Temps libre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15332 – 7 F

SAMEDI 14 MAI 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Désarroi britannique

AU-DELÀ des phrases de circonstance, la mort de John Smith a été cruellement ressentie en Grande-Bretagne, tant le chef du parti travailliste était respecté par ses adversaires politiques. Homme de convictions modérées, il avait réussi à modifier l'image du Labour, faisant de celui-ci une formation prête à accéder au pouvoir.

C'est ce succès psychologique et politique, cette lueur d'espoir, la perspective d'une alternance très attendue après quinze ans de gouvernement conservateur, que sa disparition brutale remet en cause, bouleversant ainsi le paysage politique britannique.

En tête des sondages avec quelque vingt points d'avance sur le parti de John Major, enhardis par leurs succès lors des récentes élections locales, les travaillistes avaient toutes les raisons de croire qu'ils allaient transformer ce dernier essai à l'occasion du scrutin européen du 9 juin. Forts de cette irrésistible poussée électorale, puissamment aidés par les divisions internes des conservateurs sur l'Europe, ils *pouvaient raisonnablement* espérer que l'heure de la revanche approchait, après leur défaite d'avril 1992. C'est cet élan qui, aujourd'hui, est brisé.

QUEL que soit le nouveau chef du Labour, il lui faudra du temps pour reprendre en main un parti divisé par le jeu des ambitions personnelles, et qui risque de donner l'impression de tirer à hue et à dia. Car la mort de John Smith, paradoxalement, va rouvrir ce débat essentiel entre « modernisateurs » et « traditionalistes », que le chef des travaillistes avait préféré ne pas pousser à son terme, craignant une fracture irréparable.

Le Labour a certes entamé une mue politique devenue inévitable, mais il s'est arrêté en chemin, tablant surtout sur les erreurs et l'impressionnante chute de popularité de ses adversaires pour conquérir le pouvoir. La droite et la gauche du parti n'ont pas encore accompli ce travail de synthèse, ce « lifting » indispensable consistant à proposer aux Britanniques un projet de société à la fois moderne et solidaire.

C'EST surtout en ce sens que le bilan de John Smith laisse une impression d'inachevé. De ce point de vue, ce n'est pas faire preuve d'un cynisme exagéré que de constater que sa disparition dégage singulièrement l'horizon politique de M. Major. Soumis à la pression des « eurosceptiques » de son camp, le premier ministre va assister sans déplaisir à la surenchère de ceux des travaillistes qui conservent bien des doutes à propos de l'intégration européenne.

Faisant parfois figure d'assiégé dans son propre parti, face aux prétendants à sa succession, il devrait trouver quelque réconfort dans les échos de la « bataille pour le leadership » qui va se livrer au sein du Labour. La politique britannique entre sans aucun doute dans une phase de turbulences. Pour M. Major, cette instabilité constitue presque une divine surprise.

Lire page 3

M 0147 - 0514 - 7,00 F

Six ministres des affaires étrangères réunis à Genève

Les grandes puissances étudient le partage territorial de la Bosnie

Français et Américains divergeaient encore sur l'objectif exact de la réunion qui devait rassembler, vendredi 13 mai, à Genève, quatre ministres des affaires étrangères européens (France, Allemagne, Grèce et Belgique) ainsi que le ministre russe et le secrétaire d'Etat américain. Il s'agit d'arrêter une position commune sur les grandes lignes d'un règlement du conflit, notamment sur le partage territorial de la Bosnie. A la veille de cette réunion, où il devait être également question des conditions d'une éventuelle levée des sanctions économiques pesant sur Belgrade, les Serbes de Bosnie ont fait miroiter la possibilité d'une libération prochaine des onze Français de Première Urgence qu'ils retiennent en otage.

WASHINGTON

de notre correspondant

Aux belligérants de Bosnie, Américains et Européens disent à peu près la même chose : il est grand temps d'arrêter la guerre et de partager le pays. Mais ils ne le disent pas avec la même vigueur. Les Européens veulent un *« message fort »*, pour reprendre une expression d'Alain Juppé, le ministre des affaires étrangères, qui est venu rencontrer les dirigeants américains à Washington avant de gagner Genève, où devait se tenir, ce vendredi 13 mai, sur le sujet, une réunion entre représentants des Etats-Unis, de la Russie et de l'Europe. M. Juppé souhaiterait que les grandes puissances emploient le ton de l'injonction, qu'elles donnent un *« coup de gueule »* sous forme d'avertissement.

Les responsables de l'administration Clinton, en revanche, ont des scrupules moraux à semoncer ainsi, dans une même déclaration, agresseurs (serbes) et victimes (musulmans). Ils ont aussi des problèmes avec leur Congrès, qui, lui, ne juge pas que le temps soit venu d'arrêter la guerre, comme l'a montré la décision du Sénat, jeudi, de lever l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie.

Seuls présents sur le terrain, les Européens se prévalent du réalisme (*« cynisme »*, dirait le Congrès américain); M. Juppé voudrait *« moins de manichéisme intégral »*.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

Les suites de l'affaire du « Phocéa »

Bernard Tapie poursuivi pour fraude fiscale

Le ministère du budget a déposé, mardi 10 mai, une plainte pour fraude fiscale contre Bernard Tapie concernant l'utilisation de son yacht le « Phocéa ». Cette plainte fait suite à un avis de la Commission des infractions fiscales rendu le lundi 9 mai et révélé, vendredi sur RTL, par Philippe Alexandre. Le député des Bouches-du-Rhône se serait soustrait au paiement de l'impôt en étant l'usager exclusif du yacht le « Phocéa », dont il avait obtenu le classement en navire de commerce.

Après l'Olympique de Marseille, ses comptes énigmatiques et ses matchs suspects, après Testut, ses balances électroniques et ses abus de biens sociaux, le *Phocéa* vient enrichir la chronique des ennuis judiciaires de M. Tapie et de sa vision très particulière du respect dû à la loi. Acheté au début des années 80 par l'homme d'affaires à la veuve d'Alain Colas, le navigateur disparu en mer en 1978, le *Phocéa* est un suberbe voilier à quatre mâts de 74 mètres, comprenant une vingtaine de cabines. Refuge habituel de M. Tapie, de sa famille et de ses amis, notamment quand il souhaite échapper aux bourrasques politiques ou judiciaires terrestres, ce navire est à l'évidence un bateau de plaisance, utilisé à des fins privées. Or il a été classé en navire de commerce et sa gestion confiée à une société du groupe Bernard Tapie... En d'autres termes, il relève de la marine marchande, un statut fiscalement plus avantageux.

EDWY PLENEL

Lire la suite page 10

Cannes : « le Grand Saut » des frères Coen

Tim Robbins est un patron lamentable. Les administrateurs de la société qu'il dirige l'ont, à dessein, placé à la tête de cette firme : pour la faire chuter. Le film de Joel et Ethan Coen, *le Grand Saut*, le premier à être projeté dans la Sélection officielle du Festival de Cannes, est donc l'histoire d'une chute, dans tous les sens du terme. Le résultat est inégal.

Lire page 12

Les industriels américains optimistes

La baisse inattendue des prix de gros et des ventes de détail en avril aux Etats-Unis a provoqué un net redressement de Wall Street, jeudi 12 mai, mais sans calmer les craintes des milieux financiers, qui prévoient une nouvelle augmentation du taux des pensions de la Réserve fédérale. Les industriels croient à la poursuite d'une croissance sans inflation.

Lire page 14

La formule 1 mise en cause après l'accident de Monaco

L'ACCIDENT DE SENNA, AU MOINS C'ÉTAIT EN DIRECT !... JUSTE AVANT LA PUB !

C'ÉTAIT UN PRO !

PLANTU

Lire page 9

L'OLP en fanfare dans les murs de Jéricho

La « plus vieille cité du monde » accueille avec enthousiasme les premiers policiers palestiniens

JÉRICHO

de nos envoyés spéciaux

Vingt-sept années, presque jour pour jour, après la conquête de Jéricho sur les légions jordaniennes, l'armée israélienne a *symboliquement transmis*, vendredi 13 mai, les clefs de la ville aux Palestiniens et amené les couleurs de l'Etat juif. Il y a plus de trois mille ans, ce sont les trompettes des prêtres hébreux qui faisaient tomber les murs de la cité, aujourd'hui c'est au son des tambourins, des avertisseurs automobiles et des mirlitons que les quinze mille habitants de la « capitale » administrative de l'autonomie palestinienne célèbrent la fin de l'occupation.

Indescriptible liesse populaire sous un soleil déjà brûlant. Toute la ville est pavoisée de portraits d'Abou Ammar (Yasser Arafat) et les couleurs nationales sont hissées partout. Sur les immeubles, les voitures, les antennes de télévision, voire les charrettes à baudet. Les scouts palestiniens défilent, les policiers palestiniens, arrivés au petit matin, lèvent leur kalachnikov en signe de victoire, les commerces débordent de clients joyeux, des centaines d'habitants sont montés sur le toit de leur maison pour dominer la situation. On se congratule joyeusement, on danse, on chante.

Fidèles à la *tactique adoptée* depuis le début de la mise en œuvre de leur redéploiement dans la bande de Gaza, les forces israéliennes ont tout fait pour minimiser l'impact de l'événement, interdisant notamment, mais en vain, aux journalistes de pénétrer dans l'enclave « libérée ». Un appel des télévisions étrangères à la Cour suprême de Jérusalem a été rejeté, jeudi. Un second appel, introduit par l'Association de la presse étrangère et soutenu par les médias locaux, devait être examiné, vendredi, par la même Cour.

Une petite cérémonie de passation des pouvoirs entre l'armée et l'avant-garde de soixante policiers palestiniens, arrivée pendant la nuit, a eu lieu en catimini à 6 heures dans la caserne à l'orée de la ville. Ce camp, dénommé Hanan par Tsahal, a été immédiatement rebaptisé Al Aqsa, du nom de la grande mosquée de Jérusalem. Le drapeau rouge-noir-blanc-vert flotte désormais sur ce site et sur le bâtiment de la police. Situé en plein centre-ville et entouré de hautes grilles de protection, ce commissariat était devenu le symbole haï de l'occupation et faisait régulièrement *l'objet d'attaques*. Les Israéliens ont aussi évacué, pendant la nuit, la poste centrale, le bâtiment – honni – du recouvrement des impôts et l'immeuble de l'administration militaire. En début d'après-midi, si le programme annoncé est respecté, ce sont quatre cent vingt-six autres policiers palestiniens, jusqu'alors cantonnés en Irak sous le nom de régiment Al Aqsa de l'Armée de libération de la Palestine (ALP) qui, à leur tour, devaient faire leur entrée dans la cité.

La veille, une petite avant-garde de vingt-trois officiers avait traversé le fameux pont Allenby qui sépare *« la plus vieille cité du monde »* (dix mille ans de peuplement humain) du royaume jordanien. Accompagnés par leurs hôtes israéliens, ces gradés ont fait le tour du propriétaire. Ils ont notamment fixé les détails des patrouilles qu'aux termes des accords sur l'autonomie ils devront faire avec les soldats israéliens sur certains grands axes routiers. Ils ont aussi repéré les différents points de passage qui seront autorisés aux colons juifs des alentours. Dès vendredi matin, six barrages militaires étaient installés autour des 62 kilomètres carrés attribués par Israël à l'enclave autonome et des policiers palestiniens étaient déjà postés devant certains d'entre eux.

PATRICE CLAUDE et MOUNA NAÏM

Lire la suite page 5

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AU COURRIER DU « MONDE »

NELSON MANDELA

Un homme d'Etat a dansé

Quelques minutes de bonheur intense ont crevé l'écran morne et fuyant : mardi 3 mai, au bulletin télévisé de 13 heures sur France 2, un homme a dansé ! Le sourire large et blanc, les yeux plissés sous le plaisir, le déhanchement plein de sens, et les bras comme des vagues, Nelson Mandela dansait, l'âme au bout du geste !

Bien sûr, il y aura les difficultés naturellement politiques et naturellement économiques ; bien sûr, il y aura les postures raides autour des tables rondes. Et aussi sans doute, sans doute, le malheur, ce maudit sang versé... Mais un homme d'Etat, un jour de mai 1994 a dansé l'espoir ! Serions-nous donc autre chose que des animaux consentants ?

MICHÈLE COMTOIS
(Neuilly-sur-Seine)

LA MORT D'AYRTON SENNA

Choquant !

Il y avait quelque chose de choquant à entendre dimanche soir les médias (la France ?) pleurer la disparition d'Ayrton Senna. J'ai mal quand je vois les massacres de populations au Rwanda ; j'ai mal quand j'imagine chaque jour la Bosnie un peu plus à feu et à sang ; j'ai mal quand je pense à l'incapacité de la communauté internationale à agir dans ces conflits.

Ne me demandez pas de pleurer la fin d'un homme, dont l'ultime consécration était de mourir vaincu par sa machine.

PIERRE CAPRON
(Vitry-sur-Seine)

Le sens des proportions

Dans votre numéro daté du 3 mai, deux pages entières consacrées aux accidents d'Imola, plus une revue de presse, plus la chronique de Schneidermann !

Vous perdez complètement le sens des proportions !

ROLAND AESCHIMANN
Mazeyrolles (Dordogne)

Modèles de héros

(...) Dans son article du « Monde » du 3 mai, le professeur Got n'a pas hésité à instrumentaliser cette mort pour servir sa publiphobie. Là où nous avions vécu une tragédie, il n'a vu qu'une manipulation publicitaire de plus, dont les victimes, elles-mêmes, dans leur propre mort, se sont rendues complices...

Mais alors, quels héros, quels modèles proposer à notre jeunesse ? Quelles ferveurs susciterait chez les jeunes l'hygiéniste inconnu, modèle dont semble rêver notre professeur ?

Qu'on le veuille ou non, qu'on le regrette ou non, le dépassement de soi dans le cadre d'une prise de risque d'une part et sa médiatisation d'autre part font partie de la construction des héros d'aujourd'hui. La modélisation passe par la médiatisation.

Et dans ce cadre, que faut-il préférer ? Nirvanâ ? Le shoot ? Ou un sport – la formule 1 – qui certes ne peut exister que de par les moyens financiers tirés du parrainage et de la publicité, mais qui, loin des vertiges de la « vitesse » de « l'ivresse » et du « risque » que lui prête le professeur Got, promeut des valeurs qui ont nom : travail, courage, compétence, discipline et... sobriété. L'ivresse – fût-ce celle de la vitesse – est incompatible avec ce contrôle de soi et de la machine qui fait la fascination des jeunes pour les pilotes de course. Dire, comme le fait l'éminent professeur, que nos enfants sont incapables de sentir cette dimension – essentielle – du sport qui les attire vers la télévision tous les jours de retransmission des Grands Prix est d'un mépris formidable pour la jeunesse de notre pays. Nous ne le partageons pas.

JEAN-YVES HABY
député des Hauts-de-Seine

TÉMOIGNAGE

Pétain à Paris

Je souhaite apporter mon témoignage sur la visite de Pétain à Notre-Dame de Paris le 26 avril 1944. Etudiant en médecine, j'étais alors stagiaire dans le service de chirurgie de l'Hôtel-Dieu. Dès mon arrivée dans le service, un de mes condisciples, dont le père était policier, m'informe de la présence de Pétain à Notre-Dame.

Il y avait peu de monde. Je ne puis faire d'estimation. La présence la plus visible était celle de nombreux miliciens qui encadraient cette place ; un groupe de civils, compact, occupait l'angle de la rue de la Cité et de l'Hôtel-Dieu. Peu de monde, certainement : de l'endroit que j'occupais, au bord du terre-plein central, en face du square Charlemagne, donc assez loin des portes de la cathédrale, j'ai parfaitement vu Pétain sortir puis monter dans sa voiture.

Des cris « Vive Pétain ! », les ai-je entendus ? Sans doute. J'ai hurlé « A mort Pétain ! » alors que la voiture découverte de Pétain passait à très courte distance de moi. Un milicien tout proche a dit en me désignant : « Celui-là, s'il n'avait pas une blouse blanche, on lui ferait son affaire... » Ce jour-là, sur le parvis Notre-Dame, par ma présence fortuite, il y en avait au moins un qui n'était pas à l'unisson !

ROGER DUCARRE
médecin
(Fontenay-aux-Roses)

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Un autre regard

LE problème avec les lecteurs du Monde, c'est qu'ils le lisent, et jusque dans ses moindres recoins, même quand ils se plaignent de ne pas avoir assez de temps à consacrer à des articles souvent jugés trop longs. Avec le billet de Procyon, *qu'ils trouvaient en dernière page, ils avaient, si l'on peut dire, leur comptant de brièveté auquel s'ajoutait le charme lié à ce genre journalistique, qui est l'un des plus délicats à manier.*

Or Procyon *a disparu de nos colonnes sans la moindre explication. Nous sommes dans notre tort, par défaut de courtoisie et d'information, vis à vis de tous nos lecteurs et, particulièrement, de ceux qui se sont émus de ce mystère. Il est temps de réparer.*

Depuis le numéro daté du 10 mai le Monde *publie, là où officiait* Procyon, *une nouvelle chronique,* Traverses, *dans laquelle Pierre Georges s'ingéniera à porter sur l'actualité et la vie quotidienne un regard différent de la vision qu'en donnent globalement les médias. On n'ira pas plus loin dans la définition de l'exercice afin de laisser le champ libre à son auteur.*

Pierre Georges, nos lecteurs le connaissent bien : il est revenu au sein de la rédaction du Monde *pour relever le défi que représente l'écriture d'une chronique quotidienne, proche de l'actualité mais hors de ses sentiers battus, plutôt portée sur les chemins de traverse. Il en a le talent, mais le talent, cela se travaille : nous lui avons laissé le temps de se faire la main, sans la lui forcer avec une échéance et des effets d'annonce.*

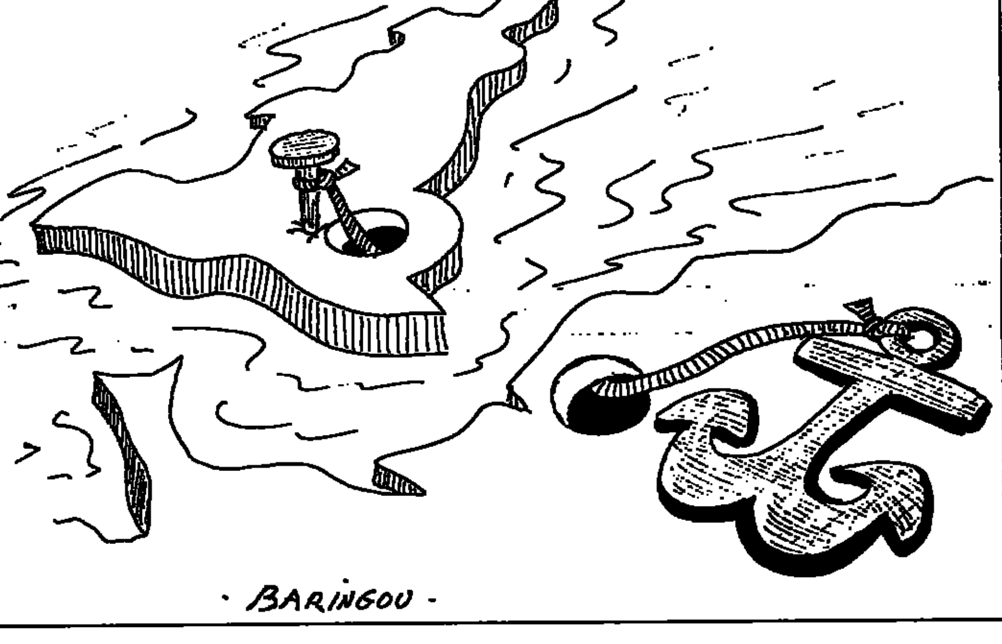
Dès lors qu'il a commencé, le Monde *peut expliquer que* Traverses *remplace* Procyon. *Pourquoi ce changement, qui suscitera des regrets et ne convaincra pas ceux qui ne prisent guère les genres du billet et de la chronique ? D'abord, pour tenter d'offrir une autre approche de l'environnement dont nous prétendons rendre compte. Ensuite, pour personnaliser davantage ce rendez-vous quotidien, puisque* Procyon *était un pseudonyme collectif utilisé par une quinzaine de rédacteurs (le pourvoyeur le plus fréquent étant Bruno Frappat, lorsqu'il était, comme directeur de la rédaction, dans le feu de l'actualité).*

Enfin, parce que le Monde *change, comme il l'a toujours fait, à l'instar du monde qu'il reflète et sur lequel Pierre Georges posera son regard étonné et aigu.*

ANDRÉ LAURENS

> Dans la pile des numéros du *Monde* que je retrouve à mon retour de vacances, je cherche désespérément mon « Procyon » quotidien.
>
> Ces petites merveilles d'humeur, d'humour d'esprit et de sensibilité qui me réchauffaient le cœur avant d'aborder les nouvelles généralement détestables du monde – celui qui tourne (mal !) – ont disparu de votre journal. Pourquoi ?
>
> Tristement à vous.
>
> YVETTE DODEMAN
> *(Paris)*

TRAIT LIBRE



RELIGIONS

L'enseignement dans les écoles juives

A deux reprises au moins, à l'occasion d'articles rendant compte des soubresauts qui agitent les institutions de la communauté juive, Henri Tincq fait allusion à on ne sait quel interventionnisme de la part des milieux ultra-orthodoxes, et nommément du grand rabbin Joseph Sitruk, touchant les programmes scolaires prodigués dans les écoles juives. Encore dans *le Monde* daté du lundi 2 mai, Henri Tincq parle de l'*« extrême rigorisme (...) des matières enseignées dans les écoles ».* Je ne sais d'où votre spécialiste en affaires religieuses tire ses informations. Sur ce point, elles sont erronées. La plupart des écoles juives sont sous contrat d'association. A ce titre, les disciplines religieuses et celles dites profanes sont rigoureusement scindées, ces dernières ne relevant que de la seule éducation nationale. Y compris les disciplines littéraires où il est loisible à tout enseignant de français, d'enseigner Voltaire ou Baudelaire à tout enseignant de philosophie d'enseigner Spinoza ou Freud (auteurs juifs peu « cashers »). Les élèves des écoles juives passent le bac comme les autres. Il y a bien de l'obscurantisme (travail souterrain de l'idéologie Loubavitch), mais pas là où Henri Tincq le situe.

HENRI RACZYMOW
professeur de lettres

ÉCOLOGIE

La mort du chêne Jupiter

Roger Cans dans son article « Jupiter décapité » paru dans *le Monde* du 29 avril, stigmatise l'attitude de l'Office national des forêts qui n'a pas su assurer l'immortalité du chêne Jupiter, orgueil de la forêt de Fontainebleau, et qui s'acharne sur l'arbre mort, en effectuant un élagage sévère. (...)

Le prélèvement de greffons ou de boutures sur cet arbre remarquable n'aurait, au demeurant, pas résolu le problème. Même si l'opération avait réussi, on aurait disposé de copies végétatives, petits arbres qui auraient lentement grandi et mis plusieurs siècles avant d'être comparables au chêne Jupiter tel qu'on a pu le voir. Encore, pour cela, auraient-elles dû végéter dans des conditions écologiques strictement identiques à celles qu'a connues Jupiter.

La solution qui consiste à élaguer un arbre mort est critiquée et l'abattage pur et simple de Jupiter mort aurait certes été préférable, quitte à baptiser un nouveau Jupiter à proximité. Cela se fait dans de nombreuses forêts. Faute d'oser couper ces arbres morts, on risque de transformer la forêt en un cimetière d'arbres, entourés de barrières pour protéger les malheureux touristes. Est-ce l'image que l'on souhaite donner de la forêt de Fontainebleau ? Ce n'est pas le désir des forestiers, et d'un public, plus nombreux que l'on imagine, qui souhaite voir de beaux arbres en bonne santé. Il est vraisemblable que ce souhait serait exprimé par un public plus large encore si l'information sur les conditions de vie des arbres et de la forêt était mieux diffusée.

GEORGES TOUZET
directeur général de l'ONF

EXPULSIONS

Quand le violeur crie au viol

Sans revenir sur l'affaire du vrai-faux passeport qu'un récent simulacre de procès a définitivement expédié aux oubliettes, après qu'elle eut été naguère escamotée sous le voile du secret-défense, on ne peut entendre sans sursauter notre ministre de l'Intérieur accuser les juges de violer la loi.

Qui donc, ces temps-ci, fait ouvertement preuve de mépris à l'égard des dispositions législatives en vigueur ? Qui a délibérément détourné l'article 26 de l'ordonnance du 2 novembre 1945, prévu pour renvoyer hors du territoire, sans aucune forme de procès, des terroristes, des espions ou des maîtres du grand banditisme (à condition toutefois qu'il y ait urgence absolue et nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique), afin de justifier l'expulsion de deux adolescents algériens interpellés dans une manifestation ? Est-ce parce que les magistrats – tant de l'instance judiciaire que de l'administrative – n'ont pas admis cette interprétation aberrante que M. Pasqua les accuse de ne pas respecter la loi ?

Il va même plus loin, puisqu'il affirme : *« Au-delà de cette procédure, il y a une dérive. Manifestement, au travers d'autres incartades juridiques (sic), il y a une tentation de la part de certains juges de créer une jurisprudence contraire à la loi... »* (*le Figaro*, 18 avril 1994, p. 11). Ce qu'oublie de dire ici ce grand défenseur du droit, c'est que « la loi » ce n'est pas seulement la loi interne de la France, mais aussi les dispositions internationales – et notamment la Convention européenne des droits de l'homme, ratifiée par la France – qui priment sur les lois nationales internes. Aussi, lorsque les tribunaux annulent des décisions administratives prises au nom des lois Pasqua sur l'immigration parce qu'elles violent, par exemple, l'article 8 de ladite Convention, protégeant le droit au respect de la vie familiale, ils ne font qu'appliquer rigoureusement « la loi ». Ce n'est pas une jurisprudence contraire à la loi, mais seulement une jurisprudence contraire à Charles Pasqua. En l'occurrence, où sont donc les violeurs ?

ANDRÉ LEGOUY
jésuite,
ancien président du GISTI

BERNARD TAPIE, LE FOOT, L'OM

Les jeux du cirque

Le foot sur deux colonnes en haut de la première page ! Sommes-nous, êtes-vous tombés si bas ?

A quoi bon critiquer le populisme de la Ligue lombarde si c'est pour donner tant de place au sport, à ce que M. Tapie appelle le sport, et l'équivoque qu'il entretient ?

A-t-on oublié les jeux du cirque de Byzance, ces équipes bleues et vertes ou rouges qui défaisaient les empereurs ? *« Panem et circenses »* : le SMIC ou le RMI, et le foot sur TF 1 ou Canal + ? C'est devenu cela, la France ?

Marseille est une ville qui connaît une crise qui va croissant depuis 1974 : ceux qui ont voulu faire croire : Marseille = foot = Tapie sont des menteurs, des truqueurs et des sophistes. Nous risquons de le payer cher : cela s'est déjà produit dans les années 30, radicales...

Du journal de Beuve-Méry, j'attends autre chose, une hiérarchie des valeurs, entre autres.

JEAN CLABAUT
(Paris)

Linguistiquement et socialement

« Voilà le football débarrassé de Bernard Tapie et de ses méthodes. » Le Monde, supporter du PS Rocard, regrette manifestement qu'il ne s'agisse que du football.

La décision de la FFF est pourtant regrettable et injuste. L'OM est le seul club français à avoir conquis une coupe d'Europe, parce que son président seul a compris en France que le « sport de haut niveau » relève des lois du spectacle et non de celles du compagnonnage amateur (...).

Quand Bernard Tapie parle, on entend un homme, qui parfois s'emporte, exagère, se trompe. Et alors ? Les phrases convenues et impersonnelles de Balladur, les exposés de maître d'école de Rocard, les ont-ils empêchés de se tromper ? La syntaxe et le vocabulaire de Bernard Tapie expriment au mieux ses émotions, sa vie, la vie. Mais cela le désigne au rejet de « l'établissement », qui ne parle pas cette langue. Il me semble commencer, hélas ! de polir son discours. Puisse-t-il ne pas aller trop loin et perdre son âme. Comment, il est vrai, ...[vos rédacteurs]... pourraient-ils le comprendre, eux qui écrivent des phrases grammaticalement, moralement, et politiquement plus correctes qu'une queue de pie portée par un mannequin ? Linguistiquement, *le Monde* est destiné à faire campagne pour Michel Rocard. Linguistiquement et socialement. Je le constate et regrette de le constater, croyez-le bien.

ROLAN FAAS
(Genève)

Quelle rigolade !

M. Tapie, prétendez-vous, *« a entraîné le football professionnel dans un tourbillon inflationniste ».* Quelle hypocrisie de prétendre que Tapie a provoqué cette inflation ! Et MM. Rocher, Lagardère, Bez, ce sont les enfants de Tapie ? Et le contrat à temps si favorable aux joueurs n'est-il pas reconnu comme étant le détonateur de cette inflation ?

Faut-il renoncer à gagner une Coupe d'Europe (il est vrai qu'au *Monde* vous vous en foutez bien) ou faut-il se donner les moyens (en joueurs, donc en argent) de la gagner ? (...)

Trop d'argent dans le football par la faute de Tapie ? Et le basket, le tennis, l'athlétisme ? C'est Tapie ? *« Mainmise du club phocéen... Tapie vrai patron du football ! »* Quelle rigolade ! Mais vous croyez vraiment à ce que vous écrivez ? L'OM n'a jamais pu obtenir un siège à la Ligue nationale depuis ces dernières années. Ses collègues présidents étaient jaloux de lui. Ce qui est vrai, c'est qu'il paraissait intouchable – à cause de ses succès – par la FFF et la Ligue, qui n'attendaient que l'occasion de se débarrasser de lui. Et s'il fallait couler l'OM pour cela, tant pis.

– Corruption dites-vous ? (...)

Il y a belle lurette que des matchs sont arrangés pour des raisons financières ou autres, et ce, dans toutes les ligues de France. Feignez-vous d'ignorer tout cela et feignez-vous de croire que cela s'arrêtera à la suite des sanctions frappant l'OM ?

RAOUL VALLERIAN
Nans-les-Pins (Var)

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde

Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

La mort du chef de file des travaillistes et les dissensions chez les tories

La disparition de John Smith bouleverse le paysage politique britannique

La mort soudaine du dirigeant du Parti travailliste John Smith, décédé, jeudi 12 mai, à l'âge de cinquante-cinq ans d'une crise cardiaque (*le Monde* du 13 mai), a provoqué une très vive émotion en Grande-Bretagne. Les partis politiques, en signe de deuil, ont décidé de suspendre leur campagne européenne pendant quelques jours, jusqu'à ses obsèques.

■ GUERRE DE SUCCESSION. La disparition de M. Smith, au moment où les travaillistes disposent d'une très large avance dans les sondages et alors qu'ils peuvent espérer une victoire électorale lors du scrutin européen du 9 juin, bouleverse le paysage politique. Le Parti travailliste, désorienté par cette disparition, risque de ne pas éviter une *« guerre de succession »*, qui ne pourrait que profiter aux conservateurs.

■ EUROPE. Toujours sous le *coup de sa sévère défaite* aux récentes élections locales, le Parti conservateur s'est replongé dans les querelles internes à propos de l'Europe. Les « eurosceptiques » demandent de nouveau un référendum. En outre, certains conservateurs souhaitent que s'ouvre officiellement le processus permettant aux candidats à la succession de M. Major à la tête du parti de manifester publiquement leurs ambitions.

LONDRES

de notre correspondant

Mercredi soir, John Smith et Michel Rocard, accompagnés chacun de leur plus proche conseiller, avaient discuté jusqu'après minuit dans la chambre d'hôtel occupée par le premier secrétaire du Parti socialiste. Michel Rocard s'était félicité de rencontrer *« un vrai socialiste européen »* avec lequel il se sentait *« sur la même longueur d'ondes »*.

Les deux hommes avaient envisagé la perspective de leur mutuelle conquête du pouvoir, et avaient parlé de cette Europe sociale, plus solidaire, en faveur de laquelle se battent leurs partis. C'est cette échéance européenne à laquelle la disparition de John Smith confère désormais un *fort élément d'incertitude*. Au-delà, elle brouille les cartes du jeu politique britannique, jusque-là caractérisé par la vulnérabilité du premier ministre et de son parti.

Le jeu des ambitions

La disparition de leur chef de file est en effet, pour les travaillistes, un coup d'autant plus sévère qu'il se produit à un moment politique crucial, à quatre semaines des élections européennes, dont ils espéraient qu'elles allaient porter une estocade peut-être finale au premier ministre, voire, à plus long terme, au Parti conservateur.

Annoncée depuis des mois par les sondages, presque confirmée par avance lors des élections locales du 5 mai, qualifiées par la presse de *« premier tour »* du scrutin européen, cette défaite des tories semble aujourd'hui presque remise en cause. Vraisemblablement à tort.

Le véritable traumatisme provoqué par la disparition d'un homme qui avait réussi à donner *de son parti l'image d'une* formation apte à assumer le pouvoir, n'entraîne pas le rétablissement de la bonne fortune électorale du Parti conservateur, bien qu'il ait pour effet de relâcher la pression qui se concentrait jusque-là sur le premier ministre.

John Smith a succombé à un accident cardiaque similaire à celui qui, en *1988*, l'avait obligé à interrompre ses activités pendant plusieurs mois. Ce rappel est lourd de signification pour Michael Heseltine, ministre de l'industrie et du commerce dans le gouvernement de John Major, et principal prétendant à la succession du premier ministre si, d'aventure, celle-ci était ouverte. M. Heseltine a, en effet, été victime lui aussi d'une alerte cardiaque, l'été dernier.

S'il n'en tire pas lui-même la conclusion que le jeu des ambitions politiques ne vaut pas de *courir pareil risque*, il est probable que ses amis et ses adversaires feront, à sa place, un tel constat. Mais, la disparition de celui qu'il a qualifié d'*« opposant et non [d']adversaire »*, a d'autres conséquences pour M. Major, en tant que chef du parti *tory*.

Si la nomination – par intérim –, de Margaret Beckett, le numéro deux, à la tête de leur parti, permet aux travaillistes de faire face aux échéances immédiates, il n'en demeure pas moins qu'ils vont devoir affronter la courte campagne électorale à venir dans une position de faiblesse.

Une succession difficile

Il semble en effet hors de question qu'un processus de succession puisse se mettre en place avant le 9 juin. La sagesse leur recommanderait d'engager ensuite une procédure urgente de désignation du nouveau leader, sans attendre le congrès annuel d'octobre, afin de limiter au minimum la période pendant laquelle le Parti travailliste va donner l'impression d'être livré à lui-même, c'est-à-dire au jeu des ambitions personnelles.

La personnalité de John Smith, sa solidité et son autorité incontestées, vont faire cruellement défaut. Car le danger, pour le Labour, va venir de ses propres rangs. Les prochains jours vont être consacrés à saluer la mémoire d'un homme de consensus dont on risque de s'apercevoir bien vite qu'il était le seul à pouvoir « calmer le jeu » des rivalités entre modernisateurs et traditionalistes, entre, pour schématiser, la « droite » et la gauche du parti.

La première tendance, incarnée par Tony Blair et Gordon Brown, respectivement « ministre de l'intérieur » et « chancelier de l'Echiquier » du « cabinet fantôme », va se heurter aux traditionalistes, dont les principaux *chefs de file, outre* Margaret Beckett, sont John Prescott et Robin Cook, respectivement chargés de l'emploi et de l'industrie.

Coalition « idéologique »

Dans cette course à l'investiture, Tony Blair, qui est âgé de quarante et un ans, fait figure de favori, en tout cas il serait le candidat le plus redouté par les conservateurs. Il représente un Parti travailliste moderne et pragmatique, attentif à engager les réformes nécessaires pour que le Labour puisse davantage être identifié à ces classes moyennes qui forment désormais, plus que les milieux ouvriers, sa principale clientèle électorale.

Il risque cependant de se heurter à une coalition « idéologique » formée par une aile gauche encore imprégnée de la « lutte des classes », et par un mouvement syndical dont l'influence, au moins pour la désignation du chef de file du parti, reste prépondérante.

John Smith avait commencé à s'attaquer à la bastille syndicale, mais son action, dans ce domaine comme dans d'autres, s'est arrêtée à mi-course.

LAURENT ZECCHINI

Un rénovateur prudent

LONDRES

de notre correspondant

John Smith était l'un des meilleurs atouts du Parti travailliste parce que, naturellement, il inspirait cette confiance qui manquait jusque-là au Labour. Lui-même n'hésitait pas à railler son apparence physique de *« directeur de banque ou de médecin de famille »*. *« Je suis un avocat écossais »*, rectifiait-il. Ce rappel de ses racines valait profession de foi : par analogie, on pensait à la façade de quelque austère demeure de granit de Glasgow.

Presbytérien intègre, amoureux d'opéra, il trompait son monde : son ironie savait être mordante. Son apparence de notable sérieux et compétent, son physique lourd, cachaient une étonnante agilité dialectique, qui lui avait valu une réputation de redoutable duelliste parlementaire.

Personnage « rond », au *caractère* foncièrement prudent et circonspect, John Smith traçait méthodiquement son chemin, comme un coureur de marathon. Au sein du Labour, il a pris progressivement de l'as*surance et de la densité*, un peu comme il gravissait les sommets de cette Ecosse où, chaque week-end, il venait se « ressourcer ». Lui aussi était habité par une « force tranquille ». Ses *certitudes étaient mûrement* réfléchies, et le « socialisme démocratique » auquel il se référait, toujours empreint de pragmatisme. Contrairement à Neil Kinnock, son prédécesseur à la *tête du parti*, John Smith avait cette « gravité » naturelle indispensable à qui prétend exercer un *jour* les fonctions de premier ministre.

Il rassurait les milieux de la City, mais, à *l'inverse*, il n'avait pas les élans d'un tribun populaire. Ses accents, pourtant nourris d'une vraie passion pour la justice sociale, manquaient parfois de chaleur pour galvaniser les foules militantes.

Il était né le 13 septembre 1938, dans un petit village de la région d'Argyll, les « basses terres » écossaises, où son père, un socialiste de la vieille école, exerçait la profession d'instituteur. A l'université de Glasgow, où il obtiendra des diplômes d'histoire et de droit, il deviendra président de la section du Parti travailliste. Délaissant assez vite la *profession* d'avocat, il se lancera en politique, essuyant deux échecs avant d'entrer au Parlement, en 1970.

Solides amitiés avec l'extrême gauche

Représentant *la circonscription* de lanarkshire nord, puis celle de Monklands est, à mi*chemin de Glasgow et d'Edimbourg*, il *rejoint*, grâce à la victoire des travaillistes aux élections de 1974, le gouvernement, où il *occupera* notamment les postes de secrétaire d'Etat à l'énergie et de ministre du commerce. Cette expérience lui sera précieuse lorsque, le Parti travailliste revenu dans l'opposition en 1979, il lui faudra acquérir des responsabilités au sein du *shadow cabinet* (cabinet fantôme). Là encore, son tempérament modéré, son image d'homme de consensus vont lui servir : assimilé à la « droite » du parti, il forge pourtant de solides amitiés avec l'extrême gauche.

Ces appuis, renforcés par de puissants relais syndicaux, vont être déterminants pour lui per*mettre de briguer la succession* de Neil Kinnock, au lendemain de l'échec des travaillistes aux élections législatives d'avril 1992. Chancelier de l'Echiquier du *shadow cabinet* depuis 1987, *il porte une part de responsabilité* dans l'image négative d'un parti dont les propositions fiscales ont fait peur aux classes moyennes. John Smith ne l'admettra pas, et cette obs*tination se révélera payante* : après une courte guerre de succession, il est élu avec 91 % des suffrages.

Populaire au sein de son *parti*, il ne profite pas de cet avantage pour entamer cet « examen de conscience » que chacun sait pourtant indispensable pour tirer les leçons de l'échec. Entre les « modernisateurs » – *dont il est pourtant* proche – et les traditionalistes, il ne tranche pas, et le Labour donne le sentiment de traverser une crise d'identité. Après quatre défaites parlementaires consécutives, les travaillistes *doivent rompre avec les vieux* dogmes.

S'ils veulent convaincre une majorité sociologique qui est devenue de plus en plus modérée, ils doivent rassurer, pren*dre acte de l'écroulement* des certitudes qui s'effondrent en même temps que le mur de Berlin, donner naissance à un *parti authentiquement social-dé*mocrate. Mais John Smith, comme toujours, marche à son rythme : *sa première étape*, c'est celle de la démocratie interne. Le congrès de Brighton, en octobre 1993, va lui donner *l'occasion de provoquer un premier* « big-bang » au sein du Labour.

« John Smith contre les syndicats » : l'image, choisie par la presse, est caricaturale, mais, dans les faits, le leader du parti se heurte bel et bien aux « barons » du mouvement syndical, qui disposent d'un pouvoir interne considérable. Cette *confrontation*, qui prend l'aspect d'une lutte contre l'ar*chaïsme*, est en fait idéologique. Parallèlement, l'*« avocat écossais »* ne renie rien de sa lutte en faveur des droits des *travailleurs*. Ce *pragmatisme*, cet équilibre, lui vaudront de réussir à imposer la réforme « un homme, une voix » lors des votes destinés à désigner les candidats aux élections parle*mentaires. Cette première* brèche dans le pouvoir syndical lui permet de reprendre le combat politique avec une autorité renforcée, à la tête d'un parti partiellement rénové.

Les fautes politiques du gouvernement conservateur, davantage sans doute que la pugnacité des travaillistes, vont aider ces derniers à effectuer une *remontée spectaculaire dans les* sondages. John Smith a alors toutes les raisons de croire que la route du 10 Downing Street commence à se dégager.

L. Z.

John Major est confronté à une nouvelle « crise européenne » au sein du Parti conservateur

LONDRES

de notre correspondant

« Maastricht-*bis* » ? Les acteurs du « drame européen » à l'anglaise n'ont pas besoin de forcer beaucoup leur talent pour retrouver des rôles et des accents parfaitement au point : « eurosceptiques » d'un côté, europhiles de l'autre. L'objet de la querelle semble cette fois très académique : quelle position la Grande-Bretagne devra-t-*elle* adopter à *propos de la monnaie unique* européenne, lorsque cette question sera à nouveau posée, au sommet européen de 1996 ou... au début du siècle prochain ? Bien qu'il s'agisse au fond d'un rebondissement du débat sur les étapes de l'intégration européenne, la polémique apparaît largement artificielle, notamment au regard du calendrier et surtout on ne peut plus inopportune.

Le Parti conservateur se replonge en effet dans des divisions fratricides au lendemain de l'un des revers électoraux les plus sévères de son histoire *(le Monde* du 7 juin), et alors que chacun lui prédit une défaite tout aussi cuisante lors des élections du 9 juin, même si la crise de succession qui s'ouvre au sein du Labour peut limiter l'ampleur de *cette défaite...*

Une dynamique de la division

Mais c'est ainsi : il y a depuis quelque temps chez les tories une dynamique de la division, qui est sans doute la marque de l'usure du pouvoir : quinze ans sans alternance, soulignent nombre de politologues, c'est trop long, et cela explique notamment la multiplication des « affaires » qui ont éclaboussé depuis un an le parti et le gouvernement conservateurs.

Le prétexte de cette nouvelle querelle intestine à propos de l'Europe est à nouveau la question du référendum. Les « eurosceptiques », soutenus cette fois par une poignée d'europhiles, demandent au premier ministre de s'engager à organiser une consultation populaire au sujet de la monnaie unique, c'est-à-dire sur la question, plus vaste, d'une évolution de plus en plus fédérale de l'Europe, une « dérive » que souhaitent, estime-t-on à Londres, la plupart des *partenaires européens de la* Grande-Bretagne. Avec plus ou moins d'arrière-pensées, plusieurs « barons » conservateurs affirment, en outre, que la promesse d'un référendum constitue le seul moyen de pacifier le parti.

L'hypothèse d'un référendum

Norman Lamont, l'ancien chancelier de l'Echiquier qui, avant son départ fracassant du gouvernement en juin 1993, fut l'un des principaux fidèles de John Major, s'est fait le héraut de cette campagne. Il estime qu'un référendum est d'autant plus inévitable que le nombre des partisans de cette solution ne cesse de croître : le Parti libéral-démocrate vient de s'y rallier, *rejoignant* la *majorité* des journaux et, à en croire les sondages, des Britanniques. Soumis mardi 10 mai aux Communes à un feu roulant de questions, le premier ministre avait réaffirmé son *« scepticisme à propos des référendums »*, tout en rappelant que sa position n'a pas changé : il y a un an, John Major avait souligné qu'il ne voyait pas le *« besoin »* d'un référendum *« dans une démocratie parlementaire »*.

Mais cette nouvelle mise au point n'exclut pas catégoriquement l'option du référendum. Cette prudence souligne l'inquiétude prévalant dans l'entourage du premier ministre : la position de M. Major n'a en effet jamais été aussi fragile. Avant, il est vrai, la mort de John Smith, la lecture de certains titres et com*mentaires de la presse britanni*que, il était même aisé de conclure que le sort du premier ministre était scellé. Chef d'un parti au pouvoir qui ne recueille plus que 27 % des suffrages, à égalité avec le Parti libéral-démocrate, John Major, cet éternel « petit dernier » de l'échiquier politique est *de facto* l'artisan d'une chute de popularité « historique » du parti tory.

Si la tendance qui s'est manifestée le 5 mai se confirme, les conservateurs pourraient voir le nombre de leurs sièges au Parlement de Strasbourg passer de trente-deux à une quinzaine. M. Major ne pourrait plus alors éviter l'attaque frontale des prétendants à sa succession. Le grave échec des élections locales (429 sièges perdus) a créé un réflexe de ralliement autour du premier ministre, qui n'a pas excédé... quarante-huit heures. *Un parlementaire conservateur*, John Carlisle, s'est déclaré prêt à se « sacrifier » pour que s'engage officiellement un processus permettant aux véritables candidats de manifester publiquement leurs ambitions.

Le règlement interne prévoit en effet qu'un défi peut être lancé au chef du parti et premier ministre si 10 % des parlementaires signent une pétition en ce sens, soit trente-quatre noms. Mais, outre que la mort de John Smith bouleverse le paysage politique, John Major n'est jamais aussi combatif que lorsqu'il se *sent acculé*. Il l'a *confirmé* récemment par une déclaration martiale et provocante : *« Quiconque choisirait de s'engager dans ce combat* [celui de sa propre succession] *me trouvera ici* [à Downing Street] *l'attendant de pied ferme. »* S'adressant ainsi à ceux qui s'aviseraient de provoquer une crise de leadership, M. Major ajoute cet avertissement : *« Le parti ne pardonnera pas à ceux qui restent en ligne de touche ou qui émettent une note discordante. »*

En choisissant ce registre, le premier ministre fait appel au langage de la raison : la désunion persistante du parti tory serait le plus sûr moyen de transformer un revers électoral attendu, le 9 juin, en déroute politique.

L. Z.

EUROPE

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Les incidents se multiplient en Bosnie et en Krajina

Un observateur militaire de l'ONU a été tué, jeudi 12 mai, non loin de Sarajevo. Une explosion – d'origine pour le moment indéterminée –, dans laquelle un observateur malaisien et un Egyptien ainsi qu'un soldat bosniaque ont été touchés, est survenue à proximité de leur poste d'observation situé à Cemernica, à la limite de la zone d'exclusion de 20 kilomètres autour de la capitale bosniaque. L'un des observateurs a été tué et l'autre grièvement blessé.

La FORPRONU a, de son côté, annoncé que deux personnes avaient été tuées et deux autres blessées, mercredi soir, par deux projectiles d'artillerie qui ont atteint le centre de Tuzla, ville à majorité musulmane du nord-est de la Bosnie. Des combats se sont poursuivis jeudi entre l'armée bosniaque et les forces serbes à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Tuzla.

D'autre part, cinq Croates ont été assassinés près de Daruvar, en bordure d'une zone contrôlée par les Serbes sécessionnistes de Krajina (Croatie). La FORPRONU, qui en principe protège ce secteur, a offert *«sa pleine coopération aux autorités croates pour mener l'enquête sur ces meurtres»*.

C'est l'incident le plus grave depuis que les sécessionnistes serbes ont conclu un accord de cessez-le-feu le 29 mars, à l'ambassade de Russie à Zagreb. – *(AFP, Reuter.)*

Les grandes puissances étudient le partage territorial

Suite de la première page

Les Américains, qui entretiennent avec le bien et le mal des relations plus passionnées, ont des hésitations (des *«états d'âme»*, dirait-on sur le Vieux Continent). Les Européens croient qu'il est possible, sinon de forcer un règlement, du moins de peser sur les belligérants, pour peu que les «Grands» (Etats-Unis, Russie, Union européenne) leur parlent d'une même voix. Les Américains fuient tout ce qui ressemblerait à un *«règlement imposé»* qui, selon eux, se révélerait très vite inapplicable sur le terrain.

Ils allaient donc devoir trouver ce vendredi un ton commun pour s'adresser aux Bosniaques. Une déclaration trop dure n'emporterait pas l'assentiment d'une administration Clinton surveillée de près par le Congrès. Un texte trop mou ne remplirait pas son objet : faire pression sur les parties en conflit. Tel est l'enjeu de la réunion de Genève.

Reçu jeudi à la Maison Blanche par le président Clinton et son conseiller pour les affaires de sécurité internationale, Anthony Lake, M. Juppé expliquait : *«Il ne s'agit pas d'imposer un plan de paix, il s'agit de savoir si nous sommes prêts à faire des pressions ensemble sur les belligérants pour qu'ils acceptent un plan raisonnable.»*

S'il y a des différences de ton entre responsables américains et européens, il y a, en revanche, de *«larges convergences»* sur ce que pourrait être un *«plan raisonnable»*. De part et d'autre de l'Atlantique, comme à Moscou, on est à peu près d'accord sur un partage de la Bosnie qui laisserait 51 % du territoire à la Fédération croato-musulmane et 49 % aux Serbes. En privé, et en privé seulement, les dirigeants américains reconnaissent qu'il n'y a pas d'autre solution. Mais comme c'est une position qui heurte bien des sensibilités aux Etats-Unis, où l'on y voit souvent une manière de récompenser l'agression serbe, il ne se trouve pratiquement aucun responsable pour oser la défendre haut et fort. Beaucoup d'Européens dénoncent dans ce silence une attitude qui n'encourage pas le gouvernement bosniaque (les Musulmans) à arrêter la guerre, pour ne pas dire qu'elle l'incite à la poursuivre. Comme s'il avait voulu «mouiller» le gouvernement américain, M. Juppé a lu publiquement, jeudi, un extrait d'une lettre que lui avait adressée, le 9 mai, le secrétaire d'Etat et dans laquelle Warren Christopher défend la formule du partage 51-49.

Le Sénat pour la levée de l'embargo sur les armes

Seulement, il y a peu de chance pour que M. Christopher renonce en public à son extrême prudence sur le dossier bosniaque. Car c'est un secrétaire d'Etat sous haute surveillance qui est parti jeudi pour Genève, après l'avertissement que le Sénat venait d'adresser à l'administration en se prononçant pour la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie. Cette prise de position du Sénat est sans conséquence pratique aucune, mais c'était une manière de dire à M. Christopher avant son départ pour Genève : ne sympathisez pas trop là-bas avec ces défaitistes d'Européens...

Par 50 voix (37 républicains et 13 démocrates) contre 49 (42 démocrates et 7 républicains), le Sénat a voté la proposition du chef de la minorité, Robert Dole, en faveur d'une levée unilatérale par les Etats-Unis de l'embargo imposé par le Conseil de sécurité de l'ONU. Dans le même temps, le Sénat, cette fois à l'instigation du chef de la majorité démocrate, George Mitchell, a voté un autre texte, passablement contradictoire, appelant l'administration à solliciter du Conseil de sécurité de l'ONU la levée du même embargo. Pour que le texte Dole acquière force de loi, il faudrait qu'il soit aussi voté par la Chambre des représentants, ce qui paraît peu probable.

Dans l'hypothèse d'un vote à la Chambre, M. Clinton a toujours la possibilité d'user de son droit de veto. La proposition Mitchell n'a, pour le moment, guère plus d'avenir : il n'y a pas de majorité au Conseil de sécurité pour lever l'embargo. Mais l'intervention soudaine du Sénat donne une idée de l'atmosphère régnant à Washington ; elle illustre les contraintes d'une administration qui doit opérer en sachant qu'une bonne partie du Congrès estime injuste, immoral et dangereux de forcer le gouvernement bosniaque à arrêter de se battre contre ses agresseurs serbes.

Officiellement, la position de l'administration est que la levée de l'embargo serait souhaitable, ou plutôt aurait été souhaitable au début de la guerre. Mais, là encore, on trouverait aujourd'hui nombre de voix dans le gouvernement américain pour juger qu'une telle mesure serait, à l'heure actuelle, contre-productive et même *«destructrice»*, pour reprendre l'expression d'un des plus hauts responsables du département d'Etat.

Les objectifs de Genève

Contrairement au Sénat américain, les Européens jugent que les Musulmans ne sont pas en mesure de reconquérir par les armes beaucoup des territoires dont ils ont été chassés par la force et la terreur. M. Juppé a mis les Américains en garde : *«Sans pousser les choses au noir, imaginons le scénario de la levée de l'embargo. Dans la minute qui suit, c'est la fin de la mission de la FORPRONU, on ne va pas demander aux «casques bleus» de rester entre deux feux ; c'est donc aussi la fin des opérations humanitaires. Les combats reprennent, c'est à cela que servent les armes. Très vite, les Musulmans se retrouvent en situation d'infériorité dans les combats. Que font-ils ? Ils appellent à l'aide, en fait, ils vous appellent, vous les Américains, à l'aide.»*

Si la levée de l'embargo serait catastrophique, jugent les Européens, le maintien du *statu quo* ne l'est pas moins et pourrait conduire la France à se retirer de la FORPRONU. La rencontre de Genève devrait donc absolument favoriser une *«percée diplomatique rapide»* – a dit M. Juppé –, possible seulement sous l'impulsion commune de toutes les puissances qui ont de l'influence en Bosnie. Le ministre souhaitait que la réunion débouche sur un appel à un cessez-le-feu, *«par exemple d'une durée de six mois»*, et sur un double rappel de principes : *«La Bosnie-Herzégovine est un Etat indépendant aux frontières reconnues par la communauté internationale, membre de l'ONU, mais à l'intérieur duquel doivent coexister trois communautés qui, chacune, veulent s'administrer librement.»*

Plus difficile est de se mettre d'accord, entre Américains et Européens, sur la carte correspondant à cette coexistence séparée. Si l'on comprend bien M. Juppé, les Européens souhaitaient que Genève, sans entrer dans le détail de la carte, rappelle solennellement la formule 51-49 sur laquelle s'étaient entendus les belligérants en décembre dernier. Les Etats-Unis sont beaucoup moins enthousiastes à l'idée de l'entériner publiquement ; ils préféreraient laisser au gouvernement bosniaque le soin de formuler lui-même ses desiderata territoriaux.

Comment inciter les belligérants à un règlement négocié ? Là aussi, les approches américaine et européenne différaient quelque peu. M. Juppé estime que les vrais patrons des Serbes de Bosnie sont les dirigeants de Belgrade et que ceux-ci attendent impatiemment la levée des sanctions économiques dont leur pays fait l'objet. Dès lors que les Serbes de Bosnie se conformeraient au cessez-le-feu et accepteraient le double principe rappelé à Genève, a expliqué le ministre, il faudra envisager une suspension progressive des sanctions appliquées à la République de Serbie. Les Américains estiment qu'il est trop tôt pour envisager une telle évolution.

ALAIN FRACHON

Les Serbes laissent entrevoir une possible libération des onze otages français

Alain Juppé, le ministre français des affaires étrangères, a indiqué, jeudi 12 mai à Washington, que les onze Français de l'association humanitaire Première Urgence, retenus en otages par les Serbes bosniaques depuis plus d'un mois, pourraient être rapidement libérés. De son côté, lord Owen, le négociateur européen pour la Bosnie, a estimé, jeudi, que la libération de ces volontaires *«était une question de jours, peut-être moins»*. Il a affirmé avoir reçu des *«assurances»*, dans la nuit de mercredi à jeudi, de la part d'un *«intermédiaire»* en qui il a *«toute confiance»* et qui parlait au nom de Radovan Karadzic, le dirigeant des Serbes de Bosnie.

Incarcérés depuis le 8 avril dans une prison serbe de la banlieue de Sarajevo, sous l'inculpation de trafic d'armes au profit de l'armée bosniaque, les onze Français ont reçu, jeudi après-midi, la visite de l'ambassadeur de France en Bosnie, Henri Jacolin, qui a affirmé que leur *«moral était meilleur»*.

David Owen, qui se trouve actuellement à Londres, a précisé que les Français, *«seront libérés sans qu'un procès n'ait lieu et sans conditions»*. En début de semaine, trois juges serbes avaient fait savoir que leur *«détention préventive»* était prolongée d'un mois.

M. Owen a ajouté que les Serbes de Bosnie avaient accepté de libérer ces Français afin de *«ne pas gâcher l'atmosphère de la rencontre de vendredi, à Genève, où on va essayer de relancer les négociations de paix»*. Belgrade attend de cette réunion, qui doit rassembler les chefs de la diplomatie des Etats-Unis, de la Russie et de cinq pays de l'Union européenne, dont la France et la Grande-Bretagne, que soit évoquée l'éventualité d'une levée des sanctions économiques qui pèsent sur la Serbie. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

L'ancien ministre de la santé Francesco De Lorenzo a été arrêté

Alors que le gouvernement de Silvio Berlusconi s'installe, les enquêtes anticorruption lancées par la justice italienne suivent leur cours. L'ancien ministre libéral de la santé Francesco De Lorenzo, a été arrêté.

ROME

de notre correspondante

En attendant le vote de confiance, qui aura lieu mercredi 18 mai au Sénat, et plus tard à la Chambre, le gouvernement de Silvio Berlusconi se met en place. Dans les prochaines heures devraient ainsi être désignés entre trente-cinq et quarante secrétaires d'Etat pour compléter l'organigramme déjà annoncé mardi soir. Enfin, le nouveau président du conseil a fait, officiellement du moins, la paix avec le président de la République Oscar Luigi Scalfaro, qui lui avait envoyé une lettre de mise en garde à quelques heures de l'annonce de la liste des ministres. Les deux hommes ont eu un long entretien. A quelques jours du délicat vote au Sénat, où les droites n'ont pas la majorité, mieux valait éviter tout climat de discorde.

Dans le même temps, face à l'édification de ce que d'aucuns appellent le *«nouveau»* régime, l'Italie est en train de se débarrasser activement des scories des scandales de la «première République». Jeudi 12 mai, on apprenait ainsi coup sur coup que la justice avait décidé de retirer son passeport à l'ex-président du conseil socialiste, Bettino Craxi, tandis que l'ex-ministre de la santé, le libéral Francesco De Lorenzo, arrêté à Naples, dans sa villa sur le Pausilippe, avait été mis en prison.

Des enquêtes jumelles

Dans le cas de Bettino Craxi, il s'agit d'une mesure liée à des enquêtes jumelles. La première sur l'«Enimont», joint-venture ratée entre Montedison et les hydrocarbures d'Etat de l'ENI, pour laquelle l'ex-dirigeant socialiste devra s'expliquer sur sa part éventuelle d'un pot-de-vin qui se compte en milliards de lires. L'autre affaire concerne la banqueroute frauduleuse du Banco Ambrosiano, et le fameux *«compte protection»* attribué au PSI en Suisse, sur lequel le banquier Roberto Calvi, retrouvé plus tard pendu sous un pont à Londres, aurait versé l'équivalent de 7 millions de dollars (environ 39 millions de francs).

Colère et dégoût

L'enquête est ouverte pratiquement depuis 1982. Outre Bettino Craxi et son ex-dauphin, l'ancien ministre de la justice Claudio Martelli, elle concerne également l'ex-vice-président de l'ENI, Leonardo Di Donna, ainsi que celui qui fut le grand maître de la loge maçonnique P2, Licio Gelli. Début du procès le 16 juin. Dans l'intervalle, Bettino Craxi, qui a envoyé un message pour dire qu'il s'agissait de *«persécution à son encontre»* – mais dont on ne savait pas très bien où il se trouvait jeudi, entre Paris, l'Italie et la Tunisie où il a une maison –, devra rendre son passeport pour ne pas aggraver son cas.

L'arrestation de Francesco De Lorenzo, en revanche, a fait l'unanimité : celui qui fut ministre de la santé doit répondre en effet de soixante-sept chefs d'inculpation. Il devra également affronter la colère et le dégoût profond que son cynisme a inspirés à l'opinion publique.

M. De Lorenzo, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il ne manquait pas d'argent, a encaissé d'après les témoins qui l'accusent, près de 7 milliards de lires (1) de pots-de-vin ; il en aurait reversé «spontanément» 4 à l'Etat. Certaines «enveloppes» concernaient la réalisation et la diffusion de spots télévisés anti-sida jugés d'utilité publique ; d'autres étaient versées par les industries pharmaceutiques, en échange de meilleurs prix ou d'une plus grande visibilité de leurs produits, voire par les vendeurs d'eau minérale, qui avaient besoin d'une autorisation !

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) 1 milliard de lires équivaut à 3 400 000 francs.

RUSSIE

Les menus cadeaux de Boris Eltsine à ses opposants

MOSCOU

de notre correspondant

Pourquoi Nikolaï Travkine, dirigeant d'un petit parti d'opposition et, naguère, critique acerbe de Boris Eltsine, a-t-il été nommé récemment «ministre sans portefeuille» d'un gouvernement où aucune mission ne lui a été confiée ? La question, qui intriguait le «microcosme» moscovite, a reçu une réponse toute simple, de la bouche même de l'intéressé. En décembre dernier, M. Travkine a été réélu député. Conformément à la nouvelle Constitution, il a dû abandonner le poste de chef de l'administration du district de Chakhovka. Mais le président Eltsine vient de le renommer à ce poste de responsabilité locale, auquel il tenait beaucoup. Or M. Travkine voulait aussi rester député.

Comment faire ? Se souvenir que la Constitution permet de cumuler un mandat de député avec un poste au gouvernement : M. Travkine a donc été nommé ministre. La logique est imparable. On ne peut être à la fois responsable local et député. Mais on peut être à la fois responsable local, député et ministre...

Bien sûr, il y a une autre raison, encore meilleure. M. Travkine s'est laissé convaincre de signer le «pacte d'entente civile» de Boris Eltsine, et ce geste méritait récompense. Un autre signataire, «opposant» en principe encore plus féroce, Vladimir Jirinovski, a lui aussi été gratifié d'un petit cadeau : une entrevue avec le premier ministre, jeudi 12 mai, durant laquelle il a fait connaître son désir de participer au gouvernement.

La réponse du premier ministre n'est pas connue, mais les relations entre M. Jirinovski et l'exécutif russe n'ont jamais été aussi bonnes. Après avoir rendu par écrit un hommage dithyrambique à Boris Eltsine (*le Monde* du 29 avril), M. Jirinovski est allé signer le «pacte d'entente civile» avec sous son bras deux bouteilles de *«vodka Jirinovski»* destinées au président. Le porte-parole présidentiel Kostikov était aux anges, et une superbe photo a consacré l'événement.

JAN KRAUZE

Moscou critique le statut offert par l'UEO à des pays d'Europe de l'Est – Le ministère russe des affaires étrangères a critiqué, jeudi 12 mai, le statut «d'associés partenaires» offert lundi à neuf pays de l'ex-bloc soviétique par l'Union de l'Europe occidentale (UEO), affirmant que cette mesure *«menace de créer une nouvelle faille en Europe»* et que *«c'est une erreur de ne pas prendre en compte la Russie»*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

RWANDA

L'ONU toujours à la recherche d'un cessez-le-feu

La bataille pour le contrôle de Kigali entre le Front patriotique rwandais (FPR, la rébellion tutsie) et les forces gouvernementales (FAR) a connu, jeudi 12 mai, une relative accalmie, alors que les Nations unies sont à la recherche d'une solution au conflit qui dure depuis plus de 5 semaines.

Le représentant spécial de l'ONU à Kigali, Jacques-Roger Booh-Booh, et le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, José Ayala-Lasso, ont quitté jeudi la capitale rwandaise. M. Booh-Booh devait se rendre à Paris pour y rencontrer le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qui a proposé au Conseil de sécurité un élargissement de la mission de la MINUAR, qui ne compte plus que quelque 400 hommes, spectateurs impuissants d'affrontements et de massacres qui ont déjà fait près de 200 000 morts.

La nouvelle opération de l'ONU prévue par M. Boutros-Ghali, «MINUAR A», devrait être forte de 5 500 hommes. Les deux belligérants ont souligné qu'ils accepteraient une MINUAR élargie, à la condition toutefois que sa mission soit strictement humanitaire. Le chef militaire du FPR, le général Paul Kagamé, tout en s'opposant à une *«force internationale d'intervention»*, a déclaré qu'il *«n'avait rien contre une force déployée pour des motifs humanitaires»*.

Ayala Lasso qui avait rencontré mercredi le général Kagamé, a rencontré jeudi le chef des forces armées rwandaises, le général Augustin Bizimungu. Il a obtenu des FAR, dominées par l'ethnie majoritaire des Hutus, un accord pour la libération prochaine de milliers de Tutsis détenus à Kigali. Mais il a souligné que ces libérations étaient soumises à l'accord des milices hutues, formées pour résister à l'avance du FPR et qui sont largement responsables des massacres de Tutsis dans le pays. – *(AFP.)*

EN BREF

IRLANDE DU NORD : assassinat à Belfast. – Un homme a été tué par balles, jeudi 12 mai, dans une maison du nord de Belfast, indique la police. L'attentat a été revendiqué par la Milice protestante d'Ulster, une organisation peu connue. Selon un porte-parole du Sinn Fein, l'aile politique de l'IRA, l'homme était un catholique d'une vingtaine d'années mais n'était pas membre de ce parti. – *(AFP.)*

VENEZUELA : violentes manifestations. – Les rues de Caracas ont été le théâtre, depuis le début de la semaine, de violentes manifestations d'étudiants. Le bilan s'élevait, jeudi 12 mai, à une dizaine de blessés, sept véhicules incendiés et une demi-douzaine de magasins pillés, selon la police. – *(AFP.)*

INDE : M. Rao exclut tout changement de sa politique nucléaire. – Le premier ministre P. V. Narasimha Rao, qui va entamer samedi 14 mai une visite officielle aux Etats-Unis, a déclaré jeudi que ce voyage n'entraînerait aucun changement dans sa politique nucléaire, qu'il s'agisse du refus d'adhérer au traité de non-prolifération ou du développement d'un programme de missiles balistiques. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Rendez-vous à Gaza avec l'histoire de la Palestine

Les premiers policiers de l'OLP veulent retrouver leurs familles et leur passé, avant de s'inquiéter de l'avenir

GAZA

de notre envoyée spéciale

« Je suis né à Lod [aujourd'hui en territoire israélien]. *J'ai vécu dans la bande de Gaza. J'ai passé vingt-sept ans en Egypte. Et me voilà de retour ».* La vie de Hosni Abed est un condensé de l'histoire du peuple palestinien depuis la création de l'Etat juif en 1948.

Arrivé, jeudi 12 mai, dans la bande de Gaza, avec le deuxième contingent de policiers palestiniens, Hosni Abed a le port distant et la voix posée d'un *« sage »* que les vicissitudes de l'exil ont quelque peu blasé. Sa profession y est sans doute aussi pour quelque chose : il est médecin.

Dans l'ancienne caserne de la gendarmerie de Tsahal, au camp de réfugiés de Nousseirat, Hosni Abed et ses camarades de la brigade Aïn Jallout de l'Armée de libération de la Palestine, mués en policiers, s'employaient à organiser les lieux quelques heures après leur arrivée.

« Je me suis enrôlé dans l'OLP avant-hier, nous a-t-il raconté sur un ton amusé. *Je suis médecin du Croissant-Rouge palestinien, et ne suis pas le seul. Chaque groupe de policiers en comprend quelques uns. »* Les parents du Dr Abed ont quitté Lod en 1948, alors qu'il était *« tout petit »*, pour se réfugier dans la bande de Gaza.

En 1967, lorsque ce territoire a été occupé par l'armée israélienne, Hosni Abed étudiait à la faculté de médecine du Caire. *« Je n'ai pas été autorisé par l'armée israélienne à rentrer chez moi. Je suis donc resté en Egypte jusqu'à ce retour qui me comble de bonheur »*, ajoute-t-il. Il a l'intention de rapatrier les siens et, s'il n'en tenait qu'à lui, ce serait *« dès la fin des examens universitaires »*. En attendant, sa famille restée à Gaza lui a réservé un accueil *« extraordinaire »*.

Le docteur Abed se considère comme originaire de Gaza pour y avoir vécu toute son adolescence. En habile politicien qui a du flair, Yasser Arafat – *ils sont tous* convaincus que c'est lui seul qui les a choisis – n'a pratiquement envoyé ici que des hommes du cru, en espérant que la première osmose entre Palestiniens *« de l'intérieur »* et *« de l'extérieur »* se ferait naturellement. A en juger aux premiers contacts, le chef de l'OLP a gagné son pari. A Deir el Balah, à Nusseirat, comme dans le camp de réfugiés de Boureij, l'émotion était au rendez-vous. Parents et amis continuent de défiler pour retrouver les *« anciens »* ou découvrir les *« nouveaux »*, ceux qui sont nés en exil.

Une marine ?

Il est assez surprenant de voir ces réguliers de l'OLP qui, au Liban, en Syrie, en Jordanie ou ailleurs, étaient, en quelque sorte, des intouchables, devenir des *« tendres »*. Le recyclage auprès de la police égyptienne n'est sans doute pas un facteur aussi déterminant dans cette mue que l'effet magique de l'accord sur l'autonomie et surtout que le bonheur de se retrouver chez soi.

Le lieutenant Kamal Khamis Kriz, lui, revient après vingt-sept ans d'exil – l'âge de l'occupation – qui l'ont conduit d'Egypte en Syrie, puis à nouveau en Egypte, au Liban et encore en Egypte. *« Nous attendions ce jour, même si nous aurions souhaité récupérer toute la patrie*, insiste-t-il. *Oui, c'est un début, mais nous n'irons pas au-delà des territoires occupés en 1967. Nous n'aurions pas dû nous en contenter ».* Malgré tout, il heureux d'être là, tout comme Salam Mohamad Salam, vingt-trois ans, qui ne trouve pas les mots pour dire sa joie, car *« un seul pouce de cette Palestine dont mes parents m'ont tant parlé vaut tous les rêves inassouvis ».*

Jeudi, à Deir el Balah, l'un des deux premiers officiers de marine, sanglé dans son uniforme bleu immaculé, prenait plaisir à jouer les vedettes. Le commandant Ali Bou Chamli engageait la conversation avec quiconque l'interpellait pour expliquer que *« si Dieu le veut, trois cents membres de la marine devraient arriver »* incessamment dans la bande de Gaza. Nombreux étaient les badauds qui découvraient, incrédules, que l'OLP s'était aussi dotée d'une marine (pour patrouiller le long des côtes de Gaza).

En attendant de troquer leur treillis vert contre des tenues bleues, et de recevoir l'ordre de commencer à patrouiller, les policiers palestiniens s'organisent dans leur casernement et recoivent leurs familles. Ils font preuve d'une remarquable patience. Pour convaincre la population de les laisser prendre leurs marques, ils ont les mêmes mots à la bouche : *« Vous devez nous aider. Comprenez-nous ».* Tôt ou tard, il devront bien changer d'attitude s'ils veulent contenir les débordements d'habitants tout à leur bonheur d'être enfin *« libres »* et qui risquent de confondre liens familiaux et autorité. Pour l'heure, c'est la confusion dans les zones désormais *« libres »*. L'armée israélienne a discrètement évacué, jeudi, le siège de son administration civile à Rafah avant l'arrivée d'un nouveau contingent de quelque trois cents policiers palestiniens. Et déjà des signes des éventuelles difficultés à venir : dans le camp de Jabalya, là-même où commença l'Intifada il y a six ans et demi, le fortin occupé par Tsahal a été la cible, jeudi, de quelques tirs : un soldat a été blessé à la jambe ; plus au sud, près du « bloc » de colonies juives dénommé Goush Katif, un chauffeur de camion israélien a été grièvement blessé dans une attaque au fusil d'assaut. Ces deux attentats – les premiers depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur l'autonomie – ont été revendiqués par le mouvement de la résistance islamique *Hamas*, hostile au processus de paix en cours.

MOUNA NAÏM

L'OLP en fanfare dans les murs de Jéricho

Suite de la première page

Objet de vives controverses, la vieille synagogue *« Shalom Israël »*, située à un kilomètre au nord du centre-ville mais incluse dans la zone autonome, est désormais sous contrôle de la police palestinienne. Enragés par cette mesure qu'ils semblent découvrir, plusieurs dizaines de colons religieux des environs s'étaient mis en marche, en fin de matinée, pour aller en prendre possession puisque le libre accès des Juifs aux sites religieux – même ceux, comme celui-ci, qui étaient abandonnés aux rats depuis des décennies avant d'être repeints et réoccupés à des fins politiques, il y a quelques mois – est garanti par les accords du Caire.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, plus de 300 soldats du régiment Badr de l'ALP ont traversé les terres qu'ils rêvaient naguère de reconquérir par les armes et qui forment aujourd'hui le territoire israélien. Ils l'ont fait sans arme et sous bonne escorte militaire, déclenchant l'ire aussi bien de l'opposition parlementaire de droite que d'un certain nombre d'officiers d'active qui n'ont pas compris les raisons de ce voyage inédit.

Cantonnée depuis des années en Jordanie, la brigade Badr, transformée en unité de police, a rejoint les 300 « collègues » fraîchement installés dans la bande de Gaza. Sur les ondes de la radio de l'armée, le colonel Herzl, membre du comité de coordination militaire israélo-palestinien, a souhaité qu'il s'agisse d'un voyage *« unique »*. *« Nous exécutons méthodiquement et scrupuleusement ce qui a été signé*, a, pour sa part, expliqué un autre membre de ce comité, le général Amos. *« Nous le faisons dans l'ordre. Nous partons c'est vrai, mais nous ne battons pas en retraite »...*

PATRICE CLAUDE et MOUNA NAÏM

ÉGYPTE

Au moins vingt mille islamistes seraient actuellement en prison

LE CAIRE

de notre correspondant

Vingt mille à trente mille détenus politiques, en grande majorité islamistes, seraient sous les verrous. C'est ce qu'a estimé, mercredi 11 mai, lors d'une conférence de presse réunie au Caire, un responsable de l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH). Ce chiffre dépasse de très loin celui du ministère de l'intérieur, qui ne reconnaît l'incarcération que de près de deux mille *intégristes*. Selon l'OEDH, plus de 250 jeunes soupçonnés d'appartenir à l'organisation extrémiste musulmane Jamaa Islamiya sont interpellés chaque jour.

La loi sur l'état d'urgence, prorogée de trois ans en avril dernier, permet à la police d'appréhender et de détenir pendant soixante jours toute personne suspectée de chercher à porter atteinte à la sûreté de l'Etat. L'OEDH a aussi dénoncé *« les châtiments collectifs »* et *« l'istauration du couvre-feu »*. Le ministre de l'intérieur, le général Hassan El Alfi, avait ordonné, en juillet 1993, que soit mis fin à ces pratiques. Toutefois, après la multiplication des attentats commis par des extrémistes musulmans contre la police, le ministre a invité les forces de l'ordre à *« tirer dans le mille »* à la moindre résistance. Cela explique sans doute *« l'usage excessif des armes »* que dénonce l'OEDH, selon laquelle *« plusieurs innocents sont tombés sous les balles des forces de l'ordre »*.

L'OEDH a aussi fait part de ses *« soupçons »* concernant *« la liquidation physique »* de militants extrémistes. «Soupçons» qui font écho aux accusations réitérées de la Jamaa Islamiya, signalant que *« les frères sont victimes de massacres »*. L'organisation humanitaire a indiqué que 114 personnes avaient été tuées depuis le début de l'année au cours d'affrontements entre extrémistes musulmans et forces de l'ordre, principalement dans la province d'Assiout. Elle a enfin rejeté sur la Jamaa Islamiya l'assassinat de 29 policiers et d'une touriste allemande, depuis le mois de janvier.

D'autre part, le ministre de l'intérieur a démenti que l'avocat islamiste, Abdel Hareth Madani, ait été torturé à mort après son arrestation, contrairement à un rapport préliminaire des médecins légistes. Le ministre a précisé que l'avocat, membre de l'OEDH, était décédé *« d'une crise d'asthme »*. L'organisation américaine Human Rights Watch avait adressé une lettre au chef de l'Etat pour lui demander d'ouvrir une enquête et de punir les responsables de la mort de l'avocat.

ALEXANDRE BUCCIANTI

ISRAËL : la Knesset approuve l'accord sur l'autonomie. – La Knesset a approuvé, dans la nuit de mercredi 11 à jeudi 12 mai, l'accord sur l'autonomie palestinienne à « Gaza et Jéricho d'abord », signé, le 4 mai, au Caire. Cet accord a *été entériné* par 55 voix pour, aucune contre, les députés de la droite ayant quitté l'hémicycle du Parlement avant le vote. – *(AFP.)*

ASIE

De l'utilité des régimes forts en Asie

PÉKIN

de notre correspondant

Il n'est pas rare, tant s'en faut, de voir le Dr Mahathir Mohamad, premier ministre de Malaisie, vitupérer, dans tel ou tel forum, les démocraties occidentales et ce qu'il perçoit d'ingérence abusive dans leur comportement envers les pays d'Asie sur la question de la démocratie. Mais transposé à Pékin, pays où le citoyen ordinaire est loin de bénéficier de la marge de manœuvre du ressortissant de Malaisie face aux autorités, ce discours prend une *tout autre signification*.

Ainsi le chef du gouvernement de Kuala-Lumpur adéveloppé, lors d'une réunion internationale les 11 et 12 mai dans la capitale chinoise, sa thèse d'une *« asiatitude »* justifiant les gouvernements forts. Chez lui, cette thèse forme la base d'une réalité sociale somme toute très tolérable pour l'homme de la rue.

En Chine continentale, elle permet au gouvernement de se laver les mains d'un dérapage aussi grave que la crise de Tiananmen en 1989. Au reste, M. *Mahathir ne s'est pas caché* d'absoudre par avance d'éventuelles rééditions de ce dernier épisode. En conclusion d'une intervention avantageuse pour les réalisations chinoises (oubliant les drames de l'ère maoïste qui ont précédé le développement des dernières années), il a eu ces mots « prometteurs » pour l'avenir de la Chine : *« Il y aura peut-être, en chemin, soulèvements et effusion de sang. Mais les Chinois s'en tireront sans doute mieux que les Russes et les Yougoslaves. »*

M. Mahathir ne faisait, dans sa dénonciation des ingérences occidentales, qu'apporter de l'eau au moulin commun qu'il a érigé avec les dirigeants chinois et le Singapourien Lee Kuan-yew, sur l'existence d'une conception asiatique des droits de l'homme. Cette théorie veut que le pouvoir, élu ou non, soit moralement en droit d'autoriser et de couvrir une répression sévère, dès lors qu'il la juge indispensable à un bien public qu'il est seul qualifié à définir.

Le « marché du siècle »

L'incongruité particulière de cette présentation résidait dans le cadre de la rencontre, à laquelle participaient notamment des personnalités comme Helmut Schmidt : son organisateur n'était autre que l'*International Herald Tribune*, journal hautement respecté dans les démocraties (et peu vendu en Chine même, comme tous les journaux étrangers), en coordination avec une agence gouvernementale chinoise, la Commission d'Etat pour la restructuration de l'économie.

Inexplicablement fermé aux journalistes étrangers, le séminaire « Sommet Chine 94 », première édition du genre réalisée avec force publicité médiatique, n'a pourtant produit, à en juger par les déclarations écrites des participants et celles, orales, de ceux d'entre eux qui avaient daigné apparaître à la conférence de presse finale, qu'une longue série de platitudes de la même eau que celles que déverse quotidiennement la propagande chinoise sur les perspectives mirifiques du *« marché du siècle »*.

Compte tenu du contexte, il pouvait difficilement en être autrement : à moins d'un mois de la date à laquelle Bill Clinton doit choisir de « punir » économiquement ou non Pékin pour sa politique des droits de l'homme, pareille manifestation de prestige, placée sous le patronage financier de fournisseurs de la Chine d'un calibre tel que Boeing, faisait nécessairement figure de machine de guerre diplomatique contre les défenseurs parfois démagogiques de la démocratie au Congrès américain.

La caution apportée à un tel non-débat par un organe influent de la presse libre permet au pouvoir pékinois de montrer à ses sujets que les défenseurs occidentaux des dissidents chinois perdent du terrain.

FRANCIS DERON

CHINE : un dissident interpellé. – M. Yang Zhou, porte-parole de l'association chinoise des droits de l'homme, a été interpellé, jendi 12 mai, par la police à son domicile, à Shanghaï. Selon son épouse, les policiers ont également fouillé la maison et emporté des documents. – *(AFP.)*

REPÈRES

ALGÉRIE

Inhumation à Alger des deux religieux français assassinés

Le Père Henri Vergès et Sœur Hélène Saint-Raymond, assassinés, dimanche 8 mai, à Alger, ont été inhumés jeudi, en début d'après-midi, au cimetière chrétien de Belfort (banlieue est), en présence d'une centaine de personnes, parmi lesquelles le président du Conseil supérieur islamique, Cheikh Ahmed Hamani, des représentants du ministère algérien des affaires étrangères, du nonce apostolique et du consul général de France en Algérie. L'archevêque d'Alger, Mgr Henri Teissier, a rendu hommage aux deux ecclésiastiques, soulignant qu'ils reposent désormais sur la terre du pays où ils avaient choisi de vivre et de servir leur prochain. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Scènes de chasse aux étrangers à Magdebourg

Une quarantaine de jeunes d'extrême droite armés de couteaux et de bâtons se sont livrés, jeudi 12 mai, à une chasse aux étrangers dans la ville de Magdebourg (dans l'ex-Allemagne de l'Est). Les affrontements ont fait six blessés dont deux graves, selon un bilan de la police publié dans la soirée. En fin d'après-midi, les jeunes extrémistes de droite, des supporters d'un club de football, ont défilé dans une partie de la ville en faisant le salut hitlérien et s'en sont pris violemment à un groupe d'une dizaine d'étrangers, dont la nationalité n'a pas été précisée. Les extrémistes s'en sont pris ensuite à un café dans lequel avaient tenté de se réfugier leurs victimes, avant l'arrivée de la police. *« Ils se sont livrés à une véritable chasse à l'étranger »*, a déclaré le porte-parole. La police a procédé à une cinquantaine d'arrestations parmis les hooligans et les étrangers. – *(AFP.)*

HAÏTI

La France n'est pas disposée à participer à une intervention militaire

Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, a affirmé, jeudi 12 mai, à l'issue d'un entretien avec le président Clinton à la Maison Blanche, que la France n'était *« sûrement pas »* prête à participer à une intervention militaire en Haïti, destinée à chasser les putschistes du pouvoir. Les Etats-Unis avaient brandi cette menace, quoique beaucoup moins fermement ces derniers jours. *« Nous faisons appliquer,* a-t-il déclaré, *la dernière résolution du Conseil de sécurité, c'est-à-dire : renforcer les sanctions, provoquer le départ des militaires et, après, mettre en place une force internationale pour permettre au gouvernement haïtien de se doter de forces de sécurité démocratiques et convenablement entraînées. Et la France, dans ce cadre-là, serait prête à apporter sa contribution. »* M. Juppé a, une nouvelle fois, condamné la désignation, mercredi, d'un président provisoire en Haïti, Emile Jonassaint, qui *« n'a aucune légitimité »*. – *(AFP, Reuter.)*

LIBÉRIA

Les institutions de transition sont au complet

Le Conseil d'Etat du Libéria (présidence collégiale de transition) a désigné Dorothy Musuleng-Cooper, une universitaire membre du Front national patriotique (NPFL, principale faction armée), comme ministre des affaires étrangères du gouvernement de transition, indique un communiqué officiel publié jeudi 12 mai à Monrovia. Ce poste était le dernier encore vacant au sein du cabinet. Son attribution, après six mois de discussions souvent houleuses, permet à l'ensemble des institutions de transition (Conseil d'Etat, Assemblée législative, gouvernement) d'être désormais au complet. A l'exception de Mme Musuleng-Cooper, désignée par le Conseil d'Etat, tous les ministres ont été nommés par l'une ou l'autre des trois factions signataires de l'accord de paix de juillet 1993 : le Front national patriotique (NPFL), le Mouvement uni de libération (ULIMO) et l'ex-gouvernement intérimaire (IGNU). – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Deux soldats tués à la frontière camerounaise

Deux soldats nigérians auraient été tués dans la presqu'île de Bakassi à la suite d'un incident que le Nigéria a qualifié, jeudi 12 mai, de *« nouvelle agression »* du Cameroun. Selon un communiqué du porte-parole de l'armée nigériane, qui n'a pas précisé les circonstances et la date de l'incident, celui-ci a trait à la dispute qui oppose les deux pays pour la possession de cette presqu'île riche en pétrole et convoitée pour la pêche (*le Monde* du 19 mars). Le colonel Okon Ede, cité par la télévision nigériane, a estimé que *« le Nigéria se comporte comme un bon voisin en recourant à la voie diplomatique et politique pour trouver une solution au conflit »*, alors que *« le Cameroun a poursuivi avec persistance sa politique d'agression, qui a conduit récemment à la mort de deux soldats nigérians »*. Le chef de l'Etat nigérian, le général Sani Abacha, a réuni jeudi soir à Abuja les chefs des forces armées pour des *« consultations cruciales »*. Ce différend frontalier a été soumis à la Cour internationale de justice de La Haye. – *(AFP, Reuter.)*

YÉMEN

Intensification des combats

De violents combats ont eu lieu, jeudi 12 mai, dans la localité de Daleh, à 90 kilomètres au nord d'Aden, pour réduire des *« poches de résistance »* sudistes, a affirmé un porte-parole nordiste. Celui-ci a indiqué que l'aviation gouvernementale avait lancé une série de raids contre l'aéroport d'Ataq, dans la province de Chabwa, à quelque 300 kilomètres à l'est d'Aden, ainsi que contre des positions de la brigade sudiste Taysir, stationnée dans ce secteur. Radio-Sanaa a précisé que le seul objectif des *« forces loyalistes »* est de *« ne frapper que les séparatistes »* sudistes. De son côté, la télévision d'Aden a annoncé que les forces sudistes avaient repris la ville de Zanjibar, chef-lieu de la province d'Abyan, à 60 kilomètres à l'est d'Aden. Dans un entretien accordé, jeudi, à Radio-Monte-Carlo, le président égyptien Hosni Moubarak a exprimé des *« doutes »* sur la possibilité de résoudre cette crise par des voies pacifiques. – *(AFP.)*

ESPACE EUROPÉEN

La victoire paradoxale de la gauche en Calabre

Alors que l'Italie s'offrait à Berlusconi, le bastion traditionnel de la Démocratie chrétienne et de la Ndrangheta, votait en majorité pour le Pôle progressiste. Un nouveau refus de la « modernité » ?

REGGIO-DE-CALABRE

de notre envoyé spécial

LA Calabre est trop humble pour jouer les anticonformistes. Pointe et semelle de la «botte» italienne, si loin de Rome et plus encore du Nord industrieux – *«la Calabre, c'est l'Afrique!»* dit-on en Piémont, où des vagues d'émigrés fuyant la misère calabraise sont venus offrir leurs bras –, elle s'est toujours sentie ignorée, vouée à l'oubli : terre pauvre et mafieuse (1), triste emblème de ce Mezzogiorno dont personne ne se soucie.

Pourtant, la Calabre vient de se signaler autrement qu'avec un nouvel épisode de la chronique sans fin des méfaits de la mafia locale, la Ndrangheta. *«Cataclysme», «tremblement de terre»*, ont écrit les commentateurs locaux : aux élections législatives des 27 et 28 mars, tandis que l'Italie s'offrait à Silvio Berlusconi, alors que les bastions «rouges» du Nord et du Centre tenaient à grand-peine ou cédaient aux assauts des droites coalisées dans le Pôle des libertés, la Calabre, seule ou presque dans l'Italie méridionale avec la petite région voisine de la Basilicate, votait en sens inverse. L'ancien «grenier à voix» de la Démocratie chrétienne (DC) donnait une victoire inattendue à la gauche.

Quelle mouche avait donc piqué les Calabrais ? Dans une région où, aux élections à la Chambre, le centre gauche – DC et Parti socialiste (PSI) – dépassait la majorité absolue des suffrages aux élections de 1992, le Pôle progressiste réunit, deux ans après, 40 % des voix à la proportionnelle (2). Les deux partis issus du PCI, le PDS et Rifondazione comunista, totalisent 31,5 % des voix, soit une progression record de 10,1 points en deux ans, qui fait du PDS le premier parti de la région.

En dépit de ces chiffres, à écouter la plupart des observateurs ou des acteurs du jeu politique calabrais, c'est une combinaison imprévue de facteurs, plus qu'un réel basculement à gauche de la Calabre, qui a permis une victoire du Pôle progressiste. Du député MSI-Alliance nationale (néofasciste) Fortunato Aloi aux deux spécialistes de sciences politiques de l'université de Cosenza, MM. Fantozzi et De Luca, les analyses sont proches : le vote pour Forza Italia a bien cristallisé l'aspiration au renouveau des électeurs. Mais la résistance de l'ex-DC a enrayé la mécanique qui a assuré, ailleurs, la victoire des droites.

Ici, la DC a perdu «seulement» la moitié de ses voix, contre les deux tiers en Sicile. En face, le Pôle progressiste est resté solidement, parvenant à offrir un visage plus présentable. La logique impitoyable du scrutin majoritaire à un tour a fait le reste, et deux perdants : le centre, dont les suffrages ont été inutiles – seuls les parlementaires élus à la proportionnelle l'ont sauvé de la déroute totale – et la droite, à qui ont manqué ces fameuses voix du centre : selon les calculs de M. De Luca, la gauche a obtenu à la Chambre 52,2 % des sièges de la région avec 34,6 % des voix et 63,6 % des sièges du Sénat avec 39 % des voix, tandis que les droites totalisaient 39,1 % des sièges avec 33,8 % des voix à la Chambre et 27,3 % d'élus avec 34,3 % des suffrages au Sénat.

Soutien sans participation

Si le PDS et le centre, surtout en dehors des agglomérations, font mieux en Calabre que dans le reste de l'Italie, Forza Italia se défend bien dans les trois grandes villes (3). Selon l'analyse la plus communément répandue, c'est tout simplement que la DC mais aussi le PDS –, qui apporte à la majorité de l'assemblée régionale, dominée par les démocrates-chrétiens, une sorte de soutien sans participation – sont les deux piliers du système politique traditionnel : un système dont le clientélisme – ou si l'on préfère la «protection», y compris sociale, assurée par les élus à leurs électeurs – était la règle.

Or, le «pays profond» calabrais, 408 communes avec souvent moins de mille habitants, permet évidemment de maintenir ce système, qui peut plus facilement «exploser» dans les grandes villes. Lui-même élu traditionnel, Sisinio Zito, sénateur socialiste sortant qui ne se représentait pas, observe que le *«vote d'opinion»* a toujours été minoritaire, en Italie, par rapport au *«vote de clientèle»* et au *«vote d'appartenance»* (on vote pour une famille politique, quels que soient les candidats et le programme). Avec une sorte de franchise étonnée, il ajoute : *«Je n'aurais jamais prévu que, même ici, dans le Mezzogiorno, on verrait un vote d'opinion tel qu'il y en a eu un.»*

Partenaires, donc, du vieux système politique calabrais, les deux partis ont pourtant été secoués de façon différente par la tornade. Même si la DC était trop puissante ici pour tout perdre d'un seul coup, elle a dû plier le genou devant les anciens communistes. Pour une raison simple, à en croire l'avis d'expert d'Agazio Loiero, sénateur démocrate-chrétien sortant et candidat malheureux à Catanzaro : *«Nous avons été au gouvernement pendant cinquante ans. Nous sommes tous devenus individuellement très riches et le parti est resté pauvre. Les communistes, c'est exactement l'inverse...»*

En outre, l'alliance de M. Berlusconi avec la Ligue du Nord fédéraliste d'Umberto Bossi a constitué, à l'évidence, un handicap pour Forza Italia : *«Ici, en effet, on a peur du vent du Nord»*, résume Enzo Lagana, correspondant de *la Stampa* et vieux routier de l'actualité calabraise. Giorgio Tenuta, candidat malheureux de Forza Italia au Sénat, est le premier à reconnaître que cette alliance lui a créé un *«vrai problème»*, au point qu'assailli de questions par les électeurs, il a fait campagne *«plus contre la Ligue que contre la gauche»*!

La nature composite du Pôle des libertés a déconcerté plus d'un Calabrais : autant le renforcement de la solidarité nationale prôné par le MSI-Alliance nationale correspond aux préoccupations calabraises, autant l'ultra-libéralisme de M. Berlusconi fait question dans cette région, qui estime avoir toujours besoin de l'aide de l'Etat ; même si elle pouvait être séduite par le soutien aux activités des petites entreprises ou des artisans promis par Forza Italia.

Dans ces conditions, le débat tourne autour de l'idée de «modernité», comme si la Calabre avait, à cause de son «retard», moins adhéré à cette «modernité» berlusconienne que le reste de l'Italie. Pour autant, peut-on ramener la poussée de M. Berlusconi et la résistance des partis traditionnels à un affrontement entre tradition et modernité ? Trop simple ! répondent les universitaires de Cosenza. Selon M. Fantozzi, les Calabrais se caractérisent plutôt par *«un usage moderne qui part de la tradition»*.

Le magique et le pratique

Exemple : la Ndrangheta s'est mise aux formes modernes de la criminalité – notamment le trafic de drogue –, mais toujours en famille, selon la tradition (4). Ce que l'ex-démocrate-chrétien M. Loiero résume par une heureuse formule : par leur vote, les Calabrais auraient mêlé *«l'élément magique qu'est Berlusconi et l'élément pratique que sont les communistes»*.

Seul contre tous, Marco Minniti, secrétaire régional du PDS, défend une version «positive» de la victoire de la gauche, résultat d'une *«synergie»* entre la relative tenue du centre et une *«extraordinaire avancée de la gauche»*. Il s'agirait bien d'une *«décomposition-recomposition»* du paysage politique régional, la gauche bénéficiant – à parts égales selon lui – du report d'une partie des anciens électeurs socialistes, mais aussi catholiques. Quant à l'appartenance du PDS au vieux système politique calabrais, il la réfute avec véhémence, en observant que cent vingt à cent cinquante maires ex-communistes, pour la plupart récents élus et gérant des communes dans une situation financière catastrophique, ne détiennent même pas les instruments du clientélisme, la fonction de *«médiateur»* entre la population et l'Etat pour redistribuer les flux financiers venus de Rome étant assurée par d'autres : la région et l'Agence pour le Mezzogiorno.

Cela n'empêche pas M. Minniti d'admettre qu'au-delà du «mirage» berlusconien, le vote des jeunes en faveur de Forza Italia, en Calabre comme dans le reste de l'Italie, invite la gauche à l'autocritique : *«Il ne faut pas seulement un programme,* dit M. Minniti, *il faut aussi des valeurs, des idéaux. Là, la gauche a perdu.»* Sur ce point au moins, le dirigeant PDS rejoint les sociologues de Cosenza : au sein du vote de gauche, M. Fantozzi a discerné un transfert, au profit de Rifondazione, d'une partie des électeurs ex-communistes, en quête d'une «identité» plus nette. Un tel transfert, là encore contraire aux tendances nationales, serait lié au caractère plus intellectuel, plus «idéologique» du vote dans une Calabre peu industrialisée et donc peu ouvrière.

Pour le reste, M. Minniti met en cause le *«pessimisme»* d'universitaires qui attendent de la Calabre un comportement toujours *«négatif»* : *«Les professeurs disaient que la Calabre votait à droite ou au centre parce qu'elle n'était pas moderne. Maintenant qu'elle vote pour la gauche, ils disent qu'elle n'est toujours pas moderne!»* lance-t-il agacé, en dénonçant le syndrome d'une Italie qui se complairait à voir dans la Calabre une terre *«perdue»* pour toujours aux mains de la criminalité organisée.

Entre M. Minniti et ceux – les plus nombreux apparemment – qui considèrent la victoire du Pôle progressiste comme une sorte de trompe-l'œil, presque une bavure du nouveau système électoral, qui a raison ? Réponse peut-être en juin, avec des élections municipales dans de nombreuses villes calabraises. Le PDS entend aller à la bataille, en s'ouvrant vers le centre, avec le visage de la *«nouvelle classe dirigeante calabraise»*, selon la formule de M. Minniti. Voilà au moins une similitude avec le reste de l'Italie : en Calabre comme ailleurs, la course au centre entre M. Berlusconi et la gauche a bel et bien commencé.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) *Le Monde* du 14 avril et daté 16-17 mai 1993.

(2) 75 % des députés et des sénateurs sont élus au scrutin majoritaire à un tour et 25 % à la proportionnelle. En 1992, régnait la proportionnelle intégrale.

(3) Il s'agit de Catanzaro, de Cosenza et de Reggio. A Reggio, fief du MSI, la formation néofasciste devance Forza Italia et devient le premier parti de la ville.

(4) Le sociologue Pino Arlacchi, calabrais et spécialiste de la criminalité organisée, observe que la Ndrangheta, plus que les autres mafias italiennes, appuie ses activités sur des structures familiales, au sens premier du terme, ce qui offre, notamment, une meilleure sécurité.

Vote d'ordre et vote mafieux

REGGIO-DE-CALABRE

de notre envoyé spécial

LA Ndrangheta, la célèbre – et redoutée – mafia calabraise a, d'une certaine façon, tenu sa place dans la campagne électorale italienne : en lançant, du fond de sa cellule, *«nous voterons Berlusconi»*, le «boss» calabrais Achille Piromani a jeté un certain trouble. De là à assimiler l'échec relatif du Pôle des libertés en Calabre à une défaite de la Ndrangheta, il y a un pas qu'il serait hasardeux de franchir.

La criminalité organisée est trop puissante, dans une région où 27 % de la population, selon une estimation officielle, seraient affiliés à la Ndrangheta, pour imaginer qu'elle n'a pas d'influence sur l'électorat. Mais les estimations divergent ; les indications fournies par le vote des 27 et 28 mars suscitent des interprétations contradictoires qui ne permettent pas de déterminer les effets de la «consigne de vote» du chef mafieux.

Même perplexité lorsqu'il s'agit de repérer un éventuel vote antimafieux. Tout au plus MM. Fantozzi et De Luca, de l'université de Cosenza, suggèrent-ils que le vote MSI – en augmentation dans toute la Calabre – s'explique en partie, notamment de la part des commerçants, par un *«besoin d'ordre»*, donc de lutte contre la mafia. Ils affirment que le vote de gauche antimafia, *«cette fois, n'a pas fonctionné»*, alors que Marco Minniti, secrétaire régional du PDS, pense que la volonté de *«moralisation»* est l'un des fondements de ce vote.

Intense activité dans le trafic d'armes

Une page a peut-être été tournée, celle d'une sorte de cohabitation tranquille entre les hommes politiques et la mafia. Sisinio Zito, sénateur sortant du PSI lui-même sous enquête pour liens présumés avec l'organisation criminelle, ce qu'il nie, raconte la vie telle qu'elle se passait dans les petits villages : *«Ce n'était pas mal vu de demander les votes de la mafia. On n'avait pas honte, parce qu'on ne pensait pas que ce soit mal. Il ne s'agissait pas vraiment de demander. Mais vous savez bien, dans les petits pays, tout le monde sait qui est de la mafia, on se rencontre au café, on se salue...»*



Contre la criminalité organisée

En tout cas, le bras de fer entre l'Etat et la Ndrangheta continue. A chaque coup porté par l'un, répond une escalade de l'autre. Au début de l'année, deux carabiniers ont été tués, puis deux blessés à coups de pistolet mitrailleur. Ces agressions ont d'abord été interprétées comme des actes d'intimidation. Mais Rome a envoyé l'armée. A Reggio, des *bersaglieri* en gilet pare-balles, fusils d'assaut pointés, gardent les édifices sensibles, pour que carabiniers et policiers puissent consacrer tout leur temps à la chasse aux mafieux. Des hélicoptères de la police, à basse altitude, survolent ostensiblement la ville.

Mercredi 4 mai, cinq personnes, soupçonnées d'être les auteurs des agressions contre les carabiniers, ont été arrêtées. L'hypothèse d'un acte d'intimidation de la part de la Ndrangheta était infirmée par leurs confessions : chaque mardi soir, ils effectuaient un important transfert d'armes et de drogue entre Palmi et Reggio. Après avoir croisé plusieurs fois des carabiniers en patrouille, ils avaient préféré – à titre préventif si l'on ose dire – se débarrasser de témoins potentiels, avec un cynisme qui leur a valu d'être traités de *«barbares»* par le quotidien local *la Gazzetta del sud*.

Une tentation séparatiste ?

La Ndrangheta a manifesté une intense activité dans le trafic d'armes ces derniers mois ; de grandes quantités ont été saisies, y compris près de l'aéroport de Reggio. Les policiers ont récupéré des armes, tels des lance-missiles, peu utilisées dans les activités habituelles de la mafia, même s'il est arrivé à la Ndrangheta, en quelques occasions, de régler ses comptes internes à coups de bazooka...

Faute de certitudes, les imaginations s'activent, s'emballent. Certains acteurs de la lutte contre la criminalité organisée se demandent si ces armes ne pourraient pas servir de monnaie d'échange contre de la drogue, d'autres évoquent des hypothèses plus rocambolesques : les armes pourraient être destinées à des attentats en préparation contre l'Etat, voire à un mouvement séparatiste en gestation.

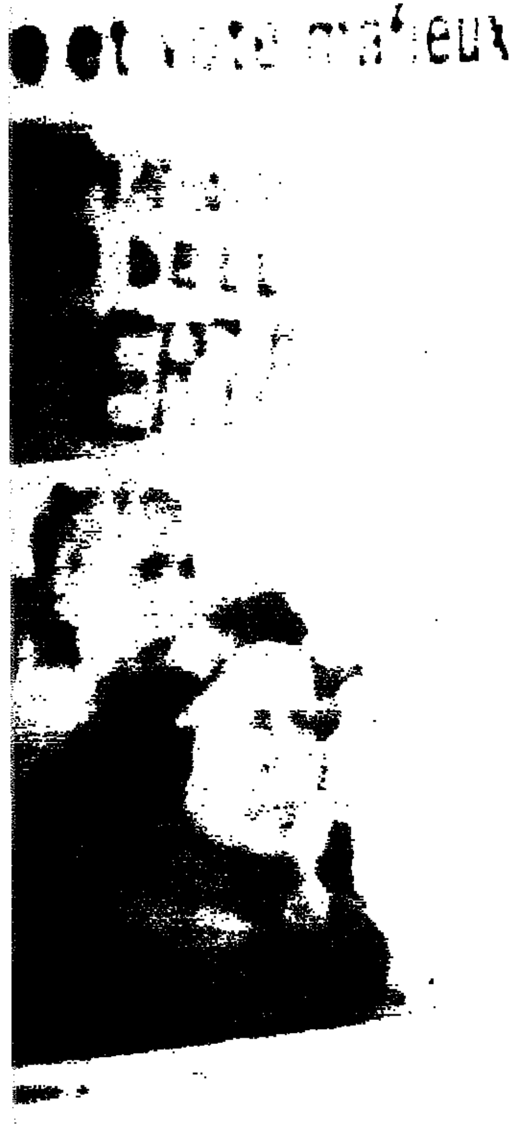
De telles tendances ont existé ici, fugitivement, au début des années 70, lorsque des émeutes ont secoué Reggio après le transfert de la capitale régionale à Catanzaro. Aujourd'hui, elles pourraient avoir pour but d'assurer *une plus grande autonomie* à la région, ce qui laisserait la Ndrangheta dans un tête-à-tête avantageux avec des autorités locales moins coriaces. Le juge Vincenzo Macri est l'un de ceux qui n'écartent pas un tel scénario, contraire toutefois à l'internationalisation croissante des activités de la mafia calabraise.

Ironie de l'histoire, on assisterait alors à une *«convergence objective d'intérêts»*, selon l'expression du juge Macri, entre la Ndrangheta et... Umberto Bossi, le dirigeant de la Ligue du Nord ! Après tout, continue le juge, *«l'endroit de l'Italie où la Ndrangheta est la plus forte, c'est Milan»*. Scénario délirant ? Dans un pays où, en matière de manipulations souterraines, la réalité a parfois dépassé la fiction, les plus imaginatifs – ou les plus malveillants – peuvent, dès lors, envisager n'importe quelle infiltration de la Ndrangheta dans Forza Italia. C'est peut-être en partie pour cela que M. Berlusconi a multiplié les déclarations d'intention les plus fermes vis-à-vis de la criminalité organisée.

Après les élections, le président du Conseil pressenti a relancé la vieille idée d'un pont gigantesque qui, au-dessus du détroit de Messine, relierait la Sicile à la Calabre – projet qui suscite l'ironie de la gauche et une grande prudence au sein même de Forza Italia en Calabre. Chacun sait que, dans les deux régions, les travaux publics sont très largement contrôlés, par Cosa nostra et par la Ndrangheta. M. Berlusconi a donc envisagé de confier à des entreprises étrangères, par exemple japonaises, la réalisation de ce projet pharaonique. Seul problème, au Japon, les entreprises de travaux publics sont réputées les plus corrompues ! Autant dire qu'elles ne seront pas dépaysées...

J.-L. A.

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

Lycéens dans l'ex-Allemagne de l'Est

Les jeunes d'un établissement privilégié sous l'ancien régime cherchent à s'adapter à un joyeux laisser-aller

DRESDE

correspondance

DANS l'ex-Allemagne de l'Est, où les jeunes se sentent souvent perdus depuis l'unification, certains ne manquent ni de repères ni d'humour en parlant du passé ou de leur vie d'aujourd'hui. Il s'agit d'élèves de seize ou dix-sept ans ayant conservé leur équilibre grâce à de bonnes relations avec leurs parents et à une scolarité assez privilégiée. Celle-ci a pour cadre le lycée Romain-Rolland de Dresde, dont la tradition d'enseignement des langues et de contacts internationaux remonte à plusieurs décennies.

Très marqués par une enfance sous le régime communiste, ces lycéens ont acquis une maturité qui leur permet de mieux affronter les difficultés présentes. Ils rappellent qu'avant 1990, pour entrer au lycée, il fallait à la fois atteindre un bon niveau de connaissances et être d'origine prolétarienne. Une fois admis, il était obligatoire de suivre trois heures de cours de marxisme par semaine et c'était seulement si *« leur évaluation politique était positive »* que les jeunes avaient une chance de passer le baccalauréat. *« C'est pourquoi, en dehors de mes proches, personne, pas même mes amis, ne savait ce que je pensais »*, confie Miche.

Privé de doctorat

De son côté, Niko explique que sa famille n'avait pas choisi librement de vivre en RDA, mais ne s'y sentait pas enfermée ; elle pensait qu'il valait mieux chercher à améliorer la situation sur place au lieu de partir, ce qui aurait été vécu comme un acte déloyal, *« car, malgré son échec, ce rêve communiste, que nous n'avons pas vraiment partagé, était respectable »*, ajoute-t-il. A côté de lui, Willy, un blond aux yeux rieurs, ne se plaint pas non plus tellement de « l'ancien régime ». Il estime avoir relativement bien vécu à cette époque, où il avait le droit de voyager en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Russie.

Comme ses parents se sont montrés ouverts avec lui, il n'a rien à leur pardonner. C'est surtout vrai pour son père, qui n'a pas été autorisé à préparer un doctorat parce qu'il n'appartenait pas au parti. Willy ne peut donc lui reprocher de s'être, comme tant d'autres adultes, adapté au système communiste pour en obtenir des avantages.

Concernant les bouleversements survenus depuis l'unification allemande, ces jeunes font encore la part des choses. Ils comprennent que les anciens livres à contenu politique – ceux d'allemand, qui ne parlaient pas de l'autre Allemagne, et ceux d'histoire – aient été remplacés. Mais, dans les autres matières, ils critiquent l'abandon des manuels, qu'ils trouvaient d'un meilleur niveau pédagogique que les nouveaux ouvrages imposés par les Allemands de l'Ouest.

Introduite dans les programmes depuis 1991, l'heure hebdomadaire d'instruction religieuse attire peu de monde au lycée Romain-Rolland, comme dans les autres établissements de l'ancienne RDA : à cause de l'hostilité militante des autorités communistes à l'égard de la religion, 52 % des jeunes vivant à l'est de l'Elbe sont athées. Les élèves de ce lycée ne sont pas davantage convaincus par les nouveaux cours d'éducation civique qui leur sont dispensés : *« Avant, on nous disait que le système de la RDA était le meilleur, mais, maintenant, on nous affirme que la République fédérale est merveilleuse, et nous ne sommes pas dupes de ce virage à 180 degrés »*, disent-ils avec ironie.

Cela n'empêche pas ces adolescents de reconnaître qu'ils jouissent d'une grande liberté au lycée par rapport à l'époque communiste. Pour ne pas avoir d'ennuis, ils devaient naguère adhérer aux Jeunes pionniers (six à quatorze ans), qui participaient à des manœuvres militaires. Ils ne sont pas habitués à la très grande démocratie, introduite dès 1949 dans les écoles d'Allemagne de l'Ouest pour réagir contre le nazisme, et que les lycéens français assimilent à une joyeuse pagaille.

Egalité des chances avec les « Wessis »

« Contrairement à nos parents, nous bénéficions de l'égalité des chances avec les « Wessis », poursuivent ces jeunes. Ils ne partagent pas l'opinion de leurs grands-parents, qui les voient comme des *« citoyens de seconde classe contaminés par l'autre Allemagne »*. Mais Miche et Niko regrettent avec eux que le sens de la solidarité et des relations humaines existant auparavant ait presque disparu. Maintenant, ce qui compte, ce sont l'efficacité et l'argent, et ils ont très peur de ne pas trouver d'emploi : en tenant compte des 22 % de salariés à temps partiel et en formation, le chômage frappe 37 % des actifs à l'est de l'Allemagne.

Dans cette société de compétition effrénée tellement nouvelle pour eux, George comprend le désarroi des jeunes chômeurs. On les retrouve souvent parmi les auteurs de crimes racistes. *« Ils recherchent un nouvel ordre totalitaire à l'extrême droite, car on ne leur propose pas d'alternative »*, explique George.

En ajoutant que le néo-fascisme xénophobe ne se développe pas à Romain-Rolland, mais dans d'autres lycées de Dresde, où les élèves n'avaient pas été habitués à rencontrer des étrangers.

LAURENT LEBLOND

Grogne chez les parlementaires

La dernière session de l'Assemblée de Strasbourg a laissé un goût amer aux députés sortants... et non reconduits

STRASBOURG (Union européenne)

de notre envoyé spécial

« *LA Communauté européenne que nous avons voulue est dans le coma !* », affirme Claude Cheysson avec amertume. Député européen pour encore quelques jours, l'ancien ministre des relations extérieures se dit consterné par l'absence de volonté politique des pays fondateurs. *« Quant à nous, au Parlement européen, nous barbotons dans notre impuissance. »*

A l'occasion du vote sur l'élargissement (1), il ne s'était pas privé de dresser, au cours de sa dernière intervention devant le Parlement, un véritable *« réquisitoire »*, accusant le conseil des ministres et le conseil européen d'*« incohérence »* et d'*« irresponsabilité »* (*le Monde* du 6 mai). *« Bravo pour les Anglais. John Major a obtenu mieux que Margaret Thatcher, je les félicite ! »*, a-t-il dit en faisant allusion au compromis de Ioannina (2).

Les Allemands ne sont pas oubliés, qui voudraient, selon lui, retrouver *« le rêve d'un* Lebensraum *dont le centre est Berlin »*. La perspective de la révision des institutions européennes, en 1996, le laisse sceptique : *« Cette réforme devra se faire à l'unanimité alors qu'il faudrait laisser ceux qui le veulent aller plus loin dans l'approfondissement. »*

Même si les propos, pas toujours diplomatiques, de ce diplomate de carrière sont mis, par certains, au compte d'une sorte de spleen avant retraite, le constat de Claude Cheysson n'en rejoint pas moins celui fait par nombre de parlementaires européens qui ont avalé, la semaine dernière, la couleuvre d'un élargissement sans approfondissement. *« Ce fut un vote d'une grande lâcheté. Un Munich ! »*, commente le professeur Léon Schwartzenberg (PSE), qui n'espère plus le salut de l'Union que dans *« un miracle en 1996 »*. Conscient des séquelles laissées par cette affaire, Jacques Delors, a expliqué, le 9 mai dernier, à Paris, que si le Parlement n'était pas étroitement associé à la préparation de la révision du traité de Maastricht dans deux ans, *« il ferait un coup d'éclat »*.

Le médiatique plutôt que le politique

Bien sûr, l'émoi est plus fort selon que l'on est, ou non, reconduit sur les listes électorales européennes qui offrent cinq années sans dissolution à Strasbourg à ceux qui, parfois, considèrent ces postes, selon le mot de Jean-Louis Bourlanges, comme *« une abbaye »* octroyée par le prince-parti... Ecartés de la liste conduite par Michel Rocard, certains élus socialistes du Parlement européen sortant ne ménagent pas leurs critiques : des vingt-deux députés français et apparentés du groupe des Socialistes européens qui ont siégé à Strasbourg durant cette législature, seuls cinq – Jean-Pierre Cot, Nicole Péry, Gérard Caudron, Marie-Jo Denys et Catherine Trautmann – ont retrouvé une place sur la liste PS.

« La campagne du PS est axée sur les élections importantes futures, pas sur les européennes. (...) Elle recherche un effet médiatique et vise à consolider la position dans le parti de ceux qui comptent, pour leur permettre de poursuivre leur destin national », regrette Claude Cheysson. Député européen sortant, Gérard Fuchs (PS), qui a refusé les avances de Bernard Tapie, a du mal à cacher sa déception.

« La plupart des élus de la liste Rocard ne siégeront jamais à Strasbourg. C'est une démission pour l'Europe », proteste Nora Mebrak-Zaidi (apparentée PS), qui se demande si Bernard Kouchner acceptera de venir sagement à Strasbourg, le plus souvent dans le plus grand anonymat... Pour elle, les partis politiques, en préférant le médiatique au politique, creusent encore un peu plus le fossé qui les sépare des citoyens.

Interrogé sur Bernard Tapie et Silvio Berlusconi, Claude Cheysson affirme qu'il n'a pas *« plus d'appétit pour l'un que pour l'autre »*, même s'il dit comprendre *« le passage de certains socialistes sur la liste »* du patron de l'OM. Des propos écoutés avec attention par Jean-Paul Benoît (Association des démocrates), député PSE sortant, éconduit par les socialistes, qui a rejoint la liste MRG-Tapie : *« Il vaut beaucoup mieux que l'image qu'il semploie à donner de lui-même »*, dit-il de l'élu marseillais. Quant à son choix, il le justifie notamment en expliquant qu'on *« ne peut pas « dégager » un élu européen comme on ne ferait pas d'un domestique »*.

PIERRE SERVENT

(1) Au terme d'un débat animé, les députés européens ont approuvé le 4 mai l'adhésion de la Norvège (374 « oui », 24 « non » et 58 abstentions), de l'Autriche (374 « oui », 24 « non » et 61 abstentions), de la Finlande (372 « oui », 21 « non » et 61 abstentions) et de la Suède (380 « oui », 21 « non » et 60 abstentions). La majorité qualifiée exigée était de 259 voix.

(2) Traditionnellement, les décisions requérant une majorité qualifiée au sein du conseil des ministres pouvaient être bloquées par une opposition rassemblant 30 % des voix. Dans l'Union européenne élargie à seize membres, ces 30 % représenteront 27 voix (au lieu de 23 à douze). Le compromis de Ioannina, tout en respectant cette règle des 30 %, prévoit que dans le cas où des Etats membres rassemblant de 23 à 26 voix seraient hostiles à une décision, la discussion pourrait se poursuivre pendant un *« délai raisonnable »*.

Churchill était-il « raciste » ?

LONDRES

de notre correspondant

WINSTON CHURCHILL était-il raciste ? Andrew Roberts, historien enseignant à Cambridge, l'affirme dans une nouvelle biographie de l'ancien premier ministre, à paraître en juillet et dont des extraits ont été publiés par la presse britannique. Il étaye sa thèse par des citations montrant que le « lion » avait une conception très élitiste de l'égalité raciale. L'affaire fait quelque bruit dans un pays qui révère Churchill comme l'un de ses grands hommes.

Cette polémique est cependant artificielle : s'il est vrai que Churchill, qui fut l'un des derniers acteurs de l'épopée coloniale, n'a jamais surmonté ses préjugés, le terme de « racisme » doit être utilisé avec circonspection. D'abord parce qu'il n'apparaîtra dans le *Oxford English Dictionary* qu'à la génération suivante, ensuite parce que les vues de Churchill n'étaient guère différentes de celles des milieux dirigeants de l'époque : l'intolérance raciale était de bon ton et reflétait la bonne conscience d'une classe convaincue d'apporter le « bonheur » aux peuples colonisés. Churchill avouait qu'il *« n'aimait pas les moricauds »* et autres *« nègres »*, relève Andrew Roberts, et que, répondant à un médecin qui insistait sur les ravages de la rougeole chez les Noirs, il avait répondu : *« Eh bien il en reste beaucoup, ils ont un taux de reproduction très élevé. »*

Churchill était pétri de la splendeur de l'Empire, il considérait l'abandon des possessions comme *« un acte odieux d'automutilation »*. Persuadé que les Indiens étaient totalement incapables de se gouverner eux-mêmes, il n'a jamais cessé d'être hostile à l'indépendance des Indes. De là à qualifier ses habitants de *« peuple le plus bestial du monde, après les Allemands »*, il y a évidemment une marge. En 1927, Churchill était très influencé par un livre à succès, *Mother India*, dont William Manchester, auteur d'une biographie de l'ancien premier ministre britannique, rappelle qu'il était aux Indiens ce que les *Protocoles des sages de Sion* sont au peuple juif (1). Churchill a toujours admiré les juifs et ne cachait pas des idées foncièrement sionistes, et s'il n'était pas « raciste » au sens moderne du terme, il était en tous cas convaincu de la supériorité de la *« race britannique »*.

L. Z.

(1) Faux antisémite fabriqué par la police tsariste.

BIBLIOGRAPHIE

Délit d'humanité

L'AFFAIRE GRÜNINGER
de Stefan Keller
préface de Ruth Dreifuss
Traduit de l'allemand
par Ursula Gaillard
Editions d'En Bas,
Lausanne, 1994, 221 p., 112 F.

En Suisse aussi, ils furent quelques-uns à sauver l'honneur et à porter secours aux victimes du nazisme qui frappaient à la porte d'une Confédération baignant alors dans une neutralité frileuse. Parmi ces anonymes, Paul Grüninger, capitaine de police dans le canton de Saint-Gall, qui aidera près de trois mille juifs fuyant l'Autriche et les persécutions nazies à se réfugier en Suisse.

Alors qu'en août 1938, cinq mois après l'Anschluss, Berne avait introduit le visa obligatoire afin d'empêcher un afflux de juifs venant d'Autriche, le capitaine Grüninger n'a pas hésité à défier les ordres et à ruser avec les directives de l'administration fédérale pour sauver des vies. Accusé d'avoir falsifié des documents et enfreint les devoirs de sa fonction, il sera mis au ban de la société.

Il a fallu attendre le 30 novembre 1993 pour que le gouvernement de Saint-Gall consente à réhabiliter politiquement le capitaine Grüninger, vingt et un ans après sa mort. Venant s'ajouter aux efforts déployés par l'association Justice pour Paul Grüninger, le livre du journaliste zurichois Stefan Keller a également contribué à ce premier pas (*le Monde* du 4 janvier).

Bien documenté et s'appuyant sur les témoignages de nombreuses personnes sauvées par Grüninger, l'ouvrage consacré à cette affaire vient maintenant d'être publié en français. A travers le climat et les contradictions de l'époque, il retrace l'engagement de ce Suisse moyen, homme d'ordre que rien ne prédisposait à pareil destin, mais qui a préféré suivre sa conscience plutôt que de se plier au règlement de la police fédérale.

Dans la préface à cette édition, un membre socialiste du gouvernement suisse, Ruth Dreifuss, plaide pour une réhabilitation complète de Paul Grüninger, ce qui impliquerait une levée de la condamnation prononcée contre lui. Pour des raisons personnelles aussi, Ruth Dreifuss connaît bien le dossier. Son père, rappelle-t-elle, qui était responsable de l'aide aux réfugiés israélites à Saint-Gall, avait été en quelque sorte le *« complice »* de Grüninger. Ensemble, les deux hommes avaient falsifié des documents pour laisser entrer des fugitifs. Devenue ministre de l'intérieur en avril 1993, Ruth Dreifuss écrit : *« Notre confrontation à l'affaire Grüninger ne doit pas tendre uniquement à surmonter les séquelles du passé ; elle doit surtout renforcer notre capacité de résistance face à l'érosion du droit, empêcher l'atrophie de notre conscience collective. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER

Le Parlement au régime maigre

A mi-parcours de la session de printemps, tous les textes importants annoncés par le gouvernement restent en attente

Au début du mois d'avril, chacun en était d'accord : la session parlementaire de printemps, ultime session non budgétaire avant l'élection présidentielle de 1995, constituait l'occasion, pour le gouvernement, de démontrer volonté et capacité de réforme. Bref, ce serait une session dense, animée, peut-être même électrisée par la grogne des députés de la majorité au lendemain du second tour des élections cantonales, riche en tout cas de l'examen de quelques textes emblématiques, annoncés depuis un an à grand son de trompe – la défense, la famille, la police, la justice, l'aménagement du territoire ou la sécurité sociale – et dont le premier ministre entend lester, le jour venu, le bilan de son action.

Six semaines ont passé et rien de tout cela ne s'est produit. Le Parlement paraît presque désœuvré, soumis au régime maigre, suspendu à l'inscription de ces quelques textes-clefs. Et contraint, en attendant, de meubler au mieux son ordre du jour avec ce que Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, appelle *«les affaires courantes»*.

Ce constat maussade est largement partagé, dans les couloirs du Palais-Bourbon, comme dans ceux du palais du Luxembourg. Selon l'expression de Josselin de Rohan, président du groupe des sénateurs RPR, *«le sentiment général est effectivement que l'on patine, et à petite vitesse»*. Et Claude Estier, président du groupe socialiste, renchérit : *«On a rarement vu début de session aussi flottant.»* A l'Assemblée, tel député socialiste lâche, un brin désabusé : *«Nous sommes une armée d'éclopés privés de bataille.»* Et le président de son groupe, Martin Malvy, tente de secouer cette torpeur en dénonçant *«un début de session affligeant, où l'on collectionne les conventions internationales et les débats sans vote. Cette quasi-absence, depuis six semaines, de textes consistants est d'autant plus surréaliste qu'on nous annonce déjà une session extraordinaire en juillet pour discuter de l'aménagement du territoire»*.

Une centaine d'heures en séance publique

S'il est moins virulent, l'écho n'est pas sensiblement différent dans les rangs de la majorité. Si un vieux routier comme Jacques Barrot, président (UDF) de la commission des finances, note que *«c'est sans doute regrettable, mais [qu']il n'y a rien là de bien nouveau; chaque année, ça démarre lentement avant de se bousculer en juin»*, Eric Raoult (RPR, Seine-Saint-Denis) admet qu'il y a quelque *«retard à l'allumage»* et que cette première moitié de session paraît avoir été *«banalisée»*. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne) estime, de son côté, que *«l'on pourrait faire plus et que l'on se sent un peu sous-employé comme législateur. Ce qui se comprenait il y a un an, au lendemain des élections et de la formation d'un nouveau gouvernement, se comprend moins aujourd'hui»*. Et tel député centriste remarque, diplomate, que les textes examinés depuis le début de la session *«ne sont pas de ceux qui redessineront la France de l'an 2000»*.

Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter l'agenda de ces derniers jours. Au Sénat, par exemple, mardi 10 mai, l'examen du projet de loi instituant l'ordre des géomètres-experts composait le menu léger de la journée. Mercredi 11, les sénateurs n'avaient, pour tout potage, que l'examen de sept conventions et accords internationaux. La semaine précédente avait été à peine plus nourrie *(lire ci-dessous)*.

A l'Assemblée, le régime n'est guère différent. Lundi 9 mai, quelques conventions internationales étaient servies en hors-d'œuvre. Mardi 10 mai, une communication du gouvernement sur la politique de la ville, puis l'examen d'un texte mettant en conformité le régime des institutions de prévoyance avec deux directives européennes, tenait lieu de plat de résistance pour la semaine. Et mercredi 11 mai, les questions d'actualité au gouvernement venaient en dessert, chacun au demeurant s'accordant sur le fait que cette séance traditionnelle des questions, malgré la présence de la télévision et les efforts du président de l'Assemblée pour pimenter l'exercice, sont redevenues un rituel mécanique et fade.

Au total, entre le 2 avril et le 9 mai, l'Assemblée nationale se sera réunie, en séance, pendant une centaine d'heures et, si l'on excepte les questions d'actualité, déclarations gouvernementales et débats sans vote, elle aura consacré soixante-trois heures au travail législatif proprement dit. C'est mieux qu'en 1993 pour la période correspondante (neuf heures de travail législatif, mais avec l'excuse d'une majorité et d'un gouvernement de fraiche date). Mieux aussi qu'en 1992 (quarante-neuf heures), où la mise en route de la session avait été retardée par la nomination du gouvernement Bérégovoy. Mais nettement moins chargé qu'en 1991 (cent quarante-sept heures de travail législatif en séance) et 1990 (quatre-vingt-quinze heures).

Philippe Séguin, président de l'Assemblée, le reconnaît volontiers : *«C'est vrai, ce n'est pas une session record.»* Mais il fait mine d'y voir l'esquisse d'un rythme normal du travail parlementaire, concentré sur les trois jours du milieu de semaine et laissant aux parlementaires le temps de travailler dans leur circonscription du vendredi au lundi. Et il ajoute que le travail parlementaire ne se résume pas à l'examen des textes en séance, que la réforme récente du règlement développe la préparation en commission, enfin que l'Assemblée a renforcé sa mission de contrôle de l'exécutif, comme en témoignent la conduite, en parallèle, de quatre commissions d'enquête parlementaires (sur la SNCF, sur la formation professionnelle, sur le Crédit lyonnais et sur les inondations) ou encore la multiplication des missions d'information.

L'indignation de Pascal Clément

Quant au ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, Pascal Clément, il feint de s'indigner. *«Le travail du Parlement ne se mesure pas au poids. Rarement session aura donné lieu à autant de textes importants»*, s'exclame-t-il. Et de citer les projets de loi sur la défense de la langue française, sur la participation des salariés dans l'entreprise, sur la haute fonction publique, sur les entreprises en difficulté, ou encore la deuxième lecture des textes sur la bioéthique. *«Dans ces conditions,* conclut-il, *soutenir que le Parlement est en roue libre n'est pas sérieux, à moins que cela ne relève de la mauvaise foi.»* Au ministère chargé des relations avec le Sénat, on ajoute que toutes les réformes voulues par le premier ministre viendront en discussion d'ici à la fin de la session mais qu'il s'agit de textes délicats, pour lesquels on ne peut guère reprocher au gouvernement de multiplier les concertations préalables.

Députés et sénateurs n'en disconviennent pas. Mais bon nombre d'entre eux ne parviennent pas à écarter la question, voire le soupçon : après ses mésaventures sur la révision de la loi Falloux et sur le contrat d'insertion professionnelle, le gouvernement n'est-il pas tenté d'écarter tous les projets qui risquent de faire des vagues, de gommer toutes les aspérités de ceux qu'il a trop annoncés pour pouvoir y renoncer et, en tout cas, de reporter vers la fin de la session et ses longues séances de nuit les textes les moins commodes?

Ainsi des projets formellement annoncés, mais controversés ou coûteux – comme ceux sur la formation en alternance ou sur la dépendance des personnes âgées – sont-ils d'ores et déjà passés à la trappe. De même, ce qui fut, à l'origine, présenté comme «le» grand projet de loi sur la famille s'est réduit comme peau de chagrin et menace de se résumer à un toilettage utile mais de portée limitée. Quant aux textes sur la réforme de la justice, la modernisation de la police ou l'aménagement du territoire, ils ne sont toujours pas déposés sur le bureau de l'Assemblée ou du Sénat.

Placide, Charles Millon en a fait son deuil : *«A un an de la présidentielle, ce serait de la folie de se lancer dans des réformes de fond. Le gouvernement veut être le plus lisse possible et tout le monde s'observe.»* Bougon, Robert Pandraud y voit la conséquence inévitable de la cohabitation. Philosophe, le jeune député Charles de Courson (UDF, Marne) remarque que *«c'est comme au conseil général, on garde les textes embêtants pour les fins de séance»*. Patelin, Philippe Séguin évoque *«le changement du contexte politique»* et le fait que *«certaines réformes qui paraissaient pouvoir se faire apparaissent aujourd'hui moins opportunes»*. Et il pointe, non sans malice, le nombre impressionnant de projets de loi annoncés par des ministres enthousiastes, mais dont le Parlement n'a toujours pas vu la couleur.

Cette politique d'affichage, *«excessive»* pour Éric Raoult, est en réalité mûrement refléchie, aux yeux de Martin Malvy : *«C'est la tactique du dictionnaire – le dictionnaire de la réforme –, on tourne les pages, mais sans rien écrire. Il s'agit pour le premier ministre de faire naître des aspirations et des espoirs, de dessiner progressivement un programme présidentiel, mais sans jamais passer à l'acte; ce serait trop risqué.»* Bon nombre de députés, notamment parmi la nouvelle vague de mars 1993, l'ont compris et préfèrent «bétonner» leur circonscription plutôt que de faire de la figuration dans l'hémicycle.

Le premier ministre aux petits soins

Il reste que, s'ils sont sevrés de textes consistants, les parlementaires, et en particulier les députés, ne le sont pas d'attentions, voire de *«cajoleries»*, selon le mot de l'un d'entre eux. Rarement premier ministre aura été aussi attentif, aux petits soins avec sa majorité parlementaire. Depuis la grand-messe de l'hôtel Intercontinental, aux visites, le mardi après-midi, devant les groupes RPR ou UDF, en passant par les déjeuners à l'hôtel Matignon, par groupes d'une douzaine de députés, sans oublier les séances de consolation pour les députés battus aux cantonales, le *«quadrillage»* ou le *«chouchoutage»* sont systématiques.

Dernière initiative en date, le premier ministre va recevoir, dans les semaines qui viennent, les députés de la majorité de chacune des commissions de l'Assemblée, invités à rencontrer les ministres concernés par les textes qu'ils doivent examiner. La commission des affaires sociales a ouvert le feu, mardi 10 mai. Une deuxième rencontre est prévue pour épuiser tous les sujets. Puis devraient passer la commission de la défense, celle des finances, etc. On ne saurait, plus méthodiquement, calmer les inquiétudes, désamorcer les impatiences, et prévenir d'éventuelles escarmouches parlementaires. Cela sera-t-il suffisant pour faire oublier aux parlementaires – et aux Français – que les vraies réformes attendront encore un an, après l'élection présidentielle?

GÉRARD COURTOIS

Une réforme du règlement visant à réduire le temps de parole

Cinq minutes par sénateur

Les sénateurs sont amateurs de paradoxes. Alors que le début de session tourne un peu à vide, ils ont trouvé le moyen de voter, mercredi 4 mai, une réforme de leur règlement qui vise, notamment, à réduire le temps de parole dont disposent les sénateurs pour défendre un amendement, lors de l'examen d'un texte de loi, article par article. Ils avaient jusqu'à présent, selon l'article 49 du règlement, dix minutes pour le faire; ils ne disposeront plus désormais que de la moitié de ce temps, comme à l'Assemblée nationale.

Poussée par les présidents des quatre groupes de la majorité sénatoriale – Marcel Lucotte (Rép. et ind.), Maurice Blin (UC), Josselin de Rohan (RPR) et Ernest Cartigny (RDE) –, cette modification d'apparence anodine déclencha pourtant les foudres de l'opposition. Avant même le débat, Claude Estier, président du groupe socialiste, avait écrit à René Monory, président du Sénat, pour dénoncer cette *«atteinte au droit d'amendement qui est une prérogative essentielle de tout parlementaire»*, inscrite dans la Constitution. Lors du débat, Guy Allouche (PS, Nord), n'a pas mâché ses mots : *«La ligne jaune est franchie»*, avec cette mesure *«inopportune, inefficace et dangereuse»*, cette mesure *«scélérate»* qui, sous des prétextes de *«simple toilettage»*, vise, en réalité à *«limiter le temps de parole de l'opposition»* et à la *«museler»*. *«Vous ne supportez pas que la minorité agisse conformément à son statut d'opposant»*, lançait-il, avant de prévenir : *«Vous ne ferez pas de nous, minoritaires, les muets du sérail!»*

«Bâillonner l'opposition»

Les communistes n'étaient pas moins virulents. Hélène Luc, présidente de leur groupe, soulignait que *«le danger n'est pas dans le débat démocratique, mais bien dans la volonté du gouvernement et de la majorité sénatoriale de bâillonner l'opposition parlementaire»* et de transformer le Sénat *«en chambre d'enregistrement»*. Et elle ajoutait : *«la majorité veut régler des comptes, car elle n'a pas supporté que, lors des derniers mois, le gouvernement rencontre dans cette enceinte une opposition résolue.»* M[me] Luc a donc envoyé une lettre de protestation à Robert Badinter, le président du Conseil constitutionnel.

M. de Rohan lui donna, d'une certaine manière, raison. Oubliant volontiers que la majorité sénatoriale n'a pas été sans reproche dans ce domaine, lorsqu'il s'agissait de faire traîner l'examen de projets des gouvernements socialistes, il souligna que *«l'abus du droit d'amendement a servi à plusieurs reprises à des manœuvres d'obstruction»*, avant d'ajouter le cri du cœur : *«Quant à la réforme de la loi Falloux, elle a été, à la fin de l'année dernière, victime d'une attitude scandaleuse. Le dépôt d'amendements fantaisistes, incongrus ou déplacés constitue une manipulation du règlement qui altère dangereusement l'image de notre assemblée.»* *«Réglementer un droit, ce n'est pas l'interdire»*, concluait-il.

G. C.

La préparation des élections européennes

Des femmes de la majorité déplorent leur «sous-représentation» sur la liste de M. Baudis

Noëlle Dewavrin n'est pas contente! Inlassable combattante de la cause féminine dans le monde politique masculin, la présidente de l'association Femme Avenir, qui est adjointe au maire de Mouveaux (Nord) et conseiller régional (RPR) du Nord-Pas-de-Calais, exprime sa *«très vive déception devant la composition de la liste de la majorité aux élections européennes»*. *«Une fois encore,* estime M[me] Dewavrin, *en dépit d'engagements renouvelés, l'aspiration légitime des femmes à participer aux décisions politiques nationales et européennes n'a pas été prise en compte.»* Déplorant la *«sous-représentation féminine extrême»* de la liste conduite par Dominique Baudis (UDF-CDS), elle met en garde contre le risque, le jour du scrutin, de faible mobilisation des femmes, qui représentent 53 % du corps électoral.

Il est vrai que la liste RPR-UDF est, avec la liste de Bernard Tapie, celle qui comporte le nombre le plus faible de femmes : moins de vingt sur les quatre-vingt-sept places disponibles. Elles sont quatre dans les dix premières places, dont trois représentantes néogaullistes, et six dans les quarante premières. Pour sa part, M. Tapie a placé deux femmes dans les dix premières places. A la tête de la liste de Génération Ecologie, Brice Lalonde a été à peine plus généreux, puisqu'il accueille légèrement plus de vingt candidates, dont quatre aux dix premières places. Jean-Marie Le Pen (Front national) est dans les mêmes eaux, mais il n'a consenti qu'une seule place aux militantes – place conquise de haute lutte par Marie-France Stirbois au grand dam de Martine Lehideux – dans les dix premières. Ce service minimum est également celui de Philippe de Villiers, dont la liste pourrait faire illusion car près de quarante femmes – en position inéligible – y ont trouvé une place.

Avec une parité parfaite ou imparfaite, trois listes de gauche – Michel Rocard (PS), Francis Wurtz (PCF) et Jean-Pierre Chevènement (L'autre politique) – dépassent le nombre de quarante candidates. La palme, cependant, revient aux Verts et à Lutte ouvrière : la liste des écologistes est conduite par Marie-Anne Isler-Béguin, et celle des trotskistes est dirigée par Arlette Laguiller. Ces deux listes comptent plus de femmes que d'hommes, ce qui ne devrait pas être un réconfort pour M[me] Dewavrin.

O. B.

Les candidats de Lutte ouvrière

Arlette Laguiller conduira la liste de Lutte ouvrière (trotskiste) aux élections européennes du 12 juin. A quelques variantes près, c'est la même que celle présentée en 1989, où Lutte ouvrière avait obtenu 1,42 % des suffrages exprimés. Comme il y a cinq ans, cette organisation d'extrême gauche respecte, de bout en bout, le principe de la parité homme-femme. Selon un communiqué de M[me] Laguiller, cette liste est *«composée exclusivement de travailleuses et de travailleurs»* et elle *«entend exprimer l'écœurement et la colère de cette fraction du monde du travail»*.

1. Arlette Laguiller; Christian Driano; Jacqueline Lambert; Roland Szpirko; Marie-Louise Dupas; Patrice Crunil; Marie-France Belin; Daniel Bénard; Chantal Cauquil; 10. Abdelkrim Saadani; Nicole Baudrin; Jean-Louis Gaillard; Nelly Malaty; Daniel Lioubowny; Christiane Hanchère; Georges Millot; Anne-Marie Laflorentie; Paul Palacio; Marie-Christine Pernin; 20. Michel Breton; Elisabeth Podgorny; Serge Franceschina; Marie-Thérèse Deroche; Martial Collet; Monique Leborgne; Roland Calmel; Germaine Bauer; Raymond Madec; Josiane Dubois; 30. Michel Debœuf; Annie Souchon; Liberto Piana; Annie Rieupet; Yves Thoraval; Monique Niang; Jean-Claude Lacarrère; Catherine Dumon; Juan Heredias; Armonia Bordes; 40. Gérard Barthélémy; Jocelyne Sperduto; Jean-Jacques Prodhomme; Laurence Boulinier; Claude Dufour; Mireille Lambert; Gérard Belot; Christiane Duprey; Régis Debliqui; Danièle Hanryon; 50. Yves Cheere; Annick Jolivet; Jean-Paul Mace; Colette Cordat; Jean-Pierre Bourriaud; Michèle Puel; Jean-Pierre Dalmas; Gisèle Lapeyre; Etienne Cherblanc; Laurence Viguié; 60. Noël Hennequin; Michelle Loux; André Moulin; Eliane Lacaille; Christian Lecat; Marie-France Roche; Philippe Bruneau; Danielle Riché; Jean-Claude Griffoul; Claudine Roussie; 70. Frédéric Castello; Monique Bonhomme; Jean-Claude Garault; Marie-Adélaïde Doublet; Patrick Grenier; Françoise Brunet; Gilles Barrault; Paule Lauron; Etienne Hodara; Noha Hamès; 80. Pierre Bissey; Madeleine Lacroix; Claude Kugler; Sylvie Cerveau; Georges Mestres; Martine Leplanquois; Maurice Chaynes; Paulette Delpont.

Publication au «Journal officiel» du décret de convocation des électeurs

Le décret portant convocation des électeurs pour l'élection des quatre-vingt-sept représentants français au Parlement européen, fixant le scrutin à un seul jour, le dimanche 12 juin, et les heures de vote de 8 heures à 22 heures, a été publié au *Journal officiel* du jeudi 12 mai. Les déclarations de candidatures seront reçues au ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire à partir du lundi 16 mai à 9 heures jusqu'au vendredi 27 mai à 18 heures, durant les jours et heures ouvrables. La campagne électorale sera ouverte samedi 28 mai à 0 heure et sera close samedi 11 juin à minuit. Les listes qui n'auront pas obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés ne seront pas admises à la répartition des sièges. Un mandataire de chaque liste de candidats doit verser un cautionnement de 100 000 francs – non inclus dans les dépenses de campagne – à la Caisse des dépôts et consignations, qui sera remboursé aux listes qui auront obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

SONDAGES : La cote de popularité de M. Balladur en forte hausse. – Selon une enquête effectuée du 2 au 5 mai auprès de 951 personnes par BVA et publiée, mercredi 11 mai, par *Paris-Match*, la cote de popularité d'Edouard Balladur connaît une forte hausse et présente à nouveau un solde positif. Elle indique que 54 % des personnes interrogées (au lieu de 44 % en avril) ont une *«bonne opinion»* du premier ministre, contre 40 % qui en ont une *«mauvaise»* (au lieu de 48 % en avril). C'est dans la classe d'âge des 25-34 ans et chez les sympathisants écologistes que les *«bonnes opinions»* progressent fortement (+ 20 points dans chaque catégorie) ainsi que parmi les sympathisants socialistes (+ 16 points). Un sondage de Gallup-France effectué auprès de 961 personnes, les 5 et 6 mai, et publié, jeudi 12 mai, par *l'Express*, révèle également une hausse de 8 points pour M. Balladur : 50 % des personnes interrogées *«approuvent»* l'action du premier ministre, au lieu de 42 % en avril, contre 41 % qui la *«désapprouvent»*, au lieu de 51 % en avril.

LÉGISLATIVE PARTIELLE : convocation des électeurs, le 12 juin, dans la première circonscription de Haute-Garonne. – Le premier tour de l'élection législative partielle destinée à pourvoir au remplacement de Dominique Baudis (UDF-CDS), maire de Toulouse, comme député de la première circonscription de Haute-Garonne a été fixé au 12 juin prochain, date des élections européennes. Le second tour aura lieu, le cas échéant, le 19 juin. Cette élection partielle est rendue nécessaire par la démission de son mandat de député de Dominique Baudis, tête de liste de la majorité pour les élections européennes. M. Baudis avait indiqué début mai qu'il veut se consacrer *«totalement à la campagne»* des européennes.

Colistier de M. Tapie, Noël Mamère s'en prend à «la gauche salonnarde». – Noël Mamère, qui figure en cinquième position sur la liste de Bernard Tapie pour les élections européennes, a indiqué, vendredi 13 mai, sur France-Inter, que *«la gauche salonnarde ne supporte pas ceux qui parlent le même langage que les Français»*. Interrogé sur le populisme reproché à M. Tapie, l'ancien vice-président de Génération Ecologie a répondu : *«C'est quand même pousser le bouchon un peu loin»*, ajoutant que l'homme d'affaire *«a une vertu : il sait parler un langage que comprennent les Français»*.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Après l'accident de l'Autrichien Karl Wendlinger à Monaco

La formule 1 attend de nouvelles mesures de sécurité

Onze jours après le Grand Prix de formule 1 de Saint-Marin endeuillé par la mort des pilotes Roland Ratzenberger et Ayrton Senna, la première séance d'essais libres du Grand Prix de Monaco a donné lieu, jeudi 12 mai, à un nouvel accident dramatique. Après avoir perdu le contrôle de sa Sauber Mercedes au freinage de la chicane du port, l'Autrichien Karl Wendlinger a heurté les rails de protection. Transporté, dans le coma, au service de réanimation de l'hôpital Saint-Roch, à Nice, il souffrait d'un traumatisme crânien sans fracture et d'un œdème cérébral. Selon le bulletin de santé publié jeudi soir, le pronostic vital restait *« extrêmement réservé »*. Vendredi 13 mai, il était « toujours dans un état stationnaire ».

■ VITESSE. – Face à cette série d'accidents dramatiques, la Fédération internationale automobile (FIA), a décidé, jeudi de faire réduire la vitesse dans les stands à 80 kilomètres à l'heure et de faire procéder à un examen approfondi de tous les circuits par un pilote expérimenté afin de répertorier les endroits les plus dangereux en cas de rupture mécanique ou de faute de pilotage. Enfin, la FIA s'est engagée à réunir constructeurs et ingénieurs pour améliorer au plus vite la sécurité des voitures par des modifications du règlement technique.

■ RÉUNION. – Les pilotes, qui ne disposent plus d'une structure de représentation, se sont réunis, vendredi à l'Automobile Club de Monaco, pour tenter de trouver une position commune face à un pouvoir sportif plus préoccupé par le spectacle que par la sécurité. *« Nous voulons à l'avenir faire partie des réunions techniques qui élaborent les règlements »* a déclaré Jean Alesi, le pilote de Ferrari, qui porte en course une sorte de minerve suite à un accident lors d'essais.

■ ANNULATION. – Une éventuelle annulation du Grand Prix de Monaco par le prince Rainier n'était pas à exclure en cas de décès de Karl Wendlinger.

MONACO

de notre envoyé spécial

Le 52e Grand Prix de Monaco ne devait pas être cette année la grande fête traditionnelle de la formule 1. Les responsables de l'Automobile-Club de Monaco tenaient à rendre hommage à Roland Ratzenberger et à Ayrton Senna, recordman des victoires en Principauté (1987, puis de 1989 à 1993). Une messe du souvenir, en présence du prince Rainier et du prince Albert, avait été célébrée à la cathédrale mercredi 11, à la veille des essais. Jeudi, le drapeau brésilien était en berne au-dessus du stand de l'équipe Williams-Renault, qui n'alignait qu'une voiture, tout comme Simtek, Ford. Dimanche, au moment du départ, la première ligne devait rester vide et être attribuée, symboliquement, aux deux victimes du Grand Prix de Saint-Marin.

Encore sous le choc des accidents d'Imola et des polémiques qui ont suivi, la formule 1 a pourtant renoué avec le drame dès la première séance d'essais libres à Monaco. Karl Wendlinger venait de sortir du tunnel à quelque 260 km/h. Il lui restait moins de 200 mètres pour ralentir et aborder la chicane du port à quelque 50 km/h. Comme Ayrton Senna en 1993 à ce même endroit, lors de la dernière séance de qualification, l'Autrichien a perdu le contrôle de sa monoplace au freinage. Mais si le Brésilien avait pu finir sa course en tête-à-queue dans l'échappatoire, le pilote de la Sauber-Mercedes a violemment heurté avec son flanc droit les caissons à demi remplis d'eau placés devant les rails.

Indemne, Senna était resté longtemps prostré sur un banc à méditer sur sa chance. Wendlinger ne donnait déjà plus signe de vie dans son cockpit. Comme dans un cauchemar, se succédaient alors les images déjà vues à Imola. Le corps du grand Autrichien extrait avec mille précautions de la cellule de survie avant d'être placé sur un matelas-coquille avec une minerve. Les premiers soins dans l'ambulance pendant le transfert vers l'hôpital Princesse-Grâce-de-Monaco. Puis, tandis que la première séance de qualification commençait, sans la deuxième Sauber-Mercedes de l'Allemand Heinz-Harald Frentzen, l'annonce d'un autre transfert par hélicoptère vers le service de réanimation de l'hôpital Saint-Roch de Nice. Et, très vite, les premières nouvelles alarmistes sur les blessures du pilote.

Deux scanners et plusieurs radios avaient permis de déceler un traumatisme crânien sans fracture avec contusion et œdème cérébraux diffus. En revanche, il n'y avait pas de lésion du rachis cervical, ni de lésion abdominale. Suite à son premier diagnostic, le docteur Dominique Grimault, chef du service de réanimation, parlait d'un pronostic vital *« extrêmement réservé »*.

Treize mètres trop tard

Dans le paddock, les responsables de l'équipe Sauber-Mercedes s'interrogeaient sur les causes du drame. Les relevés télémétriques ne révélaient aucune anomalie sur les freins et les suspensions jusqu'au moment de l'accident. Wendlinger avait freiné treize mètres plus loin que lors du tour précédent. Trop tard en tentant d'améliorer son meilleur temps ? Ou a-t-il été soudain victime d'un problème de frein ou d'une rupture d'une pièce de suspension ?

Trop abattus par la succession des drames à Imola, les protagonistes de la formule 1 ont, cette fois, promptement réagi à cette menace d'« auto-destruction » de leur discipline. Très critiqué pour les mesures dérisoires prises pour améliorer la sécurité dans les stands à Monaco (*le Monde* du 6 mai), Max Mosley, président de la Fédération internationale de l'automobile (FIA), a aussitôt rencontré Bernie Ecclestone, directeur de l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA), et tous les responsables d'écurie. Trois séries de mesures ont été décidées.

Dès dimanche, la vitesse dans les stands sera limitée à 80 km/h. La FIA va procéder à un examen approfondi de tous les circuits avec un pilote expérimenté (Gerhard Berger s'il donne son accord), dans le but de répertorier les endroits les plus dangereux en cas de rupture mécanique ou de faute de pilotage, et pour tenter de les rendre plus sûrs. La FIA s'est, enfin, engagée à réunir constructeurs et ingénieurs pour améliorer au plus vite la sécurité des voitures par des modifications du règlement technique, dont certaines pourraient entrer en vigueur dès le Grand Prix du Canada (le 12 juin).

L'une des priorités devrait être la réduction des appuis aérodynamiques afin de limiter la vitesse de passage en virage et les risques de casse mécanique dans les lignes droites ou les grandes courbes. Les progrès de l'aérodynamique permettent de canaliser les flux d'air – grâce aux ailerons avant, munis de gouttières anti-vortex, aux diffuseurs latéraux et à l'extracteur arrière – vers les ailerons arrières afin de créer une force de pression verticale pouvant atteindre 3,5 tonnes. Plaquées au sol par cette force, les formule 1 résistent à des accélérations latérales de 4 à 5 g, mais deviennent incontrôlables en cas de rupture d'un élément aérodynamique ou de suspension.

La pression des constructeurs

L'objectif devrait être de rendre la voiture maîtrisable dans ces cas, sans détruire le fragile compromis recherché entre la tenue de route et la formidable puissance des moteurs actuels. La largeur des pneus, passée de 18 à 15 pouces en 1993 pour réduire les vitesses en virage (20 % de grip en moins), pourrait également être revue. Ces pneus moins larges ont permis d'aller plus vite en ligne droite et ralentissent beaucoup moins une voiture qui part en tête-à-queue.

Pour la première fois depuis la dissolution de la Grand Prix Drivers, association créée à la fin des années 60 par Jo Bonnier, Graham Hill et Jacky Stewart, les pilotes entendent être associés aux décisions concernant leur sécurité. Dès l'accident de Roland Ratzenberger, Ayrton Senna avait souhaité une réunion vendredi 13 mai à Monaco. Cette réunion devait avoir lieu en fin de matinée pour tenter de définir un programme commun de propositions et désigner un représentant auprès de la FIA.

Ces réflexions sur la sécurité ont d'autant plus de chances d'aboutir rapidement que des grands constructeurs font désormais pression dans ce sens. *« Nous sommes en formule 1 et nous souhaitons y rester*, affirmait Patrick Faure, président de Renault-Sport, après l'accident de Karl Wendlinger. *Nous y sommes venus pour des raisons technologiques et d'image. Ce serait incompatible avec une compétition où la sécurité ne serait pas respectée. Mettons-nous tous ensemble autour d'une table et trouvons rapidement des solutions à quelque chose qui conditionne l'avenir de la formule 1 : la sécurité. »*

La réaction désormais attendue est celle de Mercedes, revenue cette saison dans cette discipline après avoir formé dans sa filière « junior » le trio composé de Michael Schumacher, Karl Wendlinger et Heinz-Harald Frentzen. Malgré deux titres mondiaux avec Juan-Manuel Fangio en 1954 et 1955, la firme de Stuttgart n'avait pas hésité à renoncer au sport automobile pendant plus de trente ans après la tragédie des 24 Heures du Mans en 1955.

GÉRARD ALBOUY

CLÉS/ *Douze ans en « sécurité »*

Si la formule 1 n'a pas connu d'accidents mortels en compétition (essais et courses) pendant douze ans, entre le décès de Gilles Villeneuve aux essais du Grand Prix de Belgique, en 1982, et ceux de Roland Ratzenberger et d'Ayrton Senna – qui était auparavant sorti indemne de huit accidents – au Grand Prix de Saint-Marin, à Imola, le 1er mai, elle semble pourtant oublier la mort du pilote italien Elio De Angelis en 1986, lors d'essais privés en France.

Grâce aux mesures de sécurité embarquées à bord – coque dite de survie, protection indéformable en fibre de carbone, arceaux de sécurité, museau arrière antichoc – les pilotes sont sortis sans blessures d'accidents spectaculaires. Ainsi, J.-J. Letho et Jean Alesi, blessés aux vertèbres cervicales lors d'essais privés à Silverstone en janvier 1994 ou le Brésilien Rubens Barichello, sorti miraculeusement sauf, hormis une fracture du nez, d'une spectaculaire sortie de route à près de 220 kilomètres à l'heure, au Grand Prix de Saint-Marin. Le plus grave accident « non mortel » reste celui de Philippe Streiff, le 15 mars 1989. Le pilote français, qui s'est luxé deux vertèbres cervicales lors d'essais privés à Rio-de-Janeiro, est aujourd'hui tétraplégique.

Les pilotes entre urgence et divergences

MONACO

de notre envoyé spécial

Pour la première fois depuis janvier 1982, où ils avaient menacé de boycotter le Grand Prix d'Afrique du Sud pour protester contre une tentative de la Fédération internationale de l'automobile de leur imposer une « super-licence » avec des clauses restrictives sur leurs transferts, les vingt-quatre pilotes engagés dans le Grand Prix de Monaco se sont réunis, vendredi 13 mai à l'Automobile-Club de Monaco, pour tenter de définir une position commune sur les problèmes de sécurité et la défendre auprès des instances dirigeantes de la formule 1.

Les dramatiques accidents d'Imola et les vaines tentatives de Gerhard Berger pour faire interrompre la course après l'accident dans les stands des quatre mécaniciens de Ferrari et de Lotus (*le Monde* du 3 mai) ont choqué des pilotes. Après l'accident mortel de Roland Ratzenberger, Ayrton Senna avait lui-même pris l'initiative de la réunion de Monaco. Par respect pour sa mémoire, Gerhard Berger, son meilleur ami en formule 1, et Michael Schumacher, le nouveau leader de cette discipline, se devaient de respecter ce vœu.

Dans leur grande majorité, les pilotes se déclarent favorables aux suppressions des systèmes d'assistance électronique au pilotage décidées pour cette saison par la Fédération internationale de l'automobile. Ces mesures revalorisent, en effet, leur rôle et réduisent les écarts de technologie entre petites et grandes écuries. Les pilotes devraient également se prononcer pour des mesures permettant de réduire les appuis aérodynamiques des monoplaces, qui représentent un trop grand danger en cas de rupture mécanique d'un élément.

Si tous les pilotes sont d'accord sur la nécessité de limiter les vitesses de pointe des formule 1 sur certains circuits rapides comme Imola, Silverstone, Hockenheim, Monza ou Spa-Francorchamps, les avis divergent sur les moyens pour y parvenir. Ainsi, Jean Alesi (Ferrari) suggère d'arrêter le fond plat des monoplaces au niveau de l'axe des roues arrière et d'interdire les extracteurs d'air vers les ailerons arrière.

Fragile équilibre

Ces mesures permettraient de réduire de près de 1,5 tonne la charge verticale qui plaque la voiture au sol. A Imola, les voitures seraient ainsi ralenties de plus de 5 secondes par tour. Eric Comas (Larrousse) suggère le retour à des pneus plus larges, qui permettraient de réduire de 20 % à 30 % les distances de dérapage en cas de sortie de route. D'autres préconisent le retour à des suspensions plus conventionnelles pour rehausser les voitures et réduire l'effet de sol que les ingénieurs en aérodynamique ont réussi à recréer malgré l'interdiction, en 1983, des jupes, qui créaient une dépression sous le châssis. Tous se méfient toutefois de solutions trop hâtives, qui pourraient rompre le fragile équilibre d'une formule 1.

Une fois d'accord sur les mesures à prendre pour améliorer leur sécurité, les pilotes devaient encore choisir le meilleur moyen de se faire entendre auprès des instances dirigeantes. Certains estimaient qu'un pilote d'expérience comme Gerhard Berger, apprécié des responsables de la FIA, pouvait être l'interlocuteur idéal.

D'autres préconisaient un ancien pilote de tout premier plan, plus disponible pour les nombreuses réunions à prévoir. Lors des obsèques d'Ayrton Senna, les parents du champion brésilien avaient demandé à Alain Prost de poursuivre le combat que leur fils voulait entreprendre pour la sécurité. Le quadruple champion du monde, nouvel ambassadeur de Renault, n'avait pas voulu se prononcer avant d'être éventuellement sollicité par les pilotes en activité. Il devrait toutefois rencontrer Max Mosley, président de la FIA, dimanche 15 mai à l'occasion du Grand Prix.

G. A.

SCIENCES

Pionnier de l'Ecole culturaliste américaine

Le psychanalyste Erik Erikson est mort

Le psychanalyste américain Erik Erikson est mort jeudi 12 mai à Harwich (Massachusetts), à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Emigré aux Etats-Unis en 1933, ce disciple de Sigmund Freud fut parmi les premiers à associer les concepts de l'ethnologie et ceux de la psychanalyse.

Pour certains, il était *« un marginal de la psychanalyse »*. Pour d'autres, il devint le fondateur de la « psycho-ethnologie ». Né le 15 juin 1902, à Francfort (Allemagne), de parents danois, Erik Erikson fit en tout cas, toute sa vie durant, figure d'original.

Fraîchement diplômé de l'Institut psychanalytique de Vienne, où il avait suivi les enseignements d'Anna Freud – la fille de Sigmund –, il émigre en 1933 aux Etats-Unis. Pratiquant dans un premier temps la psychanalyse d'enfants, il découvre les travaux naissants de l'école culturaliste américaine, dont les partisans – Edward Sapir, Margaret Mead, Gregory Bateson – tentent de construire, au-delà des particularismes ethnologiques, une théorie de la personnalité tenant compte de la relation existant entre les individus et le groupe.

Erikson, dès lors, s'éloigne progressivement de la théorie freudienne : plus que les pulsions sexuelles, ce sont les relations sociales qui, selon lui, détiennent la clé du développement de l'homme. Devenu, en 1942, professeur de psychologie à l'université de Californie de Berkeley, il étudie les tribus amérindiennes et recherche les mécanismes par lesquels le groupe façonne les individus à son image. Comparant, par exemple, les usages sociaux d'une peuplade très maternante à ceux d'une autre pratiquant très tôt le sevrage, il analyse tout particulièrement les conséquences, à l'âge adulte, de l'apprentissage corporel précoce. Publié en 1950, *Enfance et société*, son ouvrage le plus célèbre, montre ainsi les effets des modes d'éducation reçus durant l'enfance sur les structures sociales, les rapports entre hommes et femmes, ou encore sur la perception de la guerre.

A partir des années 50, ce touche-à-tout de l'âme humaine ouvre son champ de réflexion à la « psycho-histoire ». Reliant la personnalité de grandes figures historiques aux phénomènes de société qu'ils entraînèrent, il publie plusieurs biographies (Martin Luther, Charles Darwin, Jésus-Christ, Einstein). Parue en 1969, *la Vérité de Gandhi sur les origines de la non-violence militante* lui vaut, en 1970, le prix Pulitzer et le National Book Award.

Devenu, en 1960, professeur de psychiatrie et développement de l'homme à l'école médicale de Harvard, Erikson, parmi les premiers, formera plusieurs générations d'étudiants à l'étude psychanalytique des personnages historiques.

Ca. V.

Cerveau de génie cherche repreneur

Que va devenir le cerveau d'Einstein ? Conservé en deux cents morceaux – dûment numérotés – dans deux bocaux de formaldéhyde, ce cortex de génie repose encore dans la paix d'un cabinet médical, au deuxième étage d'un immeuble de Lawrence (Kansas, Etats-Unis). Depuis près de quarante ans, il bénéficie des soins jaloux du docteur Thomas Harvey, qui, en 1955, pratiqua l'autopsie d'Albert Einstein et obtint par la suite l'autorisation de la famille de garder pour étude ce morceau de choix. Mais le docteur Harvey a aujourd'hui quatre-vingt-un ans et s'inquiète de savoir à qui léguer son précieux héritage. Un souci d'autant plus justifié que personne, à en croire *The Wall Street Journal* (daté du mercredi 11 mai), ne semble particulièrement empressé de s'encombrer de cette étrange matière grise.

Le créateur de la relativité avait, semble-t-il, lui-même demandé que son cerveau fût étudié après sa mort. Le docteur Harvey, aidé de quelques amateurs, y aura, en vain, consacré une bonne partie de ses loisirs. Après des décennies d'efforts, il fallut se rendre à l'évidence : privés de pensée, les lobes cérébraux les plus prestigieux ne livreront jamais l'essence d'un génie. Quant à leur poids (1 230 grammes en l'occurrence), on sait depuis longtemps qu'il ne fait rien à l'affaire. Tout juste peut-on espérer que ce témoin des fulgurances passées laisse entrevoir quelques différences biologiques (1) entre ses deux hémisphères... Mais ces approximations elles-mêmes, à l'heure où les neurobiologistes plongent au cœur des molécules et des réseaux de neurones, s'accommodent mal d'un cerveau débité en morceaux et dénaturé depuis des lustres par le formol.

Peu de chances, donc, de voir un quelconque centre de recherche biomédicale s'intéresser aux bocaux du docteur Harvey. Selon *The Wall Street Journal*, le Collège de médecine Albert-Einstein lui-même, peu embarrassé de reconnaissance filiale, ferait la fine bouche. Faut-il alors démarcher du côté des musées ? La Smithsonian Institution de Washington, qui posséda en son temps une belle collection de fragments de corps humains, a déjà décliné la proposition.

Pour le docteur Harvey, l'espoir le plus sérieux réside actuellement au National Museum of Health Medicine, qui a récupéré l'essentiel de la collection autrefois réunie à la Smithsonian et qui possède, parmi dix-sept mille échantillons biopsiques, quelques cheveux et fragments d'os d'Abraham Lincoln. Un inventaire illustre au sein duquel le cerveau en mal d'acquéreur pourrait présenter, selon le conservateur Adrian Noe, un grand intérêt *« pour l'éducation du public »*.

CATHERINE VINCENT

(1) Après avoir étudié des échantillons du cerveau d'Einstein fournis par le docteur Harvey, une équipe de l'université de Californie de Berkeley avait ainsi noté, en 1985, que certaines régions de son hémisphère gauche (siège des facultés du langage et du calcul) étaient plus riches que la normale en cellules gliales (les cellules nourricières des neurones). Sans que l'on puisse, pour autant, en tirer la moindre conclusion.

ÉDUCATION

Trois jours après l'annonce des propositions de François Bayrou pour l'école

Les parents d'élèves de l'enseignement public dans l'embarras

La fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) s'est réuni à Paris, du 12 au 14 mai. Trois jours après la présentation par François Bayrou de ses propositions pour l'école (*le Monde* du 10 mai), le président de la PEEP, Jean-Pierre Bocquet, s'est inquiété jeudi 12 mai, de la mise à l'écart des parents d'élèves dans les négociations entreprises par le ministre de l'éducation nationale. Accueillant les congressistes, le maire de Paris, Jacques Chirac, a renouvelé, pour sa part, son souhait de voir organiser un référendum sur les problèmes d'éducation.



Le malentendu fut rapidement dissipé. A l'issue de son intervention d'ouverture du congrès de la PEEP, jeudi 12 mai à La Villette, le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, a été longuement et chaleureusement ovationné par les mille délégués de cette fédération de parents d'élèves dont il fut adhérent. Restant courtois, mais ferme, le président de la PEEP, Jean-Pierre Bocquet, venait pourtant de prononcer un discours souvent incisif, mettant au jour les désaccords et les inquiétudes des parents d'élèves sur la méthode et le contenu des propositions présentées le 9 mai par le ministre de l'éducation nationale (*le Monde* du 10 mai).

Depuis un an, avec François Bayrou, la fédération est dans une situation paradoxale et inconfortable. Apparemment très proche de la base de la PEEP, le ministre de l'éducation nationale, qui a beaucoup misé sur ses relations avec les syndicats d'enseignants, semble plutôt indifférent aux fédérations de parents comme interlocuteurs dans la négociation.

Faut-il *« descendre dans la rue pour obtenir du gouvernement les transformations souhaitées ? »*, a interrogé M. Bocquet. Et le président de la PEEP de souligner qu'il n'avait discerné dans le projet du ministre, ni *« grand dessein »*, ni *« unité d'esprit »*, ni *« projet de société porteur d'une grande ambition pour la nation et pour ses citoyens »*.

Le président de la PEEP aurait souhaité un *« débat sur les finalités de l'éducation pour l'an 2000 »* en réponse aux inquiétudes des parents, plutôt qu'une discussion *« limitée au contrat pour l'école »*. En dépit de ces critiques, la PEEP, a précisé M. Bocquet, soutiendra la plupart des 155 propositions de M. Bayrou, le bilan d'une année d'action du ministre de l'éducation nationale étant *« largement positif »*. De la même façon, la fédération ne peut que se féliciter du travail accompli par la commission sur la sécurité dans les établissements scolaires présidée par le député et ancien président de la PEEP, Jean-Marie Schléret.

Doutes sur la réforme du collège

M. Bocquet ne paraît guère convaincu par certaines évolutions, par exemple l'adoption progressive de la semaine de quatre jours (libérant le mercredi et le samedi matin) qui, selon lui, renforce les inégalités entre les élèves. De même, il n'est guère satisfait par la nouvelle organisation du collège proposée par le ministre. Au retour en force du latin, désormais enseigné dès la cinquième, *« au risque de reconstituer une filière d'élite »*, la PEEP préfèrerait d'autres options, comme la technologie ou l'apprentissage d'une seconde langue vivante dès la classe de sixième... Faute, selon elle, d'avoir pu défendre ses propositions avant que la réforme ne soit *« bouclée »*, la PEEP a le sentiment d'avoir perdu son rôle d'interlocuteur privilégié, de *« courroie de transmission indépendante »* auprès des parents. Certaines propositions du ministre lui apparaissent même comme *« une volonté d'affaiblissement des grandes fédérations de parents d'élèves »*. *« N'écoutez pas ceux qui veulent installer des barrières à parents autour des établissements »*, a conjuré M. Bocquet, en visant, sans les nommer, certains syndicats d'enseignants qui bénéficient désormais d'une écoute plus attentive de la part du ministre.

Sans cacher une moue de désapprobation, M. Bayrou a tenté de faire pièce à ses accusations. *« Vous êtes un élément majeur du changement et de l'évolution du système éducatif »*, a-t-il indiqué, avant de reprendre, parfois mot pour mot, la présentation de son *« nouveau contrat »*. En réponse à une demande insistante, il a promis que, dès la rentrée, fonctionnera un système de remplacement des enseignants absents, par le biais de réseaux d'établissements.

M. Bayrou a laissé quelques questions sans réponse et, surtout, s'est bien gardé de faire écho aux propos de Jacques Chirac, maire de Paris, qui, accueillant les congressistes quelques heures plus tôt, avait renouvelé son souhait de voir organiser *« un grand débat national sur l'éducation, au terme duquel les Français puissent se prononcer directement »*, autrement dit un référendum. Le président du RPR, il est vrai, avait juste indiqué qu'il était *« très intéressé »* par les propositions de M. Bayrou, mais qu'en l'état, elles restaient à *« parfaire »*.

MICHEL DELBERGHE

REPÈRES

BANLIEUES

Quatre jeunes gens et un vigile en détention après les incidents d'Evreux

Trois mineurs et un jeune majeur ont été placés sous mandat de dépôt, jeudi soir 12 mai, à la suite des violents incidents du quartier de la Madeleine, à Evreux (Eure), au cours desquels une grande partie d'un magasin Intermarché avait brûlé. Ils ont été mis en examen pour dégradations, faits d'incendie, et port d'armes prohibées (battes de base-ball). Les incidents avaient éclaté après la mort d'un jeune Chilien du quartier, frappé deux jours plus tôt par un vigile d'Intermarché qui lui reprochait d'avoir tenté de voler une bouteille de parfum. Le vigile a été mis en examen, jeudi matin 12 mai, pour violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner, et écroué.

CONTAMINATION

Le ferrailleur de Goiania est mort

Devair Alves dos Santos, le ferrailleur qui avait, en 1987, ouvert sans précaution une capsule radioactive de césium 137 abandonnée dans les ruines d'une clinique de radiothérapie de Goiania, au Brésil (*le Monde* du 4 novembre et du 26 décembre 1987), est mort, le 12 mai, à l'âge de quarante-trois ans. Souffrant d'hépatite chronique, il serait mort d'insuffisance rénale et hépatique. Sa famille a demandé une expertise médicale pour connaître la cause exacte du décès. La capsule de césium provenait d'un appareil de radiothérapie destiné à soigner le cancer. Un procès a été engagé contre les trois médecins qui l'avait utilisée. Au total, plus de deux cent personnes ont été contaminées par le césium de la capsule radioactive et sont suivies médicalement, depuis lors, aux frais du gouvernement de l'Etat de Gosis. – *(AFP.)*

MAGISTRATURE

L'ex-juge Le Friant chargé de mission à la protection de la jeunesse

L'ancien juge Philippe Le Friant, mis à la retraite d'office en juin 1988 pour *« atteinte à l'honneur de la magistrature »* parce qu'il vivait avec une ancienne prostituée, a accepté un poste de chargé de mission à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), proposé par le ministère de la justice. M. Le Friant continue toutefois à demander sa réintégration dans la magistrature, dernièrement rejetée par la commission d'intégration (*le Monde* du 24 février). M. Le Friant avait connu sa compagne à Lyon, où il était magistrat du siège chargé notamment de la prostitution.

PORTE-AVIONS

Le coût global du « Charles-de-Gaulle » atteint 66 milliards de francs

Le député UDF du Var Arthur Paecht, rapporteur du projet de loi de programmation militaire à la commission des finances de l'Assemblée nationale, a évalué le coût global du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* à un total de 66 milliards de francs environ, ainsi décomposés : études et développement, 5 milliards ; fabrication de la plate-forme, 11 milliards ; études et développement de l'avion embarqué Rafale, 13 milliards ; fabrication de quatre-vingt-six exemplaires de cet appareil de Dassault, 32 milliards ; achat aux Etats-Unis de quatre avions de guet aérien Hawkeye, 5 milliards. Les avions Rafale et Hawkeye sont destinés à armer le *Charles-de-Gaulle* et le *Foch*, au début du siècle prochain, après le retrait du service du porte-avions *Clemenceau*. Le député socialiste de l'Ariège, Augustin Bonrepaux, a confirmé que le groupe PS voterait un projet *« qui a le mérite de se placer dans le prolongement des lois de programmation antérieures, en poursuivant la déflation des dépenses militaires, en maintenant le principe de la conscription et en ne prévoyant pas la reprise des expérimentations nucléaires »*.

TIREUR EMBUSQUÉ

Un automobiliste tué à Avignon

Un sexagénaire est mort, mercredi soir 11 mai, alors qu'il faisait le plein d'essence dans une station-service à la périphérie d'Avignon. Un coup de feu venait de partir du douzième étage d'une des tours de la Barbière qui dominent la station. Quelques secondes plus tôt, un autre client avait eu la manche de sa veste percée par un projectile. La police, qui enquêtait sur des faits semblables – déjà un tir avait fait, vendredi 6 mai, un blessé atteint à la jambe par une balle de 22 long rifle –, devait découvrir le présumé tireur, caché dans un placard d'un appartement de l'une des tours. Ouvrier de fabrication à la Société européenne de produits réfractaires (SEPR), âgé de trente-cinq ans, Jean-Jacques Combelles a été placé en garde à vue. – *(Corresp.)*

VOITURES ÉLECTRIQUES

Bilan satisfaisant pour l'expérience de La Rochelle

Peugeot-Citroën a dressé, mardi 10 mai, un premier bilan satisfaisant de l'utilisation, à La Rochelle (Charente-Maritime), d'un parc de 50 voitures électriques mis en place le 20 décembre 1993 pour dix-huit mois. La voiture électrique est considérée comme une vraie voiture par ses utilisateurs, qui en ont apprécié le silence et l'agrément de conduite et jugé les accélérations satisfaisantes, sinon la vitesse. En revanche, l'autonomie est considérée comme insuffisante. Le coût de la consommation a été l'élément le plus attrayant : entre 75 et 130 F par mois pour une moyenne de 860 kilomètres soit quatre à cinq fois moins que pour une voiture classique.

JUSTICE

A la suite d'un article du « Canard enchaîné »

Une enquête est ordonnée sur un éventuel blanchiment d'argent sale au casino de Monte-Carlo

NICE

de notre correspondant régional

Dans un communiqué, diffusé jeudi 12 mai, le gouvernement princier de Monaco a indiqué que, *« eu égard à des informations qui lui étaient parvenues »*, il avait demandé, *« dès la fin du mois de mars »*, à la direction de la Société des bains de mer (SBM), qui exploite le casino de Monte-Carlo, *« de diligenter une enquête approfondie. Cette enquête « est présentement en cours et le gouvernement princier prendra, au vu de ses résultats, les mesures appropriées, y compris, le cas échéant, dans le cadre des dispositions légales réprimant le blanchiment de l'argent. »*

Ce communiqué fait suite à un article du *Canard enchaîné* du 11 mai concernant une lettre adressée, le 20 avril, par six conseillers nationaux monégasques, minoritaires, du groupe réformateur, au conseiller du gouvernement pour l'intérieur, Jean Aribaud. Dans cette lettre, les six parlementaires se faisaient l'écho d'informations, transmises par des employés du casino de Monte-Carlo, laissant penser que de l'argent sale aurait pu être blanchi dans l'établissement par l'intermédiaire d'« agents prêteurs » et de joueurs complices.

L'argent sale remis en liquide par ces « agents prêteurs » – extérieurs à la SBM – aurait été échangé contre des jetons et des plaques. Une faible partie aurait été jouée, le reste étant converti, sous la forme d'un chèque, à la caisse du casino. Les six conseillers nationaux citaient aussi trois personnages jouant, selon eux, le rôle de *« dirigeants de fait du casino »*, tous connus de la justice italienne, dont un ancien responsable du casino de Beaulieu (Alpes-Maritimes). Ils suggéraient, en conclusion, *« la mise en œuvre rapide de toutes missions d'enquête administrative et judiciaire »*. Selon les termes du communiqué du gouvernement princier, celui-ci avait cependant précédé d'un mois leur demande. Aucun des six élus, interrogés par *le Canard enchaîné*, n'a accepté de faire de commentaire.

De son côté, la SBM a confirmé qu'une enquête avait été confiée à un cabinet d'audit international. En juin 1993, le conseil national avait voté deux projets de loi qui renforçaient le dispositif de lutte contre le blanchiment de l'argent provenant d'activités criminelles. Il existe désormais dans le code pénal monégasque un délit spécifique de blanchiment de l'argent sale.

G. P.

Bernard Tapie poursuivi pour fraude fiscale

Suite de la première page

Des poursuites vont donc être engagées au pénal contre M. Tapie à la demande de la Commission des infractions fiscales (CIF), récemment saisie du dossier du *Phocéa*. L'information nous a été confirmée de plusieurs sources. Présidée par le conseiller d'Etat Daniel Videau, composée de six conseillers d'Etat et de six conseillers maîtres à la Cour des comptes, la CIF est une instance indépendante. Sous peine d'irrecevabilité, toutes les plaintes tendant à l'application de sanctions pénales en matière d'impôts ne peuvent être déposées par l'administration que sur avis conforme de la CIF. Selon l'article L. 228 du Livre des procédures fiscales, *« le ministre est lié par les avis de la commission »*.

Saisie par l'autorité ministérielle, la CIF a donc décidé, lundi 9 mai, qu'il y avait lieu d'engager des poursuites contre le contribuable Bernard Tapie pour infraction aux articles 1741 et 1743 du Code général des impôts. Le premier de ces articles vise *« quiconque s'est frauduleusement soustrait ou a tenté de se soustraire frauduleusement à l'établissement ou au payement total ou partiel des impôts visés dans la présente codification »*. Le second vise *« quiconque a sciemment omis de passer ou de faire passer des écritures ou a passé ou fait passer des écritures inexactes ou fictives au livre-journal et au livre d'inventaire »*. Ces poursuites judiciaires – la plainté a été déposée dès le mardi 10 mai – concernent le fait que M. Tapie ait réservé à son usage personnel exclusif un bateau appartenant à l'une de ses sociétés. Une enquête reste en cours à la Direction générale des impôts (DGI) sur le classement du navire. La qualification de navire marchand aurait permis en effet à M. Tapie ne pas acquitter la TVA sur l'importation et de ne pas payer les taxes sur le gazole. La plainte pénale déposée après le feu vert de la CIF intervient parallèlement à l'information judiciaire ouverte à Paris sur la gestion du *Phocéa*, visant notamment des délits d'abus de biens sociaux et confiée au juge d'instruction Eva Joly.

Transferts de fonds

L'affaire avait commencé en décembre 1992 par une enquête de la DGI, qui avait donné lieu, en décembre 1993, à une enquête préliminaire confiée à la brigade financière de Paris. Ces investigations visaient l'une des sociétés du groupe Bernard Tapie, la société Alain Colas Tahiti, qui emploie une quinzaine de salariés chargés de gérer et d'entretenir le yacht. Confirmant les soupçons du fisc, elles obligèrent le parquet de Paris à ouvrir une information judiciaire le 19 avril pour abus de biens sociaux, complicité, recel, abus de confiance et présentation de comptabilités et de bilans inexacts (*le Monde* du 24 décembre 1993 et du 12 mai).

Non seulement, par le truchement du classement du *Phocéa* comme navire marchand, M. Tapie aurait échappé à l'impôt, mais de plus la société gestionnaire du bateau ne lui aurait pas facturé les prestations dont il bénéficiait. Gravement en déficit, la société Alain Colas Tahiti aurait été renflouée par d'autres sociétés de la nébuleuse Tapie. C'est dans le but de vérifier ces transferts de fonds, leurs montants et leur légalité, qu'une perquisition a été effectuée, mardi 10 mai, au siège du groupe Financière immobilière Bernard Tapie (FIBT). Immatriculé à l'origine à Tahiti par Alain Colas, le *Phocéa* le fut à nouveau à Marseille en 1987, par M. Tapie, qui aurait, ensuite, obtenu son classement en navire marchand – classement qui relève de l'administration des douanes. Déjà, en février 1992, le voilier avait été au cœur d'un litige judiciaire, le tribunal de commerce de Marseille ayant ordonné sa saisie conservatoire à la requête de la société genevoise Crédit des Berques SA qui réclamait à M. Tapie une somme de plus de 16 millions de francs. Le différend avait finalement été réglé à l'amiable et, à l'époque, le député des Bouches-du-Rhône avait déclaré : *« Le* Phocéa *m'appartient et je ne dois rien à personne. »*

En août 1993, M. Tapie s'était amusé à déclarer au *Nouvel Observateur* : *« J'ai réussi à éviter la prison, pas la ruine. Voilà la réalité. Inutile de chercher : je suis ruiné. »* Après la parution de cette interview, où il affirmait que le *Phocéa* ne valait *« pas plus de 20 millions »* et qu'il était *« hypothéqué lui aussi »*, il était parti d'un grand éclat de rire, précisant s'être moqué du journaliste qui l'interrogeait : *« Moi, ruiné ? C'est un gag ! De ma part, c'était une plaisanterie. A ce genre de questions, je ne donne les bonnes réponses que si le demandeur est le fisc. »* Le fisc ne semble pas de cet avis et M. Tapie va devoir, enfin, donner les *« bonne réponses »*...

EDWY PLENEL

EN BREF

FAITS-DIVERS : suicide en prison d'un jeune homme mis en examen pour le meurtre de sa petite amie. – Auteur présumé du meurtre de sa petite amie âgée de seize ans, Xavier Bezaï, vingt-deux ans, s'est pendu jeudi soir 12 mai dans sa cellule de la maison d'arrêt de Nancy (Meurthe-et-Moselle) quelques heures après sa mise en examen pour homicide volontaire. Mardi soir, il avait transporté à la gendarmerie le corps sans vie de sa petite amie, tuée d'une balle dans la tempe peu après une dispute entre les deux jeunes gens. Xavier Bezaï niait cependant être l'auteur du coup de feu.

POLICE : un gradé mis en examen après la mort d'un jeune en banlieue lyonnaise. – Un brigadier-chef, qui avait tiré un coup de feu mortel, le 27 décembre à Bron (Rhône), a été mis en examen pour « homicide volontaire », a indiqué l'avocat de la famille de la victime. Le policier avait mortellement blessé Mourad Tchier, âgé de dix-neuf ans, qui tentait de s'enfuir à l'issue d'une course-poursuite à bord d'une voiture volée (*le Monde* daté 2-3 janvier).

هكذا من الأصل

Avec une vaste campagne de publicité

La Mairie de Paris affiche la priorité accordée à la construction de logements sociaux

Jean Tiberi, premier adjoint de Jacques Chirac à la mairie de Paris, a fait le point, mardi 10 mai, sur la relance de la politique du logement de la municipalité. Deux tendances nouvelles la caractérisent : la concertation avec les associations et la publicité en direction de l'opinion.

La construction, notamment de logements sociaux, a toujours été le talon d'Achille de la gestion chiraquienne de la capitale. Face à une demande dont la pression ne se relâche pas – le nombre des dossiers de mal-logés ne descend guère au-dessous de 60 000 –, l'offre reste très insuffisante. La rareté des terrains, leur prix exorbitant, le coût de la construction dans la capitale, l'insuffisance des aides financières de l'Etat sont les goulots d'étranglement traditionnellement invoqués. On peut noter aussi le peu d'enthousiasme de certains maires d'arrondissement à recevoir chez eux des ensembles HLM.

A ces raisons il faut ajouter, depuis quelques années, l'attitude des Parisiens eux-mêmes, qui refusent de quitter leurs vieux immeubles et protestent contre les ZAC défigurant leur quartier. Bref, les difficultés techniques et financières se doublent d'obstacles psychologiques. La municipalité parisienne est donc en butte à deux reproches contradictoires : ne pas satisfaire les candidats au logement et bétonner à l'excès. Situation très inconfortable à un an des élections municipales.

Consultation des associations

Pour tâcher d'en sortir, Jacques Chirac et son équipe ont élaboré une politique comportant trois volets. Le premier, c'est affirmer haut et fort la priorité accordée à la construction de logements sociaux. Cette relance a été décidée par le maire lui-même en juin 1993. Et il en a pris les moyens. D'abord, en obtenant du gouvernement Balladur la libération de huit parcelles appartenant à des ministères ou des entreprises publiques. Elles totalisent 21 hectares (*le Monde* du 25 février). Puis en lançant un emprunt spécial de 1 milliard de francs. Ces deux mesures vont permettre quelques mises en chantier de plus dans les trois ans qui viennent. Au bout du compte, on mettra sur le marché un parc supplémentaire d'environ 1 500 HLM, 800 logements intermédiaires et 1 200 appartements «libres».

Le deuxième volet de la nouvelle politique s'efforce de faire accepter ces immeubles par les quartiers dans lesquels ils vont s'élever. Pour ce faire, on a décidé de consulter systématiquement associations et riverains. Chaque projet est désormais présenté par une exposition à la mairie de l'arrondissement. Des fonctionnaires municipaux y sont présents en permanence pour répondre à toutes les interrogations. Le tout s'achève par une réunion technique dirigée par le maire du secteur.

Sur les huit opérations rendues possibles par le «cadeau» de M. Balladur, quatre sont ainsi préparées. La consultation concernant le terrain du Hainaut (180 appartements, dans le 19e arrondissement) a eu lieu en mars et avril. Celle touchant l'ambitieux projet de réalisation d'un nouveau quartier de 810 logements sur les espaces appartenant à la RATP entre Alésia et Montsouris (14e) est en cours. De même pour l'ancienne gare de Vaugirard (216 appartements dans le 15e) et les emprises SNCF de la rue Pajol (375 logements dans le 18e), dont les consultations se prolongeront jusqu'au début juillet.

Par ailleurs, les chantiers lancés par la ville elle-même, sur ses propres terrains, sont annoncés longtemps à l'avance. Ainsi, les croquis d'architecte concernant le projet de construction par la SAGI de 600 logements, à l'emplacement de l'ancien hôpital Claude Bernard (19e), sont présentés en ce moment au pavillon de l'Arsenal, le centre d'exposition architecturale de la ville. Il s'agit de trois groupes d'immeubles de sept ou huit étages qui borderont le boulevard MacDonald. Chacun offrira environ 150 appartements dont la protection contre le bruit sera particulièrement étudiée. Comme il n'y a pas de riverains autour de ce no man's land, nulle concertation n'est prévue. Mais au moins la ville pourra se flatter de n'avoir rien caché.

Enfin, le troisième volet du dispositif consiste à tirer le bénéfice politique de ce coup de pouce en faveur du logement. C'est le rôle de la campagne de publicité élaborée par la direction de la communication de l'Hôtel de Ville. Dès le mois de janvier, et durant une semaine, une série d'affiches ont fleuri sur les 1 800 panneaux Decaux. Thème : *«A Paris, le logement gagne du terrain»*. Une deuxième vague d'affichage est lancée. Trois images différentes vantent les 21 hectares libérés par l'Etat pour le logement social, le relèvement des plafonds de ressources ouvrant les appartements HLM à davantage de candidats, et concluent en affirmant que *«16 000 Parisiens pourront, chaque année, accéder aux logements sociaux neufs»*.

D'ici à juin 1995, date des élections municipales, les Parisiens seront régulièrement tenus informés de l'état d'avancement des chantiers qui s'amorcent. L'équipe chiraquienne est depuis longtemps rompue à la pratique du *«bien faire et faire savoir»*.

MARC AMBROISE-RENDU

Installée à Evry dans l'Essonne

La société américaine Digital présente un nouveau plan social

Alors que Digital Equipment France présente un nouveau plan social, le cinquième en moins de trois ans, le maire socialiste d'Evry, ville où est installé le siège de la société américaine, est en butte aux critiques des élus municipaux écologistes et autogestionnaires, pour avoir signé, en 1993, une accord de partenariat avec cette entreprise.

La nouvelle vague de suppressions d'emplois prévue chez Digital Equipment France (*le Monde* du 10 mai), un des plus gros employeurs d'Evry (Essonne), crée des remous jusqu'au sein du conseil municipal de la ville. Le maire d'Evry, Jacques Guyard, député PS, se trouve en effet dans le collimateur des élus écologistes et autogestionnaires pour avoir signé, l'an passé, une convention avec cette société.

Cet accord avait suivi la mise en place, chez le géant de l'informatique professionnelle, d'une politique sociale proposant au personnel de travailler à temps partiel pour limiter la portée d'un plan social. Près de cinq cent cinquante personnes, dont les deux tiers au siège d'Evry, s'étaient portées volontaires pour travailler à trois cinquième ou quatre cinquième de temps. M. Guyard, y voyant des renforts potentiels pour ses actions de solidarité locale (soutien scolaire, médiation pénale, etc.), avait aussitôt conclu avec Digital un accord de partenariat facilitant la mise à disposition de ces salariés retrouvant du temps libre.

Moins d'un an après, la direction de Digital Equipment France vient de faire part, au comité central d'entreprise, de sa décision d'engager un nouveau plan social. Ce sera le cinquième en moins de trois ans, les quatre précédents ayant, selon Daniel Guetz, le secrétaire CFDT du comité d'entreprise, fait disparaître environ mille emplois.

Consignes de licenciements secs

Ce train de licenciements est jugé inacceptable par les élus municipaux écologistes et autogestionnaires, enguerre larvée avec M. Guyard depuis plusieurs mois. Lors de la dernière réunion du conseil municipal, ils ont sommé le maire de dénoncer la convention signée avec la société américaine. *«Nous avons toujours été sceptiques car cet accord nous est apparu immédiatement comme une opération politicienne. La direction de Digital et la mairie se sont servie mutuellement l'une de l'autre pour se faire de la publicité. Ce qui se passe aujourd'hui ne fait que confirmer nos craintes»*, juge sévèrement Emmanuel Cufini, du groupe Ecologie-autogestion.

Jacques Guyard réplique qu'il ne faut pas confondre les deux dossiers. *«Les conditions du cinquième plan social sont inadmissibles. La direction américaine a visiblement donné des consignes strictes pour procéder à des licenciements secs, comme cela se pratique aux Etats-Unis. Je suis contre et j'ai été d'ailleurs aux côtés des salariés de l'entreprise lors de leur grève d'avertissement. En revanche, la convention resssort d'une démarche totalement indépendante. Quand elle a été signée, il s'agissait de proposer à des gens qualifiés de donner un peu de leur temps pour des actions de solidarité. Ce serait d'ailleurs dommage de remettre en cause un processus qui fonctionne et qui a déjà été étendu à Belin et à la SNECMA»*, argumente le député socialiste.

La première mouture du nouveau plan social prévoyant 446 suppressions de poste a été rejetée par l'administration. La seconde version, encore en cours de négociation, retient le chiffre de 367 pertes d'emploi. *«Il est question d'introduire des possibilités de préretraite, voire de passage au temps partiel»*, précise Daniel Guetz. Cette dernière proposition connaîtra-t-elle le même succès que l'an passé ? Daniel Guetz en doute, estimant que beaucoup des volontaires pour le partage du travail ont conclu un marché de dupes en étant contraints, pour satisfaire des objectifs de leur service, de travailler plus longtemps que prévu.

PATRICK DESAVIE

Organisant une journée «ville morte» le 14 mai

Epinay-sur-Seine se mobilise contre les fermetures de classes

Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) pourrait être transformée, samedi 14 mai, en ville morte. Cette action devait être organisée afin de protester contre le projet de fermeture de sept classes par l'inspection d'académie.

Accès de la ville bloqués, magasins fermés, écoles désertées, pétitions soumises à la signature... A l'initiative d'un comité regroupant parents d'élèves, enseignants et partis de gauche, Epinay-sur-Seine sera soumise, samedi 14 mai, au régime de ville morte. C'est la décision de l'inspection académique de supprimer sept classes à la prochaine rentrée qui a déclenché cette mobilisation.

«Les critères purement mathématiques sont effectivement respectés», explique Farid Saïdani, le président de la FCPE, la seule association de parents d'élèves de la ville. *«Mais ces fermetures vont entraîner la surcharge des autres classes. Et ici à Epinay, où la crise fait des ravages, les conséquences seront désastreuses. Pour des enfants qui vivent dans des familles éclatées, perturbées par les problèmes de chômage, l'école est un élément essentiel d'intégration.»*

Le maire socialiste, Gilbert Bonnemaison n'est pas moins virulent : *«J'avais écrit à tous les ministres socialistes de l'éducation nationale pour leur demander de surseoir à de telles mesures. J'étais aussi à Bobigny en mars 1993 pour la grande manifestation de protestation contre les fermetures de classe en Seine-Saint-Denis. De telles décisions sont contraires à la politique de prévention que je préconise depuis douze ans.»*

Des tracts ouvertement racistes

M. Bonnemaison estime faire face à des problèmes de plus en plus graves, alors que les moyens de la ville n'augmentent pas. *«En quelques années*, déclare-t-il, *le nombre de chômeurs est passé d'un millier à 4 500, sur une population de 48 000 habitants. Il y a plus de 500 familles de la ville dans des situations vraiment dramatiques. Or, les fermetures de classes doivent intervenir dans les quartiers où les problèmes sont les plus graves.»* M. Bonnemaison s'inquiète ainsi des provocations. Des tracts ouvertement racistes, récemment retrouvés dans les cités, vont le conduire à engager des actions judiciaires.

Pour Yannick Trigance, directeur d'une école maternelle dans le quartier d'Orgemont et représentant la FEN, *«les technocrates de l'éducation nationale sont déconnectés de la réalité de la vie sociale»*. Il estime que les conditions de fonctionnement de l'école publique devraient être liées à la politique de la ville : *«Nous revendiquons des moyens spécifiques pour les quartiers difficiles. Une grande partie du département de la Seine-Saint-Denis pourrait être classée en DSQ et en zone d'éducation prioritaire.»*

Les parents d'élèves dénoncent, avec vigueur, les décisions de l'inspection académique. *«Plus d'enfants dans les classes et les élèves ne pourront plus suivre du tout. Il sera impossible d'organiser quoi que ce soit avec des groupes aussi importants. Tous nos efforts seront réduits à néant»*, explique Laure Lopez. Les membres du comité doivent être reçus à l'inspection académique la semaine prochaine.

CHRISTOPHE DE CHENAY

REPÈRES

EQUIPEMENT

Prolongation de l'enquête sur le bouclage de l'A86

Initialement prévue entre le 25 avril et le 28 mai, l'enquête d'utilité publique sur le projet de bouclage de la rocade A86 à l'ouest de Paris sera finalement ouverte jusqu'au 11 juin. Cette consultation sur un double tracé en souterrain à péage entre Rueil-Malmaison et Versailles se déroule dans quatorze communes des Hauts-de-Seine et des Yvelines, dans les deux préfectures et dans deux sous-préfectures de ces départements. Elle concerne environ 300 000 habitants. Pendant les deux premières semaines de l'enquête, six mille personnes ont pris connaissance des dossiers présentés et la moitié a exprimé, par écrit, ses observations. Les opposants au projet se sont manifestés, ces derniers jours, en collant des affichettes sur les arbres menacés par le projet d'échangeur de Vaucresson.

SIDA

Une Marche pour la vie de Bercy au Champ-de-Mars

Dimanche 29 mai, au matin, on marchera dans Paris entre le Palais omnisports de Bercy et le Champ-de-Mars. Cette manifestation entend attirer l'attention de l'opinion sur l'exclusion dont sont victimes les malades atteints du sida. Elle a été présentée par Jacques Chirac lui-même avec les organisateurs de la Marche pour la vie, l'association Aides, comme un geste *«cordial, humain et fort»*. Au-delà du défilé à travers les rues de la capitale, les responsables des vingt associations y participant espèrent collecter des fonds pour organiser des actions de prévention et porter assistance aux patients.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LE GRAND SAUT. Film américain de Joel Coen, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MALICE. Film américain de Harold Becker, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA REINE MARGOT. Film français de Patrice Chéreau : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15) ; UGC Maillot, 17e (36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER HOLLYWOOD ? Film américain de Peter Segal, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE FESTIVAL DE CANNES

La traditionnelle conférence de presse du jury fut assez gaie. On put d'abord constater que les neuf personnalités qui, en douze jours, auront à juger vingt-trois films de quinze pays, composaient une assemblée éclectique. « Une légende vivante » comme président, c'est ainsi que, Jeanne Moreau présenterait Clint Eastwood ; une vice-présidente de rêve, Catherine Deneuve ; une journaliste-scénariste française, Marie-Françoise Leclère ; un cinéaste-jazzman italien, Pupi Avati ; un critique-écrivain cubain, Guillermo Cabrera Infante ; un romancier anglais né à Nagasaki, Kazuo Ishiguro, auteur des « Vestiges du jour », traduit en vingt-deux langues et adapté au cinéma par James Ivory ; un acteur-réalisateur russe, Alexandre Kaidanovski ; un pianiste-chef d'orchestre-compositeur américain d'origine argentine, Lalo Schifrin, à qui l'on doit cent partitions de films ; un réalisateur-producteur coréen aventureux, Shin Sang Okk, et le producteur français le plus heureux de l'année 1993, Alain Terzian, M. « Visiteurs »...
Une journaliste demanda à Clint Eastwood « comment il réagissait au fait que les Français l'aiment tellement », il répondit, avec beaucoup de bon sens, qu'« il réagissait très bien ».

SÉLECTION OFFICIELLE

LE GRAND SAUT de Joel Coen

Danse du ventre

Rien de plus approprié pour une séance d'ouverture du Festival que le titre français du cinquième film de Joel Coen, ou plutôt des frères Coen, puisque Ethan, le cadet, est intimement associé à toute la série, avec rang de coscénariste et de producteur. Que le saut dans les festivités s'effectue sous la conduite des heureux lauréats d'une Palme d'or il y a trois ans (grâce à *Barton Fink*) était de bon augure. A condition que ledit plongeon ne se fasse pas « à l'élastique », où l'on repart illico dans l'autre sens.

Le titre original, *The Hudsucker Proxy*, était plus explicite sur le contenu du film, histoire de « l'homme de paille de Hudsucker », cet empire financier dont les administrateurs ont décidé de faire chuter les actions en se dotant temporairement d'un patron lamentable. Tim Robbins, jeune naïf à peine débarqué de sa province, sera le pigeon embauché au poste suprême pour atteindre ce résultat paradoxal. Quand le film commence, il s'apprête, à l'exemple de son prédécesseur, à se balancer du quarante-quatrième étage de l'arrogant building Hudsucker, après avoir réalisé que tout le monde se payait sa tête. Flash-back.

Agitation ininterrompue

Le flash-back démontre de la part des frères Coen exactement ce qu'on ne leur demande pas : leur extrême virtuosité. Celle-là même qu'on avait découverte (il y a dix ans déjà) avec une surprise ravie, du temps où ils bricolaient dans le mauvais goût rigolo de *Blood Simple*. Celle dont ils surent s'évader par le haut dans leur meilleur film, *Miller's Crossing* (1990). Que les systèmes de référence cinéphiles soient impeccablement en place, que les images mêlent avec habileté l'esthétique fifties (le film se passe en 1959), le décorum de la comédie musicale de l'âge d'or et les ambiances expressionnistes, qu'il y ait une idée visuelle par plan et un clin d'œil par réplique, peut à la rigueur donner du goût aux deux premières bobines. N'ayant aucun doute sur le savoir-faire et la culture des auteurs, on patiente agréablement en attendant que tout cela serve à *quelque chose*.

On se dit tout de même que les frères surdoués jouent sur beaucoup de tableaux, sans imposer grand-chose : grand guignol dans la salle de rédaction où frime Jennifer Jason Leigh en journaliste arrogante et fouineuse, fantastique à la *Brazil* avec débauche d'objets obsessionnels, intrigante touche d'absurde quand Tim Robbins met sous le nez de tous ceux qui le méprisent son projet d'invention géniale : un rond, un rond bête dessiné au crayon, à propos duquel il ajoute avec mystère : *« Pour les enfants ! » Et Paul Newman, qui meuble l'attente en s'amusant à camper une caricature de méchant capitaliste du plus réjouissant effet.*

Mais des effets, précisément, il apparaît peu à peu que c'est de ça, et presque uniquement de ça, qu'il s'agit. A la fin du flash-back, Robbins saute de son rebord de fenêtre, et ce devrait être le grand saut annoncé par le titre, et ce devrait être le basculement du film. C'est, seulement, un énorme gadget visuel, tout à fait spectaculaire et très moyennement intéressant, malgré l'issue audacieuse proposée par les Coen à ce défi aux lois de la gravité. Donc Tim Robbins n'est pas mort, il va retourner la situation à son avantage grâce à l'objet qui se dissimulait sous son fameux rond, un gadget lui aussi, mais promis à une fortune colossale : le hula-hoop. Et la ressemblance entre le cercle de plastique coloré qui fit le tour du monde et le film lui-même ne tarde pas à s'imposer : *le Grand Saut*, lui aussi, apparaît comme un « concept » minimal dont l'existence ne tient qu'à une agitation ininterrompue, un débanchement mécanique (irréprochables effets spéciaux) qui ne signifie rien, et où on a rapidement l'air idiot.

Afin que le mouvement ne s'interrompe pas, le scénario et la réalisation en rajoutent sans cesse, battant le rappel d'intermèdes sentimentaux, injectant des extraits de films en noir et blanc. La « danse du ventre » s'accélère, comme dans la pratique du hula-hoop, et, comme dans tout produit audiovisuel, l'efficacité du rythme prime désormais. L'ironie aux dépens des mœurs industrielles et médiatiques et leur exaltation complaisante, à la manière des vieilles *success stories* hollywoodiennes, deviennent les faces interchangeables d'un même numéro, où *métaphysique et conte* de fées font de la figuration distraite. Les anges passent, et repassent.

Une construction purement utilitaire

Et c'est tout naturellement celui qui se trouve au milieu qui trinque. C'est-à-dire le « héros ». Pour nourrir leur machine à images, Joel et Ethan Coen sont amenés à en faire un individu patchwork, tour à tour gentil et odieux, malin et abruti, victime et vainqueur. Nulle profondeur, nulle ambiguïté dans cet assemblage, mais une construction purement utilitaire et vaguement méprisante pour le personnage (donc, comme toujours en pareil cas, pour le spectateur, notamment « pour les enfants », si on a bien suivi).

Ce sentiment de vide est aggravé par Tim Robbins : ce n'est pas son *talent qui est en cause, mais son statut*. Au sein du jeu très fourni de citations qu'utilise le film (du burlesque à Wenders, en passant par Welles et Truffaut), une figure majeure domine, celle de Frank Capra. Mais il faudrait un James Stewart pour imposer ce mélange de bons sentiments et de roublardise, il faudrait une présence évidente, irréfutable, à l'écran pour que les travers du protagoniste et les tête-à-queue du scénario soient malgré tout conduits à bon port. Lorsqu'on dénie les lois de l'attraction universelle, il y a tout avantage à bénéficier d'une autre forme de gravitation, celle qui émane de l'aura d'une star. C'était le secret des affabulations les plus loufoques de Hollywood. A défaut, on court le risque de se retrouver non dans un univers enchanté, mais nulle part.

JEAN-MICHEL FRODON



THIERRY ARDITTI POUR LE MONDE/LE STUDIO CANAL PLUS

EDWARD YANG **Scénariste, dramaturge, auteur du *Terroriste*, présenté à « Un certain regard » en 1986, et d'*Une belle journée d'été* (1991), le metteur en scène taïwanais présente en compétition *Confusion chez Confucius*. C'est par le biais d'une comédie de mœurs extrêmement dialoguée (un peu à la manière du *Déclin de l'empire américain* de Denys Arcand) qu'Edward Yang a choisi d'explorer une confrontation culturelle qu'il estime inévitable.**

La cérémonie d'ouverture

Emotions inédites

Cinq mille personnes massées au bas des marches criaient de temps en temps gentiment une joie simple. Au-dessus, un ciel encore très bleu à 19 heures pour une fête qui s'annonçait pastel. Pas de passion encore. Margot viendrait demain, et déjà Adjani respectait son statut, qui est d'être désirée, et son contrat, qui est de se faire désirer. On l'attendait à l'aéroport de Nice *tout* à l'*heure*, mais la limousine dépêchée sur la piste est repartie vide, et l'armada des photographes, bredouille. Elle serait là demain.

La montée des marches a *été* calme, sans grandes stars ni fanfare. Le président du jury, Clint Eastwood, dans sa veste de smoking blanc qui faisait un peu banquet de vétérans à la mairie de Carmel (Californie), et sa vice-présidente, Catherine Deneuve, dans ses voiles d'un vert éperdu, arrivant les derniers, comme il sied aux vraies vedettes, et déclenchant seuls les vivats en rafales de la foule paisible.

Très insolitement, le *rôle du fanfaron*, de l'incongru, du perturbateur, dévolu en général à des créatures du (mauvais) genre de la Cicciolina, était tenu par Michel Piccoli. Au bras de la jeune comédienne Sophie Gayet, il apparut dans un invraisemblable costume de dandy fané, portant canne à pommeau et perruque poudrée. Renseignements pris, il était là dans les oripeaux du M.film qu'il joue pour Agnès Varda, un hommage au premier siècle du cinéma, intitulé *Cent et une nuits*. Piccoli y incarne un centenaire, autrement dit le cinéma.

Le 47e Festival pouvait s'ouvrir. La cérémonie, filmée par Canal Plus, sera intime, rapide, présentée avec une autorité et une générosité souveraines par Jeanne Moreau, toute de satin rouge et rose. Sa voix est de plus en plus basse et belle, de plus en plus elle. Elle annonce que la fête internationale du cinéma sera harmonieuse *« malgré les querelles politiques et les malentendus culturels »*, et la profession de foi diplomatique prend dans sa bouche le charme indiscret d'une confidence amoureuse... On a préparé une jolie surprise au président Eastwood, projection d'un court extrait de son *Bird*, biographie filmée de Charlie Parker qui fut présentée et primée à Cannes, et soudain, du balcon, explose une section de quarante saxophones, tandis que, sur la scène, un autre saxophoniste apparaît, joue trois notes essentielles, disparaît, c'est le grand Archie Shepp.

Avant la projection du premier film de la compétition, *le Grand Saut, des frères Coen, il y aura deux minutes de miracle. Une déferlante d'émotion douce, de nostalgie poignante, de mélancolie heureuse. La salle sera plongée dans le noir. On entendra un frôlement de rideau qui s'ouvre. Un pinceau lumineux très précis viendra se poser comme un rayon de soleil espéré sur un portrait de Federico Fellini. Son visage, seulement, puis le pinceau de lumière caressera un autre dessin, un autre visage, celui de Giulietta Masina, puis celui de Marcello Mastroianni avec Anita Ekberg dans la fontaine de Trevi, tout tendrement la musique de Huit et demi* viendra baigner et bercer nos souvenirs, *Casanova, Fellini Roma ; Rex*, le paquebot d'*Amarcord* tout scintillant des girandoles de nos rêves, largue à nouveau les amarres.

Ce travail de piété et d'amour, ces dessins si fidèles, si peu funèbres surtout, sont l'œuvre de Giuliano Geleng, ils sortent de la « bottega Geleng », *dynastie d'artistes-artisans* liée à Fellini depuis toujours. Rinaldo, le père, était l'ami d'enfance du maestro, ensemble ils ont commencé à gagner chichement leur vie en crayonnant des caricatures, ensemble ils ont mené une courte vie de bohème à Paris. Antonello, le premier fils de Rinaldo, est devenu le scénographe de Fellini, Giuliano, son frère, le peintre, chargé depuis 1972, depuis *Fellini Roma*, d'exécuter les fresques, les tableaux qui peuplent tous les fabuleux décors construits sur le plus grand plateau d'Europe, le mythique Teatro 5 de Cinecitta...

La présence de Fellini

« Fellini portait une attention incroyable aux détails, dit Giuliano Geleng, *il était capable de repérer dans une immense fresque le regard d'un cheval qui ne le satisfaisait pas et d'en faire changer l'expression. »* Geleng a peint son évocation fellinienne sur un panneau de bois d'un *mètre sur deux*, avant qu'il soit agrandi et transposé sur la toile, il dit qu'il n'a pas peur d'avouer qu'il s'est senti aidé, que derrière lui, pendant qu'il peignait, il sentait la présence de Fellini, il entendait sa voix qui le guidait, il retrouvait l'incomparable magie de cet homme qui a illuminé sa vie.

Comme il a illuminé Cannes, quelques instants trop courts, jeudi soir. Cannes qui pendant douze jours va être une espèce de *Rex*, un paquebot d'irréalité voguant sur une mer *imaginaire. Les tragédies* du monde vont venir se cogner contre un flot d'images profuses ; de temps en temps, on dira que les créateurs sont des visonnaires, et les charniers de la Saint-Barthélemy renverront de *la Reine Margot* à la Bosnie filmée par Bernard-Henri Lévy. Vive le cinéma *rex*, vive le cinéma roi.

DANIÈLE HEYMANN

Lire également la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN, page 19.

MUSIQUES

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ à Compiègne

Ambroise Thomas britannique

« Il y a trois sortes de musique, affirmait Emmanuel Chabrier, *la bonne, la mauvaise et celle d'Ambroise Thomas »*... On ne sait pas au juste s'il voulait dire par là que cette musique était pire que *toute* autre ou qu'elle n'était au fond ni tout à fait bonne ni tout à fait mauvaise. Elle était, en tout cas, extrêmement répandue et les récentes reprises de *Mignon* et de *Hamlet* permettent de comprendre que ce succès n'était pas sans fondement. Le groupe franco-britannique Eurotunnel s'étant associé, dès 1991, aux mécènes qui ont permis l'achèvement et l'ouverture du Théâtre impérial de Compiègne, *le Songe d'une nuit d'été* d'Ambroise Thomas s'est imposé avec la force de l'évidence pour célébrer l'inauguration du tunnel sous la Manche. Car cet opéra-comique français (sans rapport avec la pièce dont il emprunte le titre), créé en 1850, est tout à la gloire de Shakespeare, de Falstaff et de la reine Elisabeth Ire. Pour l'occasion, la Royal Shakespeare Company a confectionné les costumes, et les nombreux invités britanniques d'Eurotunnel souriaient d'aise et applaudissaient même les décors.

Il est vrai qu'un clair de lune derrière les grands arbres du parc du château de Richmond est un spectacle royal : la mise en scène de Pierre Jourdan n'est pas très éloignée sans doute de celle de la création et ne craint pas de frôler drôlement les tics de l'opérette ou de l'opéra- bouffe. La direction d'acteurs, dans les épisodes de demi-caractère, est moins inspirée.

Ce n'est pas vraiment très grave car, s'il y a bien, pour finir, un moment d'émotion, et si la musique est dans l'ensemble aussi joliment inspirée que celle de maints ouvrages plus célèbres de Donizetti, il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit là d'un simple divertissement avec ses ingrédients : célébration de l'amour, du vin, des vertus militaires, travestissement d'une reine éprise d'un poète à la dérive, scène de jalousie, un peu aggravé seulement par la prétention culturelle et moralisatrice d'un hommage bourgeois à un poète qui ne l'était guère.

La partition est conçue comme un véritable feu d'artifice vocal, surtout pour la reine, qui trouve en Ghylaine Raphanel une incarnation bien proche de l'idéal. Sa dame de compagnie, Cécile Besnard, au timbre plus corsé, ne manque pas d'aisance non plus. La surprise vient du rôle de Falstaff, dévolu à une basse chantante vocalisant à l'extrême, emploi délicat dont Jean-Philippe Cortis s'acquitte à merveille, avec des talents de comédien certains, quoique un peu appuyés parfois.

Aux deux ténors, Shakespeare et son ami Latimer confiés à Alain Gabriel et Franco Ferrazzi, revient l'expression de la gravité ou de la mélancolie ; le premier semble un peu fâché avec le rythme, d'où des intonations parfois incertaines et des récitatifs incolores. Cela n'enlève rien à la qualité du travail d'ensemble, à l'accent mis sur l'intelligibilité des paroles, à la discipline qu'exige le passage du parlé au chanté et, naturellement, à la direction musicale attentive de Michel Szierczewski, ainsi qu'à l'excellente tenue de l'orchestre symphonique de la radio-télévision de Cracovie.

GÉRARD CONDÉ

▶ *Prochaines représentations les* **samedi 14 et dimanche 15 mai à 17 h 30. Tél. : (16) 44-40-17-10.**

L'inauguration de l'auditorium du Lingotto à Turin

Mahler dans le cerisier

TURIN
correspondance

Le Lingotto, la plus grande des usines de voitures (Fiat) en Italie, se mourait. Aujourd'hui, il renaît et devient auditorium. Le seul, le premier auditorium italien vraiment moderne. *Claudio Abbado, l'Orchestre* philharmonique de Berlin et la *Neuvième Symphonie* de Gustav Mahler ont baptisé cette nouvelle réalisation de l'architecte Renzo Piano.

La salle rectangulaire (24 000 mètres cubes, 2 090 places assises, un coût s'élevant à 70 milliards de lires, *environ 240 millions de francs*) a les parois et le plafond tapissés de bois de cerisier, un bois robuste, massif, doux, pour accueillir le son sans l'absorber et le restituer au juste degré de chaleur, en un temps *de réverbération de* 2 secondes. La collaboration de Helmut Müller, physicien en acoustique, a été essentielle durant tout le projet.

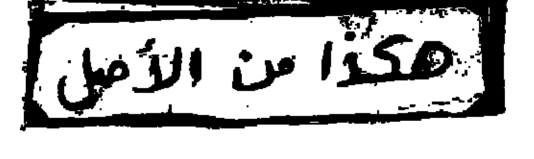
Il y a quelques années encore, les chaînes de montage de Fiat se trouvaient là. Piano n'a pas voulu que se perde l'« âme » du bâtiment. *« En Italie*, rappelle-t-il, *quand on pense usine, on pense Lingotto : un demi-kilomètre de poutres, de pilastres, de fenêtres en enfilade. L'ancienne enveloppe a été préservée, ainsi que le rythme et les détails des ouvertures qui rappellent le passé. Cette salle ne sera jamais seulement un auditorium, elle portera toujours en elle les traces de son histoire.* »Miroir de la réalité concrète et sévère de Turin *et de ses utopies, l'ancienne* usine, dominée en son sommet par une piste parabolique, autrefois utilisée pour la mise au point des automobiles et aujourd'hui pour l'atterrissage des hélicoptères, est devenue *un centre culturel pluridisciplinaire*, où la musique jouera désormais un rôle permanent.

Le nouvel auditorium devra accueillir tous les répertoires, l'ancien comme le plus récent. *Chant d'adieu de Mahler, la Neuvième Symphonie*, avec ses cataractes sonores et ses passages aux pianissimos tout juste perceptibles, constituait un test parfait pour les qualités acoustiques de la salle. Celle-ci *a passé brillamment l'épreuve.*

L'œuvre débute et se conclut par un pianissimo prolongé : *« Wie ein Naturlaut »* (comme un son de la Nature), recommandait Mahler aux interprètes. Ainsi cette symphonie n'a-t-elle pas de fin, elle se poursuit jusqu'à ce que le dernier trémolo des cordes rejoigne notre écoute intérieure et y persiste. C'est l'utopie de Mahler, qui rejoint celle de Renzo Piano, dans cette « maison pour le son » accueillante au point de faire entendre, au milieu d'un murmure de l'orchestre, la sonnerie d'un téléphone portable. C'est qu'il y avait beaucoup de VIP dans le public pour cette inauguration : des gens fort occupés mais peu avares en applaudissements.

SANDRO CAPPELLETTO





هكذا من الأصل

ARTS

RAOUL HAUSMANN à Saint-Etienne

La liberté, de Berlin à Limoges

Raoul Hausmann a été une figure centrale du dadaïsme berlinois. Il a également vécu, ce que l'on sait moins, pendant trente-cinq ans dans le Limousin. Saint-Etienne organise la première grande retrospective consacrée en France à cet artiste.

Le personnage n'est pas facile à cerner. L'œuvre non plus : polymorphe, marquée par des glissements continus d'une discipline à l'autre. Ses ruptures de rythme dépendent parfois de l'artiste lui-même, mais aussi de contingences extérieures. En fait, cette première grande rétrospective consacrée en France à Raoul Hausmann, enregistre les multiples éclats de l'artiste, en dépit de ses lacunes. Mais n'est-ce pas le lot de ces créateurs qui ont amalgamé art et vie, cultivé leur personne comme œuvre, et dont nous manque le souffle pour cimenter leur production fragmentée. Ce à quoi études et recherches peuvent remédier, fournir pistes et clefs. Dans le cas d'Hausmann on est loin de les avoir, ces clefs. Une bonne part des écrits et de l'abondante correspondance de l'artiste n'est pas finie de triée, à Berlin comme à Rochechouard, dont le musée départemental a acquis, au temps de Guy Tosatto, un fonds Hausmann important. Mais Rochechouart est loin. Comme Limoges, où Hausmann est mort en 1971, presque oublié.

En France, il est vrai, on a toujours été plus motivé par l'invention de dada à Zurich que par son épisode berlinois, moins littéraire, dont Hausmann a été une des figures. Comme il est vrai que le surréalisme y a occulté dada, et qu'Aragon et Breton ayant hâtivement attribué à Ernst l'invention du collage (et non du papier collé, une affaire cubiste), Hausmann et ses proches en furent dépossédés. Ce qui ne pouvait guère contribuer à faire de notre dadaïste réfugié à Peyrat-le-Château (de 1939 à 1944), puis retiré à Limoges (à partir de 1944), une célébrité dans notre pays. L'artiste n'a d'ailleurs pas trop cherché à sortir de son trou.

C'est Pontus Hulten qui a organisé, en1967, au musée de Stockholm, la première rétrospective de son œuvre. Sur le tard Hausmann semblait d'ailleurs se satisfaire de quelques visites de qualité : celle d'Henri Chopin, celle de Paul-Armand Gette dont les enquêtes photographiques le long des routes et des plages, doivent sûrement quelque chose au Hausmann photographe des dunes sur les bords de la mer du Nord, autour des années 30. Claude Viallat qui enseignait à Limoges, a découvert les peintures tardives d'Hausmann, un aspect de l'œuvre plus développé à Saint-Etienne qu'à Valence (Espagne) où la rétrospective a d'abord été présentée.

Personnage anti-bourgeois

Fils de peintre, né à Vienne en 1886, berlinois à partir de 1900, où il vit jusqu'en 1933, Hausmann y étudie la peinture, dessine des couvertures de livres, traverse une période expressionniste dont l'exposition se fait l'écho avec quelques tableaux et des xylographies, où il donne des signes d'une entreprise certes hésitante, mais inventive et déjà vouée à la déstructuration du langage. Juste avant de découvrir, en compagnie d'Hannah Höch, les vertus du collage et du photomontage, qui appuieront son engagement dans l'aventure dada, en 1918, avec quelques amis, dont Johannes Baader, architecte plus que singulier qu'il connaît depuis longtemps, Heartfield, Grosz, des durs, beaucoup plus portés qu'Hausmann sur le socio-politique.

Celui-ci, philosophe, envisage plutôt dada comme une nouvelle manière de vivre, dont il s'efforcera d'ailleurs de maintenir la ligne jusqu'à sa mort, cultivant son personnage antibourgeois jusqu'au fond du Limousin. Des années dada, l'exposition rassemble presque tous les photomontages localisés, dont la symbolique ne va pas de soi, pas plus que celle de la tête en bois bien polie nommée *« Esprit de notre temps »* (1919), qui trône au milieu d'eux. Métaphysique comme un mannequin de Chirico, cette « tête mécanique » (son autre titre) a dix centimètres d'un mètre à ruban pour lui mesurer le front, sur lequel Hausmann a aussi collé un mécanisme de montre, vissé une étiquette portant le numéro 22, mis à la place d'une oreille une sonnette contre une règle graduée qui fait l'effet d'une antenne, et remplacé l'autre oreille par une boîte contenant un rouleau de caractères de machine à écrire. Et pour chevelure, un porte-monnaie plat. On peut voir tout autre chose que de la dérision dans cette figure, appareillée pour mesurer concrètement le temps, l'espace, et se mettre à l'écoute des lettres (de la machine à écrire) comme on le fait d'une boîte à musique.

Dans ce carrefour délirant qu'est Berlin en 1918, Huelsenbeck, venu de Zurich pour y faire essaimer dada, n'eut pas beaucoup de mal à se donner : le terrain était largement ensemencé, lourd d'idées révolutionnaires développées à partir de sources les plus disparates. Raoul et ses amis chargent la société bourgeoise à coups de collages et de photomontages, l'arme plastique la plus originale et la plus efficace qui soit. Et, bien sûr, de manifestes et d'actions. Si le matériel accumulé pour mener l'offensive est commun, chacun y développe des propos particuliers. Hausmann donne dans le portrait et l'autoportait, assorti d'objets : machines à écrire, moulins à viande, ou bottines rapprochées de passants élégamment vêtus. Il use aussi de coupes de cerveau ou d'intestins, associe boulons, compteurs, caméra et poumons, ou visage, engrenages et pneus. Mais il aime par-dessus tout coller des mots et des lettres en vrac à des bouches grandes ouvertes, qui n'ont rien de dramatique.

L'artiste est a mille lieues du cri à la Munch, au-delà de l'expressionnisme, contre qui dada lève aussi ses boucliers. Carnassière et souriante à la fois, la bouche hausmanienne est mâchoire ou dentier, en liberté, pour mordre la vie et les mots à pleines dents. Elle n'a rien à transmettre d'édifiant, rien qui ressemblerait à de la propagande. Dans ses accumulations d'images, de mots, de lettres – on le comprend beaucoup mieux rétrospectivement, à la lumière des œuvres tardives, quand l'artiste s'emploie à rebondir sur ses trouvailles de l'époque dada –, Hausmann ne cesse de croiser espace auditif et espace visuel, d'orchestrer ses jeux de lettres comme des signes acoustiques et visuels, de faire passer les sons par les images et les images par les sons. Des sons qu'il travaille dans l'espace concret de son corps.

Poésie sonore

Ce champion de la poésie sonore, dont on a des enregistrements des années 50 et 60, y allait aussi de gestes. Des photos le montrent réalisant ce genre de performance torse nu, dans une sorte de pyjama blanc fort confortable qu'il avait lui même conçu, tirant visiblement un sorte d'alphabet de son corps, bien avant que les artistes post-soixante-huitard y pensent.

L'espace du corps est l'autre dada d'Hausmann, qui après sa contribution toute personnelle à dada, prend l'habitude de se retirer loin de l'agitation urbaine trois ou quatre mois chaque été, soit dans l'île de Silt, en mer du Nord, soit dans un village de la Baltique. Où il photographie le sable, le rivage, le corps nu de Vera endormie, sur le sable ou dans les draps : dont il célèbre, sans académisme et sans voile, les épaules, le pied, le sein, la hanche, ou le pubis, comme il célèbre la déclivité des dunes et la végétation qui les ponctue. A Ibiza, où Hausmann va se réfugier en 1933, il pratique autrement la photographie, se livrant à une sorte d'enquête systématique sur l'architecture locale, fasciné cette fois par la simplicité des fermes blanches, qui ressemblent à des additions de cubes, chaque volume correspondant à un besoin d'espace supplémentaire. Il en retient aussi des éléments de charpentes, les ouvertures, l'intérieur des pièces, les chaises. Et les habitants, en ethnologue.

L'exposition ne laisse pas espérer une production abondante à la fin des années 30. Hausmann qui navigue entre Zurich et Prague, finit par se réfugier à Peyrat-le-Château, Il y fait la connaissance de Marthe Prévot, avec qui il s'installe à Limoges, où, en 1945, il reprend ses activités : collages, pictogrammes, photomontages, écriture et peintures. Il entre en même temps en contact avec Moholy Nagy, cet autre nomade, dont l'œuvre paraît aussi éclatée que la sienne; et avec Schwitters, l'ami de Hanovre, resté à la porte du club dada, parce que Huelsenbeck le trouvait trop bourgeois. Avec lui, il projette l'édition d'une nouvelle publication : PIN, qui ne se fera pas : Schwitters meurt. Moholy-Nagy aussi.

L'œuvre abondante accomplie à Limoges dans les années 50 et 60, alors que l'artiste à plus de soixante-dix ans, a été peu regardée, et encore moins étudiée. Elle laisse perplexe. Une partie semble vouée à un passé revisité à la demande, en vue d'expositions consacrées à dada. Certains papiers déchirés font penser à Arp, d'autres, librement architecturés, à Motherwell parfois. Quant aux peintures réalisées entre 1959 et 1964, elles peuvent paraître incompatibles avec l'image du dadaïste impénitent, à la fois chercheur et jouisseur, que l'on voudrait toujours retrouver. Leur gestualité semble conforme à l'esprit du temps. Mais elle est un rien sèche, et passablement exempte de lyrisme et de pathos pour qu'on l'y confonde. Ne pourrait-on plutôt y voir, réactualisé, encore et toujours un travail de déconstruction du langage? Un travail sur la peinture abstraite qui serait conduit dans une indifférence souveraine. Mais en toute liberté.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ *Raoul Hausmann*, Musée d'art moderne, La Terrasse, Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 juillet, 23 F.

67 millions de francs pour un Klimt

NEW-YORK

de notre correspondant

Un tableau du peintre autrichien Gustav Klimt, *Femme à l'éventail* (1918), a été adjugé 11,6 millions de dollars (67 millions de francs) lors de la vente organisée par la maison Sotheby's, le 11 mai à New-York.

C'est le prix le plus élevé atteint par une œuvre de l'artiste expressionniste. Son acheteur ne s'est pas fait connaître. Le précédent record, pour Klimt, était un paysage vendu 5,5 millions de dollars en 1987. Malgré ce record, les dernières ventes de peinture moderne et impressionniste, organisées par Sotheby's, n'ont guère infirmé la tendance morose du marché de l'art (*le Monde* du 13 mai). Le 11 mai, deux œuvres importantes, signées Monet et Brancusi, n'ont pas trouvé preneurs.

Sur soixante-neuf tableaux mis aux enchères, cinquante seulement ont été vendus pour un montant de 51,5 millions de dollars (300 millions de francs). Les responsables de Sotheby's attendaient entre 72 et 96 millions de dollars de chiffre d'affaires.

E. I.

THÉÂTRE

DANS LA JUNGLE DES VILLES à Ivry

Chicago, Terre promise

« Je ne suis pas content : c'est pourquoi je ne suis pas content », déclare, plus logique que nature, Bertolt Brecht, dans la fleur de l'âge. Cigares, beaux chapeaux, belles voitures, il pratique aussi le dandysme des maximes définitives : *« Il y a bien moins de pensées que de femmes... Quand nous voulons faire un tunnel, il faut d'abord faire la montagne... Après une tasse de café noir, même le ciment armé paraît sous un bon jour... »* Et, vivre lui semblant d'une banalité rare, il se compose des épitaphes : *« Ici repose Bertolt Brecht, qui provoqua la perte de la vie culturelle allemande. En lui, l'Automobile Club de l'Allemagne pleure son membre le plus marxiste. »*

Brecht s'ennuie, c'est clair. Il est comme tout le monde : il rêve de l'Amérique. Même si c'est l'enfer. Une idée de pièce : additionner Chicago et *Une saison en enfer*. Brecht a lu, sur Chicago, un bon livre du Danois Johannes Jensen, *la Roue*. Et il a lu Rimbaud.

Il a vingt-trois ans quand il écrit *Dans la jungle des villes*. L'une des « maldonnes » sociales qui rendent Brecht *« pas content »*, c'est le désarroi des familles qui quittent la campagne pour tenter autre chose à Berlin, à Francfort, à Munich, et qui y sombrent. C'est la même chose outre-Atlantique, Brecht l'a lu.

Chicago, 1912. Un garçon d'une de ces familles, George Garga, crève la faim : il gagne trois sous comme commis de librairie. Il est abordé par un homme assez âgé, originaire de Malaisie, Shlink, un très gros négociant en bois. Subito presto, Shlink propose à Garga de lui donner son entreprise. Les immeubles, les stocks, les clients, l'argent, tout. Rien en échange. Shlink appelle cela : *« engager le combat »*. Réaction de Garga : il accepte. Et son premier geste est de détruire les documents de trésorerie, d'obliger Shlink à licencier ses adjoints et de commettre une énorme escroquerie. Nous sommes en plein délire.

Il n'y aura pas de combat. La conduite du vieux Shlink restera incompréhensible. *« J'espère avoir évité une grosse erreur de l'art traditionnel : son effort pour entraîner l'audience. Avec* Dans la jungle des villes, *le splendide isolement du spectateur n'est pas entamé »*, déclarait Brecht, décidément affreux jojo. Mais c'est faux, toutes les scènes de la pièce surprennent et fascinent, et la présentation qu'en donne Gilles Bouillon à Ivry le prouve une fois encore.

Comme une provocation

Il faut dire que Bouillon a écouté le conseil de Brecht : *« Les scènes de* la Jungle *doivent se jouer dans l'extrême légèreté, sur une scène comme provisoire, devant des décors légèrement assemblés. »* C'est qu'il s'agit d'un rêve de société, d'un fantasme de Terre promise, d'un délire de paternité, ou de fraternité... C'est surtout comme une provocation, une perche tendue aux consciences du public, lequel va jouer le jeu, ou le refuser, va réagir par un malaise, ou le rire...

Traduction Jourdheuil-Müller, décor Nathalie Holt, musique Cyril de Turkheim, mise en scène Gilles Bouillon, et netteté de l'interprétation (Loïc Houdré, qui joue Garga, Philippe du Jannerand, qui joue Shlink, et Catherine Fourty, Juliette Mailhé, Karin Romer, Pierre Baillot, Bernard Pico, Gérard Cherqui, Gérard Touratier...) : tout ici concourt à la fête de théâtre qu'est cette Chicago-corrida du méchant, de l'impatient, du très pervers B. B.

M. C.

▶ Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure, 94000 Ivry-sur-Seine, tél. : 46-72-37-43. Du mardi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Places 70 F à 110 F.

LA GLYCINE au Vieux-Colombier

L'empire des jardiniers

Un conte de théâtre. Le mot « conte » est celui qui ressemble le plus à la pièce de Rezvani, *la Glycine*, avec les reflets de ce mot : l'or vivant d'une flamme dans la nuit, l'émotion heureuse de merveilles irréalisables, la naissance du jour et sa fin (l'enfant qui écoute et la grand-mère qui dit). Cette pièce ne s'assujettit pas aux mesures du théâtre légal, à sa conduite. Elle s'aventure comme un récit, elle rêve comme une élégie. Surtout elle tend vers une fantasmagorie « naturelle » qui échapperait au factice de la scène, et ici Rezvani se reconnaît une parenté : celle d'Edgar Poeliglig.

En trois contes, *le Jardin paysage, le Domaine d'Arnheim, le Cottage Landor*, Edgar Poeliglig nous dit les seules voies, selon lui, de la *« création de formes neuves de la beauté »*. Cela implique le rejet de toute ambition personnelle. Le créateur ne peut plus être peintre, sculpteur, musicien, écrivain... Il doit plus silencieusement accompagner *« les efforts les plus directs que la nature déploie pour atteindre au charme physique... Splendeur du jardin-paysage-poème, variété des formes de l'arbre et des couleurs de la fleur »*. Et comme les *« subtils rapports de taille, de proportion, de couleur »* ont *« une certaine relation avec divers styles d'architecture »*, Edgar Poeliglig admet que des beautés de pierre puissent se marier à des beautés de la nature.

Rezvani imagine l'un de ces « poèmes de Nature », il semble le situer quelque part en Italie, il évoque des villas de Palladio. Mais, soit dit en passant, les terrasses, les colonnes, le parc de *la Glycine*, leur éloignement, le fait que l'on ne puisse les atteindre que par une longue marche à pied et qu'il faille traverser des cours d'eau, tout cela ne serait-il pas un souvenir des ruines de la chartreuse de la Verne, dans la région de laquelle Rezvani a peut-être écrit cette pièce?

Reprenant trois figures qu'avait dessinées Edgar Poeliglig, Rezvani met en jeu trois hommes qui, touchés violemment par la solitude et le silence de cette *« nature intermédiaire »*, vont réagir différemment. L'un croit s'approprier l'imaginaire, un autre cherche une respiration entre l'approche et le retrait, un troisième brûle ses vaisseaux. C'est, à vrai dire, bien plus riche que cela, mais les trois heures de féerie et de méditation de ce conte sont si denses qu'il faut prendre des bottes de sept lieues : *« Nous avons été chercher un petit sablier, et nous voilà en route vers la mort »*, dit Ellison, l'un des protagonistes de *la Glycine*.

Hideuses platitudes

Cette pièce de Rezvani est publiée par Actes-Sud. Il est préférable de la lire avant d'aller voir, au Théâtre du Vieux-Colombier, ce qu'elle est devenue par la volonté du metteur en scène, Jean Lacornerie. C'est un massacre. L'élévation de la pensée d'Edgar Poeliglig, son originalité, les ombres hantées de Rezvani, l'orient de sa poésie, tout cela est oublié. Les *« ressources naturelles »* du paysage de Poeliglig sont devenues des protubérances et des platitudes hideuses, cacophoniques, artificielles. Les visiteurs attachants sont devenus des caricatures, difformes dans des jupes, des chaussures, d'une mocheté violente. Les acteurs ont été choisis, habillés et coiffés à contre-emploi, orientés à contre-sens, alors qu'ils étaient propres à donner toutes les nuances, toute la poésie de cette pièce (Catherine Salviat, Claude Mathieu, Martine Chevallier, Eric Doye). Jeanne Balibar, moins guignol, a un rôle court. Roland Bertin, plus sensible, est flottant. Seul Jean-Luc Boutté semble avoir résisté aux déménagements du metteur en scène, mais le courant l'emporte.

MICHEL COURNOT

▶ Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 75006. Tél. : 44-39-87-00. Métro : Saint-Sulpice. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. Relâche les 12 et 22 mai. Places de 45 F à 130 F.

L'amélioration de la conjoncture internationale

ÉTATS-UNIS. Contrastant avec la nervosité affichée par les milieux financiers, les industriels américains font preuve de sérénité s'agissant de l'évolution de l'économie. Ils prévoient une croissance de 3,1 % cette année et une inflation contenue entre 2,7 % et 2,9 %. Selon eux, les *hausses des taux d'intérêt* à court terme de la Réserve fédérale « n'ont pas encore eu d'impact visible sur les commandes ou les ventes ».

■ CANADA. Favorisé par la croissance des exportations, le mouvement de reprise s'accélère au Canada, qui devrait connaître l'année prochaine la plus forte croissance de tous les pays industrialisés. Mais un taux de chômage élevé et un endettement public très lourd restent les deux points noirs.

■ INVESTISSEMENTS. La France a sans doute conservé en 1993 sa place de deuxième investisseur à l'étranger – derrière les États-Unis – en dépit d'une forte baisse de ses engagements.

Les industriels américains sont plus sereins que les financiers quant à la poursuite de la croissance aux Etats-Unis

NEW-YORK

de notre correspondant

L'extrême nervosité des marchés financiers n'a, semble-t-il, pas encore contaminé les industriels américains. Les opérateurs sur les marchés restent toujours aussi tendus dans l'attente d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt par la Réserve fédérale. Jeudi 12 mai, deux éléments conjoncturels nouveaux les ont plongés dans un abîme de perplexité. Alors qu'avec la Réserve fédérale ils sont tous à la recherche du moindre indice d'une reprise de l'inflation ou d'une surchauffe de la consommation, Washington a rendu publics des chiffres pour le mois d'avril qui vont complètement à l'encontre de cette quête. Prix de gros et ventes de détail ont en effet baissé le mois dernier aux Etats-Unis.

L'inflation ? L'indice des prix à la production a, en avril, baissé de 0,1 %, selon les chiffres publiés jeudi par le département du travail. Cet indice avait augmenté de 0,2 % seulement en mars. Hors énergie et produits alimentaires, cet indicateur représentatif de l'évolution des prix de gros a ainsi progressé depuis le début de l'année à un rythme annuel de 2,4 %. Il y a un an, il évoluait pendant la même période à une vitesse de 3,3 %. L'inflation n'est donc pas une réalité, a souligné immédiatement l'administration Clinton. Dès vendredi, l'indice des prix à la consommation (le CPI) viendra préciser le tableau.

Jeudi en tout cas, les marchés se sont interrogés sur les conclusions que la Fed tirera de ces chiffres. En fait, ces statistiques ne devraient guère modifier son analyse : la Réserve fédérale ne s'inquiète pas de l'inflation actuelle – que traduisent ces données – mais de l'inflation future, dans les six à douze mois à venir. La plupart des observateurs maintenaient jeudi que la banque centrale américaine augmenterait son taux sur les *federal funds*, avant ou à l'occasion de la prochaine réunion de son comité de politique monétaire, mardi 17 mai. Le débat porte maintenant sur l'ampleur de cette nouvelle hausse (un quart de point, un demi-point ou un point entier).

La baisse de la consommation enregistrée en avril a, elle aussi, accru la perplexité des marchés. D'après le département du commerce, les ventes ont diminué en avril de 0,8 %. Il est vrai que les affaires avaient été particulièrement intenses au cours des mois précédents. L'administration a en effet révisé à la hausse ses chiffres sur les ventes de détail en février et mars : elles ont progressé respectivement de 1,9 % et 1,7 %. Le recul d'avril est surtout lié à la légère diminution des ventes d'automobiles.

« Un état euphorique de nos affaires »

La publication de ces « bonnes » nouvelles a immédiatement provoqué une hausse sensible de la valeur des actions et de celle des obligations à Wall Street. Après avoir gagné plus de 40 points, l'indice Dow Jones a terminé jeudi en progression de 23,8 points, à 3 653. Les taux à long terme se sont légèrement détendus. En revanche, le dollar n'a guère profité de l'embellie : il a terminé jeudi en léger recul face au yen et aux principales devises européennes.

Les milieux industriels restent beaucoup plus sereins. Ils se réjouissent du dynamisme actuel de l'économie américaine et parient sur la poursuite de la croissance sans inflation. L'Association nationale des industriels américains, la NAM, qui publiait jeudi ses prévisions, et le Business Council, qui tenait jeudi et vendredi sa réunion semi-annuelle à Williamsburg (Virginie), sont confiants à cet égard.

« Réunis il y a six mois, nous n'avions pas prévu un état aussi euphorique de nos affaires », a déclaré, jeudi, John Welch, président de General Electric, lors de la réunion de dirigeants industriels organisée autour du Business Council, un groupe d'économistes d'entreprise. D'après les enquêtes menées par ce conseil, les industriels américains prévoient une croissance *de 3,1 % pour 1994* – avec un ralentissement progressif en cours d'année – et une progression du produit national brut de 2,6 % en 1995. Pour l'instant, les économistes d'entreprise n'ont relevé aucun impact de la hausse des taux d'intérêt intervenue depuis le début de l'année sur les affaires de leurs entreprises (les industriels de la construction ne sont pas représentés). Les dirigeants des secteurs de l'automobile, du matériel industriel, des télécommunications, de l'acier et du fret estiment qu'ils ont un niveau d'activité *« très fort, voire en plein boom »*.

A Washington, la NAM a indiqué que ses adhérents escomptaient pour *1994 et 1995 « une croissance et une inflation modestes »*. Le PNB devrait progresser, d'après cet organisme patronal, de 2,6 % en 1994 et de 3 % en 1995. Le Business Council comme la NAM retiennent l'hypothèse de nouvelles hausses des taux d'intérêt à court terme par la Réserve fédérale. Dans son rapport, la NAM estime que *« les fondamentaux ne justifient pas le niveau élevé des taux d'intérêt à long terme »*. Les deux organismes estiment pourtant que la décrue ne sera sans doute que très lente. Ni l'un ni l'autre ne croit en tout cas à une résurgence de l'inflation. Ils parient sur une hausse des prix comprise entre 2,7 % et 2,9 % *en 1994* et entre 3 % et 3,4 % en 1995.

Les économistes du Business Council estiment enfin que le dollar devrait se renforcer face au yen et au deutschemark. Ils prévoient un dollar à 109 yens et 1,79 DM à la fin de l'année (104 yens et 1,66 DM jeudi soir) et le billet vert à 110 yens et à 1,81 DM fin 1995. Une prévision courageuse, la devise américaine ayant systématiquement déjoué cette année les pronostics pourtant presque unanimes faits à son sujet.

ERIK IZRAELEWICZ

La France au deuxième rang mondial pour les investissements à l'étranger

Avec 100 milliards de francs d'investissements directs à l'étranger, la France a été, en 1992 (dernières statistiques disponibles), le deuxième investisseur mondial derrière les Etats-Unis, selon l'étude annuelle de la direction des relations économiques extérieures (DREE). Un rang qu'elle a sans doute conservé en 1993, même si les capitaux français investis hors de l'Hexagone n'ont atteint, l'an dernier, que 65 milliards de francs. Au premier rang des pays d'accueil des investissements étrangers, on trouve les Etats-Unis, suivis de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne.

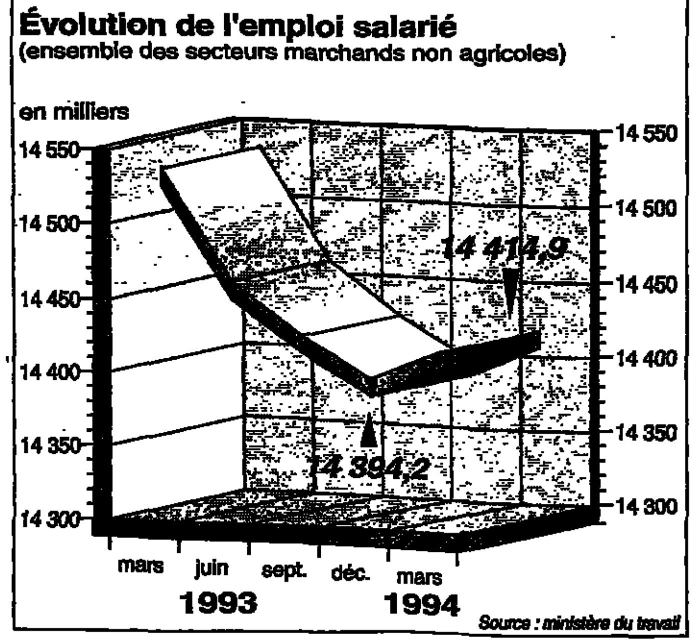
Deux raisons majeures expliquent, selon la DREE, ce mouvement d'internationalisation. D'une part, les entreprises souhaitent *« se rapprocher du client pour répondre à des critères d'achat liés à l'environnement immédiat du produit : conseil, livraison, service après-vente »*. D'autre part, une implantation dans un pays permet de contourner les barrières réglementaires qu'il impose à l'entrée de certains produits sur son territoire. *« A l'inverse, les investissements répondant à une logique d'abaissement des coûts de production sont très minoritaires »*, souligne la DREE.

Les entreprises françaises détenaient, en 1992, tout ou partie du capital de 14 000 filiales à l'étranger, employant 2,3 millions de salariés. Plus de 70 % d'entre eux travaillaient dans les 24 – bientôt 25 avec le Mexique – pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La part de l'Afrique n'a cessé, quant à elle, de diminuer alors que la présence française a progressé dans les pays asiatiques en développement rapide et en Europe centrale et orientale.

Les investissements français à l'étranger sont, d'après la DREE, *« essentiellement le fait de quelques groupes multinationaux »*. Dix d'entre eux employaient, à la fin de 1992, près de 750 000 salariés hors de l'Hexagone alors que les PME n'en employaient que 100 000. Au total, deux salariés sur trois travaillaient dans l'industrie.

A. Pu.

Le tertiaire favorise la reprise des créations d'emplois



Grâce à la reprise des créations d'emplois dans le secteur tertiaire et à une baisse continue des suppressions de postes dans l'industrie et le bâtiment, les effectifs du secteur marchand non agricole se sont, pour la première fois depuis 1990, redressés au premier trimestre (le Monde du 13 mai). Les emplois du secteur privé (14,4 millions de salariés) progressent de 0,1 % au cours des premiers mois de l'année – soit 20 700 postes de travail supplémentaires –, mais, sur douze mois, on constate toutefois un recul de 0,8 %. Cette évolution tient essentiellement au tertiaire (8,9 millions de salariés), où 52 700 emplois ont été créés au cours des trois premiers mois de l'année (79 700 sur un an), mais aussi au ralentissement des suppressions dans les autres secteurs. Dans l'industrie (4,3 millions de salariés), 21 000 emplois ont disparu au premier trimestre contre 53 000 au second trimestre de 1993. Le bâtiment (1,1 million de salariés), qui a perdu 4,2 % de ses effectifs en un an, suit le même mouvement. Il a tout de même détruit 10 500 emplois (– 0,9 %) durant les trois premiers mois de cette année.

La reprise de l'économie canadienne s'accélère

Le lent mouvement de reprise amorcé au Canada depuis deux ans s'accélère. Les économistes prévoient un taux de croissance de 3,5 % cette année et un nouveau raffermissement en 1995 avec un taux de 4,3 %. Dans ses « Perspectives économiques mondiales », le Fonds monétaire international estime que le Canada connaîtra en 1995 la plus forte croissance de tous les pays industrialisés.

MONTRÉAL

de notre correspondante

Dopées par la dépréciation continue du dollar canadien, les exportations canadiennes grimpent à la faveur de la demande croissante du premier client du Canada : les Etats-Unis. En revanche, l'amélioration de la demande intérieure, actuellement très faible, ne devrait se faire que de façon graduelle. Le fardeau de l'endettement des particuliers, la dégradation de la situation de l'emploi – conséquence de la restructuration industrielle des dernières années – maintiennent la demande intérieure à un niveau très bas. Ce n'est donc pas d'une *demande intérieure stagnante* qu'est venue la relance, pas plus que d'une stimulation économique des gouvernements provinciaux et fédéral, qui, très endettés, n'ont pas la capacité d'engager les dépenses que l'on aurait pu attendre en période de récession.

La lutte contre l'inflation menée dans les années 80 par la banque centrale du Canada, au moyen d'un relèvement des taux d'intérêt, a conduit depuis deux ans à une période d'inflation quasi nulle au cours de laquelle les entreprises canadiennes ont procédé à des ajustements importants, autant sur le plan des investissements que sur celui des politiques salariales. La baisse des coûts de production et l'accélération des exportations ont eu un effet tonique sur les bénéfices des entreprises, qui ont progressé de près de 20 % en 1993. *« Les entreprises ont compris que pour réussir dans un monde de concurrence intense elles ne peuvent plus dissimuler leur inefficacité sous le masque de l'inflation. Elles ont donc investi fortement pour accroître leur productivité et leur compétitivité »*, explique Benoît Durocher, économiste à la Banque royale du Canada.

Le syndrome de la Nouvelle-Zélande

La reprise n'a pas amené d'amélioration marquée dans le secteur de l'emploi. Selon l'organisme fédéral Statistiques Canada, le taux de chômage a encore grimpé au mois d'avril pour s'établir à 11 %. Cependant, selon les autorités, ce chiffre ne traduirait pas une perte nette d'emplois mais découlerait d'un retour de demandeurs d'emploi, encouragés par la reprise économique sur les listes de personnes à la recherche d'un travail.

Contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, l'économie canadienne ne tourne pas à plein régime et est encore loin d'avoir atteint un taux maximal d'utilisation des capacités de production. Il en résulte une absence de pressions sur les prix qui permet à la Banque du Canada de tabler sur une inflation inférieure à 2 % pour l'année prochaine. Cela autorise en principe une certaine détente de la politique monétaire et un repli des taux d'intérêt. Cependant, la hausse des taux d'intérêt et la surchauffe aux Etats-Unis, ainsi que les déficits des administrations publiques, empêchent la Banque du Canada de prendre pleinement acte de la chute de l'inflation, en particulier pour les taux à long terme.

La principale préoccupation des responsables de l'économie canadienne – et l'élément qui risque le plus de faire dérailler la reprise – reste un déficit budgétaire élevé, un endettement extérieur du secteur public croissant, et un service de la dette important. En 1993, la dette nette de l'administration fédérale atteignait 450 milliards de dollars canadiens (1 863 milliards de francs), soit 45 % du produit intérieur brut (PIB). Des pays du G7, les sept pays les plus riches, seule l'Italie affiche, en pourcentage de son PIB, un endettement supérieur à celui du Canada et de ses provinces.

Malgré la volonté affichée du gouvernement fédéral de limiter la progression de l'endettement, une certaine nervosité n'est pas absente des prévisions des économistes. Ne serait-ce que pour l'écarter, on évoque le scénario néo-zélandais et les réformes mises en œuvre à Wellington depuis le milieu des années 80 pour restructurer une économie étranglée par l'endettement. *« Le Canada est sûrement vulnérable*, dit Benoît Durocher. *Mais, à la différence de la Nouvelle-Zélande, l'économie canadienne est plus diversifiée. Notre secteur manufacturier est assez solide, on a un accès privilégié au marché américain, on a mis de l'ordre dans notre économie en termes de productivité. Ce sont là des atouts qui permettent de croire que l'économie canadienne va générer suffisamment de richesses pour réduire cet endettement. »*

A cela s'ajoute un autre élément d'incertitude de nature à brouiller les prévisions : les élections provinciales qui se tiendront cette année au Québec, la perspective de l'élection d'un gouvernement séparatiste et de la tenue d'un référendum sur l'indépendance du Québec. *« Si les gouvernements ne respectent pas leurs engagements budgétaires ou si l'unité politique du pays est mise en péril, le Canada risque de plonger dans une crise financière qui nuira gravement à son expansion économique »*, prédit le dernier rapport trimestriel de la Banque royale du Canada.

SYLVIANE TRAMIER

Le gouvernement australien envisage de nouvelles privatisations

SYDNEY

correspondance

Le ministre australien de l'économie, Ralph Willis, a récemment présenté le projet de budget pour l'exercice 1994-1995. Ce budget vise à *« optimiser la croissance, réduire le chômage, promouvoir la justice sociale, sans augmenter les impôts »*, a résumé le ministre, en poste depuis six mois. Pour remplir ces objectifs, le gouvernement travailliste de Paul Keating compte sur la reprise économique et la poursuite des privatisations. La vente de la compagnie aérienne australienne Qantas rapportera à elle seule 2 milliards de dollars.

Le produit intérieur brut (PIB) devrait croître, en 1994/95, de 4,5 % (4 % l'année précédente) et le taux de chômage revenir de 10,3 % à 9,5 %. Ces prévisions devraient se concrétiser notamment grâce au programme gouvernemental – *« une nation au travail »* –, qui prévoit la création au cours de l'année budgétaire de 250 000 emplois.

L'inflation se situerait en moyenne autour de 2,2 %. Le gouvernement entend également réduire le déficit budgétaire. Son montant ne dépasserait pas 11,7 milliards de dollars australiens (50 milliards de francs), soit 2,5 % du PIB. *« Nous prévoyons un déficit inférieur à 1 % du PIB pour l'exercice 1996-1997 et un budget excédentaire peu de temps après »*, a précisé Ralph Willis. Le secteur de la santé bénéficiera par ailleurs d'une aide accrue.

La situation de l'économie australienne autorise une certaine confiance : les taux d'intérêt sont au plus bas et la confiance des milieux d'affaires semble rétablie. Les pouvoirs publics tablent sur une hausse des investissements des entreprises de 14,5 % contre 1 % l'année dernière.

Ce budget, qualifié par certains commentateurs de *« nirvana-mirage »*, devrait être voté par le Parlement et le Sénat assez facilement. En 1993, il a fallu plus de trois mois de négociations avant qu'il soit adopté. Cette année, le gouvernement a consulté les petits partis représentés au Sénat, les écologistes d'Australie-Occidentale et les démocrates, pour éviter les mêmes déboires.

FLORENCE DE CHANGY

هكذا من الأصل

Après la décision de British Airways de maintenir ses vols entre Orly et Londres

La Commission de Bruxelles plaide pour l'apaisement dans le conflit aérien franco-britannique

Le bras de fer engagé autour de la mise en service lundi 16 mai de liaisons aériennes British Airways entre Orly et Londres pourrait déboucher sur un compromis. Les pouvoirs publics britanniques semblaient prêts vendredi en fin de matinée à accepter un délai avant l'ouverture de la ligne. Celle-ci est « parfaitement légale », a estimé jeudi 12 mai, TAT, filiale française de British Airways. M. Bosson, ministre des transports, dénonçait le même jour « le coup de force » de British Airways.

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

« Le refus persistant de la France d'autoriser TAT, la filiale de British Airways, à décoller d'Orly vers Londres est parfaitement illégal. Le projet anglais de tenter un coup de force est ridicule. Si les compagnies britanniques s'estiment lésées, elle doivent s'adresser aux tribunaux », affirmait, vendredi 13 mai au matin, un haut fonctionnaire de la Commission européenne.

En vérité, les dirigeants de la Commission n'ont pu qu'être étonnés par la forte tension surgie ainsi entre Londres et Paris. Rien ne la laissait prévoir. La double décision condamnant la France, prise la semaine dernière à la suite d'une plainte de TAT, n'avait pas constitué une surprise, surtout celle concernant l'obligation faite aux autorités françaises d'autoriser TAT à voler vers Londres à partir d'Orly, l'irrégularité de l'attitude prise par la direction de l'aviation civile étant très généralement admise.

En fait, le vrai problème était celui de la mise en demeure faite à la France d'ouvrir à la concurrence les lignes Orly-Toulouse et Orly-Marseille. La direction de l'aviation civile pouvait estimer qu'on lui demandait de renoncer plus tôt que ne le prévoyaient les textes au monopole d'exploitation d'Air Inter, d'où le recours introduit par la France devant la cour de justice de Luxembourg.

Bref, l'affaire Orly-Londres semblait sans grande portée. L'opposition du gouvernement français à immédiatement régulariser la situation est mal comprise à Bruxelles où l'on ne porte qu'un crédit limité aux raisons techniques mises en avant par Bernard Bosson pour justifier un délai. British Airways aurait-elle cherché l'affrontement si Paris lui avait donné l'assurance que le 1er ou le 15 juin ses appareils auraient pu, en tout état de cause, décoller d'Orly ?

Un coup de force « grotesque »

L'attitude de la compagnie britannique est jugée sévèrement par Bruxelles. On observe à la Commission qu'il est inutile de charger la barque en annonçant pour lundi non seulement des vols Orly-Londres par TAT, mais aussi des vols Heathrow-Orly par British Airways ainsi que par son autre filiale, Air UK. Le coup de force est considéré comme *« grotesque »* et la situation qui en résulte de nature à créer artificiellement de l'acrimonie, en plein débat sur l'Europe entre Français et Britanniques.

Les scénarios envisagés ne présagent rien de bon : les avions de British Airways ou d'Air UK qui se présenteraient à Orly seraient détournés par le contrôle aérien sur Roissy et, dans l'hypothèse où l'équipage passerait outre et atterrirait à Orly, l'avion, les passagers et leurs baggages, resteraient bloqués par la police. On espère à la Commission que Paris et à Londres mettront fin à ces jeux dangereux.

PHILIPPE LEMAITRE

FINANCES

La Caisse des dépôts et les Banques populaires polémiquent à propos de la recapitalisation du CEPME

La recapitalisation du CEPME (Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises) et le renforcement de ses missions ne sont pas du goût de tout le monde. Jacques Delmas-Marsalet, président du groupe des Banques populaires et actionnaire à hauteur de 21 % du CEPME, a contesté, mercredi 11 mai, dans un entretien à *la Tribune-Desfossés*, les conditions de la recapitalisation de cette institution financière spécialisée. Une opération qui, à ses yeux, *« lèse les minoritaires »*. La *« meilleure solution »*, ajoutait-il, serait que l'Etat rachète la part des Banques populaires *« à un prix convenable »*.

Philippe Lagayette, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (39 % du capital du CEPME), a réagi assez vivement aux critiques de M. Delmas-Marsalet. *« De telles opérations de soutien ne sont nullement exceptionnelles »*, a déclaré M. Lagayette, jeudi 12 mai, à l'AFP. *« Si les Banques populaires refusent de s'associer au soutien apporté au CEPME (...) et si les pouvoirs publics les laissent adopter cette attitude, ce que je regrette, cela ne résulte en rien d'un droit des Banques populaires en tant qu'actionnaire privé d'un établissement de crédit ayant des missions d'intérêt général. »*

Le GEMA diffère l'éventuelle exclusion de la GMF

Le GEMA (Groupement des entreprises mutuelles d'assurances) ne semble plus pressé d'exclure la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires). La question ne sera pas à l'ordre du jour de sa prochaine commission exécutive. Le GEMA avait pourtant modifié ses statuts afin de donner plus de poids aux mutuelles importantes. Elles auraient bien voulu aller chasser sur les terres de la GMF, accusée d'avoir passé un accord avec le groupe Azur, *« une fausse mutuelle »*. Depuis novembre 1993, Christian Sastre, président d'Azur, est venu au secours de la GMF, dont il est le directeur général.

Le GEMA attend manifestement de savoir comment va évoluer une partie de bras de fer entre M. Sastre et les représentants des sociétaires de la GMF, les derniers partisans de Jean-Louis Pétriat, ancien président de la mutuelle des fonctionnaires. M. Sastre va convoquer en mai et juin deux assemblées générales pour obtenir à la fois un renouvellement de son mandat et une modification des statuts de la GMF afin de rendre son fonctionnement plus *« démocratique »*. Il risque de se heurter à une opposition très forte.

SOCIAL

D'ici à l'an 2000

Les directions d'EDF-GDF veulent changer les règles de promotion du personnel

Les directeurs généraux d'EDF-GDF viennent d'adresser aux deux cents directeurs d'unité deux circulaires relatives à la *remise à plat de la grille des* classifications et à l'appréciation du professionnalisme des agents. *Applicables à partir du* 1er janvier 1995, ces circulaires qui, selon les directions, devraient introduire davantage d'équité dans les règles de promotion du personnel suscitent l'inquiétude des syndicats.

En 1992, sur les 23 000 promotions attribuées aux personnels d'EDF-GDF, 10 000 ont été accordées sans que leurs bénéficiaires aient pour autant changé d'emploi. Soucieuses de limiter cette dérive qui tendait, depuis de nombreuses années et dans la plus parfaite iniquité, à confondre la promotion individuelle avec l'élévation du niveau de l'emploi dans la grille de classification des rémunérations, les directions d'EDF-GDF ont décidé d'ouvrir en 1989 un vaste chantier d'évaluation des emplois *« en fonction de leur place effective »* dans l'organisation des deux entreprises. Cinq ans plus tard, les directions viennent d'adresser aux deux cents directeurs d'unité une circulaire les invitant à passer les 140 000 emplois d'EDF-GDF au crible d'une *« méthode d'entreprise d'évaluation des emplois »*, élaborée en concertation avec les syndicats CGT, CFDT, FO, UNCM-CGC et CFTC.

Applicable à partir du 1er janvier 1995, cet outil, plus communément appelé « méthode M3E », est censé permettre aux chefs d'unité d'évaluer avec précision, d'ici au 1er janvier 2000, tous les postes de travail en fonction d'une série de critères tels que les *connaissances pratiques et théoriques* qu'ils nécessitent, la capacité à résoudre des problèmes, les aptitudes relationnelles et organisationnelles, etc. Au vu des résultats de cette « pesée », le poste sera ensuite rattaché à l'une des neuf « plages » d'évolution des rémunérations définies par cet outil. Si le système salarial actuel, fruit d'un accord passé en 1982 avec les cinq syndicats et organisé en dix-neuf « groupes fonctionnels » et trente-cinq « niveaux de rémunération », est maintenu en tant que tel, cette réforme modifie sensiblement, en revanche, les règles de promotion du personnel au sein de chacune de ces « plages ».

« Absence de visibilité »

Non seulement l'appréciation du professionnalisme de chaque agent comptera davantage à terme dans l'évolution de sa rémunération, mais sa progression dans l'organigramme de l'entreprise devra désormais dépendre d'un changement effectif d'emploi. *« Ces règles du jeu valoriseront la réussite personnelle de chacun,* se félicite Jean-Louis Mathias, directeur adjoint à la direction du personnel et des relations sociales d'EDF-GDF, *puisque l'appréciation du professionnalisme représentera avec la réforme 40 % de l'évolution de sa rémunération au lieu de 25 % aujourd'hui. »* Ce nouveau système devrait aussi, observe M. Mathias, permettre de faire face en douceur à la très forte réduction attendue du nombre de promotions, consécutive à la diminution des départs en retraite et à l'écrasement des lignes hiérarchiques.

Reste que ce nouveau système de promotion inquiète tous les syndicats qui, à l'instar de la CFDT, redoutent, en particulier, de laisser à *« l'arbitraire »* des supérieurs hiérarchiques l'appréciation des qualités professionnelles de chacun. Jusqu'à présent, l'élaboration concomitante par les directions d'*« un cadre de cohérence national de l'appréciation du professionnalisme »* n'a pas rassuré les syndicats, qui s'inquiètent des risques de *« disparités locales »* et de *« l'absence de visibilité »* de l'ensemble du dispositif. La CGT a dénoncé la philosophie même de cette réforme qui s'inscrit, selon elle, *« dans la perspective d'éclatement et de privatisation d'EDF-GDF »*. Elle a même déposé un recours en justice contre la méthode M3E au motif que celle-ci contrevenait à la convention collective de 1982.

De leur côté, les directions, soucieuses de *« ne pas heurter de front les différentes cultures, fortement enracinées, de l'entreprise »*, ont décidé de ne pas brusquer les choses et de prendre le temps de l'expérimentation et de la concertation locale et nationale avec les organisations syndicales. Un premier bilan de la mise en œuvre de cette réforme devrait être tiré à la fin de l'année 1995.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Au cinquième jour de conflit

Les marins en grève de la SNCM se prononcent contre une proposition de la direction

Les marins en grève de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) se sont prononcés, vendredi 13 mai, contre une nouvelle proposition de la direction aux représentants CGT et STC (Syndicat des travailleurs corses) visant à débloquer le conflit en cours depuis lundi 9 mai. La direction a proposé d'armer le car-ferry *Plagia Orba* avec 31 navigants toute l'année. Le conflit est né de sa décision de débarquer deux garçons de restaurant de ce bateau, ramenant ainsi le personnel navigant à 30 personnes, en raison du nombre insuffisant de passagers, en vertu d'un protocole d'accord signé le 18 mars.

Auparavant, une réunion entre les marins et la direction n'avait pas fait avancer la situation. Lors d'une assemblée générale, les marins se sont déclarés *« prêts à aller jusqu'au bout »*.

Cependant, le tribunal de grande instance de Marseille, vendredi, a jugé « illicite » la grève des marins de la SNCM, et à ordonné sa suspension.

La paralysie des liaisons maritimes pendant le « pont » de quatre jours de l'Ascension affectera, s'il se poursuit jusqu'à dimanche, 36 traversées au départ et en provenance de Corse, de Sardaigne, d'Italie, d'Algérie ou de Tunisie, la compagnie ayant décidé de suspendre toutes les rotations de ses navires desservant les liaisons transméditerranéennes. En Corse, la Confédération des industries hôtelières et l'Union régionale des transporteurs ont regretté que l'île *« soit prise en otage »* et la CCI d'Ajaccio a dénoncé un *« jeu mortel »*.

ÉTRANGER

Regroupés en une association

Les Etats de la Caraïbe souhaitent créer une zone de libre-échange

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

La France peut-elle être considérée comme un Etat caraïbe ? Cette question, parmi d'autres, a fait l'objet d'amples débats lors de la deuxième réunion sur la constitution de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) qui a pris fin, mercredi 11 mai, à Saint-Domingue.

En dépit de sa diversité culturelle, ethnique et linguistique et de la disparité des niveaux de vie de ses populations, le bassin des Caraïbes ne pouvait rester à l'écart des mouvements d'intégration qui agitent la planète. La récente signature de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique a accéléré le processus d'intégration lancé, il y a cinq ans, par le CARICOM, la Communauté des Caraïbes, qui réunit treize Etats anglophones de la région. La future association, qui devrait officiellement voir le jour le 4 juillet prochain à la Barbade, regroupera les Etats et territoires bordant la mer des Caraïbes. Au total, vingt-cinq pays, parmi lesquels les membres du CARICOM, les Etats d'Amérique centrale, le Mexique, le Venezuela, la Colombie, Cuba, Haïti, la République dominicaine et douze territoires non souverains sont concernés. Ils regroupent plus de deux cent millions d'habitants et leur produit intérieur brut est supérieur à 500 milliards de dollars.

La constitution d'une zone de libre-échange paraît peu réaliste, du moins dans un premier temps, compte tenu de la différence des niveaux de développement entre les membres potentiels de la future AEC. Selon un délégué, l'association aura d'abord pour tâche de développer la coopération régionale. Les questions politiques ne sont pas toutes réglées. La France, qui avait envoyé la délégation la plus nombreuse à Saint-Domingue, a finalement obtenu le statut de membre associé, sans droit de vote, au titre de ses départements de Martinique et de Guadeloupe.

Les Etats-Unis s'opposent à l'adhésion de Porto-Rico, qui est pourtant l'une des principales puissances économiques à l'échelle de la Caraïbe insulaire. Et Washington voit d'un mauvais œil la participation de Cuba à ce nouveau regroupement qui envisage de négocier un accord de libre-échange avec le bloc nord-américain avant la fin de la décennie. Après deux journées de discussions à Saint-Domingue, les négociateurs de l'AEC sont convenus de se retrouver le 3 juin prochain à Mexico pour poursuivre l'examen du projet de convention. Des points importants, comme le financement et l'emplacement du siège de l'association, restent en suspens. Outre la République dominicaine, la Jamaïque et Belize ont proposé d'accueillir le secrétariat permanent de l'AEC.

JEAN-MICHEL CAROIT

REPÈRES

CONTENTIEUX

Les actionnaires minoritaires de La Redoute ont obtenu une audience de référé

Déboutés par le tribunal de commerce de Roubaix sur le litige qui les oppose au groupe Pinault-Printemps, les actionnaires minoritaires de La Redoute, qui avaient formé un recours devant la cour d'appel de Douai (*le Monde* du 10 mai), ont obtenu une audience en référé prévue pour le vendredi 13 mai. La cour d'appel de Douai examinera la demande de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM) et prendra éventuellement des mesures conservatoires dans l'attente d'une décision au fond en appel sur l'affaire. C'est devant l'urgence de la situation que l'ADAM a demandé une audience de référé : l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de La Redoute doit se réunir le 18 mai pour voter la fusion avec le groupe de distribution Pinault-Printemps ; or les minoritaires redoutaient que la cour d'appel ne puisse pas rendre sa décision avant la tenue de l'assemblée.

IMMOBILIER

La compagnie Phénix a perdu 158 millions de francs

Filiale en difficulté du groupe Générale des eaux, la Compagnie immobilière Phénix (CIP) a enregistré une perte nette, part du groupe, de 158 millions de francs en 1993, contre 136,5 millions de bénéfice l'année précédente. Le chiffre d'affaires consolidé s'est également replié à 4,776 milliards de francs (4,99 milliards en 1992). Cette dégradation, a indiqué le groupe, mercredi 11 mai, provient *« de l'absence de contribution significative en 1993 des grandes opérations d'aménagement »*, d'importantes prises de provisions conjuguées aux effets des taux d'intérêts élevés. Bien que le début de l'année se montre *« encourageant »*, la CIP devra fournir de *« longs efforts de restructuration »* et poursuivre son désendettement, pour retrouver une situation plus favorable en 1995. La dégradation des résultats de la CIP est d'autant plus spectaculaire que la Générale des eaux, qui souhaitait se désengager, n'a, au contraire, cessé de lui venir en aide, lui reprenant en particulier près de 20 % de la FNAC fin 1993 (*le Monde* du 28 décembre 1993).

RESULTATS

Alitalia annonce un plan sévère de restructuration

Quelques jours seulement après l'annonce de résultats catastrophiques – une perte multipliée par vingt en 1993 à 1,2 milliard de francs (*le Monde* du 12 mai) –, la direction de la compagnie aérienne Alitalia a annoncé, jeudi 12 mai, un plan sévère de restructuration prévoyant une réduction de 20 % en trois ans du coût du travail. Selon le syndicat CGIL, ce plan se traduira par près de 4 000 suppressions d'emplois sur 19 000. Roberto Schisano, administrateur délégué de la Compagnie, a réclamé une plus grande flexibilité du travail et une renégociation des conventions collectives en repartant de zéro. *« Les caisses sont vides. Les comptes sont au rouge et les dettes en augmentation. Sans intervention, Alitalia a 500 jours de vie devant elle »*, a-t-il ajouté. Rien que pour le premier trimestre 1994, Alitalia a perdu près de 665 millions de francs.

VIE DES ENTREPRISES

Tout en manifestant son intérêt pour les pays du Nord

Eridania Béghin-Say envisage une acquisition dans le secteur de l'amidon hors Europe

« Nous sommes tout à fait prêts à prendre des initiatives dans le secteur de l'amidon. Nous avons déjà quelques idées sur la question » a affirmé, mercredi 11 mai, Renato Picco, président d'Eridania Béghin-Say lors de l'inauguration de la nouvelle amidonnerie du groupe, à Barby près de Magdebourg dans l'ex-Allemagne de l'Est. Ne voulant pas être plus précis, il a simplement ajouté que le rachat ne se ferait pas en Europe où le groupe alimentaire, par sa filiale Cerestar, est déjà le numéro un avec 34 % du marché de l'amidon et des produits amilacés.

Cerestar, vient de conforter sa présence sur le continent européen grâce à la construction de cette raffinerie qui est la plus grande au monde par sa taille. Un investissement de 1,2 milliard de francs a été nécessaire pour cette installation qui transformera chaque année 400 000 tonnes de blé en amidon. Ce produit est ensuite utilisé dans l'industrie alimentaire, pharmaceutique, mais aussi dans celle du papier et de l'emballage.

Un double objectif

Cette quatorzième usine répond à un double objectif. Le premier est de s'installer dans une région céréalière, pour être près de la matière première et d'accéder à de nouveaux marchés. L'usine est entourée de champs et elle assurera un débouché à 3 000 agriculteurs qui cultiveront du blé sur 80 000 hectares. L'amidon sera ensuite vendu dans les pays limitrophes que sont la Pologne et la République tchèque.

Le deuxième objectif est de rééquilibrer la part d'amidon extraite du blé comparée à celle tirée du maïs qui représentait jusqu'à présent près de 90 % de la production totale. La part provenant du blé devrait ainsi passer de 10 % à 30 %.

Si Cerestar, est l'un des axes de développement prioritaires du groupe, les dirigeants d'Eridania Béghin-Say n'entendent pas pour autant négliger les autres secteurs d'activités. Ainsi, dans son métier de base, le sucre, la firme se dit toujours intéressée par un rachat. Mais l'acquisition devra porter sur une sucrerie de taille importante. Le groupe peut encore croître dans ce domaine, car tout en étant un des leaders européens, il ne détient que 14 % du marché.

Projet de fusion Elosua-Koïpe

Dans la branche produits de consommation grand public, et plus particulièrement dans le secteur des huiles, une négociation vient d'être amorcée avec le gouvernement espagnol pour fusionner Elosua avec Koïpe. Ce nouvel ensemble, rassemblant les deux premiers huiliers du pays, aurait alors 40 % du marché national. Koïpe est déjà controlé à plus de 70 % par Eridania Béghin-Say, tandis qu'Elosua n'est détenu qu'à hauteur de 37,5 % depuis 1989 par le groupe franco-italien, le reste étant dans les mains d'entreprises publiques. A l'accord du gouvernement espagnol devra aussi s'ajouter l'agrément de Bruxelles. Enfin, très présent en Europe du Sud dans l'huile, les condiments, la margarine et les épices, le groupe entend également remonter vers les pays du Nord.

DOMINIQUE GALLOIS

Sa filiale Pathé-Cinéma deviendra Pathé Palace

Le groupe Chargeurs SA a redressé son activité textile

Premier groupe lainier mondial avec 20 % du marché, la branche textile du groupe Chargeurs SA a renoué avec la rentabilité. Un rétablissement obtenu au prix de lourdes restructurations, qui permet au groupe de Jérôme Seydoux de continuer à investir dans la communication.

« Même si cela peut paraître bizarre, nous n'avons pas l'intention de changer ». Rarement, Jérôme Seydoux s'était montré aussi ferme que devant ses actionnaires, mercredi 11 mai, pour défendre la cohérence de son groupe, Chargeurs SA, et de ses deux activités principales, le textile et la communication. *« L'industrie, c'est être présent dans le monde. La communication, c'est l'avenir. Notre stratégie sera sans changement : nous poursuivrons la mondialisation de nos métiers industriels et nous développerons les métiers de l'avenir »*.

Après une année 1993 calamiteuse, achevée avec une perte nette (part du groupe) de 97 millions de francs pour un chiffre d'affaires en baisse de 15 %, à 8,6 milliards de francs, 1994 pourrait lui donner raison. Sa filiale Chargeurs Textiles renoue avec la rentabilité. *« Cette année, les trois secteurs du textile* [NDLR : négoce-peignage, tissus d'habillement et entoilage] *devraient être bénéficiaires de façon significative, ensemble et séparément »*, a-t-il précisé. Le redressement est spectaculaire, le déficit affiché en 1993 par cette branche – 234 millions de francs pour 6,2 milliards de chiffre d'affaires (représentant 72,3 % de l'ensemble), – ayant pesé lourd dans la contre-performance du groupe.

Le mérite en revient un peu à l'activité économique. *« La reprise est générale »*, assure M. Seydoux qui évalue à 5 % la hausse du chiffre d'affaires de sa branche textile au premier trimestre, mais à 25 % celle des commandes à fin avril. Mais l'essentiel du redressement est dû *« à la baisse des coûts »* et aux importantes restructurations du début 1993 : Chargeurs Textiles avait supprimé 900 emplois, dont 700 en France. Aujourd'hui, Chargeurs Textiles repart de l'avant et porte de 125 000 à 132 000 tonnes annuelles sa capacité de peignage de laine. L'ouverture de deux nouvelles unités en Hongrie (à 50-50, avec le groupe italien Marco Botto) et dans l'île néo-zélandaise de Timaru (à 50-50, avec la société Alliance), s'accompagne de l'augmentation de 7 à 10 000 tonnes de la capacité de production de l'usine de Biela, en Italie...

Les bons résultats de BSkyB

Les résultats de la branche transport resteront, en revanche, dans le rouge (la marge opérationnelle de Walon est tombée à – 46 millions en 1993) et ceux de la communication (68 millions de pertes consolidées en 1993), seront très contrastés. Bons, sans doute, pour le système de télévision payante anglais, BSkyB dont Chargeurs SA détient 17,5 % et pour lequel M. Seydoux fait l'*« hypothèse »* d'un bénéfice opérationnel de 200 millions de livres, engendrant 126 millions de francs de profit net pour son groupe.

Mauvais, probablement, pour la télévision par câble (Chargeurs SA détient 10,3 % de Lyonnaise Communications) comme pour la distribution (Guild Entertainment) et l'exploitation de programmes pour la télévision, le disque compact interactif et, surtout, le cinéma. *« Les salles resteront déficitaires cette année »*, a prévenu M. Seydoux. L'assemblée générale a voté, le 11 mai, l'absorption par Chargeurs SA de Pathé-Cinéma, le groupe conservant en direct l'activité télévision et CDI, mais recédant les salles à une filiale, baptisée Pathé Palace. Si l'industrie textile est de retour, les « métiers » d'avenir se dérobent encore...

P.-A. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

COOPÉRATION

NEC ET BULL vont développer en commun de gros ordinateurs. – Les constructeurs informatiques NEC et Bull vont annoncer le développement commun d'une nouvelle génération de gros ordinateurs qui devraient prendre le relais des System 3 900 déjà fournis au groupe français par son partenaire japonais, a affirmé, jeudi 12 mai, le *Nihon Keizai Shimbun*. Selon le quotidien économique japonais, l'accord devrait être formalisé lors d'une rencontre entre les dirigeants des deux groupes début juin. Un porte-parole de NEC, Mark Tearce, a confirmé que des discussions avaient bien lieu entre les deux groupes mais sans que pour autant un accord ait été signé. M. Tearce a rappelé que les deux groupes coopéraient étroitement depuis longtemps dans le secteur des *mainframes* (gros ordinateurs). NEC et Bull, dont le japonais détient 4,4 % du capital, cherchent depuis plusieurs mois à renforcer leur coopération, dans différents secteurs, pour faire face à l'augmentation des coûts de développement dans l'informatique.

SIEMENS ET LA STET : accord formalisé. – Les firmes allemande Siemens et italienne Stet (groupe public IRI) ont formalisé leur accord sur la création d'un holding commun regroupant les activités d'Italtel, filiale de la STET, et de Siemens télécommunication, qui permettra à STET d'encaisser 1 000 milliards de lires (3,5 milliards de francs), a annoncé jeudi 12 mai Italtel. L'accord sur la création de ce *holding commun* à 50-50 avait été conclu le 26 mars. Le nouveau groupe de télécommunications devrait avoir un chiffre d'affaires d'environ 3 400 milliards de lires (13,72 milliards de francs). L'administrateur délégué du nouveau groupe proviendra de la STET, selon ce communiqué.

CAPITAL

FIAT : le conseil d'administration va demander une augmentation. – Le conseil d'administration du groupe automobile Fiat a décidé de demander à ses actionnaires un mandat pour pouvoir délibérer sur une éventuelle augmentation du capital qui serait porté de 5 000 milliards de lires (17,3 milliards de francs) à un montant maximal de 10 000 milliards de lires (35,7 milliards de francs), a annoncé le groupe jeudi 12 mai. Une assemblée des actionnaires sera convoquée les 28, 29, 30 juin. Par ailleurs, le constructeur automobile a annoncé que ses ventes ont progressé de 11 % au 1er trimestre 1994. Son résultat opérationnel est pour sa part *« positif »*, indique Fiat alors que l'an passé il était négatif. Compte tenu de ces résultats trimestriels, Fiat estime être en mesure d'atteindre l'objectif de retourner à l'équilibre en 1994.

RÉSULTATS

AU BON MARCHÉ : bénéfice net 1993 en hausse de 15 % à 653 millions de francs. – Le groupe de distribution français Au Bon Marché, l'une des sociétés contrôlées par Bernard Arnault, a réalisé en 1993 un bénéfice net, part du groupe, en hausse de 15 % à 653 millions de francs contre 566 millions l'année précédente. Ce résultat intègre des profits exceptionnels de 362 millions de francs, dus pour l'essentiel à la plus-value réalisée lors de la cession de RoC par LVMH.

ESSILOR : hausse de 121 % du résultat net en 1993. – Le résultat net part du groupe d'Essilor (verres optiques) a augmenté de 121 % en 1993 à 285 millions de francs. Le chiffre d'affaires a progressé de 5 % à 5,91 milliards de francs et le résultat d'exploitation de 20,5 % à 633 millions de francs. Le groupe explique que la progression des résultats vient de l'accueil *« très positif »* réservé aux verres correcteurs à plus forte valeur ajoutée récemment lancés. La hausse du résultat d'exploitation résulte pour sa part du *« recentrage d'Essilor dans ses métiers traditionnels et des importants efforts de gains de productivité entrepris depuis plus de deux ans »*. L'endettement, recule de 327 millions de francs à 811 millions de francs, le ratio d'endettement tombant à 28 % fin 1993 contre 44 % en 1992.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 13 mai ↑ Bien orientée

La Bourse de Paris était bien orientée, vendredi 13 mai, soutenue par le mouvement de détente généralisé des taux en Europe mercredi et par un léger mouvement de baisse sur les taux longs américains. Après une ouverture en hausse de 0,26 %, les valeurs françaises gagnaient 0,54 % trois quarts d'heure plus tard dans un marché calme, en raison de l'absence de nombreux gestionnaires qui faisaient le pont de l'Ascension. Peu après 13 heures, l'indice CAC 40 progressait de 0,6 %.

Le marché parisien bénéficiait vendredi d'une évolution favorable de la situation de l'emploi en France. La *reprise de l'emploi se* traduit par *« 20 700 emplois de plus »* dans les entreprises (secteur marchand non agricole) au cours du premier trimestre 1994, a annoncé, mercredi soir, le ministère du travail, en ajoutant que *« c'est la première fois depuis 1990 qu'il y a création nette d'emplois »*. Cette annonce est surtout de nature à conforter les investisseurs internationaux et peut donc les inciter à revenir lentement sur le marché français, a indiqué un boursier.

Par ailleurs, le rendement de l'emprunt sur dix ans est repassé vendredi sous la barre de 7 % à 6,89 %. Cette légère détente intervenait après les derniers chiffres américains (recul inattendu de 0,1 % des prix de gros en avril et de 0,8 % sur les ventes de détail pour le même mois).

Ces deux statistiques ont provoqué une détente sur les taux d'intérêt américains à long terme, qui sont actuellement la référence des marchés financiers, et ce mouvement s'est propagé en France, a expliqué un analyste.

Du côté des valeurs, en hausse, on notait LVMH, qui gagnait 1,34 %, Total, 0,92 %, et Eurotunnel, 3,56 %.

NEW-YORK, 12 mai ↑ Hausse

Wall Street a profité jeudi 12 mai d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt à long terme, après la publication de statistiques indiquant que la reprise économique reste modérée et que l'inflation est sous contrôle. Mais la grande bourse new-yorkaise a rendu dans l'après-midi une partie de ses gains initiaux, et les experts ont indiqué que le marché était très nerveux et qu'il restait étroitement dépendant de la direction des taux d'intérêt. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 23,80 points, à 3 652,84 points, soit une progression de 0,66 %. Quelque 274 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de onze contre neuf : 1 184 contre 977, alors que 659 actions sont restées inchangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est tombé à 7,48 % dans la matinée contre 7,59 % mercredi soir après la publication d'une baisse inattendue (– 0,1 %) des prix de gros en avril et d'un recul de 0,8 % des ventes de détail.

Alfred Goldman, vice-président chez A. G. Edwards and Sons, a indiqué que ces chiffres *« ont apaisé certaines craintes selon lesquelles, l'économie allait très rapidement progresser »*, mais ils *« n'écartent probablement pas une hausse des taux par la Réserve fédérale »* lors de la réunion de l'Open Market, mardi 17 mai.

VALEURS	Cours du 11 mai	Cours du 12 mai
Alcoa	67 5/8	67 3/8
ALLIED SIGNAL INC.	34 1/4	35 3/4
American Express	29 3/8	29 1/8
ATT	52 1/2	52 5/8
Bethlehem Steel	18 3/8	18 1/4
Boeing	44	44 1/8
Caterpillar Inc.	107 1/8	108 1/2
Chevron	88 5/8	89 1/8
Coca-Cola	40 1/8	40 1/4
Disney Corp.	41 7/8	41 5/8
Du Pont de Nemours	58 1/2	59
Eastman Kodak	44 3/4	45 1/4
Exxon	61 3/8	62 1/8
General Electric	93 1/8	93 3/4
General Motors	54 1/4	54 1/2
Goodyear Tyre	37 3/8	37 3/8
IBM	57 1/8	57 1/4
International Paper	63 5/8	63 1/4
McDonnell Douglas	111 1/2	113 1/2
Merck and Co	29 7/8	30 1/4
Minnesota Mining	49 3/8	49 5/8
Morgan (J.P.)	62 3/8	61 5/8
Philip Morris	47 1/2	50 1/2
Procter Gamble	53 1/4	54 3/8
Sears Roeb. and Co.	47 1/2	48 3/4
Texaco	64 1/4	64 3/4
Union Carbide	28 1/8	28 1/2
United Tech.	64	64 3/8
Westinghouse El.	12 1/2	12 1/2
Woolworth	16 5/8	16 1/2

LONDRES, 12 mai ↑ Légère avance

Les valeurs ont gagné un peu de terrain jeudi 12 mai à la Bourse de Londres après être sorties du rouge grâce à l'ouverture en hausse de Wall Street. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a progressé de 7,3 points, soit de 0,2 %, à 3 137,8 points. La séance a été moyennement animée avec 701,4 millions d'actions échangées contre 739 millions la veille.

L'indice Footsie était tombé jusqu'à 3 105 points en début de matinée, affecté par les mises en garde du chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, et du gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, sur les dangers d'une surchauffe de l'économie britannique. Ces avertissements ont été perçus comme une indication qu'il n'y aura pas de baisse supplémentaire des taux d'intérêt.

Parmi les valeurs mises en vedette, le groupe agroalimentaire Grand Metropolitan a perdu 26 pence à 457 après avoir annoncé un bénéfice imposable semestriel de 446 millions de livres, en hausse de 10 %, mais aussi des prévisions prudentes pour ses marques de spiritueux. British Airways a lâché 1 penny à 396, après avoir décidé de maintenir ses liaisons Londres-Orly lundi, malgré les mises en garde des autorités françaises.

VALEURS	Cours du 11 mai	Cours du 12 mai
Allied Lyons	5,87	5,85
BP	4,06	4,00
BTR	3,99	3,92
Cadbury	4,28	4,91
Glaxo	5,85	5,83
GUS	6,07	6,07
ICI	8,19	8,28
Reuters	5,00	4,95
RTZ	8,50	8,48
Shell	7,40	7,42
Unilever	10,72	10,75

TOKYO, 13 mai ↑ Faible progression

La Bourse de Tokyo s'est inscrite en légère hausse, vendredi 13 mai. L'indice Nikkei a gagné en clôture 46,51 points, soit 0,2 %, à 20 270,75 points.

La progression du dollar contre le yen durant l'après-midi combinée à une hausse des cours des contrats à terme a soutenu les valeurs japonaises. Mais des prises de bénéfice en fin de journée ont fini par ramener les cours à des niveaux proches de ceux de la veille. L'annonce de l'envoi, la semaine prochaine, par le gouvernement nippon de deux émissaires à Washington pour tenter de renouer les négociations commerciales avec les Etats-Unis a été plutôt bien accueillie.

VALEURS	Cours du 12 mai	Cours du 13 mai
Bridgestone	1 520	1 520
Canon	[illegible]	[illegible]
Fuji Bank	2 380	2 350
Honda Motors	1 730	1 770
Matsushita Electric	1 710	1 710
Mitsubishi Heavy	[illegible]	[illegible]
Sony Corp.	[illegible]	[illegible]
Toyota Motors	2 000	1 980

CHANGES

Dollar : 5,7317 F ↓

Vendredi 13 mai, le deutschemark fléchissait à 3,4264 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4276 francs mercredi 11 mai en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar baissait à 5,7317 francs, contre 5,7600 francs mercredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	11 mai	13 mai
Dollar (en DM)	1,6740	1,6715
TOKYO	**12 mai**	**13 mai**
Dollar (en yens)	104,10	104,58

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 mai)	5 3/4 % - 5 7/8 %
New-York (12 mai)	3 11/16 %

BOURSES

PARIS

	11 mai	12 mai
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 176,74	Clos
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 489,72	Clos
Indice SBF 250	1 440,92	Clos

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	11 mai	12 mai
Industrielles	3 629,04	3 652,84

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	11 mai	12 mai
100 valeurs	3 130,50	3 137,80
30 valeurs	2 491,50	2 494,20

FRANCFORT

	11 mai	12 mai
Dax	2 243,63	Clos

TOKYO

	12 mai	13 mai
Nikkei Dow Jones	20 224,24	20 270,75
Indice général	1 644,56	1 643,20

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7295	5,7325	5,7395	5,7440
Yen (100)	5,4749	5,4831	5,5205	5,5309
Ecu	6,6101	6,6159	6,6081	6,6168
Deutschemark	3,4275	3,4290	3,4305	3,4333
Franc suisse	4,0094	4,0144	4,0245	4,0312
Lire italienne (1000)	3,5865	3,5896	3,5677	3,5725
Livre sterling	8,5793	8,5896	8,5868	8,6011
Peseta (100)	4,1608	4,1661	4,1374	4,1434

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 5/16	4 7/16	4 11/16	4 13/16	5 1/16	5 3/16
Yen (100)	2 1/16	2 3/16	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8
Deutschemark	5 3/16	5 5/16	4 15/16	5 1/16	4 7/8	5
Franc suisse	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	7 7/16	7 11/16	7 1/2	7 3/4	7 1/2	7 3/4
Livre sterling	5	5 1/8	5	5 1/8	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16	7 9/16	7 13/16
Franc français	5 5/8	5 3/4	5 9/16	5 11/16	5 3/8	5 1/2

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 13 MAI

Liquidation : 24 mai
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,67 % (2191,37)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	6240	—	—
10	B.N.P. (T.P)	1045	1046	+0,10
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1032	1032	—
10	Renault (T.P.)	2320	2320	—
10	Rhone Poulenc(T.P)	2270	2270	—
10	Saint Gobain(T.P.)	1255	1240	-1,20
10	Thomson S.A (T.P)	1145	1145	—
25	Accor 1	731	740	+1,23
10	Air Liquide 1	820	827	+0,85
10	Alcatel Alsthom 1	687	687	—
10	Alcatel Cable 1	636	637	+0,16
50	Alspi 1	390	390	—
10	AGF-Ass.Gen.France	540	530	-1,85
5	Axa 1	1354	1364	+0,74
25	Bail Invest. 1	951	954	+0,32
25	Bancaire (Cie) 1	577	585	+1,39
25	Bque Colbert C2#	155,10	154,20	-0,58
50	Bazar Hot. Ville 2	758	742	-2,11
10	Berger (M) 2	1285	—	—
25	Bertrand Faure 2	541	550	+1,66
25	BIC 1	1289	1290	+0,08
25	BIS 1	352	352,50	+0,14
10	B.N.P. 1	282,60	283	+0,15
25	Bollore Techno.1	370	378	+2,16
10	Bongrain 1	3320	3385	+1,96
25	Bon Marche (Au) 1	798	796	-0,25
25	Bouygues 1	679	682	+0,44
10	BSN 1	885	888	+0,34
5	Canal + 1	985	984	-0,10
10	Cap Gemini Sogeti1	179	181,40	+1,34
50	Carnaudmetalbox 1	186,50	186,50	—
5	Carrefour 1	2085	2098	+0,62
50	Casino Guichard 1	168,10	173,30	+3,09
50	Casino Guich.ADP 1	130	132	+1,54
10	Castorama Dl (Li)1	752	754	+0,27
10	Caumartin Part(M)2	407	405	-0,49
10	C.C.F. 1	248,70	246,50	-0,88
100	CCMC-Manegin(Ly) 2	73,10	75	+2,60
10	Cegid (Ly) 1	555	559	+0,72
50	Centrest (Ny) 2	29,15	28,70	-1,54
50	CEP Communication1	523	540	+3,25
5	Cerus Europ.Reun 1	114	113,40	-0,53
10	Cetelem 1	1133	1150	+1,50
25	CGIP 1	1247	1241	-0,48
25	Chargeurs 1	1463	1484	+1,44
25	Christian Dior 1	449	440	-2
25	Ciments Fr.Priv.B2	336	345	+2,68
10	Clarins 1	549	548	-0,18
50	Club Mediterranee1	445	450	+1,12
25	Colas 1	1039	1043	+0,38
25	CGP (Papiers)(Ly)2	745	709	-4,83
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1535	1545	+0,65
25	CPR Paris.Reesc. 1	445	449	+0,87
10	Cred.Fon.France 1	1140	1185	+3,95
10	Credit Local Fce 1	412,80	419	+1,50
25	Credit Lyonn.CIP 1	527	530	+0,57
10	Credit National 1	573	577	+0,70
25	CSEE 1	889	882	-1,05
10	Damart 1	5890	5870	-0,34

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Dassault-Aviation1	545	549	+0,73
25	Dassault Electro 1	449	449	—
10	De Dietrich 1	2760	2785	+0,91
10	Degremont 1	532	540	+1,50
50	Dev.R.N-P De Cal 2	80	77,90	-2,63
25	Dev.R.Sud-Est.Ly#2	114	—	—
50	DMC (Dollfus Mi)1	404	404	—
25	Docks France 1	715	729	+1,96
25	Dynaction 1	140,80	143,70	+2,06
10	Eaux (Gle Des) 1	2648	2660	+0,45
25	E.B.F 1	895	893	-0,22
25	Ecco 1	744	744	—
10	Eiffage 1	1290	1314	+1,86
10	Elf Aquitaine 1	429,30	431,60	+0,54
25	Elf Sanofi 1	968	976	+0,83
50	Eridania Beghin 1	894	904	+1,12
25	Essilor Intl 1	755	753	-0,26
25	Essilor Intl ADP 1	547	547	—
50	Esso 1	1058	1049	-0,85
5	Eurafrance 1	1978	2020	+2,12
100	Euro Disney 1	30,25	30,90	+2,15
10	Euro RSCG W.W 1	875	880	+0,74
25	Europe 1- 1	1820	1810	-0,55
100	Eurotunnel 1	36,55	37,60	+2,87
10	Filipacchi Medias1	930	950	+2,40
100	Finextel 1	145,50	149,60	+2,82
50	Fives-Lille 1	610	618	+1,31
5	Fromageries Bel 1	5190	5200	+0,19
10	Galeries Lafayet.1	2800	2800	—
10	GAN 1	424,90	426	+0,26
50	Gascogne (B) 1	525	—	—
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2076	2090	+0,67
50	Geophysique 1	612	616	+0,65
10	G.F.C. 1	472	477	+1,06
10	Groupe Andre S.A.1	852	857	+0,77
10	Groupe De La Cite1	838	825	-1,55
50	GTM-Entrepose 1	459	459	—
5	Guilbert 1	542	534	-1,48
25	Guyenne Gascogne 1	1585	1590	+0,32
25	Havas 1	451,50	455	+0,78
50	IDIA 1	223	225	+0,90
25	Imetal 1	602	597	-0,83
10	Immeubl.France 2	557	556	-0,18
100	Immob.Phenix 1	88	90,50	+2,84
25	Ingenico 1	130	130	—
25	Interbail 1	506	500	-1,19
10	Intertechnique 1	702	700	-0,28
25	Jean Lefebvre 1	1136	1144	+0,70
25	Klepierre 1	600	601	+0,17
25	Labinal 1	810	789	-2,59
10	Lafarge Coppee 1	464,80	469,40	+0,99
25	Lagardere (MMB) 1	145	147,20	+1,52
25	Lapeyre CI	330	329,80	-0,06
25	Lebon 2	358	355	-0,84
5	Legrand 1	6520	6580	+0,92
5	Legrand ADP 1	4401	4411	+0,23
50	Legris indust. 1	285,50	285,90	+0,14

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Locindus 1	986	971	-1,52
10	LVMH Moet Vuitton1	895	906	+1,23
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	617	613	-0,65
50	Marine Wendel 1	400	402	+0,49
50	Metra-Hachette 1	134,50	128,90	-4,16
100	Metaleurop 1	83,60	82,50	-1,32
25	Metrologie Intl 1	13	12,90	-0,77
50	Michelin 1	251,30	252,50	+0,48
100	Moulinex 1	135,20	138	+2,07
25	Navigation Mixte 1	1105	1108	+0,27
100	Nord-Est 1	154	153	-0,65
25	Nordon (Ny) 1	591	600	+1,52
100	Olipar 1	24,80	25,50	+2,82
10	Oreal 1	1230	1256	+2,11
5	Paribas 1	404,90	402,50	-0,59
50	Pechiney CIP 1	400	400,20	+0,05
100	Pechiney Intl 1	171	173	+1,17
25	Pernod-Ricard 1	390,20	393,50	+0,85
25	Peugeot 1	896	900	+0,45
5	Pinault-Printemps1	1051	1060	+0,86
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	739	715	-3,25
25	Poliet	403	415	+2,98
25	Primagaz 1	950	967	+1,79
10	Promodes 1	1051	1065	+1,33
10	Publicis 1	515	522	+1,36
25	Radiotechnique 1	550	541	-1,64
5	Redoute(S.A.La)1	933	936	+0,32
25	Remy Cointreau 1	234,50	235	+0,21
25	Rexel 1	644	654	+1,55
10	Rhone Poulenc A 1	150,80	151,20	+0,26
100	Rochette (La) 1	49,80	49	-1,61
25	Roussel Uclaf 1	630	635	+0,79
5	Rue Imperiale(Ly)1	4240	4240	—
50	Sade (Ny) 1	185	185	—
5	Sagem 1	2920	2920	—
10	Saint-Gobain 1	710	709	-0,14
25	Saint-Louis 1	1708	1714	+0,35
10	Salomon (Ly) 1	2049	2060	+0,54
25	Salvepar (Ny) 2	492	509	+3,46
10	Sat 2	2089	2089	—
25	Saupiquet (Ns) 1	1205	1205	—
25	Schneider 1	434	448,20	+3,27
25	SCOA act.regroup.	147,20	147,10	-0,07
10	SCOR S.A 1	501	505	+0,80
10	S.E.B 1	550	555	+0,91
25	Sefimeg 1	473,40	473	-0,08
100	Selectibanque 1	175	174	-0,57
10	SFIM 2	1152	1150	-0,17
100	SGE 1	235	234,50	-0,21
25	Simco 1	526	525	-0,19
10	S.I.T.A 1	776	769	-0,90
10	Skis Rossignol 1	2050	2048	-0,10
25	Sligos 1	525	530	+0,95
10	Societe Gale A 1	645	649	+0,48
50	Sodexco (B) 2	59,60	58,50	-1,85
50	Sodero (Ns) 2	54,10	54	-0,18
10	Sodexho 1	974	965	-0,92

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Sogenal (Ny) 2	140,60	145	+3,13
10	Sommer-Allibert 1	2320	2320	—
25	Sophia 1	468	470	+0,43
10	Sovac 1	1621	1662	+2,53
25	Spie Batignolles 1	420	420	—
10	Strafor Facom 1	699	696	-0,43
25	Suez 1	325,40	327,70	+0,71
25	Synthelabo 1	192	195,90	+2,03
100	Thomson-CSF 1	172	174,70	+1,57
25	Total 1	359	362,50	+0,97
25	UAP 1	156	155,80	-0,13
10	UFB Locabail 1	432	425	-1,62
25	UGC DA M1	270,10	274	+1,44
10	UIC 1	426	425,80	-0,05
25	UIF 1	603	615	+1,99
25	UIS 2	1010	1054	+4,36
25	Unibail 1	460	467	+1,52
10	Valeo 1	1375	1341	-2,47
100	Vallourec 1	312	311	-0,32
25	Via Banque 1	414,40	415	+0,14
10	Worms & Cie 1	284,50	283	-0,53
10	Zodiac 1	2260	2270	+0,44
25	Elf Gabon 1	1205	1215	+0,83
100	American Barrick 1	136,90	135	-1,39
50	American Express 1	169,40	166	-2,01
100	A.T.T. 1	305,50	305	-0,16
50	Anglo American 1	278,90	275,50	-1,22
50	Amgold 1	475	465	-2,11
50	Banco Santander 1	260	266,70	+2,58
25	B.A.S.F. 1	1100	—	—
25	Bayer 1	1315	1330	+1,14
100	Blenheim Group 1	29,80	30	+0,67
100	Buffelsfontein 1	56	—	—
50	Chase Manhattan 1	197,70	198,90	+0,61
10	Daimler Benz 1	2975	—	—
100	De Beers 1	133	131,20	-1,35
10	Deutsche Bank 1	2710	2725	+0,55
10	Dresdner Bank 1	1394	—	—
100	Driefontein 1	65	64,75	-0,38
50	Du Pont Nemours 1	333,10	339	+1,77
50	Eastman Kodak 1	256,50	258,60	+0,82
500	East Rand 1	6,65	6,55	-1,50
100	Echo Bay Mines 1	63,50	63,10	-0,63
100	Electrolux 1	313,10	320	+2,20
100	Ericsson 1	252,90	271,50	+7,35
100	Exxon Corp. 1	361	—	—
100	Ford Motor 1	340,80	—	—
100	Freegold 1	73,60	73,40	-0,27
500	Gencor Limited 1	11,60	11,50	-0,86
50	General Electric 1	542	543	+0,18
50	General Motors 1 ■	321	315,80	-1,62
50	Generale Belgique1	442,50	440,10	-0,54
100	Grd Metropolitan 1	41,10	40,50	-1,46
100	Guinness Plc 1	41,70	42,10	+0,96
500	Hanson Plc 1	23,20	23,50	+1,29
100	Harmony Gold 1	29,50	29,20	-1,02
50	Hewlett-Packard 1	444,50	—	—

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
500	Hitachi 1	53,35	54,15	+1,50
25	Hoechst 1	1219	—	—
25	I.B.M 1 ■	333,60	327,50	-1,83
100	I.C.I 1	78,20	78	-0,26
50	I.T.T. 1	492	475	-3,46
100	Ito Yokado 1	300	305	+1,67
500	Matsushita 1	93,60	92,75	-0,91
100	Mc Donald's 1	330	336	+1,82
25	Merck and Co 1	176	173,50	-1,42
50	Minnesota Mining 1	289	—	—
100	Mitsubishi Corp. 1	65	65	—
100	Mobil Corporat. 1	484	485	+0,22
25	Morgan J.P. 1	360	351,20	-2,44
5	Nestle SA Nom.1	4549	4425	-2,73
100	Nippon MeatPacker1	84	82,80	-1,43
100	Norsk Hydro 1	192	198,70	+3,49
25	Petrofina 1	1770	1765	-0,28
50	Philip Morris 1	282,20	289	+2,41
100	Philips N.V 1	164,60	163	-0,97
100	Placer Dome Inc 1	121,70	121,70	—
25	Procter Gamble 1	312,10	—	—
50	Quilmes 1	286	288,10	+0,73
100	Rendfontein 1	51	50,45	-1,08
50	Rhone Poul.Rorer 1	194,70	195	+0,15
25	Royal Dutch 1	630	636	+0,95
100	R T Z 1	73,45	73	-0,61
100	Saatchi & Saatchi1	11,10	11,20	+0,90
10	Sega Enterprises 1	410,40	420	+2,34
100	Saint-Helena 1	46,80	48,50	+3,63
100	Schlumberger 1	324,90	327,20	+0,71
500	Shell Transport 1	63,50	64,35	+1,34
10	Siemens 1	2500	2505	+0,20
100	Sony Corporation 1	321,50	324	+0,78
100	Sumitomo Bank 1	123	—	—
100	T.D.K 1	257	—	—
100	Telefonica 1	73,35	75	+2,25
500	Toshiba 1	42,80	43	+0,47
50	Unilever 1	613	603	-1,63
50	Unit.Technologie 1	368,20	367	-0,33
50	Vaal Reefs 1	450	463	+2,89
10	Volkswagen A.G 1	1798	1810	+0,67
50	Volvo (act.B) 1	529	548	+3,59
100	Western Deep 1	195	188,60	-3,28
50	Xerox Corp. 1	598	—	—
100	Yamanouchi 1	106,30	105,80	-0,47
500	Zambia Copper 1	4,77	4,94	+3,56

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	4,685
CEPME 8,5% 88 CB	106,20	7,359
CEPME 9% 89 CA#	110,85	6,584
CEPME 9% 92-06 TSR	111,30	7,989
CFD (CCCE)9,7%90CB	—	2,578
CFD exCCCE8,9%92CB	110,85	2,168
CFF 10% 88-98 CA#	113,30	5,562
CFF 9% 88-97 CA#	107,91	5,474
CFF 10,25% 90 CA#	117,85	1,657
CLF 8,9% 88 CA#	110,57	8,534
CLF 9%88-93/98 CA#	108,32	2,489
CNA 9% 4/92 CB	111,40	0,222
CRH 8,6% 92-93 CB	107,10	7,453
CRH 8,5% 87-88 CA#	107,95	1,887
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,85	2,859
EDF 8,6% 92 CA#	110,47	8,881
Emp.Etat 10,8%79	101,35	7,427
Em.Etat10,26%86 CA	107,50	1,743
Emp.Etat 6%7/93-97	99,87	4,908
Finansder 9%91CB#	112,75	4,142
Finansd.8,6%92 #CB	108,28	2,498
Floral9,75% 90 CA#	113,83	7,827
OAT 9,90%12/97 CA#	112	4,098
OAT TMB 01/99 CA	99,35	1,817
OAT 10% 5/00 CA#	116,71	9,616
OAT 81 TME CA	101,20	1,873
OAT 8,5%11/02 CA #	110,55	3,935
OAT 8,50% 19 CA #	111,49	4,858
OAT.8,50%92-23 CA#	111,38	8,419
PTT 11,2% 85 CB#	—	4,667
SNCF 8,8% 87-94CA	100,40	2,411
Lyon.Eaux 6,5%90CV	878	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	489,90	470
Bains C.Monaco 2	820	800
Bque Hypoth.Europ.	80	80
B.N.P.Intercont.2	329,50	330
Bidermann Intl	152	—
B T P (la cie) 2	29	29
Cambodge	985	940
Carbone Lorraine 2	705	690
Case Poclain 2	2,30	—
CBC 1	359	351
Centenaire Blanzy	379	377
Caragen Holding	18,90	—
Champex (Ny)	10,05	10,40
CIC Un.Euro.CIP 1	388	370
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	378,50	378,50
Concorde-Ass Risq2	1040	1050
Constr.Met.Prov.	18	—
Credit Gen.Ind.	80,10	—
Darblay	590	—
Didot Bottin	680	681

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2600	—
Ecia 1	800	795
Ent.Mag. Paris	4813	—
Eridania Beghin CI	770	770
Fidei(ndranofice)2	329	325
Finalens	430	420
F.I.P.P.	220	—
FNAC 2	3700	3599
Fonciere (Cie)	772	772
F.Euris (ex Loca.)	329	—
Foncina	520	520
France I.A.R.D	480	—
France S.A 1	2381	2349
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	785	787
Genefim	375,50	375
Gevelot	910	—
G.T.I (Transport)	502	502
Immobail 2	469	457
Immobanque 2	870	879
Im.Marseillaise 2	7430	7450
Invest.(Ste Cle.)	1579	—
Lille Bonnieres	1500	1520
Localinanciere	489	—
Louvre 1	225	230
Lucia	130	—
Machines Bull 2	25,80	—
Mag.Uniprix	177	175
Metal Deploye	460	—
Mors 2	32,40	32,90
Navigation (Nle)	145	141
Optorg 2	370	317
Oreal (CI)	1000	—
Origny-Desvroise	1251	1251
Monoprix	1480	1470
Paluel-Marmont	424	—
Parfinance	220,10	220,10
Paris Orleans	275	275
Piper Heidsieck	750	—
Porcher	350,10	345,10
Promodes (CI)	722	—
Rochefortaise Com.	181	—
Rosario 2	216	—
Rougier	803	836
S.A.F.I.C Alcan	225	230
Sage	650	640
Salins du Midi 2	445	445
Savoisienne M.	161,50	—
Silic 2	870	860
S.I.P.H.	123	—
Sofal	430	—
Sofio	251	—
Sofitam	78	—
Sofragi	3750	3660
Soudure Autogene	790	—
Sovabail	510	533
Taittinger 1	2310	—
Tour Eiffel	292	—
Usiner Cofrath	1749	1780
Vicat 2	522	522
Virax	141	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—	Noranda Mines	98	—
Akzo Nobel Nv	671	670	Olivetti Priv.	11,95	10,45
Alcan Aluminium	120	—	Pfizer Inc.	346,90	352
Arbed	650	—	Ricoh Cy	44,20	—
Asturienne Mines	136	—	Robeco	364,30	363,60
Banco Pop. Espanol	621	—	Rodamco N.V.	182	181,20
Banque Regl.Inter.	39100	39100	Rolinco	364,10	364,10
Chrysler Corp	285	284,90	Saipem SPA	8,65	—
C.I.R SPA	8,80	—	Sema Group Plc	33,50	—
Commerzbank AG	1240	—	SKF Aktiebolaget	115,90	116
Dow Chemical Co.1	361	—	Tenneco Inc.	318	—
Fiat Ord.	25,40	—	Toray Ind.	37	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	721	720	West Rand Cons.	5,70	—
Gevaert	1610	—			
Glaxo Holdings Plc	51	51			
Goodyear T.& R.Cy	225,10	228			
Honeywell Inc.	281	—			
Johannesburg Cons.	108,10	—			
Kubota Corp.	34,35	—			

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	181	—	Table France*	325	—
Bque Hydro Energie	345	—	Koninkl. Pakhoed	135,30	—
Benedictine*	6280	—	Lecteurs Monde+*	216	—
Blanzy-Ouest*	2220	—	Molex	186,20	—
Brasseries Maroc	480	—	Olf.Cons.Pharm.*	850	—
Calciphos*	182,30	—	Pantin.Porcier*	206	—
Canadian Pacifique	86,80	—	Rorento	278,10	—
CGH Cogesher sch.*	7	—	Safaa	215	—
Cie Industrielle*	7540	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
Coparex Inter.*	600	—	St Gobain Emball.*	1852	—
Cr.Universel (Cie)	414,50	—	Schlumberger Ind.*	597	—
Cycnos echang.	29,85	—	SEPR*	1001	—
CEAC*	79	—	SPR "B" nom.	285,60	—
Fiat Fce nom.	142	—	Testut-Acquitas*	168,10	—
Grace and Co	236	—	Waterman*	980	—
Groupe Victoire*	1480	—			
Guiatoli	725	—			

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	89	88
Boiron (Ly) 2 #	700	695	Immob.Hotel. 2 #	282	285
Boisset (Ly)#	280	280	Int. Computer	160	153
C.A. Paris IDF 1	984	980	IPBM	83	83,40
Calberson	420,10	431	N.S.C Schlum.Ny	1082	1083
Cardif SA 1	1090	1080	Rallye(Cathiard)Ly	219,50	219,90
CEGEP #	147	147,50	[illegible] CB	519	530
CFPI	237	238	Sopra	324	—
C.N.I.M 1	1449	1450	TF1-1	481	479
Codetour	253	254	Thermador Hold(Ly)	595	592
Creeks	187	—	Unilog	330	337
Dauphin OTA	312	320	Viel et Cie #	243	243
Devanlay 2	1430	1400	Vilmorin et Cie#2	399	404
Labor.Dolisos	184	190,50			
Editions Belfond	117	—			
Europ Propulsion 2	380	379			
Finalad	180	183,50			
Finacor	211	214			
G.I.M. S.A.	1055	1050			
Gravograph	218,80	215			
I.C.C. 2	228,90	229			

Sicav (sélection) 11 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33303,72	33303,72
Actimonetaire D	31750,11	31750,11
Améri-gan	8375,15	8053,03
Amplia	104163,56	104163,56 ◇
Amplitude	810,45	786,84
Antigone Trésorerie	784731	784731
Arbitr. Court Terme	8477,35	8477,35
Associa Première	34264,08	34264,08
Associc	1135,55	1135,55
Atout Amérique	108,41	105,77
Atout Asie	115,42	112,60
Atout Futur C	603,17	588,46
Atout Futur D	594,05	579,56
Aurecic	1698,24	1841,01
Avenir Alizes	1981,89	1943,03 ◆
Axa Capital	210,20	204,08
Axa Court Terme	9381,75	9381,75
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1185,05	1131,12
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg	973,88	945,51
Axa Europe	141,74	137,61
Axa Investiments	135,33	131,39
Axa NPI	152,25	147,82
Axa Ob.Fr.Extrans	156,35	151,80
Axa.Ob.Ix.Ex Mu.U.Se	147,22	142,93
Axa Prem.Ex.Agepre	120,11	116,61
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	167,87	162,20
Axa Valeurs PER	185,53	180,71
Cadence 1	1089,13	1078,35
Cadence 2	1071,97	1061,36
Cadence 3	1085,20	1074,46
Capimonetaire	7284,98	7277,70
Capioblig	7620,88	7545,43
Capitacic	1571,33	1548,11
Cicamonde	1260,27	1223,56
Coeris	1571,10	1541,81
Comptanalor	4111,94	4105,78
Credit Mutuel Capital	1479,70	1450,76
Cred.Mut.Ep.Cour.T	789,24	789,24
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	109,83	106,89 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	107,14	104,27 ◆
Cred.Mut.Ep.J	20280,57	20280,57
Cred.Mut.Ep.long.T	229,52	223,38 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1318,27	1281,84 ◆
Cred.Mut.Ep.Quatre	1124,85	1094,64
Dieze	1674,08	1642,87
Drouot France	1088,34	1066,35
Drouot Sécurité	235,44	228,58
Ecocic	1287,24	1249,75
Ecuper	136,85	132,86
Ecur. Actions futur	211,89	205,72
Ecur. Capicourt	282,94	282,43
Ecur. Capitalisation	3022,88	2992,95
Ecur. Expansion	586243,40	585979,48 ◆
Ecur. Géovaleurs	2893,80	2809,51
Ecur. Investissement	173,14	168,10
Ecur. Monepremière	78636,39	78636,39
Ecur. Monétaire	22376,58	22376,58 ◆
Ecur. Trésorerie	2829,38	2829,38
Ecur. Trimestriel	2825,83	2085,77
Elancial	138,38	134,35
Elicash	823071,80	823071,80 ◇
Emergence Poste	111,58	108,33
Energie	381,89	364,38
Epargie	4241,44	4241,44
Eparcourt-Sicav	4088,88	4058,46
Epargne-Unie	1567,76	1529,52
Esli Cash capi	9285,53	9285,53 ◆
Eurco Solidarité	1283,82	1191,98
Eurocic Leaders	1363,52	1323,81
Eurodyn	1531,46	1494,11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8490,86	8171,79
Fonsicav	17824,79	16998,81
France-gan	14574,48	14013,92
France Garantie	284,38	283,77
France Obligations	483,39	458,90
Francic	574,16	557,44
Francic Pierre	133,81	129,91
Francic-Regions	1509,73	1465,76
Fructi-Associations	40,80	40,80
Fructi-Capi	50,90	50,15
Fructidor	251,57	247,85
Fructifrance action C	240,88	235
Fructifrance action D	226,61	221,08
GAN Rendement	5071,86	4998,91
Gestilion	17857,88	17857,88
Horizon	1620,43	1573,23
HLM Monétaire	16378,30	16378,30
Indicia	1270,18	1238,90 ◆
Indust.Fse.Court.T	1734,26	1734,26
Interays	105,73	105,47
Interepar	111703,89	108458,38
Interoblig	17540,84	17375,09
Intersélection Fce	993,14	981,51
Japacic	202,50	198,60
Jeunepargne	335,78	330,82
Latitude	2628,53	2616,91 ◆
Lion Association	11348,94	11348,94
Lion Institution	35829,42	35838,82 ◆
Lionplus	1197,68	1174,21
Lion Trésor	2225,07	2203,84
Livret Bourse Inv.	673,55	653,93
Livret Portefeuil.	845,98	821,34
Méditerranée	227,39	220,77
Mensuel CIC	18294,12	18192,20
Monadan	80130,14	80130,14
Mone.J	10523,41	10523,41 ◇
Monévalor	49098,76	49098,76
Mutualité dépôts	16052,45	16020,41 ◆
Natio Court Terme	37039	36928
Natio Court Terme2	334868	334868
Natio Epargne	21076,62	20869,92
Natio Ep. Capital	13162,38	13032,06
Natio Ep. Croissance	2130,82	2073,79
Natio Ep. Obligations	211,91	206,24
Natio Epargne Retraite	147,97	144,01
Natio Epargne Trésor	9278,24	9257,72
Natio Epargne Valeur	518,66	504,78
Natio France Index	1198,52	1158,86
Natio Immobilier	1421,34	1383,38
Natio Inter	1757,58	1710,54
Natio Monétaire	9741,74	9741,74
Natio Opportunités	157,09	152,80
Natio Patrimoine	1554,88	1512,47
Natio Perspectives	1341,72	1305,61
Natio Placements	69078,68	69078,68
Natio Revenus	1086,17	1075,42
Natio Sécurité	11866,96	11866,96
Natio Valeurs	1023,02	995,84
Nippon-Gan	7827,47	7526,41
Nord Sud Dévelop	1930,72	1926,87
Oblicic-Mondial	3141,47	3095,84
Oblicic-Régions	1182,83	1146,65
Oblifutur	3393,41	3330,14
Oblig. ttes caté.	210,40	207,38
Oblilion	1688,26	1671,54
Oblisécurité Sicav	15181,84	15181,84
Obliqx	522,23	514,51
Oraction	1618,94	1579,45
Patrimoine Retraite	263,39	258,23
Pervalor	869,17	856,05

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Planinter	1552,76	1514,88
Plénitude	165,14	160,33 ◆
Poste Croissance	3184,57	3181,39
Poste Gestion	77343,05	77343,05 ◆
Première Oblig. C	11497,33	11497,33
Première Oblig. D	10781,57	10698,22
Privoy. Ecureuil	101,16	100,16
Priv'Associations	34334,72	34334,72
Profeiex	1835,12	1815,82
Rentacic	170,27	167,75
Revenus Trimestr.	5407,35	5353,81
Revenu-Vert	1186,90	1164,77
St Honoré Vie & Santé	1181,93	1137,88
St Honoré Bons du Tr.	13080,77	13015,69
St Honoré Invest.	1023,77	977,35
St Honoré Pacifique	914,10	872,65
St Honoré Real	17515,99	17446,21
Sécuricic	2018,12	2018,12
Sécuri-Gan	12855,01	12802,95
Sécuritaux	1618,36	1618,36
Sensivaler	31124,52	31124,52 ◆
SEVEA	107,52	104,98 ◆
SFI-CNP Assur	785,48	782,80
S.G. France opport. C	1623,82	1591,98
S.G. France opport. D	1609,82	1577,47
Sicav Associations	2143,91	2143,91 ◆
Sicav 5.000	522,58	508,59 ◆
S.I. Est	1530,09	1485,52
Silvafrance	845,37	822,74 ◆
Silvam	467,12	454,62
Silvarente	234,66	230,06
Silvinter	562,19	547,14
Sogenfrance C	1480,43	1431,79
Sogenfrance D	1388,62	1361,39
Sogépargne	330,60	327,33
Soginter	1677,11	1644,23
Soleil Investissements	718,28	690,85
Solstice	2309,81	2303,85 ◆
State Street Act. Eur	12980,62	12541,08 ◆
State Street Act. Frce	13453,87	13062,01
St. Str. Act.Japon	16237,99	15698,88
State Street Emer. Mts	17361,49	16526,86 ◆
St.Street OAT Plus	12786,59	12535,87
Stratégie Actions	1879,62	1838,10
Stratégie Rendement	1668,97	1617,40
Synthesis	13408,37	13175,85
Techno-Gan	6826,58	6564,40
Thesora	791,36	783,52
Trésor Plus	1529,65	1514,50 ◆
Trésor Trimestriel	1043,71	1033,38
Trésoricic	153296,21	153296,21
Trilion	5357,20	5268,54
Uni-Associations	121,91	121,91 ◇
Uni-Foncier	1461,82	1425,97
Unifrance	692,39	675,50
Uni-Garantie C	1442,44	1415,54
Uni-Garantie D	79895,70	79895,70 ◆
Uni Régions	1683,98	1642,89
Univar	271,76	271,76 ◇
Univers Actions	1665,16	1624,55
Univers Obligations	2018,13	1980,50
Valorg	2385,39	2363,83
Valreal	62302,99	62271,75
Winterthur St-Honore	282,59	258,68

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 11/05	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7180	5,7800	5,45	5,95
Ecu	6,6100	6,6125	—	—
Allemagne (100 dm)	342,6000	342,7600	330	353
Belgique (100 F)	16,6450	16,6520	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,1800	305,3500	294	315
Italie (1000 lires)	3,5915	3,5830	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,5600	87,6000	83	91
Irlande (1 iep)	8,3190	8,3675	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,5385	8,5805	8,10	8,90
Grèce (100 drachmes)	2,3250	2,3240	2,10	2,65
Suisse (100 f)	401,1200	401,4000	389	411
Suède (100 krs)	74,0900	73,9100	70	79
Norvège (100 k)	78,9800	79,0500	75	84
Autriche (100 sch)	48,7140	48,7390	47,10	50,10
Espagne (100 pes)	4,1730	4,1610	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3200	3,3200	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,1485	4,1830	3,90	4,35
Japon (100 yens)	5,5060	5,5146	5,35	5,70

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 11/05
Or fin (kilo en barre)	69700	70000
Or fin (en lingot)	69950	69900
Napoléon (20f)	400	401
Pièce Fr (10 f)	325	320
Pièce Suisse (20 f)	405	400
Pièce Latine (20 f)	409	400
Souverain	508	505
Pièce 20 dollars	2465	2505
Pièce 10 dollars	1350	1320
Pièce 5 dollars	650	700
Pièce 50 pesos	2620	2615
Pièce 10 florins	420	423

Matif (Marché à terme international de France)
11 mai 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 207 811

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	120,20	119,28	118,36
Précédent	119,70	118,74	117,82

CAC 40 A TERME
Volume : 26 634

Cours	Mai 94	Juin 94	Juillet 94
Dernier	2177,50	2161	2157,50
Précédent	2162	2145	2141,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

COMMUNICATION

Lancement de l'information en continu le 24 juin prochain

TF 1 a d'autres chaînes thématiques en projet

La chaîne info (LCI) de TF 1 devrait être lancée simultanément sur le câble et le satellite le 24 juin. Elle ne sera pas amortie avant quatre ou cinq ans.

Annoncé officiellement le 25 août 1993, soumis à de nombreuses réflexions et analysé à l'aune des plus beaux modèles internationaux – CNN, New York 1 (1) aux Etats-Unis, Skynews en Angleterre –, le projet de chaîne d'information en continu concocté par TF 1 devrait bientôt être dévoilé. Baptisée La chaîne info (LCI), dirigée par Sylvain Gouz, la chaîne dont Jérôme Bellay, peaufine actuellement la grille, devrait émettre le 24 juin prochain. A condition toutefois d'avoir bouclé le parcours du combattant.

La convention, sorte de passeport délivré par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), n'est pas encore délivrée, même si elle est *«en cours de signature»*. Sa place sur le satellite Telecom 2B, – après des hésitations (*le Monde* du 27 août 1993), c'est finalement lui qui devrait héberger LCI – semble acquise pour alimenter les têtes de réseau câblé et les particuliers situés dans des zones d'ombre. Mais le boîtier (celui de Canal Plus par exemple) qui décryptera ce programme n'est pas encore définitivement arrêté : LCI sera en effet offerte avec le bouquet de base sur le câble, mais aussi *via* Telecom 2B grâce à un décodeur. Enfin, les discussions avec les câblo-opérateurs susceptibles de libérer un canal pour LCI se poursuivent. Qu'à un mois et demi du lancement rien n'ait encore été signé n'inquiète personne. En fait, tout le monde semble d'accord. Le CSA, l'opérateur de satellite et les principaux câblo-opérateurs qui sont intéressés par le produit – une chaîne qui cible l'information franco-française –, mais aussi, et surtout, par la promesse de TF 1 de promouvoir les programmes du câble sur son antenne. *«La promotion du câble par les chaînes en clair est l'un des facteurs de développement du câble»*, estime un responsable du réseau de la Générale des eaux. En échange, les câblo-opérateurs donneraient 6 francs par mois et par abonné à TF 1.

Les «fenêtres» locales : un enjeu d'audience majeur

Un prix modeste qui, compte tenu du nombre actuel d'abonnés (moins d'un million), reporte aux environs de 1998 (soit le temps estimé par TF 1 pour parvenir à deux millions d'abonnés) l'approche du seuil d'amortissement. Malgré les pertes à venir, de nombreuses raisons poussent TF 1 à persévérer. La chaîne info répond d'abord aux attentes de journalistes qui, trop souvent, s'estiment brimés par le cadre étroit des journaux télévisés. Toutefois, LCI ne servira pas d'exutoire aux seuls journalistes. *«Il ne faut pas se leurrer, LCI sera aussi le lieu où inviter tous les politiques qui ne trouvent pas leur place – ou deviennent trop voyants – au 20 heures»*, confient en privé certains salariés de TF 1, en faisant notamment allusion aux «fenêtres» locales de la future chaîne info. L'information locale est en train de devenir un enjeu d'audience majeur pour TF 1, mais aussi pour M 6, qui multiplie les «décrochages locaux», et bien sûr pour France 3, qui jouit d'une confortable avance en ce domaine. Enfin, quand on sait les rapports privilégiés que le bâtiment et les câblo-opérateurs entretiennent avec les maires...

Après Eurosport, LCI va donc donner à TF 1 l'allure et la logique d'un groupe de communication. Canal Plus, qui engrange de somptueux bénéfices (plus de 1 milliard de francs en 1993) tout en contrôlant, d'amont en aval, l'ensemble de la «chaîne «télé» – du décodeur au satellite, en passant par la production et les chaînes *thématiques* –, *court dans* une autre catégorie. En lançant LCI, TF 1 se donne une nouvelle carrure. Surtout si elle réussit à sortir une seconde chaîne câblée – *«familiale»* – de ses cartons, comme elle en a l'intention.

ARIANE CHEMIN et YVES MAMOU

(1) Voir «le Monde Radio-Télévision» daté 8-9 mai.

Un entretien avec le PDG de MCA Music International

Al Teller : «En matière culturelle les quotas sont inacceptables»

Al Teller, PDG du MCA Music Group depuis 1989, a inauguré, le 9 mai, la filiale française de sa compagnie. La «major» du disque – filiale du groupe Matsushita depuis 1991 – a été la dernière à se lancer sur le marché international. MCA, qui connaît de remarquables succès dans les domaines de la country (Reba McIntire, George Strait...) et du R'n'B (Bobby Brown, Jodeci, Mary J. Blige) compense ce retard en redoublant d'agressivité commerciale. Al Teller développe ici les éléments essentiels de cette stratégie.

«Votre développement international est-il destiné à mieux vendre les artistes américains à travers le monde ?

– En ouvrant nos filiales en Allemagne et au Japon il y a deux ans et demi, puis en France et dans cinq autres pays d'Europe aujourd'hui, nous avons trois objectifs :

Premièrement, développer plus efficacement notre écurie d'artistes américains et britanniques à l'échelle mondiale. Deuxièmement, exploiter plus rationnellement notre fonds de catalogue. Le marché européen, français en particulier, fait une grande place aux compilations. Troisièmement, constituer un catalogue local viable. Cette classification n'indique pas obligatoirement un ordre de priorité, plutôt une chronologie. Je pense que nos filiales commenceront à travailler avec des artistes locaux pendant leur deuxième année d'exploitation.

– Vous arrivez sur le marché français juste après le débat sur l'exception culturelle et l'adoption d'une loi instituant des quotas de chanson française à la radio.

– La conclusion du GATT n'est pas satisfaisante, et nous continuerons de faire valoir notre point de vue auprès des autorités européennes. Quant aux quotas, nous sommes convaincus que la seule sanction appliquée à un produit culturel doit être son succès ou son échec sur le marché. Il ne faut pas imposer de quotas à des produits culturels. Je ne crois pas que l'identité d'un pays soit menacée par l'exposition à la culture d'un autre pays et je pense que les quotas suscitent un isolationnisme culturel artificiel.

– Mais les Etats-Unis ne font-ils pas preuve d'un certain protectionnisme face aux œuvres européennes ?

– Il n'existe aucun protectionnisme concernant le passage sur les ondes, la vente de disques ou les spectacles (1). En revanche, il y a une incapacité de l'industrie du disque à imposer un artiste non anglo-saxon sur le marché. Le formatage trop strict des radios est l'un des obstacles que les artistes européens doivent surmonter. Mais je suis sûr que des avancées auront lieu.»

Propos recueillis par **THOMAS SOTINEL**

(1) La réglementation de l'immigration et les règles syndicales rendent très difficile l'organisation de tournées de musiciens étrangers – surtout s'ils sont peu connus – aux Etats-Unis.

DANS LA PRESSE

La tension franco-britannique dans le transport aérien

The Times (Charles Bremner) : «La résistance française à accepter la concurrence sur ses lignes intérieures déficitaires est au centre de la querelle. (...) Tout ce bruit sur cette affaire de ligne aérienne symbolise, selon les Français, un retour des Britanniques à la brutalité des comportements commerciaux du temps de la colonisation. Les magazines français se demandent si la France devrait, une fois encore, avoir peur de la Grande-Bretagne, décrite comme le porte-avion de l'offensive nippo-américaine sur le continent.»

La Tribune (François Roche) : «[Les consommateurs] sont devenus beaucoup plus exigeants sur la qualité du service. Avant de jeter la pierre à ceux qui veulent instaurer davantage de concurrence en France, il ne faut pas oublier qu'hier 20 000 «clients» de la SNCM n'ont pu prendre leur bateau pour la Corse pour cause de grève, et que mardi, tous les avions d'Air Inter seront cloués au sol pour la même raison...»

Le Quotidien (Henri Tricot) : «Ce n'est pas forcément la meilleure méthode que [Bernard Bosson] a choisie cette semaine, en décrédibilisant encore un peu plus la position française dans un domaine particulièrement sensible, où l'on voit un ministre théoriquement libéral adopter des positions qui pourraient passer pour protectionnistes, où l'on voit un Européen convaincu faire fi de décisions européennes qu'il appelait naguère de ses vœux. Il est vrai qu'il est tellement plus commode de se trouver un ennemi à l'extérieur, dès lors qu'il s'agit de résoudre des problèmes internes.»

L'Humanité (Claude Cabanes) : «On aurait pu croire hier que Paris allait déclarer une nouvelle guerre de Cent Ans aux Anglais à propos de l'ouverture des lignes intérieures aériennes françaises à une compagnie britannique. Tu parles, Charles ! C'est l'Acte unique européen (que seuls les députés communistes ont rejeté) qui est en marche.»

La mort du chef du Parti travailliste britannique

The Times : «John Smith incarnait les vertus de décence, vigueur et autorité qui, bien utilisées, peuvent transformer le politique en homme d'Etat. (...) Sa marque personnelle à l'aile droite du Parti travailliste, était d'avoir anticipé le *débat en cours entre traditionalistes et modernisateurs* : ses idéaux devaient plus aux architectes de l'Union européenne qu'à Marx.»

The Guardian : «Nos serviteurs de la cause publique sont, sans conteste, convenables et honorables : ils peuvent évoquer l'intégrité de M. Smith sans aucune contorsion. Mais l'intégrité n'est pas un concept figé. On doit constamment lutter pour elle et la défendre.»

The Daily Telegraph : «La perte est incalculable pour les travaillistes. Il était l'une des rares personnalités de ce parti à avoir travaillé dans un gouvernement et à jouir d'une expérience de cabinet.»

Financial Times : «Ceux pour qui la loyauté au Parti travailliste n'est pas un but en soi, et qui désirent que plus d'un parti moderne soit capable de gouverner, sont fondés à juger décevant le bilan de John Smith. (...) Cela tient en partie au fait que sur la plupart des questions importantes, le Parti travailliste a été silencieux ou peu convaincant.»

CARNET

Naissances

Marc PERRIN de BRICHAMBAUT
et
Sheila COUTTS

ont la joie d'annoncer la naissance de

Simon, Luc,

à Vienne, le 28 avril 1994.

Paradisgasse 50,
Vienne XIX (Autriche).

Anniversaires de naissance

Madeleine,
Marie-Hélène, Isabelle, Annelise
et leur compagnons,
Sébastien et Annabelle,
Sandrine et Xavier,
Anna,

souhaitent affectueusement, en ce 14 mai, un heureux anniversaire à

Christian,

fidèle lecteur du *Monde*.

Mariages

M. et Mme Guy NEAU,
M. et Mme Roger CHEPPE,

ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,

Corinne et Patrick,

le samedi 14 mai 1994, à 14 h 30, en l'église de Sainte-Croix, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Décès

– Jacques Emprin,
son époux,
Eric et Véronique,
ses enfants,
Madeleine Lehot,
sa mère,
M. et Mme René Emprin,
ses beaux-parents,
Parents et alliés,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Ginette EMPRIN,
née Lehot,
professeur à l'université de Caen.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Ravenoville (Manche), le samedi 14 mai 1994, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue Aristide-Briand,
14530 Luc-sur-Mer.

– Nous apprenons le décès, survenu le mardi 10 mai 1994 à Paris, du

général André Meltz,

dont les obsèques seront célébrées, le lundi 16 mai, à 10 h 30 en l'église Saint-Louis des Invalides et dont l'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles.

[Né le 24 mai 1910 à Vagney (Vosges), ancien élève de Polytechnique, André Meltz a commencé sa carrière militaire dans l'artillerie. Il sert, durant la seconde guerre mondiale, dans un régiment d'artillerie au Maroc, avant d'être affecté à l'état-major de la 1re armée française du futur maréchal de Lattre de Tassigny. Il sert ensuite en Allemagne et à la délégation française au groupe permanent de l'OTAN à Washington. En 1955, il prend le commandement de la 5e division blindée outre-Rhin. Un an après, il est en Algérie, où, avec le grade de général de division, il commandera notamment, en 1961, la 14e division d'infanterie et la zone du Nord-Constantinois. En 1962, il devient major général de l'armée de terre, puis il commande, en 1965, la IXe région militaire à Marseille. En 1968, il est nommé gouverneur militaire de Paris et commandant la 1re région militaire, avec le rang de général d'armée. Il quittera l'armée active en 1971. Le général Meltz était grand croix de l'ordre national du Mérite et grand officier de la Légion d'honneur.]

– L'abbé Bernard Morellet,
M. et Mme Robert Morellet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Daniel Morellet,
leurs enfants et petits-enfants,
Le Frère Yves Morellet,
Mlle Elisabeth Morellet,
M. et Mme André Angeli,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès, survenu le 6 mai 1994, de leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Jean MORELLET,
née Lucile Dandin.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale.

RAOUL,

l'homme, le militant révolutionnaire et anticolonialiste.

Ses camarades,
Ses amis.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui, lors du décès de

Anne CAÏN,

ont manifesté leur attachement attristé par leur présence ou par leur pensée,

Jacques Caïn,
Natacha et Didier Raoult
et leurs enfants,
Martine Caïn,
vous remercient d'avoir entendu et partagé leur profonde douleur.

– La famille de

Ayrton SENNA,

exprime sa gratitude à tous les supporters du pilote.

Depuis l'accident qui a causé la mort de Ayrton Senna au Grand Prix de Saint-Marin le 1er mai 1994, la famille du triple champion mondial de formule 1 a reçu des milliers de messages de solidarité provenant du monde entier.

Pour témoigner de sa gratitude envers tous ceux qui partagent sa douleur, la famille Senna da Silva diffuse la communication suivante :

« Durant des années, des gens du monde entier ont partagé avec nous une immense admiration pour Ayrton Senna, un être passionné par son métier et la poursuite de son rêve. Un être à la recherche de l'excellence et du bonheur.

» Ayrton Senna était également un amoureux de son pays. Brandissant à chaque victoire le drapeau vert et jaune du Brésil, Ayrton montrait, avec fierté, qu'il admirait son pays et son peuple. Cette image ne nous quittera jamais.

» Aujourd'hui, les manifestations de solidarité qui nous arrivent de toute la planète nous aident à surmonter notre grande peine.

» Que Dieu bénisse nos amis de toutes les nations du monde pour l'amour et le soutien qu'ils nous apportent en ce moment de profonde douleur.

» Merci. »

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, le 30 mars 1944, a été pris à Lyon au cours d'une rafle menée par la police de Vichy,

Georges KLEIN,
âgé de trente-six ans.

Interné à Montluc, puis à Drancy, il a fait partie des 878 hommes, femmes et enfants du convoi no 73 (15 mai 1944), 862 ne sont jamais revenus.

Souvenez-vous de tous.

– Tarbes.

Il y a dix ans, le 14 mai 1984,

Roland VICTOR,
poète et romancier,

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé unissent leurs pensées aux nôtres.

« Je n'ai rien fait j'étais sans armes
Rien expliqué rien possédé
Sans vrai langage qu'une larme
Quelquefois d'homme visité.
Roland Victor.

De la part de
Alice Victor,
Et sa famille.

Conférences

– La Société des études renaniennes vous invite à la conférence de M. Bernard Duchatelet : « L'influence de Renan sur le Morlaisien Yves Le Fèbvre (1874-1959) », le jeudi 19 mai 1994, à 16 h 30, dans la bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, 54, rue des Saints-Pères, Paris-5e.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE SAMEDI 14 MAI 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	20/12
BIARRITZ	22/11
BORDEAUX	21/12
BOURGES	18/ 8
BREST	17/11
CAEN	18/ 8
CHERBOURG	17/10
CLERMONT-FER.	18/ 7
DIJON	16/ 9
GRENOBLE	20/10
LILLE	14/ 9
LIMOGES	17/10
LYON, BRON	18/11
MARSEILLE	22/14
NANCY, ESSEY	16/10
NANTES	19/10
NICE	19/13
PARIS-MONTS.	20/12
PAU	22/10
PERPIGNAN	19/14
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	19/10
ST-ETIENNE	18/ 7
STRASBOURG	18/ 9
TOULOUSE	20/12
TOURS	18/ 9
ÉTRANGER	
ALGER	21/11
AMSTERDAM	23/12
ATHÈNES	22/14
BANGKOK	37/28
BARCELONE	21/13
BELGRADE	21/10
BERLIN	18/12
BRUXELLES	19/ 9
COPENHAGUE	20/ 7
DAKAR	19/19
GENÈVE	14/11
ISTANBUL	17/10
JÉRUSALEM	19/11
LE CAIRE	27/17
LISBONNE	16/10
LONDRES	18/10
LOS ANGELES	17/16
LUXEMBOURG	15/ 9
MADRID	19/10
MARRAKECH	25/10
MEXICO	23/12
MILAN	16/11
MONTRÉAL	16/ 2
MOSCOU	20/ 5
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	40/25
NEW-YORK	21/10
PALMA-DE-MAJ.	24/10
PÉKIN	24/17
RIO-DE-JANEIRO	27/23
ROME	21/14
HONGKONG	31/26
SÉVILLE	21/13
SINGAPOUR	32/24
STOCKHOLM	17/ 1
SYDNEY	16/ 8
TOKYO	21/15
TUNIS	28/17
VARSOVIE	20/10
VENISE	19/14
VIENNE	20/ 9

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-05-1994 à 6 heures TUC et le 13-05-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Samedi : des pluies remontent du Sud. – Le matin, du Sud-Est aux Alpes et au Massif central, des pluies modérées se produiront, avec localement des orages sur le relief. Cette zone pluvieuse s'étendra ensuite du Centre à l'Ile-de-France, au Pas-de-Calais et, enfin, aux régions du Nord-Est où les pluies pourront prendre un caractère orageux. Sur toute la façade ouest du pays, la journée débutera sous un ciel nuageux avec quelques averses le long des côtes et sur le Sud-Ouest.

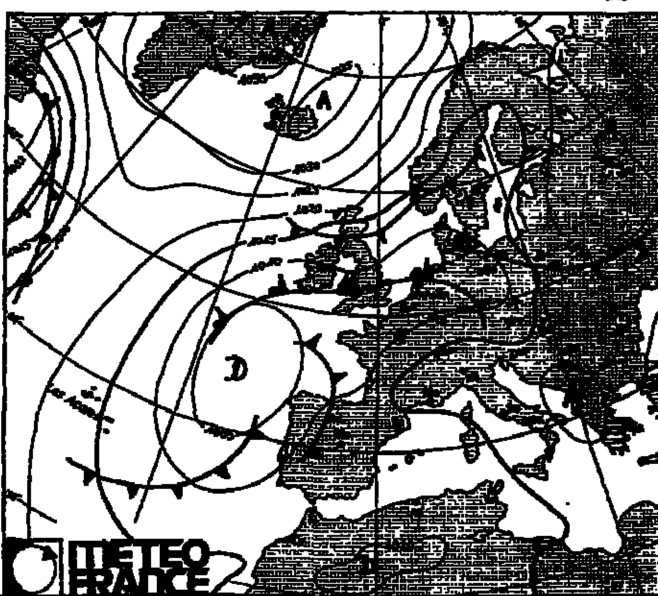
L'après-midi, au sud de la Loire et dans le Sud-Est, les éclaircies seront de retour, avec seulement quelques passages nuageux. Cependant, des averses résiduelles persisteront sur les Alpes-du-Sud et en Corse. De la Bretagne à la Normandie et au Centre, le ciel restera très nuageux avec localement des ondées. Plus à l'est, de l'Artois à la Champagne, à la Franche-Comté et au Nord-Est, le temps sera couvert avec des pluies faibles ou modérées.

Les températures minimales seront assez douces, comprises généralement entre 9 et 11 degrés, localement de 12 à 14 degrés près de la Méditerranée.

En cours d'après-midi, les températures maximales seront en baisse, de 16 à 19 degrés de la Bretagne au Nord et à l'Ile-de-France, et de 19 à 22 degrés partout ailleurs.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 15 MAI 1994 A 0 HEURE TUC



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 13 MAI

TF 1

16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : *Le Miel et les Abeilles.*
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est *nous !* (et à 23.45). Invité : Philippe Lavil.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.40).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Magazine : Mystères. Passeport pour les vies antérieures ; Adolf Homes ; L'affaire Travis Walton ; Le miracle de Noël ; Le bijou maudit.
22.45 Magazine : Ushuaïa. Hawaii. Chasseurs de crotales ; Le bélouga sur la route des fourrures ; Le king des superjocks ; Les avions du désert.
0.45 Journal et Météo.
0.50 Jeu : Millionnaire.
1.15 Danse : Casse-noisette. Ballet de Tchaïkovski, scénario de Marius Petipa, chorégraphie de Lev Ivanov et Peter Wright. Avec Lesley Collier, Anthony Dowell, Julie Rose, Guy Niblett, l'Orchestre de l'Opéra royal, dir. : Gennady Rozhdestvensky.
2.15 TF 1 nuit (et à 3.15, 3.50, 4.25).
2.25 Documentaire : Histoires naturelles. *Portraits de femmes ;* Un chasseur en habit vert, ou une balade irlandaise avec Michel Déon.

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Le temps du swing avec Stéphane Grappelli.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Les Premières Fois.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Jeu : Un pour tous.
18.45 Divertissement : Rien à Cirer. Invité : Jacques Vergès.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.10).
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Série : Maigret. Maigret et le Fantôme, de Hannu Kahakorpi d'après Georges Simenon.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Régine Deforges (*Rue de la soie*, tome V de *la Bicyclette bleue*), Françoise Rey (*Nuit d'encre*) ; Bernard-Henry Levy ; Christiane Falgayrettes-Leveau ; Viktoria Mulleva.
23.45 Journal, Météo et Journal spécial Cannes.
0.15 Magazine : Musiques au cœur. Les égéries russes. Invités : Gonzague Saint-Bris, auteur avec Vladimir Fedorovski d'un *ouvrage consacré aux égéries russes ;* Emile Naoumov, pianiste ; le Chœur Kazansky ; Danièle Burst, soprano ; Vladimir Spivakov et Vadim Repin, violonistes ; Olga Borodina, soprano ; Concert : *Une nuit sur le mont chauve*, de Moussorgski, par l'Orchestre national de Bordeaux Aquitaine, dir. : Alain Lombard.
1.30 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.00 Documentaire : Papy pôle.
3.50 Dessin animé (et à 4.40).
3.55 24 heures d'info.

FRANCE 3

16.10 Magazine : *La Fièvre de l'après-midi.* Invité : Philippe Lavil.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Carnets d'un jardin*, d'Anne-Marie Koenig.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Le Trésor des Malouines, de Stéphane Poulle et Gilles Ragris.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Jean-Pierre Chabrol. Sibérie : le tigre de la taïga ; Colombie : les guaqueros, chasseurs de trésors ; France : le jugement de Carmentran.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Strip-tease. Mise en boîte ; Les Aventures de la famille Debecker ; Pastis sur ordonnance ; La Vie en rose.
0.15 Court métrage : Libre court. Lelong Court, de Richard Andry.
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.00 Documentaire : Les Années transistor. De Pierre Bouteiller, Claude Fusée et Gilles Nadeau.
15.50 Surprises.
16.00 Cinéma : Retour au lagon bleu. □ Film américain de William A. Graham (1991).
17.40 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma. Spécial Cannes.
20.35 Téléfilm : Balades fatales. De Peter Levin.
22.10 Documentaire : Le Big Bang et les origines de la vie.
23.00 Flash d'informations.
23.05 Cinéma : Horizons lointains. ■ Film américain de Ron Howard (1992).
1.19 Pin-up.
1.20 Cinéma : Men at Work. □ Film américain d'Emilio Estevez (1990, v.o.).
2.50 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Documentaire : Lost in Music, Hip Hop Hooray. De Christoph Dreher (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Paradisiers et dragons. 2. Mythes et multinationales aux Célèbes, de Jürgen Schneider.
20.10 Documentaire : L'Adieu au Népal. D'Elisabeth Montet et Uwe Pohlig.
20.25 Documentaire : Ich liebe dich. Ingrid Bergman.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Série : Les années lycée. Un air de liberté (1967-1968). Téléfilm d'Eric Barbier.
22.10 Documentaire : Les Procréateurs. De Luzia Braun.
22.55 Cinéma : Le Village au-delà de la forêt. ■ Film mexicain de Juan Antonio de la Riva (1990, v.o.).

M 6

17.00 Variétés : *Multitop.*
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : *Mission impossible.*
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Une femme traquée. De Vincent McEvvety.
22.35 Série : Mission impossible. L'Invasion.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 5.50). La saga OM.
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture rock. La saga de 1978.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives.
21.32 Musique : Black and Blue. Teddy Wilson.
22.40 Les Nuits magnétiques. Sept jours et six nuits, ou le temps d'un retour au pays natal (4).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Daniel Dobbels, Michel Surya et notre collaborateur Francis Marmande.
0.50 Musique : Coda. Sur quelques larmes de sanza (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 28 avril à Lyon) : Concerto pour violon et orchestre n° 2 en mi mineur op. 64, de Mendelssohn ; Dante-symphonie, de Liszt, par la Maîtrise de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
22.30 Soliste. Julian Bream.
23.07 La Nuit du cinéma.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15 : Marie-Anne Isler-Béguin (« Forum RMC-*l'Express* »).
France-Inter, 19 h 20 : « Le Front national et l'Europe : rejet ou projet ? », Jean-Marie Le Pen (« Objections »).

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Patrice, Isabelle, Margot et Alexandre

« ... Une grosse surprise, Danièle, compte tenu de ce que représente Patrice et de ce que vous représentez...

– ... voulais faire quelque chose avec Patrice depuis...

– ... commencé à lire *la Reine Margot*, j'ai tout de suite pensé à Isabelle. Une sorte d'évidence...

– ... beaucoup de mal à trouver un exemplaire du roman, que je n'ai d'ailleurs pas lu...

– ... dirais que c'est justement parce que Patrice est Patrice que j'ai pu me permettre, dans le travail d'écriture, de rester fidèle à moi-même...

– ... message très actuel, il n'y a qu'à regarder la Bosnie...

– ... et si elle disait non, alors tout le projet...

– ... si Patrice n'avait pas été Patrice, je ne pense pas qu'Isabelle aurait été autant Isabelle...

– ... délibérément, pas voulu le lire...

– ... mais tout de même, après *la Boum*...

– ... Isabelle a lu le script ligne à ligne...

– ... sauvagerie très contemporaine : regardez par exemple le Rwanda...

– ... grosse surprise, c'est que ceux qui verront le film verront qu'elle n'a jamais autant été Isabelle que...

– ... l'ai lu par-dessus son épaule...

– ... dit oui tout de suite, parce que...

– ... peut pas ne pas penser à Shakespeare...

– ... pu rester moi-même, car...

– ... pour convaincre Claude Berri, je...

– ... voudrais tout simplement remercier Danièle d'avoir su rester elle-même...

– ... après l'accord d'Isabelle, il fallait que ce soit Daniel...

– ... ai d'ailleurs préféré ne pas lire le livre, pour ne pas...

– ... mais enfin, après *Camille Claudel*...

– ... simple supposition : si Isabelle n'avait pas osé rester Isabelle, je pense que Patrice aurait eu tout simplement beaucoup de mal à être Patrice...

– ... évident pour moi que si Patrice s'entendait avec Danièle, et si Isabelle disait oui, alors le rôle de Charles IX...

– ... dirais que Margot est complètement une femme d'aujourd'hui. Pour cela qu'Isabelle...

– ... très soulagé de voir que Daniel avait réussi la performance de rester Daniel, malgré...

– ... résonance très surprenante aujourd'hui. Il suffit de penser par exemple à la formule 1...

– ... car si je l'avais lu, j'aurais eu beaucoup de peine à...

– ... évidemment trop tôt aujourd'hui pour parler de la Palme d'or, mais... »

Les *programmes* complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 14 MAI

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Ça me dit... et vous ? Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. *Je suis en pension*, de Claude Couderc.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous. Avec la série : L'Enfer du devoir.
17.20 Magazine : Trente millions d'amis.
17.55 Divertissement : Vidéo gag.
18.25 Série : Beverly Hills.
19.25 Journal, Spécial formule 1, Tiercé et La Minute hippique.
19.50 Sport : Football. Auxerre-Montpellier : finale de la Coupe de France, en direct du Parc des Princes ; à 20.45, mi-temps, Météo et Trafic infos.
22.10 Téléfilm : Descente vers l'enfer. De Philip Saville, avec Cheryl Ladd, Doug Sheehan.
23.50 Série : Super-force. Sois belle et tais-toi.
0.15 Magazine : Formule 1. Grand Prix de Monaco.
0.45 Magazine : L'Europe en route.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.10 TF 1 nuit (et à 2.10, 3.15, 3.55, 4.25).
1.20 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.25). Le vieil homme et Cuba ; Daniel, François, le Blavet et les autres.
2.20 Feuilleton : Cités à la dérive (1er épisode).
4.35 Musique.
5.10 Documentaire : Histoire des inventions.

FRANCE 2

6.05 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde (rediff.).
6.55 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Expression directe. UDF.
9.05 Magazine : Sur les pistes (et à 5.45). Avec Pierrette Brès ; à 9.10, Grands galops.
9.30 Magazine : Samedi aventure. L'univers des bébés animaux.
10.35 Le Magazine de l'emploi. Présenté par Daniela Lumbruso, Sophie Pignal et Jean-Claude Renaud.
11.25 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 5.15).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.55 Météo (et à 13.20).
12.59 Journal.

13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Amnesty International : ne pas se taire, de Bernard Debord.
14.10 Magazine : Animalia.
15.00 Magazine : Samedi sport. Basket-ball : finale du championnat de France ; à 15.50, Tiercé, en direct de Vincennes ; à 17.00, Rugby : Toulouse-Narbonne, en direct de Tarbes.
18.50 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Invité : Michel Blanc.
19.55 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Eclats de rire. Présenté par Yves Lecoq. Au Théâtre Bobino. Avec Popeck, Jean Lefebvre, Guy Montagné, Patrick Adler, Chantal Ladesou, Elie Kakou, Laurent Gerra, Virginie Lemoine, Alain Posture.
22.40 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids super-plume : Yacobin Yoma (France)-Neil Haddock (Grande-Bretagne), en direct de Cayenne (Guyane).
0.05 Journal, Météo et Signé Croisette.
0.30 Magazine : La 25e Heure. La nuit des publivores.
4.35 24 heures d'info.
4.30 Dessin animé (et à 5.10).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.
7.30 Magazine : L'Heure du golf.
8.00 Espace entreprises ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. Les femmes du Burundi.
9.30 Magazine olympique.
10.00 Magazine : Rencontres à XV.
10.30 Magazine : Mascarines.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 ▶ Magazine : Montagne. Le Pays suspendu, de Daniel Despin.
18.20 Expression directe. PC.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Concept de Dieu après Auschwitz*, de Hans Jonas.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Yacapa. Invités : Jean Roucas, Mallaury Nataf, Sophie Darel.
20.35 Tout le sport.
20.50 Téléfilm : Monsieur Ripois. De Luc Béraud, avec Laurent Malet, Bernadette Lafont.
22.30 Planète chaude. Présenté par Bernard Rapp. D'Alger à Berlin, la France dans la guerre 1942-1945. 1. Le débarquement d'Afrique du Nord et la campagne de Tunisie, d'Antoine Lassaigne.
23.25 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Spécial Cannes. Présenté par Henry Chapier.

0.30 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Avec le docteur Serge Hefez, Renaud Rahard et Jean-Marie Faucher. Thème : « Le secret médical ».
1.10 Magazine : Musique sans frontière. Voyage dans un grand Sud. Reportages en Afrique, aux Caraïbes et au Brésil. Avec Habib Koïté, Na Hawa Doumbia, Salif Keita (Mali) ; Ismaël Lo, Youssou N'dour, Baba Maal (Sénégal) ; Isaac Delgado, Adalberto y su Son, Rubalcaba, Jocelyne Berouard (Cuba) ; Yo Ho Delic, Fernanda Abreu, Chico Buarque, Joao Gilberto, Caetano Veloso, Daniela Mercury (Brésil) ; Paris-métisse : Mario Canonge.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up (et à 7.24).
7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch (rediff.).
8.25 ▶ Téléfilm : Un jour avant l'aube. De Jacques Ertaud, avec Xavier Deluc.
10.20 Cinéma : Et au milieu coule une rivière. ■ Film américain de Robert Redford (1992). Avec Craig Sheffer, Brad Pitt, Tom Skerritt.
12.20 Surprises.
12.20 Court métrage : Le Véritable Homme dans la lune. De Torben Skjodt Jensen.

En clair jusqu'à 14.00

12.29 Pin-up.
12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Toros barreaux.
13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
13.55 Court métrage : Britannia. De Joanna Quinn.
14.00 Téléfilm : Catastrophe à San-Francisco. De Robert Iscove.
15.30 Sport : Football. Manchester United-Chelsea. Finale de la Coupe d'Angleterre, en direct de Wembley ; à 16.00 : coup d'envoi.

En clair jusqu'à 20.35

18.00 Magazine : On fait le plein. Spécial Cannes. Le plein de basket : Phenix-Houston.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Spécial Cannes. Invités : Jean-Hugues Anglade, Vincent Pérez.
20.30 Le Journal du cinéma. Spécial Cannes.
20.35 Téléfilm : Les Invitées de l'empereur. D'Anthony Page, avec Gena Rowlands, Annabeth Gish.
22.15 Documentaire : *Le Cinéma des effets spéciaux.* 9. Décors et trompe-l'œil.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Surprises.
23.00 Cinéma : Reservoir Dogs. ■■ Film américain de Quentin Tarantino (1992). Avec Harvey Keitel, Tim Roth, Michael Madsen.
0.34 Pin-up.
0.35 Cinéma : Ombres et brouillard. ■■■ Film américain de Woody Allen (1991). Avec Woody Allen, Mia Farrow, John Malkovich (v.o.).
2.00 Cinéma : Sweetie. ■■ Film australien de Jane Campion (1989). Avec Geneviève Lemon, Karen Colston (v.o.).
3.35 Cinéma : Coupable d'innocence. ■ Film franco-polonais de Marcin Ziebinski (1992). Avec Jonathan Zaccai, Ute Lemper.
5.20 Surprises.
5.30 Téléfilm : Un coupable idéal. De John Erman, avec Louis Gossett Jr., Bruce Dern.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Moi, Georg Baselitz. De Heinz-Peter Schwerfel (rediff.).
17.45 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Téléfilm : Clin d'œil. De Liv Clemens.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Vers une confédération chinoise ?
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités britanniques et françaises de la semaine du 14 mai 1944, commentées par Marc Ferro et Alan Bullock.
20.25 Ich liebe dich. Spécial Cannes. Charlie Chaplin.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Chante et pleure la Bohême... De Pavel Schnabel.
22.20 Téléfilm : Les Deux Amies. De Jane Campion, avec Emma Coles, Kris Bidenko.
23.30 Magazine : Snark. Des raisons d'être heureux, de Jeffrey Noyes Scher ; L'Etreinte, de Joëlle Bouvier et Régis Obadia ; 30 Second Spots, de Joan Logue ; Les Prémices de l'été, de Catherine Elwes ; Ai-Love, de Taka Iimura.
0.00 Documentaire : Astor Piazzola et le tango nuevo. De Tony Staveare (40 min).

M 6

8.05 M 6 Kid.
10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. En direct du Festival de Cannes.
13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.55 Série : Le Magicien.
15.00 Série : Soko, brigade des stups.
16.10 Série : Thunderbirds.
16.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital. La guerre de l'info.
19.15 Magazine : Turbo. 24 Heures du Mans ; Tour de Corse ; Le Camel Trophy.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.05).
20.45 Téléfilm : Les Roses de la vengeance. De Michael Miller, avec Lisa Hartman, Bruce Dern.
0.05 Série : Soko, brigade des stups.
0.55 Six minutes première heure.
1.15 Boulevard des clips.
3.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Gilles Aillaud, peintre.
20.45 Fiction. Les Maîtres du jeu : hommage à Eugène Ionesco. 6. D'une scène à l'autre.
22.35 Musique : Opus. Anne-Marie Deschamp, directrice de l'Ensemble Venance Fortunat.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Micheline Bohn à propos de l'internement arbitraire des personnes âgées dans certains établissements spécialisés.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct du Teatro comunale de Florence) : Moïse et Aaron, de Schoenberg, par le Chœur et l'Orchestre du Mai musical de Florence, dir. Zubin Mehta ; sol. : Théo Adams, Thomas Moser.
23.03 Concert de jazz (en direct de Coutances) : Moncef Genoud Trio, Sylvain Gagnon Quartett, Quartette Fabien Degryse, Bocquet Connection.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

La mort en préavis

LE roi va mourir. Le roi se meurt. Ainsi donc Norodom Sihanouk n'a laissé à nul autre le soin d'annoncer, jeudi à Pékin, sa *« mort prochaine »*. Comme le laboureur fit venir ses enfants, le roi avait convoqué les journalistes.

Foin de communiqués de la cour, foin de bilan de santé alambiqué, foin de précautions oratoires. Norodom Sihanouk, qui parfois taquina la presse, au sens de la muse, et collabora au *Canard enchaîné*, tenait une trop grande nouvelle pour ne pas la communiquer lui-même : *« Je n'ai pas d'espérance, car je vais mourir bientôt. »* Il n'ajouta pas, mais en monarque cultivé, il aurait pu le faire : *« Je vais mourir, et cela me fait grand-peine. »* Avec ce petit rire nerveux qui lui fut comme une signature.

Est-ce fatalisme? Ou coquetterie d'auteur pour laisser à ses confrères d'occasion et de plume le temps de préparer une belle nécro? Cette chronique d'une sortie annoncée ne manque pas de gueule. Comme un point d'exclamation, une dernière et amère bouffonnerie pour parachever le règne pathétique du roi caméléon.

En tout cas, nul ne pourra dire qu'il ne fut point prévenu. Comme ont été alertés les amis du docteur Thomas Harvey, un vieux médecin américain, dépositaire du cerveau d'Einstein depuis 1955. L'histoire, rapportée page 9, est merveilleuse. Se sentant lui-même proche de la fin, le bon docteur voudrait bien léguer à la science ce cortex d'exception. A charge pour les légataires d'essayer de découvrir ce que lui-même a vainement cherché dans ces lobes formolés : la clef du génie mathématique, le gène E = MC2.

Il n'a point trouvé, le bon docteur, et risque de mourir désappointé. D'autant, si l'on peut dire, que les repreneurs ne se bousculent pas au portillon. Sans doute subodorent-ils que, en léguant son corps à la science des autres, Einstein, lui aussi, s'offrait une dernière facétie.

Ce qui n'est évidemment pas le cas des pilotes de Formule 1 invités à léguer leur vie à la science automobile. Ils sont, tous, à leur corps défendant ou consentant, en préavis de mort. Alors qu'à l'hôpital de Nice, à l'heure où l'on écrivait ces lignes, le pilote autrichien Karl Wendlinger demeurait dans un état critique, le patron de la Fédération internationale, Max Mosley, faute de prendre des vraies mesures, avançait la vraie explication. *« Ce sont,* disait-il à propos des voitures, *des avions de chasse. »* Ce qui, d'une autre manière, revient à constater que la Formule 1, c'est la guerre. Une guerre sans dentelles et en rase-mottes.

Cette guerre-là, plus très fraîche, ni jolie, est évidemment d'une insigne absurdité. Qui, bravant les intérêts des marchands d'avions et de spectacles, aura le courage de sonner le cessez-la-mort?

L'ESSENTIEL

COURRIER

Les lettres de nos lecteurs sur *la mort d'Ayrton Senna*, Bernard Tapie et l'OM, l'investiture de Nelson Mandela, etc. • L'avis du médiateur, par André Laurens : « Un autre regard » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

L'ex-ministre italien de la santé arrêté

Dernier en date des responsables politiques italiens rattrapés par les scandales, le libéral Francesco De Lorenzo, ancien ministre de la santé, vient d'être arrêté à Naples et mis en détention. Il aura à répondre de soixante-sept chefs d'inculpation *(page 4)*.

Droits de l'homme et « asiatitude »

Y aurait-il une conception asiatique des droits de l'homme, selon laquelle un pouvoir serait moralement en droit d'effectuer une sévère répression dès lors qu'il la juge indispensable à un bien public qu'il est seul qualifié à définir? C'est, en tout cas, la thèse défendue, lors d'un colloque qu'organisait à Pékin l'*International Herald Tribune*, par le premier ministre de Malaisie. Au grand ravissement des dirigeants chinois *(page 5)*.

ESPACE EUROPÉEN

La victoire paradoxale de la gauche en Calabre • Lycéens dans l'ex-Allemagne de l'Est • Grogne chez les parlementaires européens • Churchill *était-il « raciste »* ? • Bibliographie : « L'affaire Grüninger », de Stefan Keller *(pages 6 et 7)*.

POLITIQUE

Le Parlement au régime maigre

Après ses mésaventures sur la révision de la loi Falloux et le contrat d'insertion professionnelle, le gouvernement n'est-il pas tenté d'écarter tous les projets qui risquent de faire des vagues ou de gommer les aspérités de ceux qu'il a trop annoncés pour pouvoir y renoncer? De la majorité à l'opposition, le constat sur l'actuelle session parlementaire est unanime : *« On patine et à petite vitesse »*, résume le président du groupe des sénateurs RPR... *(page 8)*.

CULTURE

Raoul Hausmann dadaïste méconnu

Il fut une figure centrale du dadaïsme berlinois des années 20. Presque oublié, il mourut, en 1971, à Limoges, où il avait passé les trente-cinq dernières années de sa vie. Le Musée d'art moderne de Saint-Etienne organise la première grande rétrospective consacrée en France à Raoul Hausmann *(page 13)*.

ÉCONOMIE

Bras de fer aérien franco-anglais

Dès lundi, British Airways entend mettre en service une liaison entre Orly et Londres par l'intermédiaire de sa filiale française, TAT. Une décision que la France condamne comme *« un coup de force »*. La Commission européenne plaide l'apaisement *(page 15)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Heures locales

De Bernard Tapie à Jacques Chirac, en passant par la municipalité de Lens ou les nationalistes corses, tous l'ont compris : le sport – et notamment le football – est devenu un enjeu politique considérable. Il peut servir de tremplin pour une carrière d'élu local ou national. Il peut aussi promouvoir puissamment l'image d'une ville, voire d'une région.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté I à X

Le numéro du « Monde » daté vendredi 13 mai 1994 a été tiré à 385 551 exemplaires

Ivan Rybkine, le conciliateur de la Douma

A la tête d'un immense chantier législatif, le président du Parlement russe peaufine son image de « centriste œcuménique » qui en fait un candidat sérieux à la succession de Boris Eltsine

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Si Boris Eltsine disparaissait aujourd'hui, Viktor Tchernomyrdine aurait les meilleures chances de lui succéder. Mais le premier ministre a sans doute atteint son plafond de popularité. Dans deux ans, ce sera Rybkine. » Cet avis d'un expert occidental dément les propos tenus récemment au *Figaro* par le président russe, qui disait voir dans *« le prochain président »* le *« vrai danger »* pour la Russie. Car Ivan Rybkine, président de la Douma, n'a rien d'un agité.

Nous recevant dans son bureau du dix-huitième étage de l'ancien immeuble du COMECON (que le Parlement est en train d'abandonner pour celui du Gosplan, en plein centre de Moscou), ce « centriste » est le prototype des figures montantes de la politique russe : encore jeune (quarante-sept ans), communiste pendant vingt ans certes, mais « perestroïkiste » (il n'a conquis sa plus haute fonction dans l'appareil, celle de second secrétaire du PC à Volgograd, qu'en 1990, à une époque où il fallait une certaine popularité pour être désigné à ces fonctions), il s'affirme conciliateur aujourd'hui comme hier. C'est lui, rappelle-t-il, qui a déclaré dès avril 1991 : *« Nous sommes tous condamnés à la concorde »*, et lancé le premier, en janvier 1994, l'idée d'un *« pacte de la Moncloa »* – du nom de l'accord qui a mis en place la transition vers la démocratie en Espagne. Sa variante russe, le « Pacte d'entente civile », signé le 28 avril à Moscou (*le Monde* du 29 avril), est considéré par lui comme un succès, malgré ses nombreuses ambiguïtés, y compris le fait que Mikhaïl Lapchine, chef du parti « agrarien » – auquel appartient pourtant Ivan Rybkine –, ait refusé de l'approuver.

De toutes manières, le président de la Douma est et entend rester l'ami de tout le monde. Il pousse l'œcuménisme jusqu'à faire un éloge non sollicité de Mikhaïl Gorbatchev : *« Certains préfèrent ne pas en parler*, dit-il, *mais, pour moi, le piétiner, c'est piétiner mon premier amour. »* Cela vaut aussi, bien entendu, de Boris Eltsine, un homme *« ouvert au dialogue »*, avec qui Ivan Rybkine a *« toujours eu les meilleures relations »*, et dont, ajoute-t-il, la succession n'est pas ouverte. Une question sur son éventuelle candidature à la présidence du pays en 1996 suscite chez cet ancien élève de l'académie diplomatique une réponse de professionnel : *« Il n'est pas correct d'en parler alors que nous avons un président en bonne santé, qui peut travailler encore plusieurs années. »*

Il y a tout de même le très encombrant Jirinovski et son groupe « libéral-démocrate », le quatrième du Parlement. L'un de ses membres, Alexandre Venguerovski, vient précisément de faire irruption sans être annoncé. Il est vrai qu'il est l'un des quatre vice-présidents de la Douma, en charge des... techniques informatiques et de l'équipement électronique du Parlement. Un poste marginal, tout comme l'est la « commission ghetto », dite « géopolitique » (et parfaitement inutile puisqu'il existe des commissions pour les affaires étrangères, la défense et la sécurité), créée tout spécialement pour M. Jirinovski et ses amis.

« Ivan Petrovitch » et « Vladimir Volfovitch »

Ivan Rybkine, bien sûr, déplore les excès de ceux-ci, tout ce qui s'écarte *« des normes reconnues de comportement »*. Il profite même de l'occasion pour *« présenter des excuses au peuple français »* après les incidents qui ont émaillé la récente visite de Vladimir Jirinovski à Strasbourg (la photographie du leader nationaliste lançant des mottes de terre sur des manifestants a fait le tour du monde). Cela dit, rappelle-t-il, *« il n'y a pas que chez nous que des députés en viennent aux mains. On l'a vu au Japon et... en Géorgie »*.

Et puis, il n'a pas de leçon à recevoir en matière de patriotisme : *« J'ai déjà dit à Vladimir Volfovitch* [Jirinovski] *: vous ne pouvez pas être plus russe qu'Ivan Petrovitch Rybkine »*, dit-il en insistant lourdement sur le Volfovitch (patronyme à consonance juive) et sur ses deux prénoms à lui, insoupçonnables ceux-là. Le ton est donné pour des professions de foi d'une tonalité fortement nationaliste, notamment en matière économique : *« Notre dette extérieure est de 90 milliards de dollars, mais on nous en doit, à nous, 160 milliards. »* Il s'agit de la dette des anciens Etats clients de l'URSS, de Cuba au Vietnam en passant par le Mozambique, mais plus encore des anciennes Républiques soviétiques, de cet « étranger proche » qu'il faut contraindre à payer (*« Seuls les bons comptes font les bons amis »*) et auquel *« il faut réduire les crédits de dix fois »*.

Producteurs ou banquiers?

Cela dit, ce ne sont pas seulement les étrangers qui en prennent à leur aise avec les intérêts russes. *« Chaque mois, entre 1,5 milliard et 2 milliards de dollars quittent le pays »* pour aller se réfugier ailleurs. Comme tout le monde aujourd'hui à Moscou, Ivan Rybkine dénonce l'omniprésence des mafias, cette *« saleté qu'il faut extirper de la société »* et dont une récente victime est le député Andreï Aizderdzis, *« abattu comme du bétail »* devant son domicile à la fin avril. Cela dit, leur président doit bien admettre que, dans l'économie de spéculation qui est actuellement celle de la Russie, de nombreux parlementaires ont derrière eux *« de puissantes structures financières »* : le député en question était lui-même banquier, on trouve d'autres banquiers dans tous les groupes et la commission la plus importante par le nombre est celle des finances, avec quarante-trois membres.

Comment venir à bout de cette criminalité? Tant qu'aucun système judiciaire crédible ne permettra de régler de manière civilisée les litiges commerciaux, la tentation subsistera de les régler à coups de mitraillettes et d'expéditions punitives, avec la lourde contrepartie que sont les gardes du corps militarisés, les milices privées et autres officines de même acabit qui pullulent à Moscou. C'est précisément au nouveau Parlement qu'il incombe de combler ce vide juridique, et M. Rybkine comme ses adjoints énumèrent une longue liste des actes législatifs à adopter *« avant la fin de l'année »* : code des impôts, loi sur les échanges extérieurs, réglementation en matière de devises, etc.

Y parviendra-t-on alors que le budget 1994 n'est toujours pas adopté, que l'incertitude qui en résulte contribue à la dramatique chute de la production (plus de 25 %) constatée cette année par rapport à 1993, que l'on vient de franchir la barre des – 50 % depuis 1989 et que l'économie russe se trouve ainsi ramenée au niveau qu'elle occupait vers la fin des années 60? Comment sortir de la situation de *« commercialisation greffée sur un appareil soviétique »*, pour reprendre l'expression d'un député russe à un récent colloque de parlementaires européens (*le Monde* du 2 mai)? Comment faire en sorte que le nouveau capitalisme russe, sauvage ou pas, se mette à fabriquer des produits au lieu de spéculer sans cesse sur les mêmes articles importés et les mêmes rares matières premières exportables? Que les *« businessmen »* russes ne soient plus seulement des banquiers plus ou moins prisonniers des mafias, mais deviennent de véritables entrepreneurs industriels? Tant que cela n'aura pas eu lieu, on ne s'étonnera pas de voir le balancier pencher en faveur de ceux qui se proclament les seuls « producteurs » – les chefs des grands combinats et du complexe militaro-industriel – alors même que cette production reste encore largement gérée à l'ancienne et ne trouve plus preneur.

Bien que votée dans des conditions contestées en décembre dernier, la Constitution a eu le mérite de stabiliser le paysage politique, de fixer des règles du jeu auxquelles tout le monde doit peu ou prou se plier. Mais ce n'était qu'une première partie du travail. Ivan Rybkine et d'autres responsables du Parlement semblent conscients des énormes lacunes législatives qui restent à combler. Mais il ne leur reste que peu de temps pour construire l'Etat de droit que l'économie et toute la société russe appelle de ses vœux.

MICHEL TATU

Poursuivi dans une affaire de racket fiscal en instance de jugement à Marseille

Fernand Saincene est retrouvé mort

Fernand Saincene, cinquante-deux ans, ancien employé du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, poursuivi dans une affaire de racket fiscal en instance de jugement à Marseille, et son frère Christian, quarante-neuf ans, se seraient donné la mort, à Tourtour, près de Draguignan (Var). Leurs corps ont été découverts, jeudi 12 mai, dans le garage d'une maison qu'ils avaient louée pour deux mois. Selon les premières constatations faites par les gendarmes de Salernes, ils auraient été asphyxiés par les gaz d'échappement de leur voiture.

NICE

de notre correspondant régional

L'« affaire Saincene » avait éclaté, en octobre 1991, avec les accusations d'*« espionnage politique »* lancées par Bernard Tapie contre l'entourage de Jean-Claude Gaudin, président (UDF-PR) du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces accusations étaient fondées sur la confection de fichiers, concernant, en particulier, le président et plusieurs joueurs de l'OM, par un employé vacataire du conseil régional, Fernand Saincene. Celui-ci était poursuivi dans le cadre d'une affaire de racket fiscal et de trafic d'influence, instruite, à Grasse, par le juge Jean-Pierre Murciano qui l'inculpait le 18 octobre 1991. Il lui était reproché d'avoir servi de rabatteur à des responsables des services fiscaux marseillais qui monnayaient leurs services auprès de contribuables préalablement convaincus d'avoir commis des irrégularités. L'enquête ayant permis d'établir que M. Saincene n'occupait pas, au conseil régional, les fonctions pour lesquelles il était rémunéré, le juge Murciano avait inculpé, le 18 décembre 1991, Jean-Claude Bertrand, directeur du cabinet de M. Gaudin, d'escroquerie pour création d'un emploi fictif. M. Gaudin avait lui-même été inculpé du même délit, le 7 août 1992. Mais, après que le juge Murciano eut été dessaisi du dossier, le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence avait, finalement, rendu un arrêt de non-lieu en faveur de MM. Gaudin et Bertrand.

L'affaire de racket fiscal, dans laquelle onze personnes avaient été renvoyées devant la sixième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Marseille, avait été examinée le 5 et le 6 mai. Fernand Saincene avait informé, par lettre, la présidente du tribunal, Annette Durand, de sa décision de ne pas se présenter devant ses juges : *« Je suis confus*, expliquait-il, *d'être ce grain de sable qui va bloquer une si jolie machination (...) »* Au terme du procès, le ministère public avait requis contre lui une peine de quatre ans d'emprisonnement avec délivrance d'un mandat d'arrêt par le tribunal.

Dans une autre lettre à son avocat, Mᵉ Yves Soulas, Fernand Saincene l'informait qu'il avait de *« très importantes révélations à faire »* mettant en cause *« de très importantes personnalités du monde politique actuel »*. Le dossier joint à cette lettre, et largement diffusé à Marseille, ne contenait, cependant, que des éléments pour la plupart connus. *« Je tiens à préciser*, déclarait alors M. Saincene, *que je suis en possession de toutes mes facultés mentales (...), que je ne suis pas en état dépressif et que je n'ai aucune envie ni besoin de me suicider, pas plus que mon frère Christian, mon fidèle bras droit, qui a consacré et consacre toujours auprès de moi la quasi-totalité de son temps à la même cause que moi : la vérité. »*

GUY PORTE

Dans la discrétion

Le creusement du tunnel du Somport a commencé

Une trentaine de mètres du futur tunnel du Somport (Pyrénées-Atlantiques), qui doit relier Pau à Saragosse en évitant le col et le parc national des Pyrénées, ont été creusés. Le chantier s'est ouvert discrètement, fin avril, à la hauteur de l'ancienne gare ferroviaire des Forges-d'Abel (1 116 mètres d'altitude), gardée nuit et jour par la gendarmerie mobile. Les opposants au tunnel ont prévu de venir manifester, dimanche 22 mai, contre le projet. Le chantier n'est actuellement ouvert que du côté français. Côté espagnol, le creusement se fera à partir de Canfranc, où aboutit le tunnel ferroviaire aujourd'hui désaffecté. Le tunnel routier, long de 8,6 kilomètres, devrait normalement entrer en service en 1997. – *(Corresp.)*

MALAISIE : nouvelle réduction des pouvoirs de la monarchie. – Le Parlement malaisien vient de voter une nouvelle réduction des prérogatives du Yang di-Pertuan Agung, le souverain fédéral. Selon cet amendement constitutionnel, les lois pourront désormais être promulguées sans tenir compte de l'avis du roi. Mais Kuala-Lumpur a réaffirmé qu'il n'était pas question d'abolir la monarchie. – *(UPI.)*

ÉGYPTE : protestation après la mort suspecte d'un avocat. – Le conseil de l'ordre des avocats a décidé d'organiser une manifestation pour protester contre la mort d'un de ses membres après son arrestation par la police. Le bihebdomadaire d'opposition islamiste *Al Chaab* affirme qu'Abdel Hareth Madani, trente-deux ans, est mort sous la torture. Celui-ci était membre de l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH).

TUNISIE : une centaine de femmes lancent un appel pour la démocratie. – Quelque cent vingt Tunisiennes, parmi lesquelles de nombreuses militantes d'associations féminines ou de défense des droits de l'homme, ont signé un appel *« pour la démocratie et les libertés »*. Les signataires (universitaires, journalistes, avocates, médecins ou cinéastes) dénoncent *« le verrouillage des espaces d'expression »*.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

temps libre

VOYAGE

Les nouveaux dieux de Madras

Capitale culturelle du sud de l'Inde, Madras n'a pu résister à l'arrivée des nouveaux signes – des nouveaux dieux – de l'époque. Musique et danse sont entrées dans une mutation accélérée par le cinéma et la télévision, au grand dam des puristes, mais à la satisfaction évidente d'une population qui a su prendre le pli de l'époque avec autorité. Les tenants de la tradition classique ne sont pas sans s'inquiéter de cette dégradation, instaurant des îlots puristes avec cette énergie qui n'est pas encore celle du désespoir. Fonds culturel récent mais puissamment installé dans le peuple, le cinéma incorpore à plein la vague d'occidentalisation revisitée, tout en gardant les pieds dans la campagne indienne. Haut témoin d'une évolution de soixante ans, l'écrivain R. K. Narayan, imperturbable dans ses convictions comme dans sa tendresse, reste le passeur privilégié vers le pays tamoul.

(Lire pages VI et VII.)


GILLES RIGOULET


EMILE LUIDER/RAPHO

PATRIMOINE

Tulipes en scène

C'est la pleine saison. En Hollande, la fleur symbole de tout un pays lance ses couleurs. Avec d'autant plus d'éclat que cette année est célébrée l'arrivée, il y a quatre cents ans, du premier bulbe qui allait si joliment et si bien s'acclimater aux terres et au climat de la région. Voyage à travers champs... champs de tulipes.

(Lire pages IV et V.)

AUTOMOBILE

Jeep de retour

Pour cause d'anniversaire, la voilà remise au goût du jour cette Jeep, engin guerrier, mais pourtant sympathique, qui, comme on sait, paya bravement de sa personne dans le grand combat final. Retirée du service actif, on la rencontre pourtant encore un peu partout.

(Lire page X.)


DIDIER HUBERT/METIS

EXTÉRIEUR

C'est un type, il meurt, comme aurait pu dire Coluche, lui-même estourbi accidentellement aux drogues douces des plaisirs violents. En février 1912, Franz Reichelt, tailleur à Longjumeau, va s'élancer du premier étage de la tour Eiffel corseté dans un appareil tout spécialement conçu par lui pour lui permettre de faire l'oiseau. La presse est là, et les caméras tournent. L'envol du siècle. Après un temps d'hésitation, l'harnaché prend son courage à deux mains et saute.

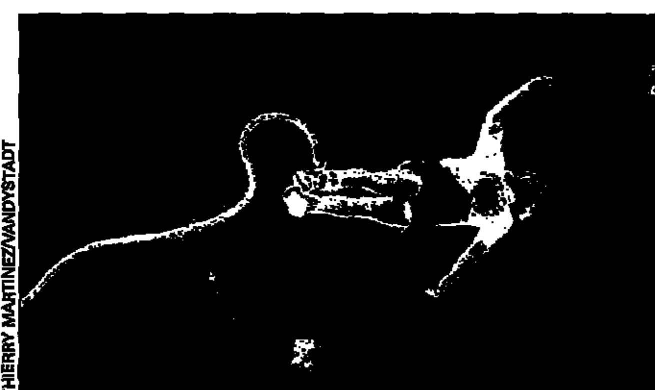
Plus vite, plus longtemps, plus fort, plus loin : les nouveaux sportifs amateurs

Rien ne se déplie, rien ne s'ouvre. Tué net, 70 mètres plus bas, le tailleur de Longjumeau. Recta. La préfecture de police, qui avait donné son accord, présente ses condoléances ; furieux, le patron de l'édifice fait savoir que les exercices à haut risque seraient désormais tentés de plates-formes moins populaires – on ne se jetterait plus du monument fameux que dans l'anonymat des grands désespoirs sans retour.

Il manquait un élastique et les harnais livrés avec la dévorante envie de se faire peur à Franz Reichelt, ou un parapente, ou une aile volante, ou l'un de ces engins de la catégorie de ceux qui permettent aujourd'hui de voyager intense tout en restant inscrit sur les listes électorales. Pionnier, il voulait démontrer aux sportifs d'en dessous qu'on pouvait s'amuser avec un rien et pratiquer la glisse sauvage sans être résolument professionnel. Trop tôt. Mais l'effort était louable. Le geste presque prémonitoire.

Voilà aujourd'hui des citoyens classés calmes qui se livrent pour le plaisir et avec le plus grand naturel, à des excentricités de week-end qui leur font largement déroger aux grandes règles de la prudence et du quant-à-soi. Ils planent, les féroces, ils plongent dans les vertiges, les yeux grands ouverts, chevauchent des torrents, bouillonnent avec les rapides. A la neige, c'est plus ardu encore, à vélo, c'est pire. Lâchés seuls sur les sentiers du jogging, ils s'essoufflent jusqu'à leur fin probable ; sur les vagues, on les sent dans l'attente du plongeon dernier. Tous unis, tous tendus vers l'absolu record non homologable. Le leur.

Sports


THIERRY MARTINEZ/VANDYSTADT

Radical, le saut à l'élastique.

extrêmes

Les braconniers des émotions fortes sont aux aguets pour engranger tout ce bon vouloir. toute cette sympathique dépense d'énergie. C'est à celui qui inventera la vraie roulette qui roule, la vraie voilure qui voile, la vraie périssoire qui ne périra pas. D'ailleurs personne ne meurt jamais vraiment. Sur le nombre... Dangereux dans le geste, pas dans la tête.

Tout un monde civilisé et fier de l'être se prépare pour des grandes manœuvres, au cas où il aurait à défendre son territoire contre des agressions venues d'adversaires moins déliés que lui, mais plus aptes au combat. Pas de blague. Il conviendra de savoir répondre. La défense passive, mais avec des réflexes. Vague sentiment de maintien du corps en alerte ou bienfaits du danger approché ? Faut voir.

Les chefs d'entreprise, eux, n'ont pourtant pas tardé à lancer leurs équipes dans ces nouveaux tournois d'art martiaux où, dans la saine exploration des ressources naturelles du terrain, se mêlait la stratégie du gagneur le plus apte à feinter l'autre. Cet appétit d'exploits pouvait servir la cause et sans doute sélectionner, dans la société, les plus virulents à savoir jouer du coude et du muscle pour faire briller la marque. La panoplie sportive est désormais large dans laquelle on sait puiser pour vérifier l'état de bonne santé du personnel. Le temps n'est peut-être pas si loin où il faudra des certificats de marathonien ou de véliplanchiste pour être engagé.

Jean-Pierre Quélin

Lire page III l'article de Michel Guerrin sur le rafting.

Les rendez-vous

ILE-DE-FRANCE


IMPERIAL WAR MUSEUM, LONDRES

Reliques de guerre

Le général de Gaulle en visite au quartier général de Montgomery, le 14 juin 1944, à Bayeux. Cette photographie fait partie du rassemblement d'objets et de documents que présente la Fondation Mona-Bismarck à l'occasion du cinquantième anniversaire du débarquement des troupes alliées en France. Jusqu'au 25 juin, 34, avenue de New-York, 75116 Paris. Entrée libre, de 10 h 30 à 18 h 30. Fermé le dimanche et le lundi.

Photojournalisme à l'Arche

L'« Œil d'or » a été décerné par le jury du World Press Photo au Canadien Larry Towell de l'agence Magnum (Etats-Unis) pour « Les enfants de la bande de Gaza ». L'ensemble des photographies lauréates, panorama du photojournalisme contemporain, sont exposées dans les locaux de l'Arche de la fraternité, à la Défense (toit de la Grande Arche), jusqu'au 22 mai. Tous les jours de 9 heures à 19 heures.

Culture créole à Paris

La culture créole investit Paris. La musique, issue du tam-tam africain, devint biguine et mazurka aux Antilles, cadence à Haïti, maloya et séga à la Réunion, reggae à la Jamaïque, steel-band à Trinidad, merengue et rumba en Amérique du Sud, funk et soul aux Etats-Unis. La haute couture s'inspire du folklore, tandis que la peinture a assimilé, sans s'y perdre, des éléments des arts précolombien, africain et parfois asiatique.

Le « Printemps créole » sera l'occasion de découvrir, jusqu'au 21 juin, ce monde chaleureux et coloré. Rythmé par des réunions littéraires (femmes écrivains le 26 avril à la Douceur des Iles, 3, rue de Bruxelles, 75009 Paris : l'œuvre d'Aimé Césaire le 31 mai à la Rhumerie, 166, bd Saint-Germain, 75006 Paris), des concerts rencontres (à la FNAC de Créteil, tél. : 43-99-50-00), des conférences et des expositions d'œuvres de peintres créoles.

Composante non négligeable de cet art de vivre, la gastronomie (menu créole à la brasserie du Lutétia, du 19 mai au 4 juin). Renseignements sur l'ensemble des manifestations au 47-34-13-00.

Kookaï aux Arts déco

Les meilleures « pubs » de 1993, choisies par le club des directeurs artistiques (dont les six cents membres élisent des jurys qui sélectionnent des films et des campagnes d'affichage), sont présentées jusqu'au 12 juin au Musée de la publicité (pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, fermé lundi et mardi, tél. : 44-55-57-50).

Les premiers prix sont allés à la campagne pour la Caisse d'épargne conçue par BDDP (devant Arrow, l'aluminium et la BNP) et, pour l'affichage, à Kookaï avec ses couturiers. Pas de prix cette année dans la catégorie « clips ». En radio, c'est DDB Needham qui est récompensée trois fois, pour la FNAC, la Golf et la Polo de Volkswagen.

« Bastille » déménage porte d'Auteuil

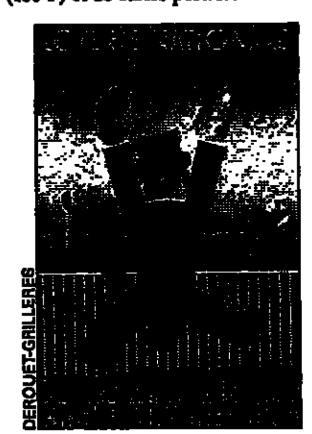
Après vingt-six années d'existence, et avec 60 000 visiteurs en 1993, le Salon d'antiquités de la Bastille se tient pour la première fois au bois de Boulogne, près de la porte d'Auteuil, jusqu'au 23 mai (de 11 heures à 20 heures, les jeudis jusqu'à 22 heures, entrée 40 F). Voitures de collection, brocante, papiers anciens, art contemporain, et une exposition sur « Paris occupé, Paris libéré ». Navette gratuite à partir des stations de métro Ranelagh et Porte-d'Auteuil.

Vraies ou fausses montres ?

Comment reconnaître une vraie montre d'une fausse ? C'est pour parer aux dangers de l'arnaque que Royal Quartz organise, jusqu'au 30 mai, une exposition consacrée à ce thème sous le titre, « Les grandes marques horlogères et leurs copies » (« le Monde-Temps libre » du 16 avril). Un guide a été édité a cette occasion où sont rassemblées les mille et une astuces pour distinguer les vraies montres des contrefaçons. 30, rue Royale, Paris.

Un élève de Paul Colin

La bibliothèque Forney expose les travaux de l'affichiste Edgard Derouet, remarqué et formé par Paul Colin, dont les créations pour la Loterie nationale, son principal client, la Régie autonome des tabacs, la moutarde Dessaux, le Salon de l'aviation ou la tisane Boldoflorine ornèrent les murs de 1937 à 1954. Cent vingt exemples sont réunis à l'hôtel de Sens, rue du Figuier, 75004 Paris, du mardi au samedi de 13 h 30 à 20 heures. Fermé le 21 mai. Entrée : 20 F. Visites guidées sur rendez-vous (tél. : 42-78-14-60). Edition d'un livre (160 F) et de cartes postales.


DEROUET-GRILLERES

RÉGIONS

Sarajevo à l'affiche

Dans le cadre du Mois du graphisme d'Echirolles, l'UFR des sciences de la communication, de l'université Stendhal Grenoble-3, organise, le 18 mai, à 18h30, une conférence intitulée « Résister par l'image ». A cette occasion, sont présentées une quarantaine d'affiches, sur les cent cinquante créées pour le concours « Sarajevo. Urgence ». La Rampe, avenue du 8-mai, 38151 Echirolles. Organisation et contact au 76-09-00-24 et au 76-82-43-21.

Débarquement de Traction

Le Mémorial de Caen organise, samedi 14 et dimanche 15 mai, un rassemblement de près de deux cents Traction, manière pour les responsables de tirer leur chapeau à cette automobile, engin par excellence de la grande symbolique des années 40. Ces voitures défileront le samedi dans les rues de la ville avant de venir se regrouper dans la vallée du Mémorial. A 21 heures, Nuit de la Traction, au Zénith de Caen avec la formation de Claude Bolling et la présence de plusieurs musiciens de l'orchestre de Glenn Miller. Renseignements : « Traction en fête », tél. : 31-06-06-44.



D.R.

Coup de vent sur Carpentras

La « Fête du vent », née sans doute dans l'esprit fécond d'un poète, souffle sur Carpentras jusqu'au 29 mai. Pourquoi célébrer le vent, cet élément insaisissable, imprévisible, bienfaisante brise ou redoutable tornade ? D'où vient-il, comment se déploie-t-il ? Peut-on le capter, l'apprivoiser, ou, mieux, le célébrer ? Réponses à Carpentras. Par des expositions didactiques (de Météo France), poétiques, des ateliers de fabrication de cerfs-volants, des conférences, des concerts, d'orgue, d'instruments à vent, des matinées contes et des soirées poésie. Renseignements au Centre culturel de Carpentras (tél. : 90-63-46-35), maître d'œuvre de cette manifestation originale.

Le pendule de Foucault à Reims

Comme cela fut fait une première fois le 8 mai 1851, l'expérience du pendule de Foucault (qui permet de visualiser la rotation terrestre) sera démontrée, en public, dans la cathédrale de Reims, le 26 mai, à 20 h 30 (entrée libre). Tandis que la chapelle du Conservatoire national des arts et métiers, à Paris, est fermée pour rénovation, plusieurs des machines merveilleuses qu'il possède voyagent : ainsi, on peut voir notamment à Reims le tricycle de Dion et Bouton, ainsi que des machines prêtées par le Musée de l'air et de l'espace. Exposition organisée par le Centre national art et technologies (tél. : 26-82-49-49) au Manège de Reims, du mardi au dimanche, de 14 heures à 19 heures. Entrée libre.

Lire et dormir à Saint-Malo

Le cinquième Festival du livre de Saint-Malo, bien connu sous le titre « Etonnants voyageurs », aura lieu du samedi 21 au lundi 23 mai. Michel Le Bris en est le directeur, Théodore Monod l'invité d'honneur. Une centaine d'éditeurs, de très nombreux écrivains dont Michel Mohrt, Daniel Rondeau, Michel Déon, Patrick Chamoiseau, Jean Echenoz. Pour la première fois, le festival est abrité dans le tout nouveau palais du Grand Large, quai Duguay-Trouin (de 10 heures à 19 heures. Renseignements téléphoniques à Rennes : 99-30-07-47 ; à Saint-Malo, office de tourisme : 99-56-64-48). Dans le même temps, on apprend la naissance de l'Association des hôtels de charme et de caractère du pays d'Emeraude, entre le Mont Saint-Michel et le cap Fréhel. Dix établissements à Saint-Malo, deux à Dinard, deux à Cancale, un à Combourg et un à Saint-Méloir-des-Ondes unis par une charte de qualité. Critères : gestion familiale, accueil convivial, environnement calme, chambres spacieuses et confortables, haut niveau de service. Il s'agit d'établissements deux et trois étoiles (chambres avec salle de bains complète), à des prix raisonnables (de 210 à 750 francs en moyenne). Renseignements au 99-73-00-38.


1911/1938 CHARLES SCRIBNER'S SONS

Concours équestres à Compiègne

Les Journées internationales du cheval de Compiègne, dans l'Oise, débuteront, les 20, 21 et 22 mai, par des concours d'attelage (épreuves de dressage, de marathon, de maniabilité). Du 26 au 29 mai, concours complet international et finale de la coupe européenne FEI (dressage, épreuves de fond puis de sauts d'obstacle). Renseignements : 26-06-00-00.

ETRANGER

Bastogne se souvient

Le 12 juin, à Bastogne, dans le cadre de la commémoration de la bataille des Ardennes, les vétérans des 82ᵉ et 101ᵉ divisions aéroportées de l'US Army participeront à une messe solennelle, puis défileront dans les rues de la petite ville belge, qui fut libérée par les Alliés en septembre 1944, puis assiégée durant le mois de décembre, lors de l'offensive allemande. Un concert sera donné par les forces aériennes américaines stationnées en Europe. Renseignements à l'Office belge de tourisme à Paris, 21, bd des Capucines (tél. : 47-42-41-18). Le musée de Bastogne et le Memorial Center situés à 3 kilomètres de la ville retracent l'histoire de la bataille. Bastogne est l'aboutissement de la « voie de la liberté » ponctuée de bornes à chacun de ses 1 145 kilomètres, à partir de Sainte-Mère-Eglise (Manche), pour commémorer l'itinéraire de la IIIᵉ Armée du général Patton.

Minuit à Lambaréné

Le Gabon, c'est un peu l'affaire de Vagabonds en Afrique (tél. : 30-68-00-77). Une destination hors des pistes battues. Par exemple : « Il est minuit docteur Schweitzer », une découverte de neuf jours (11 350 F par personne pour deux participants + visa 100 F sur place en espèces ; ensuite tarifs dégressifs, 10 800 F à partir de six personnes) sur les pas du « bon docteur », c'est-à-dire à Libreville, la capitale, et, surtout, à Lambaréné (visite de l'ancien hôpital devenu musée). Un trajet à bord du « Transgabonais » – un train qui longe parfois le fleuve Ogooué et ses rapides et traverse la forêt équatoriale –, des safaris en pirogue sur le grand lac Ezanga, parsemé d'îles boisées, et sur ce même Ogooué : autant de moments forts et enrichissants à plus d'un titre. On lira, avant de se mettre en route, *le Gabon et son ombre*, de François Gaulme, chez Karthala, éditeur spécialisé dans les pays du tiers-monde et qui, s'agissant de l'Afrique, vient de publier *le Ghana*, de Patrick Puy-Denis (232 p., 110 F) et *le Nigéria*, de Marc-Antoine de Montclos (288 p., 120 F).

Sur le fleuve Bleu

Trois journées de croisière à bord d'un bateau de ligne régulier transportant des passagers sur le Yang-tseu-kiang ou fleuve Bleu. C'est le plus long fleuve de Chine et le troisième fleuve du monde après l'Amazone et le Congo. Orients (29, rue des Boulangers, 75005 Paris, tél. : 46-34-29-00) programme ce périple fluvial dans sa partie la plus belle, c'est-à-dire de Chongqing à Wuhan, où l'on franchit le spectaculaire passage des trois gorges. Le confort à bord est spartiate (cabines à partager et sanitaires communs). Cette croisière s'intègre à un voyage très complet, guidé par un spécialiste de la Chine. Voyage qui s'étire de Chengdu – l'ancienne Jehol, où les empereurs avaient fait construire une réplique du Potala de Lhassa –, à 250 km au nord-est de Pékin, jusqu'à Shangaï, *via* Pékin et Xian, et Huangshan, la célèbre montagne Jaune flottant sur une mer de nuages. Il se termine à Hongkong, vingt-trois jours plus tard (23 500 F, en petits groupes de dix à vingt personnes). Départs en juillet, août, septembre et octobre.

Ski sur « névé » en Autriche

Skier jusqu'à la fin du mois de mai, à moins de 2 000 mètres d'altitude, dans la douceur printanière : c'est possible à Innsbruck, sur les pentes du mont Hafelekar, à dix minutes des splendeurs baroques de la vieille ville. A ceci près qu'il ne s'agit pas exactement de ski, mais de « *figl* » (abréviation de « *firn gleiten* », ou « glisse sur névé »), une spécialité locale qui permet de prolonger de plusieurs semaines la saison des sports d'hiver. Le « figl » consiste à s'élancer sur un champ de neige en pleine fonte, donc impraticable avec des skis classiques, en utilisant des miniskis à peine longs comme le bras. Naguère, il s'agissait de bouts de bois ficelés autour de la chaussure, mais les nouveaux modèles sont en aluminium ou en fibre de verre. Pour ne pas s'enfoncer dans la neige mouillée et collante, il faut s'appuyer sur les talons et se pencher en arrière. Pas si simple. Et surtout, il faut aller vite : c'est pourquoi les « figleurs » affectionnent les pentes les plus raides, jusqu'à 70 degrés. Les vrais audacieux passent l'un derrière l'autre sur la même trace, creusant ainsi des tranchées vertigineuses où ils atteignent des vitesses impressionnantes. Tant que la neige est encore bonne pour les skieurs ordinaires, c'est-à-dire jusqu'à la mi-avril, il est interdit de « figler », car on maîtrise mal sa trajectoire et on endommage les pistes. Les autochtones pratiquent aussi le « figl » hors piste, dans la « poudreuse fondante », mais attention : débutants s'abstenir.

VENTES

Théâtres miniatures

L'atelier d'Amable Petit, dit Amable (1846-1917), passera aux enchères le 29 mai à Argenteuil. Décorateur de théâtre renommé, il a laissé plus de deux cents maquettes et projets illustrant de nombreuses pièces créées à Paris, entre 1885 et 1910, dont beaucoup sont d'ailleurs complètement oubliées aujourd'hui.

Fils de l'acteur Amable, collaborateur du mime Debureau au Théâtre des Funambules, Amable débuta comme comédien dans le même théâtre du boulevard du Temple en 1852. Il rencontre là Robecchi, décorateur célèbre de l'époque, qui, lui trouvant d'excellentes dispositions pour la peinture, le fait entrer en 1860 dans son atelier, et lui enseigne l'art du décor de théâtre. D'abord collaborateur du maître, Amable devient son associé en 1885, et signe dès lors de multiples décors destinés à tous les grands théâtres parisiens : Opéra, Opéra-Comique, Comédie-Française, Châtelet, Gaîté, etc.

Véritables décors miniatures, les maquettes font partie des lots originaux. Réalisées à la gouache et à l'aquarelle, elles montrent tout ce que l'on verra ensuite sur scène avec une précision étonnante. Conservées dans son atelier depuis la mort d'Amable en 1917, ces planches de quarante centimètres sur cinquante offrent des couleurs d'une vivacité et d'une fraîcheur parfaites. Maquettes professionnelles et non simples projets, elles se composent de plusieurs plans, peints sur des feuilles différentes, qui se superposent dans un effet de perspective et donnent une idée exacte de l'effet obtenu par le décor. Les plus simples ont trois planches, les plus complexes jusqu'à six ou sept. Suivant la beauté et l'originalité du dessin, le nombre de plans utilisés et la notoriété des pièces de théâtre, les prix varient de 500 à 5 000 francs.

« Le Bois de Boulogne », maquette destinée au théâtre du Château-d'Eau, comprend quatre plans – estimés entre 2 000 et 3 000 francs – figurant le lac gelé où évoluent des patineurs. Même prix pour les trois planches des *Misérables* qui représentent la Conciergerie et *les quais, un spectacle de la* Porte-Saint-Martin. Toujours dans *les Misérables*, on attend des enchères entre 3 000 et 4 000 francs de « la place de l'Hôtel-de-Ville ». Plus modestement, le « cabinet des armes », où l'on voit une superbe salle d'armes de style Renaissance, se vendra entre 1 500 francs et 2 000 francs.

Des projets de décors, des dessins gouachés ou aquarellés sont aussi proposés. Ceux de *Cléopâtre* et de *Kismet*, de cinquante centimètres sur soixante-dix, exotiques à souhait, obtiendront sans doute 5 000 francs chacun, mais de nombreuses œuvres et études sur des thèmes variés sont accessibles entre 300 et 1 500 francs : la flore et la faune, Paris, l'Exposition universelle de 1889, Nice, Istanbul, etc. Enfin, en dernière partie de la vente, sera dispersée la documentation du peintre, recueil de gravures et documents sur l'architecture et les arts décoratifs.

Catherine Bedel

▶ **Dimanche 29 mai, exposition la veille, à l'hôtel des ventes d'Argenteuil, 19, rue Denis-Roy, 95100 Argenteuil. Tél. : 39-61-01-50.**

EXTÉRIEUR

Rameurs en eaux fortes

Cinquante kilomètres de gorges, entre l'Idaho et l'Oregon, ont fait de la Snake River, au nord-ouest des Etats-Unis, le rendez-vous des intrépides qui veulent se mesurer avec les flots. A rames, à pagaies, en kayak ou directement dans l'eau : le canyon de l'enfer, paradis naturel.

Le nom inquiète, car la rumeur est tenace. Une rivière aux serpents, dans ces canyons brûlants, frontière naturelle entre les Etats de l'Idaho et de l'Oregon (nord-ouest américain), pourrait refroidir l'aventurier intrépide. Erreur. La Snake River fait référence aux larges méandres qui zigzaguent entre les hautes montagnes vertes, rouges et noires du Hells Canyon (1).

Ces gorges d'une cinquantaine de kilomètres sont chargées d'histoire. Selon une légende des Indiens Nez percés, le chef « Coyote » aurait creusé le Hells Canyon avec un gros bâton pour protéger ses ancêtres, relégués sur les montagnes bleues de l'Oregon. Une chose est sûre, le Hells est un site préhistorique recherché, et de nombreux sentiers, qui grimpent de part et d'autre de la rivière, mènent à des grottes gagnées sur la falaise où les premiers Amérindiens ont vécu et laissé des dessins rupestres sur la roche.

La Snake River a été déterminante, dans les années 1804-1806 pour les explorateurs américains Lewis et Clark, à qui l'on doit la première traversée du continent américain d'est en ouest. Il faut lire leur formidable journal, découvrir ce qu'était cette rivière, où l'on croisait régulièrement Indiens, ours et autres animaux sauvages, où il fallait dompter les rapides, les remonter à pied, ou les descendre sans endommager les fragiles embarcations en bois recouvert de peaux. *« Aucun autre voyage n'a eu un aussi profond retentissement sur l'imaginaire américain »*, écrit Michel Le Bris, à qui l'on doit l'édition française (2).

Ce seront ensuite les pionniers qui s'installeront, à la fin du XIXe siècle, dans le Hells Canyon, pour faire de l'élevage de bœufs et de moutons sur les multiples petits plateaux fertiles qui surplombent la rivière. On ne compte plus, d'ailleurs, les traces de ranches dans le canyon. Certains pionniers étudieront la roche gravée par les Indiens ; d'autres se transformeront en chercheurs d'or avec la rivière pour terrain de fantasmes et d'espoir.

Le Hells Canyon est devenu un parc naturel protégé – les conditions de séjour y sont draconiennes –, qui traverse le territoire des Nez percés et la forêt nationale Wallowa-Whitman. Les gorges sont spectaculaires : la chaîne des Seven Devils (Sept diables), en Idaho, forme la paroi est avec ses sommets à 3 000 mètres ; à l'ouest, les montagnes de l'Oregon (2 300 mètres) font face. Au milieu, la sauvage Snake coule sur 47 km entre Hells Canyon Dam et Pittsburg Landing.

Voilà pour le cadre, qui est bien plus que ça, puisque de nombreux randonneurs et amateurs de rafting choisissent cette portion de la Snake – parmi d'innombrables rivières – uniquement pour les panoramas : sommets enneigés, montagnes d'herbes dorées, forêts de pins, aigles royaux, ours, daims ou chèvres des montagnes... Et, bien sûr, les gorges, les plus profondes de l'Amérique du Nord. Il n'empêche : pourquoi s'embarquer dans ce carré d'Amérique profonde – le voyage est long et onéreux –, quand on peut pratiquer le rafting – sport déjà cher – à nos portes, dans les Alpes ou en Corse, riches en rivières « musclées » et en sensations fortes ? On peut déjà répondre qu'une descente en rafting clôt idéalement un voyage dans l'ouest américain. Disons surtout que la Snake River offre des conditions de navigation et un cadre naturel que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Les sportifs remarqueront l'importance, sans égale, du « plan d'eau » : 120 km ponctués de nombreux rapides permettent de rester une bonne semaine coupé du monde, d'embarquer sans combinaison sous un franc soleil estival, de pêcher, de chasser le daim, d'observer les ours, de marcher, de camper au bord de la rivière sur des plages de sable (sans moustiques) et de se baigner au petit matin dans une eau à 20 degrés.

Nous descendons dans le canyon par une route à flanc de falaise. La vue a de la « gueule », l'eau bouillonne au fond, dans la pénombre, à l'écart du soleil rasant, en ce début de matinée. Quelques aigles planent au-dessus du vide. En bas, la largeur de la Snake surprend. Une vingtaine de mètres d'une eau noire qui devient bleue dès que le soleil brûlant a percé le canyon. Et ce débit... Lourd, puissant. Ici, l'eau est profonde, au point que l'on peut voir quelques imposants bateaux à moteur (pour touristes) descendre et remonter la rivière (3).

On vient de tous les Etats-Unis pour *« faire la Snake »*. Bob, vétérinaire près de Miami, veut se payer une forte dose de frissons – mais en sécurité – avec sa femme et ses deux filles. *« J'ai étudié plusieurs rivières américaines, mais c'est la Snake que je voulais. Spectaculaire, mais sûre. »* Deux retraités, bien arrimés dans un confortable Zodiac à rames fixes, sont venus pour les mêmes raisons : la casquette vissée sur le crâne, face au soleil, cigarette au bec. Un autre père de famille affirme que *« c'est une rivière formidable pour la pêche »*, riche en saumons, truites, poissons-chats, et surtout un des derniers sites où l'on trouve des esturgeons géants blancs. Son fils veut *« escalader les falaises »*, qui surplombent l'eau. D'autres encore viennent pour se baigner et bronzer sur des plages naturelles de sable, entre deux barrières de montagnes. D'autres pour observer animaux et oiseaux. Deux adolescents effrontés souhaitent une descente plus musclée : *« Les Zodiacs, c'est pour les vieux. La Snake, on va se la faire en kayaks. »* Et pourquoi pas en nageant tant qu'on y est ? *« Pourquoi pas »*, répondra Peter Grubb, le guide.

Ce Peter Grubb, on lui donnerait notre vie à jouer au casino. Responsable de Row, un des principaux organisateurs de descentes en rafting sur les rivières de la région (Snake, Salmon, Lochsa, Moyie), ce grand roux barbu et rassurant vous distille quelques conseils sans que vous sachiez jamais s'il est sérieux ou s'il se paie votre tête : *« Et si vous voyez arriver une vague de 2 à 3 mètres de haut, baissez-vous, mettez-vous en boule pour ne pas être emporté. »*

Au moment du départ, le passager a le choix entre le solide Zodiac manié par un seul rameur expérimenté ; un pneumatique orange bien plus fragile où il faut, à quatre ou six, pagayer en harmonie, en suivant les ordres délivrés par le guide ; et un précaire kayak, où, si l'on a bien compris, on a une chance sur deux de chavirer à chaque rapide... Le néophite optera pour le Zodiac. On enfile les rapides comme des perles : Cliff Mountain Rapids, Brush Creek Rapids, Rocky Point Rapids...

L'arrêt du déjeuner, à Battle Creek, témoigne d'un autre intérêt du rafting sur la Snake. Une plage de sable blanc apparaît entre deux montagnes. En ce mois d'août, l'eau est à 20-25°, parfaite pour la baignade, sans risque d'être emporté si on ne s'aventure pas au large. Cent mètres au dessus de Battle Creek, se trouve Barton Cabin, une bicoque de chercheurs d'or à l'abandon. Six personnes y ont habité, au début du siècle, dont il reste quelques traces : des photos, des extraits de journaux, un livre d'or pour le visiteur de passage, de vétustes lits superposés, un poêle, une tombe et un mât dans ce qui reste du jardin, au-dessus des gorges. Bref, une évocation émouvante de la légende de l'or.

Après le déjeuner, nous osons le raft à pagaies, à six. Peu de rochers en vue, mais un grondement incroyable autour du Wild Sheep Rapids (le Rapide du mouton sauvage). Le Hells Canyon possède quelques-uns des plus gros rapides du nord-ouest américain ; ils ont été formés par des rochers qui se sont décrochés de la falaise. Risqué ? *« L'eau est moins dangereuse que les rochers*, répond Peter Grubb ; *le plus délicat, c'est lorsque vous êtes aspirés par le fond. Ça ne sert à rien de résister, vous n'arriverez pas à remonter. Mais il ne faut pas paniquer, car une fois au fond, on peut se dégager et ressortir 20 mètres plus loin. »* Rassurant.

Une seule chose à faire pour éviter la tasse : pagayer fort, sans s'arrêter, quoi qu'il arrive, pour faire contre-pied aux vagues qui arrivent en face, surtout ne pas lacher la rame. *« Et prier »*, commente un passager, effrayé par la hauteur des vagues et le bruit qui grossit au fur et à mesure que le rapide approche. Le vétérinaire de Floride tombera à l'eau, quand les autres passagers seront, par miracle, projetés dans le fond de l'embarcation. Notre homme réapparaîtra quelques dizaines de mètres plus bas.

Le campement est dressé à Lower Granite Creek, dans un renfoncement de la falaise. On peut se baigner dans une eau divine, à 19 heures, face à la falaise rougie par le coucher du soleil. Et se laisser gagner par un sommeil de bébé, bercé par le seul bourdonnement du rapide en contrebas. Ce Granite Rapids (un des plus délicats) justement, pourquoi ne pas essayer de le passer en Ducky ? C'est un kayak léger qui peut vous projeter en l'air à la moindre faute, surtout si vous ne prenez pas chaque vague de front. Nous connaîtrons la joie d'être englouti sous l'écume blanche, et c'est finalement agréable de se laisser ballotter dans ces hautes vagues si l'on est équipé d'un gilet de sauvetage et d'un casque protecteur. Au point d'être tenté de franchir les rapides directement dans l'eau. C'est possible là où il n'y a aucun risque de heurter un rocher. Il faut se mettre sur le dos, faire « la planche », mettre ses pieds en avant dans le sens du courant, face au rapide et l'aborder bien de face : on en prend « plein la gueule », mais le plaisir est au rendez-vous.

A force de prendre des « bouillons », une bonne marche sera la bienvenue. Ce ne sont pas les occasions qui manquent, de s'évanouir dans un océan de tournesols et de hautes herbes, et gagner les sentiers qui se jouent de la falaise – délicat pour ceux qui ont le vertige – et serpentent plusieurs centaines de mètres au-dessus de l'eau. Là, le marcheur croisera un daim qui s'abrite du soleil de plomb et des chèvres des montagnes fort habiles dans la pente raide. Il franchit des cols, contourne des pics au-dessus du vide, « saute » d'un méandre à l'autre, et retrouve, après quatre heures de marche, la Salt Creek, une incroyable plage de sable fin, bordée de conifères.

En contrebas de la rivière, le Kirkwood Historic Ranch, transformé en musée d'Etat, rappelle la vie foisonnante du canyon, entre Indiens, cow-boys, chercheurs d'or et agriculteurs. De vieilles charrues sont exposées sur un gazon parfait, un drapeau américain flotte sur l'eau, un *Iron Telephone* rappelle que ce procédé reliait les fermes entre elles. A l'intérieur du ranch, encore actif en 1976, un extrait du *Saturday Evening Post* affirme que la famille d'Allen Wilson, installée *« depuis 1947 dans leur repaire de l'Idaho, au-dessus de la Snake River, était probablement la plus isolée d'Amérique »*.

De notre envoyé spécial
Michel Guerrin



R. POLO/OVERSEAS-EXPLORER

Rafting en eaux profondes aux Etats-Unis, diminuant les risques de chocs; cours d'eau plus « légers » en France (notre photographie) rendant l'exercice parfois assez rude.

(1) La Snake River est une des rivières les plus longues des Etats-Unis (1 450 km). Elle prend sa source dans le parc protégé de Yellowstone, traverse en arc de cercle l'Idaho, forme une large vallée, remonte vers le nord, en s'enfonçant dans le Hells Canyon et rejoint l'Etat de Washington où elle se jette dans la Colombia River, qui mène à l'océan Pacifique.

(2) *La Piste de l'Ouest et le Grand Retour*, journal de la première traversée du continent nord-américain, de Lewis et Clark (1804-1806), édition et préface de Michel Le Bris, éditions Phébus, deux tomes de 400 pages chacun, 296 francs.

(3) Une association de l'Idaho fait pression auprès des pouvoirs publics pour empêcher la navigation des bateaux à moteur dans le Hells Canyon. Outre l'incongruité de telles embarcations dans ces terres sauvages, cette navigation est dangereuse ; cinq bateaux se sont abîmés dans les rochers en 1993.

DESCENTE

Rafting à l'américaine

Dans cette région du Nord-Ouest américain, le rafting se pratique de mai à octobre, mais la saison la plus agréable reste de juin à septembre avec des températures avoisinant les 30°, un ciel très ensoleillé et une eau autour de 20°. Le printemps et l'automne peuvent être froids et pluvieux. Attention aux crues de printemps.

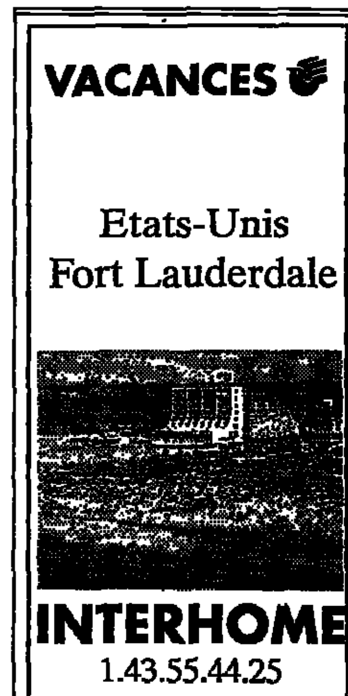
Les amateurs de sensations fortes et de rapides difficiles opteront pour le début de saison, en mai et début juin, quand la rivière est la plus haute et la plus rapide. Mais il faut des combinaisons car l'eau est fraîche. Outre le mois d'août, septembre est très recherché car les températures restent élevées, alors qu'il y a moins de monde sur la rivière et que les couleurs de l'automne commencent à poindre.

Une semaine est une durée idéale pour descendre le Hells Canyon. Il faut se munir de permis pour la pêche et la chasse. On ne peut camper que sur des zones très précises, herbeuses ou de sable.

Si la zone est hospitalière, il faut faire attention aux serpents à sonnettes, mais surtout à une herbe verte, apparemment anodine, le sumac vénéneux (sorte de lierre empoisonné), qui est nocive et procure de fortes démangeaisons.

M. G.

▶ **« Rafting sur la Snake River » : six jours et cinq nuits au départ de Cambridge (Idaho). Départs de mai à septembre, sur demande. Prix à partir de 6 600 francs sans le vol. Agence de voyages Déserts, 23, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 40-26-19-40.**



La tulipe

**Attention,
on ne plaisante pas
avec les tulipes
aux Pays-Bas,
c'est toute une histoire.
Une histoire qui
vient d'avoir
quatre cents ans.**

A défaut de bottes de sept lieues pour aller visiter les champs de tulipes en enjambant les canaux d'irrigation, il est une façon aussi plaisante que désuète de goûter les charmes multicolores de la campagne hollandaise au printemps : monter à bord du train à vapeur qui relie Medemblik à Hoorn, au cœur de la zone des polders gagnés sur l'Ijsselmeer. Charme rétro d'un train au confort rustique (sièges en bois) inauguré le 8 mai 1914, qui baguenaude au milieu des champs de fleurs, au rythme de 20 km/heure !

Plantations de tulipes, de jacinthes, de narcisses à perte de vue, pommiers en fleurs, pâturages où paissent des agneaux, moulins et maisonnettes aux toits de chaume, nuées de vélos qui s'impatientent à chaque passage à niveau : le voyage offre un saisissant concentré de toutes ces images d'Epinal dont les Hollandais se sont si bien accommodés qu'on les soupçonnerait presque de les cultiver avec un plaisir gourmand.

Toujours est-il que la Hollande, connue dans le monde entier comme le pays des tulipes, fête cette année le quatre centième anniversaire de l'arrivée de la fameuse fleur sur ses terres. Car la tulipe n'est pas une invention hollandaise : ses racines sont à rechercher en Asie centrale. Les spécialistes affirment même que son nom est un dérivé du turc *tülbent*, « turban ». C'est le botaniste français Charles de L'Ecluse (1526-1609), passé à la postérité sous le patronyme Carolus Clusius, qui, s'étant procuré des bulbes en provenance de Turquie, les plante à l'automne 1593 dans son jardin botanique de Leiden. Au printemps 1594, fleurit donc la première tulipe sur le sol hollandais.

Aussitôt, la tulipe devient la fleur à la mode. C'est une véritable passion nationale qui saisit les Hollandais à tel point que se développe un vaste marché spéculatif, le « marché insensé des tulipes », dont la fièvre culmine en 1634-1637. A l'époque, les bulbes s'échangent dans les auberges pour des sommes astronomiques : quelques oignons suffisent pour faire ou défaire une fortune ! Symbole des ravages de la « tulipomanie », il est une maison à Hoorn (38, rue Kleine Oost) dont le pignon est décoré d'une tulipe... depuis qu'elle a été vendue pour le prix d'un seul bulbe en 1636 ! A Amsterdam aussi, plusieurs demeures sur les canaux changent de mains pour deux ou trois bulbes. La spéculation fait rage jusqu'à ce qu'un « décret des Etats de Hollande » vienne mettre un terme à ce vent de folie en réglementant le cours de la tulipe. Résultat : le 3 février 1637, le marché s'effondre, les prix chutent. Les spéculateurs sont ruinés.

Ce rocambolesque épisode de l'histoire hollandaise a inspiré bon nombre de peintres de l'époque : le tableau le plus connu est celui de Jan Bruegel (1601-1678), *Allégorie sur la tulipomanie*, peint aux alentours de 1640 (actuellement exposé au musée Frans-Hals de Haarlem) qui prête aux spéculateurs des têtes et des corps de singes !

Durant les folles années de la « tulipomanie », les fleurs les plus convoitées, outre la fameuse tulipe brune rayée de jaune, *Semper Augustus*, sont les tulipes rayées que l'on retrouve sur des tableaux anciens, ceux de Rembrandt notamment. D'où le nom communément attribué à cette variété : « tulipes de Rembrandt ». On a d'ailleurs découvert récemment que ces tulipes veinées sont atteintes d'une maladie virale.

Les fleurs de jadis, dont les plus recherchées arboraient la forme d'une flamme ou d'une plume, étaient donc très différentes des variétés contemporaines marquées par la suprématie de la tulipe à pétales arrondis et couleur uniforme. Il suffit pour s'en apercevoir d'une petite visite à l'Hortus Bulborum de Limmen, véritable musée vivant qui regroupe 1 200 variétés de tulipes, dont la grande majorité sont en voie de disparition. A en croire les petites pancartes qui mentionnent au pied de chaque fleur son nom et son année d'identification, la plus ancienne variété exposée, *Duc Van Tol-Red and Yellow*, date de 1595...

Passé le vent de folie qui souffle sur les Pays-Bas à l'arrivée de la fameuse liliacée, la culture de la tulipe se répand, à partir de la seconde moitié du XVII[e] et tout au long du XVIII[e] siècle, en France, dans la région de Lille et en Allemagne. Au XIX[e] siècle, se développe l'exportation vers la Grande-Bretagne, le continent américain et la Russie. Un commerce devenu si prospère que la tulipe est aujourd'hui le fleuron de l'économie hollandaise : chaque année, les Pays-Bas exportent deux milliards de bulbes dans soixante-dix pays ! Depuis les années 60, la culture s'est mécanisée. Simultanément, les champs de fleurs sont devenus une attraction touristique très importante, surtout au mois de mai. Attraction très éphémère puisque, à peine écloses, les fleurs sont coupées, « étêtées » selon le terme consacré, à l'aide d'une machine qui déverse des tombereaux de pétales au bout du champ. Coupe brutale et spectaculaire destinée à favoriser le développement du bulbe (sans quoi il se rabougrit et perd sa valeur commerciale), qui laisse pantois tous les amoureux des fleurs.

HYBRIDATION

Les bons parents

Un entretien avec Alain Mével, directeur de la station d'expérimentation des bulbes à fleurs du Comité national interprofessionnel de l'horticulture à Angers.

« Comment procédez-vous pour créer de nouvelles variétés de tulipes ?

– Nous avons recours à la technique de l'hybridation qui consiste à prélever le pollen d'une tulipe pour le déposer sur le pistil d'une autre. De la fécondation naît une graine qu'on sème à l'automne sous serre. Six mois plus tard, on obtient une plante très fragile qui ne donnera pas de fleur et un bulbe de la taille d'un petit pois qu'on déterre en juin et qu'on sème à l'automne. On replantera le bulbe pendant cinq ans, le temps qu'il devienne assez gros pour produire la première fleur : encore ne s'agit-il que d'un spécimen !

» Mais à partir du moment où nous avons une fleur, apparaissent, à côté du bulbe-mère, deux autres petits bulbes, des clones : c'est la multiplication végétative. Voilà comment, en replantant les bulbes d'année en année, on obtient une nouvelle variété de tulipes. Pour obtenir un stock commercialisable suffisant, il faut compter une vingtaine d'années. Reste ensuite à faire inscrire la nouvelle variété au comité pour la protection des obtentions végétales et au registre de l'association royale hollandaise pour la bulbiculture qui recense 2 300 variétés de tulipes.

– Quels sont les critères qui font qu'une tulipe sera plus recherchée qu'une autre ?

– Le premier porte sur la couleur. Toute la difficulté lors de l'hybridation est d'anticiper sur ce que sera la mode vingt ans plus tard. En 1994, par exemple, les couleurs pastel ne sont plus vraiment au goût du jour. On revient aux jaunes soutenus, aux rouges vifs. D'autres critères interviennent : la hauteur de la tige, la précocité de la floraison, la tenue en vase, le port de la plante, la bonne multiplication des bulbes, la résistance aux virus.

– Y a-t-il une recette miracle pour obtenir la « tulipe idéale » ?

– Tout l'art du sélectionneur consiste à trouver les bons « parents ». Le problème, c'est que la carte génétique des tulipes est extrêmement compliquée, cela en raison des croisements multiples opérés au cours des siècles. Résultat : on n'est jamais sûr, en croisant deux tulipes rouges, d'obtenir une fleur de la même couleur.

Propos recueillis par
Philippe Baverel

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

lipe

en son royaume



PARALLELE/ERNOULT FEATURES

Chaque année, les Pays-Bas exportent deux milliards de bulbes dans soixante-dix pays.

Est-ce pour consoler les âmes sensibles ? Ou plus sûrement pour attirer les touristes en masse au printemps ? Toujours est-il qu'en 1949, une dizaine de bulbiculteurs décident de créer une exposition florale annuelle à Lisse, à mi-chemin entre Amsterdam et La Haye : ainsi les visiteurs (800 000 personnes en avril et mai 1993) ont-ils tout loisir d'admirer la beauté des fleurs à bulbe pendant toute la durée de la floraison. Riche de six millions de bulbes (dont la moitié de tulipes), le parc floral le plus vaste d'Europe (28 hectares) a élu domicile sur l'ancien domaine de la comtesse Jacoba Van Beieren qui, au XV[e] siècle, y faisait cultiver légumes et plantes aromatiques pour la « cuisine du château », *Keukenhof* en néerlandais. Le nom est resté, même si les légumineuses ont cédé la place à une profusion de végétaux autrement plus colorés qui composent un spectacle floral tout à la gloire des bulbes : face aux six cents variétés de tulipes, les jacinthes et autres narcisses n'ont qu'à bien se tenir !

S'ils ont le goût des fleurs en pleine terre (il suffit pour s'en convaincre de voir le soin apporté à l'aménagement floral du moindre jardinet devant chaque maison), les Hollandais aiment aussi jouir de la tulipe dans leur intérieur. C'est pourquoi dès le XVII[e] siècle, en pleine « tulipomanie », des vases sont spécialement conçus : les « tulipiers », affublés de multiples trous et becs dans lesquels on plaçait chaque tulipe séparément ! Pour admirer ces œuvres d'art très baroques, une escale s'impose à Delft, petite ville entre La Haye et Rotterdam, à la faïencerie Porceleyne Fles, fondée en 1653, qui présente jusqu'à la fin de l'année, une grande exposition de vases à tulipes, anciens et modernes.

Dans le même esprit, et pour se souvenir des origines de la tulipe, le musée Frans-Hals de Haarlem a demandé à vingt-six artistes (treize Turcs et treize Hollandais) de concevoir chacun un vase à tulipes. Du vase gigogne au « vase électrique à lumières bleues » en passant par le vase horizontal, qui ressemble à s'y méprendre à un urinal, il y en a pour tous les goûts ! Palme du rococo à l'imposant « vase Marlene-Dietrich » tout droit sorti de l'imagination d'un artiste de vingt-sept ans : du corps du vase jaillissent de multiples têtes de cochons dont les groins servent de vase à autant de tulipes !

De notre envoyé spécial
Philippe Baverel

À TRAVERS CHAMPS

Jardins

• Parc floral Keukenhof à Lisse. Avec ses six millions de tulipes, jacinthes, narcisses complantées sur 28 hectares, Keukenhof est la plus grande exposition de fleurs au monde. Outre ses superbes parterres de fleurs, Keukenhof dispose de 7 000 m² de pavillons couverts où sont présentées deux variétés de tulipes d'un violet si intense qu'elles semblent noires : Black Diamond et Queen of Night. Au pavillon de la reine Juliana, exposition d'une cinquantaine de toiles d'artistes impressionnistes : Johan Jeuken, Anton Koster, Jan Toorop... Possibilité de commander des bulbes dans le parc : livraisons à domicile à l'automne ! Tous les jours de 8 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 mai. Entrée : 15 florins (1).

• Jardin botanique de Leiden (Rapenburg 73). Véritable berceau de la tulipe en Europe (ici fleurirent, en 1594, les premières tulipes sur le sol hollandais), le jardin de Charles de l'Ecluse a été reconstruit d'après des plans originaux du seizième siècle. Quarante variétés de tulipes botaniques et une centaine de narcisses. Magnifique collection de trois cents plantes subtropicales. Tous les jours de 9 heures à 17 heures (dimanche de 10 heures à 17 heures). Entrée : 3,50 florins.

• Hortus Bulborum de Limmen (Zuid Kerkenlaan 23 a). Ce véritable musée vivant des fleurs à bulbes présente 1 200 variétés de tulipes et une grande gamme de jacinthes, narcisses et crocus. Tous les jours de 10 heures à 17 heures (dimanche de 12 heures à 17 heures). Jusqu'au 15 mai. Entrée : 5 florins.

• Pépinière Frans Roozen de Vogelenzang (Vogelenzangseweg 49). *Le plus grand producteur de bulbes de* Hollande présente «Tulipshow » : exposition de sept cents variétés de tulipes. Jusqu'au 27 mai. Tous les jours de 8 heures à 18 heures. Entrée : 2,50 florins.

Visite

Promenade en train à vapeur Hoorn-Medemblik à travers les champs de tulipes. Tous les jours sauf lundi. Départ de Hoorn à 11 h 05. Départ de Medemblik à 14 heures. Service supplémentaire les samedi et dimanche : départ de Hoorn à 14 h 20 ; départ de Medemblik à 12 h 45. Tarif : 12 florins aller simple. 19,50 florins aller et retour.

Vases

Faïencerie « Porceleyne Fles » de Delft (Rotterdamseweg 196). Dernière manufacture du dix-septième siècle qui fabrique encore la fameuse faïence de Delft. Exposition de vases à tulipes, anciens et modernes. Clou de l'exposition : un vase de 1,20 mètre, spécialement réalisé pour les quatre cents ans de la tulipe, à emporter pour 21 000 florins (près de 64 000 francs) ! Du lundi au samedi de 9 heures à 17 heures (dimanche de 10 heures à 16 heures). Du 1[er] juin au 31 décembre.

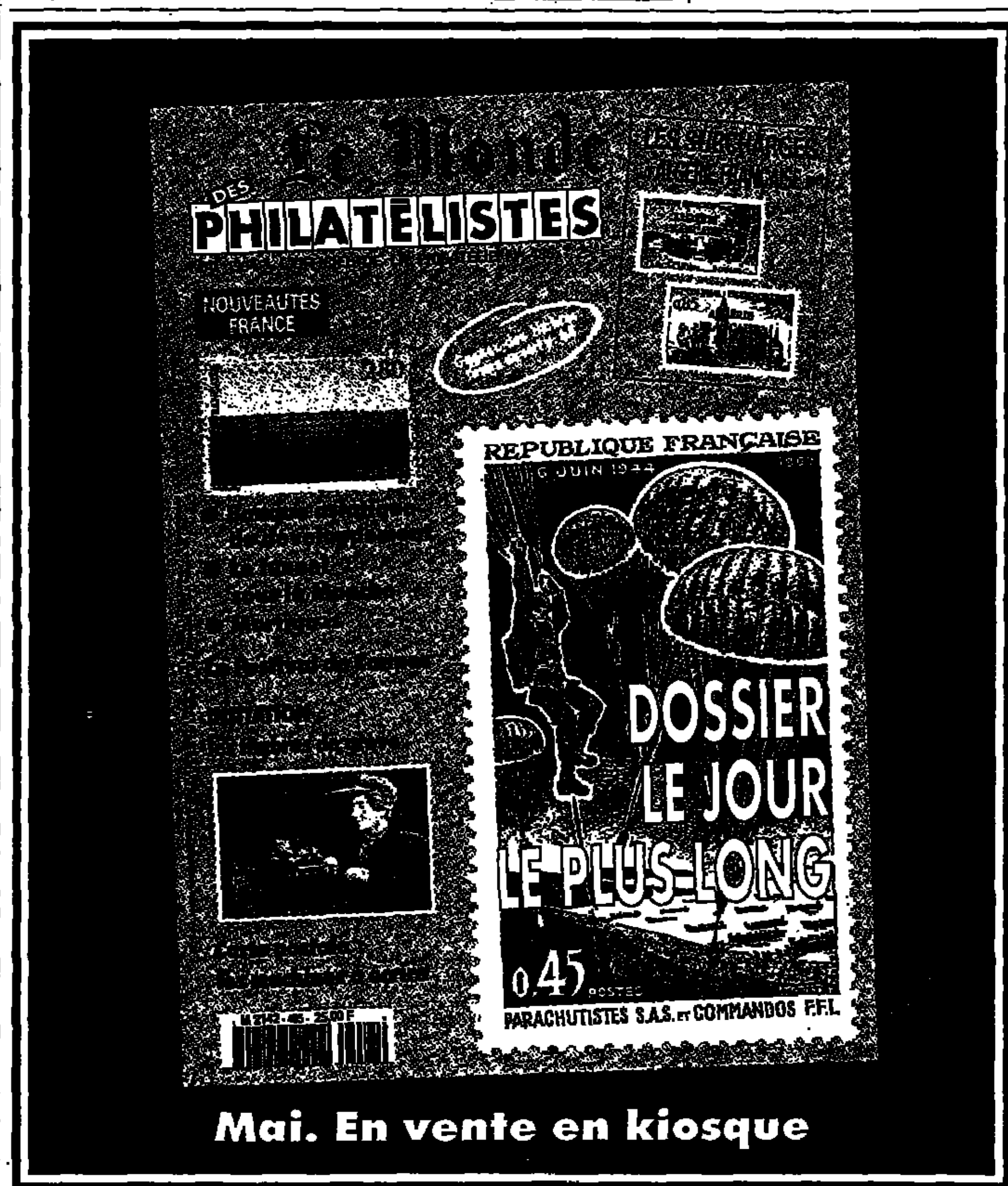
Musées

• *Musée Frans-Hals de Haarlem.* Groot Heiligland 62. Peintures et gravures du dix-septième siècle, dont le fameux tableau de Jan Brueghel : *Allégorie sur la tulipomanie* (vers 1640). Exposition de vases à tulipes turcs et hollandais contemporains. Tulipes rares dans le jardin intérieur. Du lundi au samedi de 11 heures à 17 heures (dimanche et jours fériés de 13 heures à 17 heures). Jusqu'au 23 mai. Entrée : 6,25 florins.

• Eglise nouvelle d'Amsterdam, place du Dam. Sur un immense tapis de tulipes fraîches, exposition de céramiques, vases du dix-septième siècle, gravures, textiles, orfèvrerie... Du 7 octobre au 6 novembre. Tous les jours de 11 heures à 17 heures.

• Rijksmuseum d'Amsterdam. Museum Plein. Exposition « fleurs et plantes » (dessins colorés et livres sur la tulipe) au cabinet des estampes. Du mardi au samedi de 10 à 17 heures (dimanche de 13 heures à 17 heures). Jusqu'au 31 juillet. Entrée : 10 florins.

(1) 1 florin vaut environ 3 francs.



Madras

Ici, les hommes ont entraîné les dieux dans leur sillage plutôt que de s'en séparer. En nouvelles offrandes, voici de nouvelles sonorités, de nouveaux gestes, de nouvelles images. Une société en cours d'hybridation, un avenir culturel sur lequel il convient de veiller. *« Songez à ce que ce serait s'il n'y avait plus d'interprètes de Beethoven en Europe... »* Enquête.

Aujourd'hui, 14 avril 1994, le soleil est entré dans le premier signe du zodiaque (le Bélier), marquant le Nouvel An tamoul. L'année de la Prospérité (Srimuka) s'est éclipsée pour cinquante-neuf ans, laissant les douze mois à venir à l'année de l'Etre *(Bahava)*. Sur chaque autel domestique madrassi, la plus âgée des femmes a glissé hier soir un miroir derrière les friandises, les pièces de monnaie et les bijoux déposés. Dès l'aube, dans la hâte du premier jour, la famille est venue s'y mirer, y détailler les offrandes disposées sur le plateau, appelant, dans la multiplication des reflets, celle des richesses. A en oublier que la petite plaque de verre assurait aussi la continuité d'un temps millénaire, dans la fragilité de ses composants, accrue depuis qu'elle doit rivaliser avec cinéma et télévision, miroirs autrement puissants et autrement révérés que ceux des mères.

Est-ce durable crépuscule ou immense bienveillance des dieux ? Les fidèles du temple de Kapalishwara, dans le quartier de Mylapore, apportent à cette question une réponse à peine nuancée. Au matin de ce grand jour, la ferveur, réelle malgré l'absence du nombre, se manifeste dans un pointillé accéléré. Les rites sont assurés d'un entraînant pas de marche à peine freiné par les plus jeunes, fâchés de ne pas profiter plus longtemps de la récréation. La perspective d'un repas de fête ou l'appel d'écrans sanctifiés dès l'origine par les représentations des grandes épopées leur sourirait-elle moins qu'aux adultes ? Dans ce soupçon de retraite, l'inscription : *« On ne photographie pas les dieux et les déesses »*, n'est plus un simple refus de les laisser paraître en exercice aux touristes, de n'accorder l'image de la turgescence fleurie de Shiva qu'à ses communiants légitimes, mais une mesure de protection d'une espèce menacée – par la communication.

Sous le mandapa, imperturbables, le chanteur et les musiciens ne s'activent plus que pour quelques dignes vieillards. Les haut-parleurs qui écorchent leurs aigus et assomment leurs graves sonnent dans chaque recoin du lieu sacré la déroute de la musique vivante. Toutes les dissonances d'une technologie maligne paraissent s'efforcer d'accroître la fêlure entre l'oreille d'un peuple et les orchestrations traditionnelles. A moins qu'elles ne soient une incitation à la migration des dieux, à la consécration de nouveaux avatars qui ne « descendraient » plus sur terre, mais trouveraient leur immédiate expression sur un écran, où ils abandonneraient leur devoir d'héroïsme pour une situation en or dans une des comédies agrestes du chantant boulevard tamoul.

« Madras est devenue capitale culturelle depuis quelques décennies parce que les plus grands musiciens vivaient ici. Les temples étaient alors au centre de la vie culturelle. Ils ne jouent plus ce rôle. On ne s'y rend plus que pour la religion et pour bavarder. Si le mouvement se poursuivait, ils deviendraient comme Notre-Dame de Paris où l'on va moins pour prier que pour voir les statues, ou pour un concert exceptionnel, déplore N. Pattabhi Raman, rédacteur en chef de *Sruti*, le principal magazine indien de danse et de musique. *La dévotion se maintient, mais la musique classique s'est réfugiée dans les salles de concert. Et, là, on ne chante plus avec l'idée de culte au cœur. La personnalité de l'interprète va s'exprimer plus fortement qu'au temple. Il va être poussé à faire du charme, à vouloir devenir une star, avec une tendance, parfois, à la gadgetisation. Récemment, à Bombay, j'ai pu voir du kuchipudi* (1) *sur patins à roulettes ! Mais ne croyez pas que nous soyons contre l'innovation. Rien ne nous ravit plus que de découvrir les interprétations de musique carnatique à la mandoline par un garçon de vingt-quatre ans comme U. Srinivas. D'autant que la difficulté de former des jeunes pour la relève est un de nos problèmes essentiels. »*

La foule que draine, durant cent jours, bien au-delà de l'Inde du Sud, la Saison de Madras, ne parvient pas à dissimuler les périls qui assaillent la musique classique, de plus en plus ostensiblement négligée par les radios. L'organisation de *sabhas* par des groupes qui prennent bénévolement en charge les concerts montre combien l'économie, pour nécessaire qu'elle soit, reste insuffisante à prendre le relai d'une culture défaillante. *« Songez à ce que ce serait s'il n'y avait plus d'interprètes de Beethoven en Europe,* s'indigne N. Pattabhi Raman. *Autrefois, les musiciens l'étaient à temps plein. Maintenant, faute de concerts, malgré les mariages, où leur présence est de rigueur, et les grands hôtels, la plupart doivent travailler à temps partiel dans des bureaux pour survivre. Pendant ce temps, les enfants des nouveaux riches suivent les cours de grandes écoles qui les aliènent à la culture classique. Comment s'étonner alors s'ils préfèrent regarder MTV ! »*



GILLES RIGOULET

Le bharata-natyam, cent huit poses codifiées il y a

Danse traditionnelle inséparable de la musique, le bharata-natyam, a suivi un cours parallèle. D'origine sacrée, ses cent huit poses codifiées dans le *Natya Shastra* il y a environ dix-huit siècles sont représentées dans le sanctuaire de Shiva Nataraja à Chidambaram (250 km au sud de Madras). Sa fonction rituelle, où les servantes des temples faisaient l'offrande de leur corps, a conduit à sa décadence lorsque les rajahs l'ont détourné pour en faire un divertissement de cour, transformant les prêtresses en courtisanes. Dans l'Inde anglaise, l'ampleur de la prostitution est telle que le colonisateur l'interdit. C'est le temps du mépris, et, au début du siècle, on peut croire le bharata-natyam oublié. Mais dans le mouvement national qui conduit à l'indépendance, les filles de brahmanes suscitent sa renaissance. Elle partent à la recherche des grands maîtres survivants, et les font venir à Madras pour enseigner leur art. Comme la musique, la danse va alors se sécula-

RENCONTRES AVEC R. K. NARAYAN

Nocturnes indiens

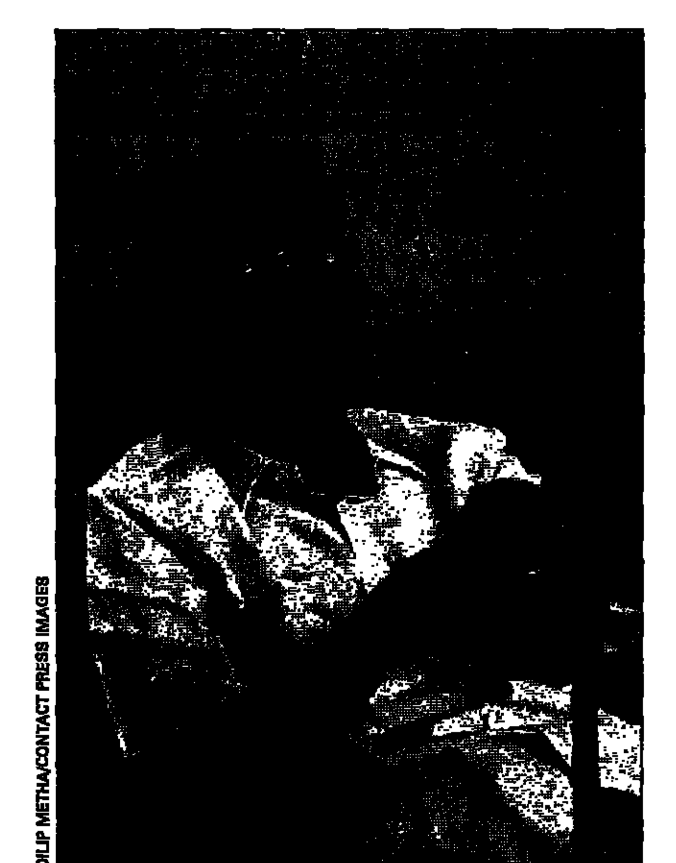
« ***Le roman est plus solide que les faits.*** » Enfoncé dans la pénombre brûlante d'un soir madrasi, le vieil homme qui lâche ces mots dans un bougonnement assuré est sans doute l'écrivain le plus minutieux, le plus généreux, le plus enjoué de son pays, celui dont l'œuvre entier ouvre grandes au visiteur les portes de l'Inde du Sud. Agé de quatre-vingt-sept ans, R. K. Narayan s'est attaché, durant plus d'un demi-siècle, en treize romans et le gros de trois cents nouvelles, à peupler Malgudi, un bourg de fiction perdu quelque part entre Mysore et Madras, entre les Etats du Karnataka et du Tamil-Nadu, d'une humanité vraie, sans exotisme (1). Plus d'un million d'Indiens (sans compter les spectateurs de sept adaptations télévisées) et quelques centaines de milliers d'Occidentaux en sont devenus si familiers qu'ils peuvent vous y conduire les yeux fermés.

Rasipuram (nom du village d'origine de la famille) Krishnaswami (nom de son père) Narayanswami (le sien propre) est devenu R. K. Narayan par la grâce de Graham Greene. En 1935, après lui avoir trouvé un éditeur britannique pour son premier roman (*Swami et ses amis*), il lui proposa d'amputer son nom de son suffixe afin qu'il fut *« moins difficile à mémoriser par les vieilles dames des librairies »*. Ce sera l'une des rares concessions accordées par ce farouche ennemi des contraintes, attaché à préserver cette clairvoyance rebelle prêtée à l'enfance, aussi profondément imprégné de religion qu'insouciant des rites, défenseur de l'identité dravidienne et singulièrement de la langue tamoule contre l'envahissant hindi, tout en n'écrivant que dans l'anglais le plus subtil. Car Narayan appartient à ces irréguliers paisibles que l'Ordre est souvent obligé d'accepter et de reconnaître sans jamais trouver prise sur eux.

Il ne s'est jamais départi d'un tact absolu envers ses personnages, tirés entiers d'une rue qui joint encore la campagne à la ville, indémêlables de sa biographie et tout prêts à se mêler à la nôtre, si l'Inde, ne serait-ce que par bribes, ne nous demeurait d'accès délicat. Encore aura-t-il tout fait pour nous en rapprocher, nous éviter la déroute contée dans *Un cheval et deux chèvres* de ce visiteur persuadé d'acheter un cheval sculpté à un chevrier, quand celui-ci négocie (victorieusement) la vente de ses chèvres. Dans leur costume et leurs coutumes, Narayan tire ses figures vers le caractère, vers une universalité dont le sous-continent seul ne rend pas compte : lui-même n'a-t-il pas reconnu *« avoir rencontré des personnages de Malgudi à New-York »*. De sa voix rauque, il murmure : *« Nous sommes tous voisins. Quel que soit notre pays. Je me sens chez moi partout. Notre planète est si petite face au cosmos ! »*

Ce premier soir, dans la demeure de sa petite-fille qui publie désormais ses livres à l'enseigne d'Indian Thought Publications (son mari, K. Krishnamurthy est un important éditeur tamoul) il parlera peu. De son goût, rare en ces latitudes, hérité du libéralisme maternel, de veiller tard la nuit. De son besoin de musique en ces moments. De sa jeunesse, lorsqu'il échangeait les leçons de vina d'un fameux musicien de Mysore contre ses explications des textes de Tennyson. Il lève, attristé, ses doigts désormais trop raides pour attaquer l'instrument : *« Manque de vivacité,* déplore-t-il, *reste le baladeur. »* Il évoque les années où il faisait le voyage à Madras pour la saison de musique (en décembre) et explique pourquoi il n'y assiste plus : *« Trop de monde, trop de haut-parleurs. La musique s'est commercialisée pour toucher de plus en plus de spectateurs et se plier à l'idée détestable de compétition. »*

A son retour à Madras en 1990 (après soixante-neuf ans à Mysore), il avait souhaité revoir la maison où, comme chaque membre de la famille, il était né, celle où sa grand-mère l'avait élevé jusqu'à l'âge de quatorze ans, au numéro 1 de Vellala Street, dans le quartier de Purasawalkam. Son ami, S. Ram, directeur du bimensuel d'actualité *Frontline*, l'y avait conduit. La place venait d'être rasée. Des débris, ils avaient tiré la lourde porte au 1 gravé. Rachetée sur le champ, elle avait été transportée et restaurée. Elle était désormais scellée dans le mur du salon de lecture des Ram, comme si, tout au bonheur de l'avoir sauvée, on avait renoncé à la faire parler. Elle devenait un vantail de fiction, à moins qu'elle ne prétende clore en ces lieux une histoire – au risque du mausolée. Ne restait plus, avec l'accord du maître, qu'à y apposer sa signature, comme sur une pièce de musée.



DILIP METHA/CONTACT PRESS IMAGES

« Je me sens chez moi partout ».

D'un noir mat rendu plus intense par le fond de briques laquées blanc, l'antique porte apparaissait comme une trace d'encre sur une page, un signe à déchiffrer. Amené devant elle au second soir, les yeux clignant derrière ses verres épais, Narayan s'anime et s'illumine : *« Elle a largement plus de cent ans ! Si vous saviez comme elle a pu être active ! S'ouvrant et se fermant sans cesse. Les gens défilaient chez ma grand-mère toute la journée. »* De loin, respectueusement, comme si elle était une ombre, il frôle ses reliefs : *« Chacun de ses renflements était comme un sein maternel. »* Il replonge au cœur des alternances enfantines : un coup support de l'imaginaire : *« Nous jouions au train avec elle »*, un coup apportant le souffle, vital, de la rue, qu'il enrage de ne plus pouvoir parcourir : *« Avant je faisais mes dix miles à pied chaque jour. »*

Mais jusque dans sa retraite, les récits continuent à venir à lui spontanément. Sous son regard, dans ses mots, chacun prend le chemin de Malgudi. Qu'il rapporte les confidences faites à lui par sa nurse, contrainte par son fieffé mari à lui rapporter chaque jour dix roupies pour sa dose d'opium, et c'est l'Inde vraie, quotidienne, qui défile. *« Je n'ai jamais pris la moindre note. Je ne me suis jamais présenté à quiconque. Ils ne savent pas qui je suis. Je les écoute, je les observe. Je ne pose jamais de questions. Si vous demandez de raconter, cela devient tout de suite mécanique, cela se transforme en étude. Les Américains sont sans égaux à ce jeu. Ils n'écrivent qu'après avoir réuni une documentation qui n'est rien qu'une accumulation de camelote où il est difficile de pêcher quelque chose d'intéressant. Bien sûr, cela ne vaut pas pour des gens comme Sinclair Lewis, Saul Bellow* ou *John Updike. »*

Narayan s'enflamme aussi pour Naguib Mahfouz l'Egyptien, pour les Britanniques Thomas Hardy et Hugh Walpole, avant de passer au *« si sensible »* François Mauriac. Mais cela vaut-il Dumas ? *« Si intéressant Dumas. Sans doute un des seuls auteurs français disponibles dans ma jeunesse. »* Et pourtant, son père, *« un féroce proviseur »*, avait constitué une imposante bibliothèque dans le lycée où il exerçait, réduisant au minimum les fonds destinés aux sports pour acheter le maximum de livres. *« Il avait raison. Il n'y a pas besoin d'être si physique. Les gens n'ont pas honte de dire qu'ils n'ont pas le temps de lire des livres, mais sont gênés d'avouer avoir raté un match de cricket. On investit trop dans le sport. La culture physique n'est pas le sens de la vie. »* Et si on lui fait remarquer que cela ne l'a pas empêché d'écrire sur le cricket, il rétorque : *« Je ne le regarde que lorsque ce sont des gosses qui y jouent dans la rue. »*

A Austin (Texas), l'une des deux universités américaines (avec la Brown de Boston) où sont déposés ses manuscrits, Narayan a exercé comme professeur invité. *« Invité à expliquer mes propres ouvrages !* rit-il encore. *Un exercice somme toute facile. Mais l'important est que j'ai eu l'occasion de réaliser là-bas un vieux rêve. Vous savez combien je hais les examens, combien ils m'ont fait souffrir, combien je trouve intolérable cette tension qui détruit l'enfance. Après un semestre de travail, j'ai pu annoncer aux étudiants qu'il n'y aurait pas d'examen. Si vous les aviez vu bondir ! J'avais réalisé l'ambition de ma vie : abolir les examens. »*

Retour des Etats-Unis, il devient membre (coopté) du Rajya Sabha, la Haute Assemblée indienne. *« J'aimais bien le Rajya Sabha : on y avait tant de privilèges... »*, se moque-t-il. Il y intervient trois fois : la première pour s'élever contre le port de cartables trop lourds qui déforment les dos des écoliers. La deuxième contre les pratiques du bizutage (il avait été bouleversé par le suicide d'un adolescent à la suite de l'un d'eux). La dernière, contre les cliniques qui se sont emparées de la possibilité de déterminer le sexe d'un embryon, et ont lancé une campagne de publicité pour l'élimination des sujets de sexe féminin, arguant d'une opération moins coûteuse que la dot qu'il faudrait payer ultérieurement.

Comment ne pas reconnaître dans ces trois interventions la signature de Narayan, son attention au quotidien, son respect de chacun et la détestation de la violence de ce brahmane libertaire qui a écrit : *« La seule idée qu'un être humain puisse tomber aux pieds d'un autre me hérissait (et me hérisse toujours) »*, ne militant pour rien d'autre que pour aider les autres à préserver, et à cultiver, comme il y est parvenu, *« le petit gosse qui vit en lui »*.

Propos recueillis par
Jean-Louis Perrier

(1) Lire l'article d'André Velter (*le Monde* du 18 février).

▶ **L'autobiographie de R. K. Narayan : *Mémoires d'un Indien du Sud*, est publiée par Anatolia, ses romans : *le Professeur d'anglais, Dans la chambre obscure, le Licencié ès lettres et le Guide*, 10/18 ; *le Peintre d'enseignes* et *Sous le banian* (nouvelles), Belfond ; *le Mangeur d'hommes* et *Swami et ses amis*, plus anciennement, par Acropole.**

هكذا من الأصل


…on dix-huit siècles.

culture mutante

riser, montant interpréter les grands récits fondateurs sur scène. Elle devient rapidement un bagage de « l'honnête femme », le signe d'une appartenance de classe à défaut d'un changement de caste, un ralliement aux hautes origines, et les filles des meilleures familles se mettent aux frappés de pied, comme ailleurs aux gammes de piano. Rares encore cependant, même parmi les meilleures interprètes, seront celles qui n'arrêteront pas tout lors de leur mariage. Pourtant, les structures de transmission du savoir, masculines et familiales (de père en fils), sont rompues depuis que les carrières administratives offrent plus d'attraits que celles des arts. La succession se fait de maître à élève, conduisant de plus en plus les femmes à prendre la relève.

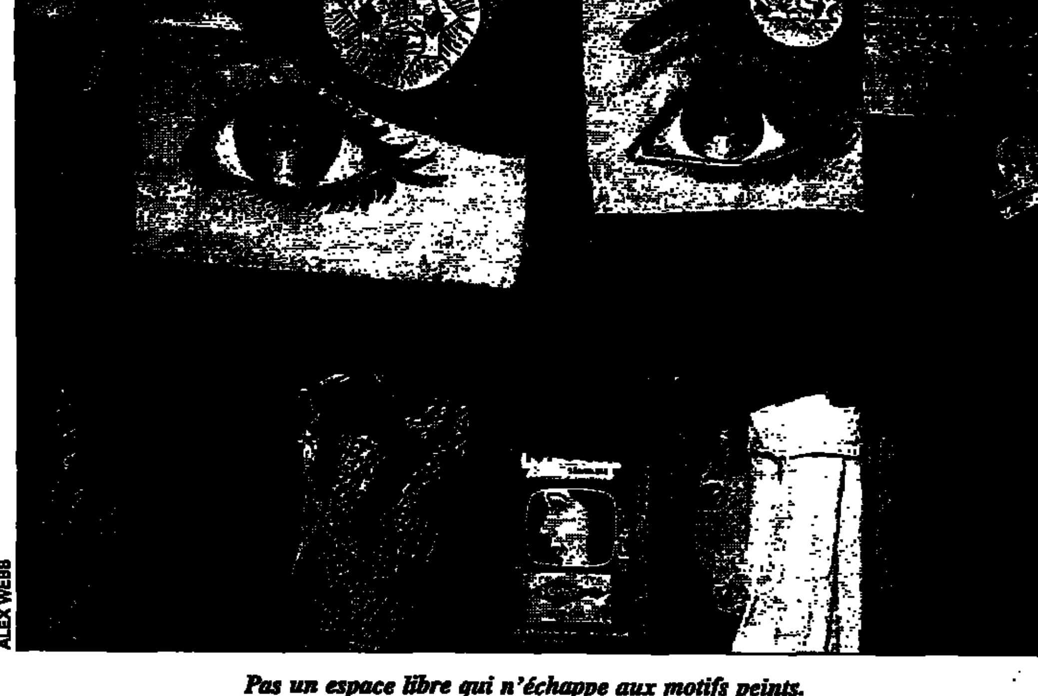
La floraison d'écoles nouvelles ne peut faire oublier le Kalakshetra, équivalent de notre Opéra de Paris, pilier de la reconquête et gardien austère des traditions. La visite, émouvante, de ses pavillons studieux, éparpillés sous la verdure au sud de la cité, le confirme dans son rôle de rigide conservatoire de danse et de musique. Autant dire que se joue ailleurs l'avenir d'une danse contemporaine indienne, la recherche d'une modernité dégagée de l'unique souci de la reproduction, le désir de revivifier ce qui est aussi devenu spectacle. Madras, qui ne paraît parfois vanter les novations d'une Shandralika que pour mieux renforcer le « purisme » fondamental de la ville, pourrait être le point de rencontre d'une circulation mondiale, où se croiseraient Astad Deboo, danseur passé par le kathakali, la modern dance et Pina Bausch, venu y révéler tel aspect du *Natya Shastra*, et la Française Elizabeth Petit pratiquant un bharata-natyam *« décodé »* (2) sur une orchestration des bruits de la ville.

Mais il ne faudrait pas négliger le médium qu'ont épousé depuis longtemps déjà la danse et la musique « classiques » et qui allait embraser le pays tamoul. En 1931, avant même qu'il ne soit projeté, les Madrassis venaient couvrir de fleurs les bobines du premier film parlant ou, pour être exact, chantant, en provenance de Bombay. Longtemps on se souviendra des spectateurs « hypnotisés » par le premier produit purement local, *Pavalakkodi* (1934), qui allait suivre. Le classicisme alors, et il y a quarante ans encore, pouvait demeurer un fondement du cinéma, un moteur. Les grandes épopées, *Ramayana* et *Mahabharata*, assuraient un transfert des récits et des représentations du temple de l'écran. La présence des dieux et des héros sera si forte qu'un demi-siècle plus tard, avec la télévision, nombreux seront ceux qui continueront de placer des bâtonnets d'encens auprès du récepteur dès l'apparition de Rama.

D'emblée, une hiérarchie inchangée paraît s'être instaurée dans l'essentiel du cinéma : la musique commande, la danse illustre et l'image enregistre. Dans une inversion troublante, l'action ne fait que ponctuer de véritables clips, au mieux, elle les amène. L'influence récente des chaînes de télévision par satellite mêle allègrement les postures d'un Michael Jackson aux épices de folklores locaux et d'un bharata-natyam revisité. Peu à peu, malgré tous les efforts d'adaptation, les hommes et les dieux ont commencé à ne plus être charmés par les mêmes sons, par les mêmes mouvements. Et là où la religiosité ne se démentait pas, les premiers ont entraîné les seconds dans leur sillage plutôt que de s'en séparer. Invisibles et souverains, les compositeurs peuvent s'ériger en authentiques maîtres modernes : aux commandes de leur synthétiseur, ils sont à l'avant-garde d'une société en cours d'hybridation.

Avec quatre cents films par an (près de quatre fois plus qu'en France), de deux heures et demie en moyenne, tournés en tamoul mais aussi en télougou, en malayalam ou en hindi, Madras demeure, avec Bombay et Calcutta, une place forte aux coûts bas, malgré la concurrence récente de Trivandrum au sud. D'autant que le Tamil-Nadu comptait, il y a peu encore, un quart des salles de cinéma indiennes (pour un seizième de la population). Une visite aux studios de Kodambakkam est révélatrice des rythmes de travail. Le réalisateur ne fait que passer : *« J'ai beaucoup de respect pour le cinéma français. »* Il vient d'achever un gros plan d'un film, et part en tourner un autre d'un autre film dans un studio voisin. La ravissante Revathi (soixante films tournés en moins de sept ans), venue du bharata-natyam, se souvient d'Antonioni, *« ovationné debout à Calcutta »*. Décoré d'incroyables palmiers de carton, le plateau est libre pour Lalithamani, le chorégraphe. Ils sont quatre ou cinq comme lui, qui, en moins de dix ans, ont façonné plus de cent films. Ses sources : *« le classique, le folklore, le break, le disco »*. Les danseurs, recrutés dans les écoles qui avoisinent les studios (dont la sienne), lui baisent les pieds, puis s'élancent au sifflet.

Les extraits de films, diffusés chaque soir à 19 h 30 à la télévision, suscitent une attention telle, dit-on, que l'on peut entrer dans les maisons sans éveiller l'attention. Les séquences les plus prisées consistent en parades amoureuses d'une lascivité exacerbée où des paysannes en micro-jupe soumettent à grands coups de reins des mâles pantelants. Ces délurées feraient les délices, et l'admiration, des mères de famille sanglées dans leur sari. On ne sait encore comment la classe politico-cinématographique national-populiste, au pouvoir au Tamil-Nadu pratiquement depuis l'indépendance, répondra à la nouvelle donne de ces « femmes tigresses ». Au carrefour principal, l'héritière actuelle, Jayalalitha, ex-star et présente *chief minister* (3), donne encore dans les représentations les plus traditionnelles, déesse encadrée de deux lions, allusion à Shakti. Et, au bord de l'interminable marina, où, au crépuscule, les Madrassis viennent en famille chercher près de l'océan une vaine fraîcheur, elle est portraiturée en pied, haute comme la grand-roue.


ALEX WEBB
Pas un espace libre qui n'échappe aux motifs peints.

Car les effigies politiques sont peintes des mêmes mains, des mêmes couleurs, avec les mêmes expressions puisées dans les mêmes codes ancestraux que les découpes géantes annonçant les films. Le tissu croisé de ce double pouvoir recouvre la ville d'une enveloppe sans fin. Pas un mur, pas un pont, pas un espace libre qui échappe aux motifs de la double feuille de bouleau du parti au pouvoir ou au soleil surgissant entre deux montagnes de son ancêtre devenu rival. Il n'est pas jusqu'à la faucille et au marteau qui ne parviennent à se glisser dans les mailles de la ville fardée, où un arrêt de bus patronné par Jayalalitha évoque la luxuriance d'un temple.

Mais les interpénétrations et les glissements du religieux, du cinématographique et du politique doivent maintenant compter avec des miroirs nouveaux : ceux de la consommation « internationale ». Sur les panneaux géants, que de minuscules équilibristes paraissent astreints à effacer et à repeindre sans relâche, s'imposent les nouveaux objets de culte et leurs temples. Qu'ils ne puissent s'adresser qu'à moins de 10 % de la population au niveau de vie considéré (abusivement) comme « occidental » ne change rien à l'affaire. Les Tamouls en sont conscients, qui aiment à répéter : *« Les Moghols sont restés douze siècles chez nous, les Anglais trois, sans compter les Portugais, les Néerlandais et les Français, nous les avons intégrés et nous sommes restés nous-mêmes. Alors... »*

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) Danse classique religieuse originaire de l'Andra-Pradesh.

(2) *Le Monde* du 16 novembre 1992.

(3) Lire « Ubu reine à Madras », dans *le Monde* du 29 décembre 1993.

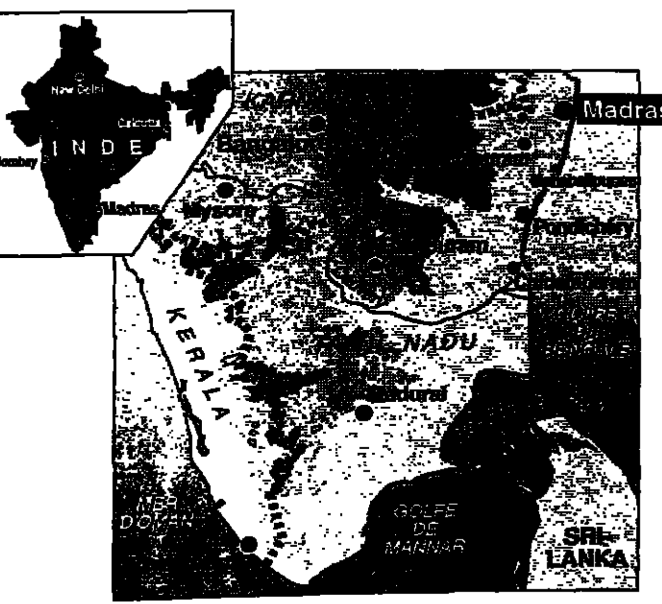
CARNET DE ROUTE

Saison

Madras, dit-on, a trois saisons : « chaude », « plus chaude » et « la plus chaude » et se visite donc de préférence durant la première, de novembre à mars. D'autant qu'elle est aussi, de début novembre à début février, la saison musicale. Durant sa dernière « période de pointe », du 17 décembre 1993 au 3 janvier 1994, sept cent quatre-vingt-dix concerts et spectacles de ballet y ont été donnés, en majorité gratuitement.

Circuits

Madras est le point de départ de deux visites indispensables : celle de Kanchipuram, l'une des sept villes saintes de l'Inde, à 70 km à l'intérieur, et celle de Mahabalipuram (Mammallapuram), qui dresse ses rochers sculptés et ses temples à 50 km sur la côte. La francophile Pondichéry est à 160 km. Plus loin se trouve la concentration exceptionnellement riche des cités du delta de la Cauvery, avec Chidambaram, Tribhuvanam, Kumbakonam, Gangaikondacholapuram, Darasuram, Thiruchirapalli, Tanjore, Tiruvarur, et, au-delà, Madurai.



Renseignements

Office national indien du tourisme, 8, boulevard de la Madeleine, 75009, Paris. Tél. : 42-65-83-86, fax. : 42-65-01-16. Minitel : 3615 INDE. A Madras, Regional Tourism Office, 154, Anna Salai. Tél. : 82-69-695 ou 82-69-685, télécopie : 82-66-893.

Voyage

La compagnie Air India (tél. : 42-66-90-60) assure trois vols directs Paris-Madras par semaine (avec deux très lents changements d'appareils dans le sens Madras-Paris). Aller et retour en classe affaires : 11 895 F ; en classe économique, pour les mois de mai et juin : 5 017 F. Ces billets sont en vente par Nouvelles Frontières (tél. : 41-41-58-58), premier voyagiste français pour l'Inde, où il envoie onze mille personnes par an. A Madras, l'hôtel Connemara, est recommandé pour sa table, de qualité exceptionnelle, avec d'authentiques cuisines du Sud.

Livres

Le Grand guide de l'Inde du Sud, dans la Bibliothèque du voyageur (Gallimard, 382 p., 160 F) et le guide bleu *Inde* (Hachette, 972 p., 219 F). Emile Guimet relate son voyage à Madras et Mahabalipuram en 1877, illustré par Félix Régamey, dans *Huit jours aux Indes*, publié sous le titre *Mirages indiens* par Phébus (272 p., 128 F). Plus proche, Giorgio Manganelli conte son escale dans la capitale du Tamil-Nadu dans *Itinéraire indien* (Gallimard « Le Promeneur », 120 p., 90 F). En anglais, *Madras Discovered*, de S. Muthiah, est l'ouvrage le plus complet sur l'histoire de Madras (East-West Press, 364 p., 50 roupies).

TABLE

Les grenouilles

Nous voilà dans la gastronomie pure et dure. La révoltante.

« *Par brusques détentes, elles exercent leurs ressorts. Elle sautent de l'herbe comme de lourdes gouttes d'huile frite* », nous dit Jules Renard. Les grenouilles sont des batraciens sauteurs. Leur peau est lisse, et leur tête assez grosse est collée au corps. Les yeux ont des paupières, mais sont grands ouverts. Ils leur procurent une vision aiguë des insectes, dont elles se nourrissent. Leurs pattes antérieures sont petites. Leurs cuisses longues et effilées leurs permettent des sauts remarquables et elles font les délices des gourmands.

L'Occident médiéval tient les grenouilles pour maléfiques, compagnes des sorcières et familières des démons de Jérôme Bosch. Donc impropres à la consommation. Puis, au XVIe siècle, « *tortues, escargots, grenoilles, artichaulz* » sont servis sur les tables princières (1). Elles figurent sur les plats vernissés de Bernard Palissy. Un seul pays est réticent à l'appel amoureux des grenouilles. C'est l'Angleterre, qui va nommer, dès le XVIIIe siècle, « *Frogs* » ou « *Froggies* » les Français, capables de mitonner de bons petits plats avec l'arrière-train de ces anoures, ou batraciens sans queue, comme en témoignent les écrits de Grimod de La Reynière.

L'emploi du mot « cuisse » pour désigner la partie comestible de l'animal serait à l'origine de l'aversion de la pudibonde Albion, nous dit Léo Moulin. Et de rappeler qu'Escoffier eut l'audace d'en offrir au prince de Galles sous le nom de « sauteuses » ou de « nymphes de grenouilles » ! La magie culinaire, dont les chefs depuis le XIXe siècle ne se sont pas départis, nous offre, avec Bernard Loiseau (*La Côte-d'Or* à Saulieu), les éclatantes jambonnettes de grenouilles à la purée d'ail et au jus de persil, habile transposition d'une préparation classique.

Les cuisses, privées du puissant muscle extenseur, sont dorées au beurre ; puis on poche les têtes d'ail, plongées dans l'eau froide, quatre fois de suite avant d'exprimer leur suc ; blanchi, le persil plat est ensuite passé au mixer. L'assiette présente la purée d'ail, au centre, puis le cordon de jus de persil et les cuisses dressées au pourtour. On sert avec ce plat magnifique un rince-doigts et un chablis. « *C'est un vin qui fait aimer les cuisses* », assurent les deux compères Michel Tricot et Georges Blanc (2). Ce dernier, à Vonnas, propose un délicat ragoût de cuisses de grenouilles au vin blanc, lié à l'huile d'olive et au jaune d'œuf.

Le genre grenouille fut à deux doigts de sa perte, dans un pays qui l'aime tant, et qui consomme 3 000 tonnes de cuisses par an. Car les grenouilles, ici, sont en danger. Les insecticides les déciment dans les Dombes ; engrais et herbicides polluent les marais de Redon, le lac de Grand-Lieu, le Marais poitevin. Le canal parallèle au Rhin assèche le Ried alsacien, les eaux de Loire modifient le niveau du marais de Machecoul. Le braconnage fait le reste, sans compter les pluies acides.

Certes, faute de produit frais, trop onéreux et rare, c'est aujourd'hui un plat surgelé à la portée de tous. L'Inde, l'Indonésie, le Bangladesh, Cuba nous envoient ces denrées. On préférera les grenouilles importées vivantes ; elles viennent d'Albanie, de Pologne et d'Egypte.

Les recettes ne manquent pas, et chaque région rivalise de zèle. Les Pays de la Loire nous proposent les grenouilles des marais à la crème (3). La Louisiane nous rappelle notre patrimoine culturel et culinaire commun avec ses grenouilles au sherry et au piment de Cayenne. En Alsace, Marc Haeberlin, grâce aux « Epicuriennes » (4), nous offre la recette inédite d'un ragoût de grenouilles aux asperges vertes et morilles de saison, avec fond brun, crème fleurette et nouilles fraîches à l'alsacienne. Les amateurs n'ont donc que l'embarras du choix.

Peut-être avez-vous la nostalgie des pêches de votre enfance, lorsque vous brandissiez la canne à pêche munie, au bout d'un fil, d'un leurre de chiffon rouge, et que, à vos yeux étonnés, les prises étaient innombrables, froides petites choses vertes sacrifiées. En Vendée, dans la « Venise verte » et ses allées liquides, couvertes de lentilles d'eau, « *on utilisait le ninon, un bout de chaussette trempée dans l'eau, qui paraissait être un papillon ; alors, forcément, la grenouille sautait dessus* », raconte un pêcheur vendéen. Le Sud-Ouest atlantique a inventé le « fusil à grenouilles » : c'est une arbalète, dont la flèche est attachée par une corde à l'arc. Les restaurants lyonnais, ceux de l'Ain et des Dombes présentent les recettes les plus alléchantes. A Paris, chez *Lasserre* (17, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris ; tél. : 43-59-53-43), le chef parfume les cuisses de grenouilles avec une gousse d'ail entière. « *Elle sera enlevée aussitôt après la cuisson* », explique M. Louis, le directeur. Un délice ! Chez *Allard* (41, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris ; tél. : 43-26-48-23), c'est surtout le prix de la portion qui est remarquable : 180 francs ! A *La Grille Saint-Honoré* (15, place du Marché Saint-Honoré, 75001 Paris ; tél. : 42-61-00-93), Jean Speyer attend la pleine saison, fin mai, pour proposer les grenouilles à la sauce poulette, ou bien sautées à la provençale, selon l'humeur. Cuisine sérieuse et savoureuse.



Dans les années 60, le restaurant de Roger-la-Grenouille (26, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris ; tél. : 43-26-10-55), offrait un repas « tout grenouille » : soupe, rôts et dessert ! Raymonde et Thérèse entretiennent le souvenir de Roger, dans un sympathique bric-à-brac, mi-restaurant, mi-salle de garde. Un seul plat de cette époque reste sur la carte, aux saveurs incertaines, hélas ! On préférera la délicate préparation de grenouilles désossées, mêlées de chair de crevettes, formant une quenelle cuite à la vapeur et accompagnée d'une sauce légère au soja : c'est la grenouille « cristallin » de M. Chen, chef-propriétaire du *Soleil d'Est* (15, rue du Théâtre, 75015 Paris ; tél. : 45-79-34-34), qui réalise depuis quelques mois à Paris une intéressante cuisine chinoise inspirée de la table des mandarins. A noter aussi, sur sa carte, un excellent crabe sauté au gingembre.

La nourriture est une manière de dire la différence. La grenouille, avec l'escargot, signe la cuisine française aux yeux des Anglais. Nous aimons l'enseigne de ce bistrot : *The Frog and Rosbif* (116, rue Saint-Denis, 75002 Paris ; tél. : 42-36-34-73), qui rétablit la convivialité. Signalons aussi près de Montreuil-sur-Mer *L'Auberge de la Grenouillère* (rue Saint-Pierre, 62170 La Madelaine-sous-Montreuil ; tél. : 21-06-07-22), où le chef Roland Gauthier prépare « *les dernières cuisses de grenouilles avant le tunnel sous la Manche* » à la sauce poulette ou encore en fricassée avec des escargots. La grenouille va-t-elle sauter le Channel – qui d'ailleurs, depuis quelques jours, n'existe plus – et entreprendre la conquête du pays du gigot à la menthe ?

Jean-Claude Ribaut

(1) *Traité sur les propriétés des tortues, escargots, grenoilles et artichaulz*, d'Estienne d'Aigue (1530), ouvrage cité dans *la Grenouille dans tous ses états*, de François Wassermann (coll. « Découvertes », Gallimard, 1990).

(2) *Au hasard de la fourchette*, de Michel Tricot et Georges Blanc (Sang de la Terre-Viva, 1993, 159 F).

(3) Recette recueillie par Céline Vence dans *Pays de la Loire. Inventaire du patrimoine culinaire de la France* (Albin Michel, CNAC, 1993, 130 F).

(4) « Les Epicuriennes », une collection de douze cartes-recettes illustrées consacrées à un chef prestigieux, présentées dans un coffret. Huit chefs publiés à ce jour, sur quarante prévus. Aux Editions Philippe Lamboley, Vanves. En vente à la Librairie gourmande, 4, rue Dante, 75005 Paris ; tél. : 43-54-37-27.

LIVRE

Saveurs au sommet

Jean-Pierre Abert, qui écrivit avec Alain Chapel, en 1980, *La cuisine, c'est beaucoup plus que des recettes* (Robert Laffont) – l'un des meilleurs titres de la collection –, nous donne aujourd'hui vingt-cinq recettes originales de cuisiniers, qui sont bien autre chose qu'un livre de cuisine de plus. *Le Génie des saveurs* vise autant l'aptitude créatrice de quelques cuisiniers que la maîtrise des techniques et des procédés de la création culinaire.

Pour certains, il est vrai, « *tout est dit en cuisine* », et ne change, à la rigueur, que la façon de le dire. D'autres pensent que les cuisiniers ne font que continuer ce que d'autres ont commencé et entreprennent ce que d'autres poursuivront. Jean-Pierre Abert est de ceux-là. Toute perfection est lente ; ce qui est mûr, mûrit lentement. Les trois grands témoins de cette création continue sont Alain Ducasse, Pierre Gagnaire et Christian Contincini, si différents, qui donnent à leur cuisine de la clarté, de la couleur et du sens.

Et aussi quelques chefs que nous avons plaisir à retrouver dans ces pages vivantes, brillantes : Christian Etienne (Avignon), Robert Abraham (Lignan-sur-Orb), Alain Passard (Paris) ou Marc Veyrat (Annecy), parmi une quarantaine cités. Une précision : Edouard Nignon, qualifié de « *grand cuisinier du XIXe* » (p. 59) est mort en 1934.

J.-C. Rt.

▶ *Le Génie des saveurs*, de Jean-Pierre Abert. Calmann-Lévy, 1994. 221 p., 110 F.

TOQUES EN POINTE

A la Grille Saint-Honoré

Bonne nouvelle pour les amoureux de la place du Marché-Saint-Honoré : les travaux de fondations – les plus bruyants – du nouvel immeuble de l'architecte Bofill sont maintenant achevés. La fin du chantier est encore lointaine, mais l'heure du déjeuner est sacrée dans le bâtiment. Le soir, le calme est de rigueur. On peut donc à nouveau fréquenter les restaurants et les commerces de la place. Du moins ceux qui restent, car *L'Absinthe* et *Potron*, le célèbre poissonnier, ont fermé boutique. Jean Speyer, lui, s'accroche à sa *Grille*. Un petit menu de terrasse à 80 F permet d'apprécier sa cuisine solide et consciencieuse. Le menu du jour offre six entrées, six plats – parmi lesquels l'excellent agneau des Abattoirs de Lozère – et six desserts (180 F). Belle succession d'abats à la carte : salade de langue de veau à la moelle au sel de Guérande et ris de veau sauté aux délicats mousserons de la Saint-Georges, bien mis en valeur par un crozes-hermitage. Comptez 300 F environ.

▶ Paris. 15, place du Marché-Saint-Honoré (1er). Tél. : 42-61-00-93. Fermé dimanche et lundi.

A la Coupole

Il est rare qu'un nouvel établissement soit aussi rapidement rodé que cette *Coupole* où vient de s'installer, à Neuilly, une équipe venue du *Coq de la Maison Blanche* (Saint-Ouen). Pascal Rondin réalise ici une cuisine de brasserie très soignée. La carte change chaque jour : lentilles, maquereau, jambon cuit à l'os, persillé succulent et l'assiette du jardinier au basilic (entrées entre 28 F et 34 F). A la broche pour les beaux jours : lapin à la moutarde, canard, poulet fermier (55 F). Brie de Meaux fermier et quelques desserts – tarte aux pommes, île flottante... –, renouvelés chaque jour aussi, maintiendront votre addition autour de 150 F avec un beaujolais de Briday au verre.

▶ Neuilly. 3, rue de Chartres (92200). Tél. : 46-24-82-90. Fermé samedi, dimanche et lundi soir.

Nikita

« *La musique à table est le bourdon derrière la vitre* », avait coutume de dire le Prince des gastronomes. Certes. Mais lorsqu'il s'agit de violons tziganes – excellents – et que le décor de tentures rouges et les banquettes – hérités de l'ancien *Novy* d'illustre mémoire – se prêtent à la confidence, avec force vodka, on aurait tort de bouder son plaisir. Ouvert depuis deux mois, le *Nikita*, grâce à la charmante Chantal Maniatis, recrute même sur la rive gauche. On y dîne d'abondants zakouskis, de chachliks, de saumon mariné ou fumé, de harengs et de tous les classiques de la cuisine russe. C'est roboratif, mais c'est bon. Le patron, Charles Maman, passionné de cuisine, produit des cassettes vidéo de recettes de grands chefs. Sans le caviar, il faut compter entre 300 F et 400 F.

▶ Paris. 6, rue Faustin-Hélie (16e). Tél. : 45-04-04-33. Ouvert tous les soirs.

Le Luz

C'est le nom médiéval du brochet. Et Gilbert Dugast, grand voyageur, qui vécut aux Antilles avant de travailler chez *Pétrus*, aime préparer le poisson et les épices. Les poissons de roche en gelée de badiane comme la dorade à la vanille requièrent attention et expérience. Le filet de bœuf est aussi poêlé aux épices, mais on pourra choisir la quenelle truffée ou la simple marinade de sardines. Desserts rares et parfumés, dont une aumônière de rhubarbe à l'eau de fleur d'oranger. Pas moins de quatre-vingt-seize références sur la carte des vins, à prix très étudiés. *Le Luz* est une petite maison au décor élégant. Menus de 125 F à 185 F, vin compris. A la carte, environ 250 F.

▶ Paris. 4, rue Pierre-Leroux (7e). Tél. : 43-06-99-39. Fermé samedi midi et dimanche.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Enrégimenteurs

Je suis furax. La semaine dernière, c'était No-diet day, la journée sans régime. Une journée internationale, s'il vous plaît ! Ah ! cette bamboche en Somalie ! Il y en a qui sont vernis, parce que nous, ici, on n'en a rien su. Belle occasion perdue de se taper la cloche sans retenue. Sans tenir ses comptes : colonne dépenses et colonne rentrées. Ce qui oblige à remuer sa graisse. Et à bouffer bon marché, en sachant qu'une frite coûte plus cher, question calories, qu'un haricot vert. D'où l'intérêt du *Passeport pour la ligne* délivré autrefois à toutes celles qui voulaient passer du 46 au 38, un petit livre bleu indiquant le « prix », facile à retenir à force, de tous les aliments.

Aujourd'hui, impossible de perdre du ventre sans perdre la boule en consultant, de *Cosmo* à *Biba*, avantage à *Avantages*, les magazines destinés aux nanas en bisbille avec leur jean ou leur maillot de bain. D'autant qu'ils se sont décidés à lâcher le morceau : Arrêtez de pleurer la bouche pleine, les filles, pauvres victimes de la guerre que se livrent, depuis des années, les diététiciens, ces Dr Yes qui, eux, mettent du beurre dans leurs épinards en autorisant ce que vous interdit le concurrent. D'où on le tient ? Ça ressort du dernier bréviaire en vogue (Jacques Fricker, éd. Odile Jacob).

L'ennui, c'est que, non content de nous expliquer les nouvelles règles du bien-manger, de tout un peu, on nous rappelle pieusement les anciennes, sait-on jamais ! Résultat : Les calories ? oubliez-les, pensez-y. Les pâtes, le pain, les féculents ? Oui, non, si. Les sucres lents ou rapides ? Ça dépend. Le beurre ? Un peu, beaucoup, pas du tout. Le jus de tomate, bien, le champagne, moins... Non, désolé, *mieux* ! Et la pomme ? Pas avant 17 heures-17 h 30 (Robert Masson, éd. Albin Michel), aux repas (Montignac, éd. Artulen) et surtout pas à 11 heures (France Aubry, TF 1 éd.). Voyez à quoi tiennent les choses. Si elle avait jeté un œil sur sa montre bracelet, avant de croquer la sienne, cette grosse dondon d'Eve, on ne serait pas là pour se poser la question.

Bon, c'est pas tout ça, vous n'avez que trois semaines pour maigrir vite, maigrir encore et maintenir le rythme ensuite. Achetez *Santé*, découpez les menus minceur et scotchez-les sur votre frigo. Lundi. Déjeuner : 140 g de rôti de veau, 300 g de fenouils persillés et une demi-mangue. Dîner : brochette de scampis grillés, 150 g, et 40 g de tomme à 30 %. Pourquoi *Santé* ? Parce qu'ils sont très permissifs. Au cas où vous iriez à la cantine, ils vous suggèrent d'inverser. Prenez les scampis à midi, 150 g, attention, vous aurez apporté votre balance de cuisine au bureau. Et gardez le veau pour le soir. Vos enfants n'aiment pas le rôti ? Découpez-en une tranche de 140 g, la balance, faut surtout pas l'oublier sur son lieu de travail, et foutez le reste à la poubelle, parce que demain, mardi, c'est du poulet aux girolles et c'est 160 g, pas 150.

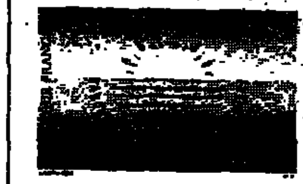
On nous prend pour qui, franchement ! Pour ce que nous sommes, moi en tête, des poires. Poire et fromage. Rien de tel pour grossir. Son chiffre d'affaires.

PHILATÉLIE

Une banque à Manille

La Poste a mis en vente générale, jeudi 5 mai, un timbre à 2,80 F, *Banque asiatique de développement*.

Nice a accueilli, du 3 au 5 mai, la vingt-septième assemblée annuelle du conseil des gouverneurs de la Banque asiatique de développement dont la France détient 2,5 % du capital. Cette banque, dont le siège est à Manille, regroupe cinquante-quatre Etats. Fondée en 1966, elle contribue à accélérer le développement économique et social de la région Asie-Paci-



fique (prêts, financement, assistance technique).

Le timbre, au format horizontal 36 x 22 mm, dessiné par Garth Bell, est imprimé en offset en feuilles de cinquante.

P. J.

En filigrane

• ***Le Monde des philatélistes* de mai.** – *Le Monde des philatélistes* lance, avec son numéro de mai, une série de douze parutions consacrées aux conséquences postales de la guerre de 1939-1945, pour lesquelles de nombreuses administrations postales ont programmé des émissions commémoratives. Dans ce numéro : le débarquement de Normandie, le courrier de la poche de Saint-Nazaire et l'histoire d'une curieuse liaison cycliste postale entre Montpellier et Narbonne, en juillet-août 1944. Egalement au sommaire : les émissions surchargées « Algérie française » de 1961-1962 ; le Festival de Cannes ; une rencontre avec René Dessirier, créateur de timbres. (*Le Monde des philatélistes*, 80 p., en vente en kiosque, 25 F).

• **Cartes postales sur timbres.** – Mise en service en Angleterre, depuis le 12 avril, d'une série de cinq timbres humoristiques pour le centième anniversaire des cartes postales des stations balnéaires anglaises, par exemple Blackpool et sa



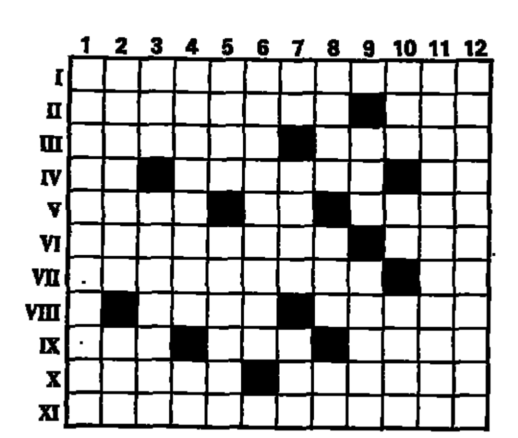
fameuse « tour Eiffel », réplique de celle de Paris. Un avant-goût des vacances...

• ***Manifestations.*** – Les années 1939-1945 sont au programme de nombreuses manifestations philatéliques en mai, à Berre (Bouches-du-Rhône) les 14 et 15, à Cavaillon (Vaucluse) du 12 au 14, à Biscarosse (Landes) du 12 au 15, à Trouville-Deauville (Calvados) le 22, au Musée de la Poste de Paris jusqu'au 27 août.

Quatre journées d'animation spéciales au marché aux timbres du Carré Marigny à Paris jusqu'au dimanche 15 mai (métro : Franklin-Roosevelt ou Champs-Elysées-Clemenceau), avec bureau de poste temporaire et émission d'un bloc commémoratif (CNEP, 4, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : 45-23-00-56).

Mots croisés

nº 815



HORIZONTALEMENT

I. Tous dans notre domaine. – II. Dirigeai mais pas forcément vers l'Est. Il nous en met plein la vue. – III. Laissa pantois. Limite européenne. – IV. Lettre grecque. Trace plus ou moins agréable. Adverbe. – V. Tient à un fil. En piste. La donner, c'est moins fatigant que la prêter. – VI. On vous y traite avec grand soin. Certains l'écoutent. – VII. Manipulé. Singe. – VIII. Rivière ou vieille terre, c'est toujours dans l'eau. Dans l'armée. – IX. Au Pérou. Emule d'Elkabbach. Se prononce ou reste in petto. – X. Saut périlleux. Les Anglais le rejetèrent. – XI. Fournira les paniers à salade.

VERTICALEMENT

1. Moderne condensé, mais ce n'est pas un résumé. – 2. Quand nous la dressons, c'est par analogie. Conjonction. – 3. La sécurité avant le vol. Vêtue de pureté candide... – 4. Participent au bon fonctionnement du système. En tas. – 5. On doit y mettre les doigts. Confortables dans le blizzard. – 6. Ont un peu l'air penché. – 7. Possessif. Pour certaines possessions. Apparue de bas en haut. – 8. Sainte colline. Réduit de moitié. Va pour un Texan. – 9. Système de projection. Signal d'engagement. – 10. Majoritaire. Pour les va-et-vient. Elle ne sent pourtant pas la violette. – 11. Suit l'anesthésie. – 12. Ne sort pas de sa réserve.

SOLUTION DU Nº 814

Horizontalement

I. Récapitulatif. – II. Eveille. Stade. – III. Villa. Routier. – IV. Ateliers. Isar. – V. Ne. Espoirs. La. – VI. CEI. Aire. El. – VII. Mincira. ORL. – VIII. Apartés. Deuil. – IX. Romaine. Noire. – X. Désintéressés.

Verticalement

1. Revanchard. – 2. Evitée. Poe. – 3. Cèle. Imams. – 4. Aillé. Irai. – 5. Plaisantin. – 6. Il. Epicent. – 7. Terrorisée. – 8. Osier. – 9. Lsu. Adné. – 10. Attise. Eos. – 11. Tais. Louis. – 12. Idéal. Rire. – 13. Ferrailles.

François Dorlet

Echecs

nº 1588

TOURNOI SEMI-RAPIDE DU KREMLIN, 1994

Blancs : V. Kramnik.
Noirs : G. Kasparov.
Défense est-indienne.

1. Cf3	Cf6	22. f4!	Tb8 (l)
2. c4	g6	23. Th-f1 (m)	Ch6 (n)
3. Cc3	Fg7	24. c5!! (o)	Fxd5 (p)
4. é4	d6	25. éxd5 (q)	Cf5 (r)
5. d4	0-0	26. fxé5!! (s)	Cxd4 (t)
6. Fé2	é5	27. éxd6	Cé5
7. d5 (a)	Cb-d7 (b)	28. Txd4	Cxf5
8. Fé3 (c)	Cg4 (d)	29. Txf5!! (u)	gxf5
9. Fg5	f6	30. Dxf5	Rg7 (v)
10. Fh4	h5	31. Fxh5	Th8
11. Cd2	Ch6 (é)	32. Tg4+ ! (w)	Rf8
12. f3	Cf7	33. Dé6! (x)	Tb7
13. Dc2 (f)	Fh6 (g)	34. c6!	Txb2+ (y)
14. 0-0-0	c5 (h)	35. Rxb2	Db6+
15. dxc6	bxc6	36. Ra3	Dc5+
16. Rb1	a5	37. Ra4	Dc2+
17. Ca4!	c5 (j)	38. Rb5	Db2+
18. Cc3!	Fé3 (k)	39. Ra6	Dé2+
19. Cd5	Fd4	40. Rb7	Th7+(z)
20. Cb3	Fb7	41. d7	abandon (aa)
21. Cxd4	cxd4		

NOTES

a) Les Blancs ont le choix entre la fermeture du centre (7. d5) et le maintien de la tension (7. 0-0 ou 7. Fé3), l'échange 7. dxé5, dxé5 ; 8. Dxd8, Txd8 ; 9. Fg5 posant peu de problèmes aux Noirs après 9..., Tf8 ou 9..., Té8.

b) Une autre continuation populaire consiste en 7..., a5 ; 8. Fg5, h6 ; 9. Fh4, Ca6 ; 10. Cd2, Dé8 ou h5.

c) Dans une partie récente, Kasparov perdit contre le même adversaire après 8. Fg5, h6 ; 9. Fh4, g5 ; 10. Fg3, Ch5 ; 11. h4.

d) La suite 8..., Cc5 ; 9. Cd2, a5 ; 10. a3!, Cé8 ; 11. 0-0, f5 ; 12. f3, a4 ; 13. b4! donne aux Blancs un léger avantage (D. Gurevitch-Golubev, Genève, 1993).

é) Menace 12..., g5 ; 13. Fg3, h4.

f) Prépare le grand roque avant d'engager les hostilités sur l'aile R.

g) Activant le F-R.

h) 14..., c6 n'aurait rien changé à la partie puisque les Blancs auraient également poursuivi par 15. dxc6, bxc6 ; 16. Rb1.

i) Une manœuvre qui gêne considérablement le développement des Noirs.

j) Et non 17..., Cb6 ? ; 18. Cxb6, Dxb6 ; 19. Fxf6. Le coup du texte, antipositionnel, abandonne les cases b5 et d5 mais pare la menace c4-c5.

k) 18..., Cb6 est trop passif pour le champion du monde mais valait sans doute mieux.

l) 22..., Fxd5 semble nécessaire.

m) Menace 24. fxé5 avec gain du pion f6.

n) Après 23..., g5 ; 24. fxg5, fxg5 ; 25. Fé1, les faiblesses des pions a5, g5, h5 et des cases blanches sont mortelles.

o) Très fort. La base de la chaîne des pions noirs est dynamitée.

p) Si 24..., Tc8 ; 25. Db3! ; si 24..., Cxc5 ; 25. fxé5 et si 24..., dxc5 ; 25. fxé5, Cxé5 ; 26. Cxf6+.

q) Menace 26. Dxg6+.

r) Si 25..., Rg7 ; 26. c6, Cb6 ; 27. c7 avec gain. Les Noirs défendent le pion g6 avec gain de temps en raison de la menace de gain du Fh4.

s) Mais les pions restent l'âme du jeu, comme le démontre cet élégant et efficace sacrifice.

t) Si 26..., dxé5 ; 27. c6! et 28. c7 et si 26..., Cxé5 ; 27. c6.

u) Transformant le sacrifice d'un F en celui d'une T !

v) 30..., Dc8 n'améliore pas la situation des Noirs après 31. Dxh5 suivi de Th4.

w) Sans craindre 32..., Cxg4 à cause de 33. Dg6+, Rf8 ; 34. Df7 mat.

x) *Laissant T et F en prise* : si 33..., Txh5 ; 34. Tg8 mat et si 33..., Cxg4 ; 34. Df7 mat.

y) Désespoir..., mais que faire d'autre que de rechercher l'échec perpétuel ?

z) Ou 40..., Db5 ; 41. Rc7, Th7+ ; 42. d7, Txd7+ ; 43. cxd7, Dc5+ ; 44. Rd8 et les Noirs abandonnent.

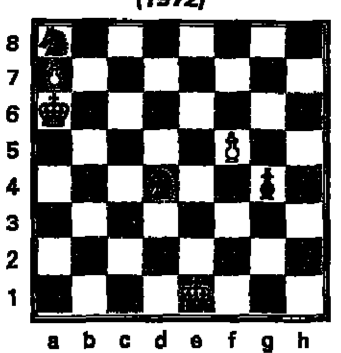
aa) Si 41..., Db5 ; 42. Rc7.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1587
G. ZAKHODIAKINE (1934)

(Blancs : Rf7, Fa5, Cc8, Pb2. Noirs : Rd7, Ca4, Ph5.)

1. Cb6+, Rc6! (et non 1..., Cxb6 ; 2. Fxb6, Rc6 ; 3. Ff2, Rb5 ; 4. Rg6, Rb4 ; 5. Rxh5, Rb3 ; 6. Fd4 avec gain) ; 2. Cxa4, Rb5 ; 3. Fc3!, Rxa4 ; 4. Ré6!, b4 ; 5. Rd5!, h3 ; 6. Rc4!, h2 ; 7. Fb4, h1=D ; 8. b3 mat.

ETUDE Nº 1588
L. MITROFANOV (1972)



Blancs (3) : Ra6, Pa7 et f5.
Noirs (4) : Ré1, Ca8 et d4, Pg4.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

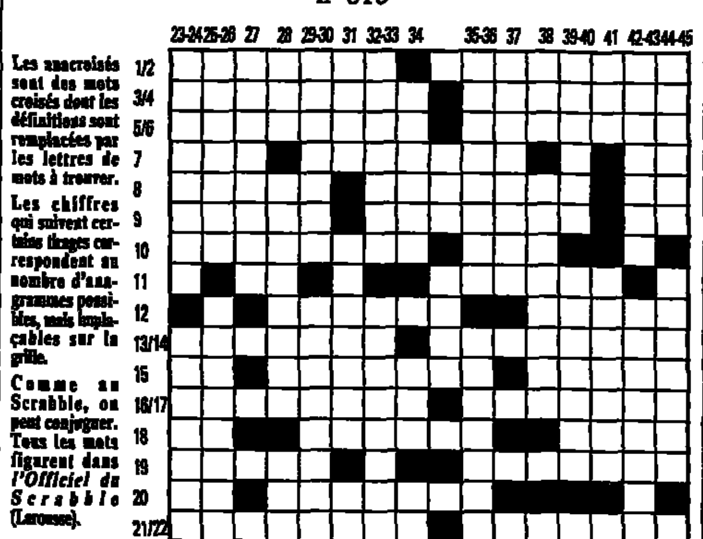
Anacroisés (R)

nº 816

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ABEEGHR. – 2. AAAEMNRT. – 3. ACDEEINO. – 4. ADEIPUX. – 5. FIINRTTU. – 6. EIORSSS. – 7. ACMRSSU. – 8. EIISTTT. – 9. EEEESTT. – 10. EEISSSSV. – 11. AAANNS. – 12. AAMNPS. – 13. AACEMRV. – 14. AAEGGIOP. – 15. ADIIIKR. – 16. EEINPRRT (+ 4). – 17. AIILORV (+ 1). – 18. ACEENT (+ 2). – 19. EEEEPRS (+ 1). – 20. AAGILST. – 21. EEEIRSSU. – 22. EJRSSTU.

VERTICALEMENT

23. EEHNOSTU. – 24. EEINRSV (+ 4). – 25. CEEELLU. – 26. AEELMOTT. – 27. EEORRTUV (+ 2). – 28. ADEGILSS. – 29. AEEINSS (+ 1). – 30. AAEELNRT (+ 1). – 31. EIMMOST (+ 1). – 32. CDEEEIT. – 33. EIIKNOPS. – 34. EFIRST (+ 2). – 35. AIMMNORT. – 36. EIPRSTV. – 37. AADEORSS (+ 1). – 38. AEEEGNRT (+ 2). – 39. ADEIPS (+ 2). – 40. ACEOOPP. – 41. AAEGLSS (+ 1). – 42. EISSTUZ. – 43. AEIINRRT (+ 2) – 44. EENTUX. – 45. EEIOPST.

SOLUTION DU Nº 815

1. NICOTINE. – 2. SEBACES (BECASSE, BESACES). – 3. GODICHE. – 4. ECRITURE. – 5. RAINUREZ. – 6. EXAMINAT. – 7. BUISSON (BOUSINS, BUSIONS). – 8. EBURNES. – 9. TOULADI, carpe québécoise. – 10. TAENIAS. – 11. PEINENT (EPINENT). – 12. DEVIIONS (EVIDIONS). – 13. BANNERET. – 14. ONTIQUE (TONIQUE). – 15. MEXICAIN. – 16. TENSEUR (SUERENT...). – 17. NACRAT (ANCRAT, CRANAT, CRANTA). – 18. NIELLAIT (INTAILLE). – 19. ANEMIEE. – 20. RETISSE (RESISTE...). – 21. SNOBAIS (BAISONS, BASIONS, BONSAIS). – 22. NUEMENT. – 23. ABOMINER. – 24. OPIACE (ECOPAI). – 25. CORNAQUE. – 26. NAITRAI (RAINAIT, RATINAI, TRAINAI). – 27. TRIPANTE, excitante (ETRIPANT, PATIRENT, TAPIRENT, PIRATENT). – 28. IGUANIDE (ENDIGUAI). – 29. RIANTES (ARETINS...). – 30. INDECIS (INDICES). – 31. EDENTE (DENTEE, ETENDE). – 32. TETINE (ENTITE, ETEINT, TEINTE, TINTEE). – 33. SCORBUT. – 34. IVOIRIEN (IVOIRINE). – 35. EURASIEN (SAUNIERE). – 36. BENZINE. – 37. OXTAIL, potage à la queue de bœuf. – 38. SENONAIS. – 39. CARASSINS. – 40. QATARI. – 41. AUNAIES. – 42. SAPONASE. – 43. SEANTE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

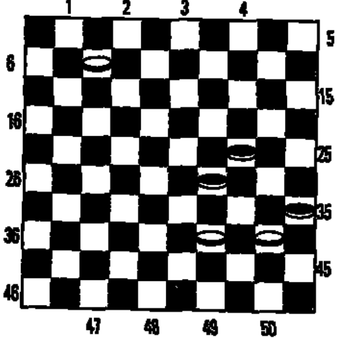
nº 481

LE COIN DU DÉBUTANT

Dans les quatre chroniques précédentes ont été indiquées et illustrées huit des principales règles internationales, codifiées par la Fédération mondiale du jeu de dames. Voici, pour les débutants, souvent en désaccord entre eux sur ces bases du jeu, deux autres règles à appliquer à la lettre.

• **En double prise simultanément** : les Noirs attaquent et les Blancs se placent aussitôt en collage, mettant l'adversaire en situation de double prise, simultanément.

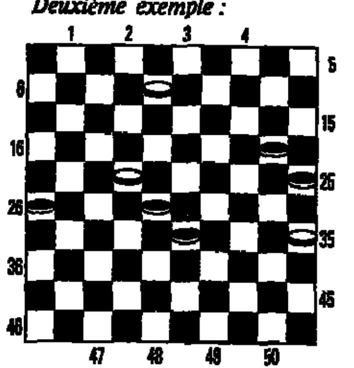
Premier exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

• **Solution** : 39-33! (35×44) [si 29×38, résultat identique] 7-2 [temps de repos obtenu à la faveur du collage 39-33] (29×38) 2×... rafle tout, +.

Deuxième exemple :

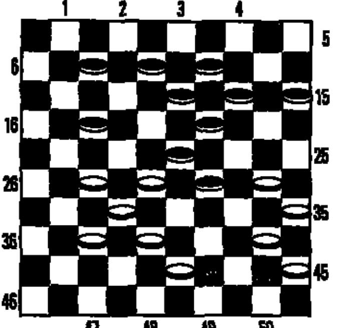


Les Blancs jouent et gagnent.

• **Solution** : 35-30! (28×17) [si (25×34), résultat identique] 8-3 (25×34) 3×11..., +.

• L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat de Montréal (Canada), 1958. Coup de dame assez rare et radical exécuté, avec les Blancs, par LEFEBVRE.



Les Blancs jouent et gagnent : 38-33 ! (29×49) 30-24 (19×30) 28×10 (15×4) 35×24 (49×19) 27-22 (17×28) 32×1!!, +.

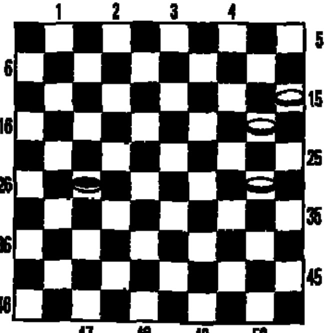
SOLUTION DU PROBLÈME nº 480
KUIPERS (1958)

Blancs : pions à 18, 22, 23, 27, 28, 38, 41, 45, 49.

Noirs : pions à 7, 8, 9, 11, 14, 16, 30, 34, 36.

18-13! (9×29) 27-21 (16×18) 28×23! (36×47) 23×1 (47×33) 49-44!! (33×50) 45-40 (34×45) 1×6!!,+ par enfermé.

PROBLÈME nº 481
BLONDE (1800)



Les Blancs jouent et gagnent. Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Bridge

nº 1585

LE CROCHET DE GOULD

Le crochet est un coup technique très rare et qui permet de réussir des contrats qui semblaient infaisables. Ce fut le cas pour ce chelem joué au championnat d'Amérique d'hiver d'Orlando.

Nord : ♠ R D 7 6 3 2 — ♡ A D 10 4 — ♢ – – – — ♣ 10 7 2
Ouest : ♠ 9 5 — ♡ 9 7 6 3 — ♢ 7 5 3 — ♣ R 8 6 5
Est : ♠ V 8 — ♡ 5 — ♢ R V 10 9 8 6 2 — ♣ A 9 3
Sud : ♠ A 10 4 — ♡ R V 8 2 — ♢ A D 4 — ♣ D V 4

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	1 SA
passe	2 ♡	3 ♢	3 ♠
passe	6 ♠	passe	6 SA...

Convaincu que Sud devait avoir As Dame à Carreau, Ouest évita d'entamer Carreau et, pour ne rien compromettre, il a attaqué Pique. *Comment Larry Gould a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Bien que Ouest n'ait pas entamé Trèfle, la plupart des spectateurs du rama crurent que le chelem était infaisable. Mais le déclarant savait que Est devait avoir sept Carreaux par le Roi et qu'il détenait certainement le Roi ou l'As de Trèfle car avec As Roi de Trèfle Est n'aurait pas passé d'entrée...

Gould avait en tout cas la ressource de tirer tous les Piques et les Cœurs pour cette situation où 10 Sud joue le Roi de Cœur :

Nord : ♡ 10 ♣ 10 7 2
Ouest : ♡ 9 ♣ R 8 6 – Est : ♢ R V ♣ A 9
Sud : ♡ R ♢ A D ♣ D

Evidemment, si Est avait défaussé le 9 de Trèfle, le déclarant l'aurait mis en main à Trèfle pour l'obliger à jouer Carreau dans la fourchette. Mais Est comprit que sa seule chance de survie était de *jeter l'As de Trèfle !* Alors Gould avait maintenant deux façons de trouver sa douzième levée : 1) Sud tire l'As de Carreau, puis joue la Dame de Trèfle. Ouest doit prendre et donner *le 10 de Trèfle* (la douzième levée) ; 2) Sud ne tire pas l'As de Carreau, *mais* joue la Dame de Trèfle. Ouest doit prendre et rejouer Trèfle pour *le 7 et le 10 !* C'est le fameux squeeze crochet qui permet de crocheter un adversaire afin qu'il livre des levées qui étaient hors de portée...

Le plus surprenant est que le board fut gagné par l'équipe adverse car, *à l'autre table*, Sud réussit le chelem à Cœur avec une de mieux sur l'entame à Carreau !

L'IMPORTANCE DE LA DAME D'ATOUT

Dans la marche au chelem il peut arriver que l'indication de la Dame d'atout ait un rôle décisif. Pour cette raison, on trouve parmi les diverses conventions de Blackwood les réponses romaines à cinq As dans lequel le Roi d'atout est assimilé à un As et où la présence de *la Dame d'atout* est indiquée car la réponse de 5 Cœurs sur 4 SA promet deux ou cinq As sans la Dame d'atout, tandis que 5 Piques garantit le même nombre d'As, mais avec la Dame d'atout.

De telles conventions exigent bien entendu des utilisateurs très entraînés, comme ce fut le cas dans cette donne d'un match d'une équipe anglaise contre une équipe grecque.

Nord : ♠ R D 9 8 — ♡ A D 6 2 — ♢ A 8 7 4 3 — ♣ – – –
Ouest : ♠ 5 — ♡ 8 3 — ♢ D V 10 6 5 2 — ♣ 10 8 4 3
Est : ♠ V 10 4 3 — ♡ 10 9 4 — ♢ 9 — ♣ R D 9 7 2
Sud : ♠ A 7 6 2 — ♡ R V 7 5 — ♢ R — ♣ A V 6 5

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X...	P. Davies	Y...	N. Smith
passe	1 ♢	passe	1 ♡
passe	4 ♣	contre	surc.
passe	4 ♢	passe	4 SA
passe	5 ♠	passe	7 ♡...

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle, *comment Nicola Smith en Sud a-t-elle gagné* ce GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le saut à « 4 Trèfles » était un splinter, une excellente convention curieusement boudée en France. Elle promet un soutien d'au moins quatre cartes à l'atout avec un singleton ou une chicane à Trèfle et une force d'au moins 18 points en comptant la distribution. Le surcontre de « 4 Trèfles » montrait l'As de Trèfle, et « 4 Carreaux » indiquait l'As de Carreau ; « 5 Piques » garantissait deux As *et la Dame d'atout* (Dame de Cœur).

Philippe Brugnon

Jeep club

Elle a toujours ses fidèles et même de nouveaux adeptes, cette Jeep libératrice de l'Europe, engin modèle pour toute une génération de véhicules qui prétendaient pouvoir faire aussi bien que ce qu'elle avait fait. Histoire et état des survivantes.



DIDIER HUBERT/MÉTIS

Un outil rustique mais parfait, un mulet aventureux prêt à toutes les corvées.

Curieusement, les prochaines festivités qui marqueront le cinquantenaire du « D Day » n'émeuvent pas outre mesure la plupart des fidèles de la Jeep. Hormis les gamins émerveillés qui ont vu surgir, à bord d'une petite Willys kaki, de fringants GI offrant chewing-gum et Lucky Strike en même temps que la liberté retrouvée, les images d'Epinal du débarquement allié n'engendrent chez la plupart d'entre eux qu'un lointain sentiment d'appartenance. Le paradoxe n'est qu'apparent. Malgré les symboles, il faut bien admettre que la Jeep a depuis longtemps été rendue à la vie civile. Avec sa bonne bouille de tracteur retombé en enfance, elle n'a, au fond, jamais eu grand-chose de fondamentalement martial ni de foncièrement agressif. L'antimilitariste militant, éleveur de chèvres sur le plateau du Larzac, n'a nullement le sentiment de perdre son âme en crapahutant à son bord.

Les gardiens du mythe fondateur du « quatre roues motrices » ne sont qu'occasionnellement des baroudeurs dans l'âme. Pour éprouver l'envie d'entamer un rodéo sur ce petit animal (3,36 mètres en règle générale) ou explorer tranquillement quelque chemin forestier, nul n'est besoin d'avoir été adolescent à la Libération ou, à défaut, de s'être découvert une vocation de pieux collectionneur de reliques militaires. Il suffit d'avoir su contenir son embonpoint. Dans le cas contraire, le volant sera d'un maniement délicat, et s'extraire de la caisse sans échapper au ridicule quelque peu problématique.

La Jeep se suffit à elle-même. Ses inventeurs ont trouvé la pierre philosophale de l'engin passe-partout. Pour faire aussi bien, personne n'a pu trouver d'autre recette que de copier ce modèle créé *ex nihilo*. C'est un outil rustique mais parfait, un mulet aventureux, une sorte de chien de chasse monté sur roues, prêt à toutes les corvées à condition qu'il n'y ait pas trop d'asphalte sur son passage, car il tient en horreur les rubans goudronnés. Il faut que ça monte, que ça descende, que ça vibre, que ça patine dans la boue ou dans le sable. « *If you have tough jobs, get a Jeep* » (« *si c'est du sérieux, choisissez la Jeep* ») proclamait Willys après la guerre.

« *Avant toute autre considération, c'est le véhicule 4×4 de référence, celui que l'on ferait presque grimper aux arbres. Elle est increvable parce que d'une extraordinaire simplicité et accepte à peu près tout. J'en ai vu capables de se traîner jusque chez moi avec un piston percé. C'est lorsqu'elle est sale, mouchetée de boue, qu'elle est la plus belle* », raconte, attendri, Bernard Botella, le patron de GSAA, une PME spécialisée depuis trois générations dans le commerce de surplus militaires américains, installée à La Garenne-Colombes, dans la banlieue parisienne, et à Aix-en-Provence.

Le gisement français de Jeep est essentiellement alimenté par les véhicules produits de 1955 à 1970 par l'usine Hotchkiss de Saint-Denis sous licence Willys et que l'armée, qui disposerait encore d'un stock évalué entre quatre mille et cinq mille exemplaires, réforme progressivement. En 1993, un bon millier furent ainsi cédés par l'intermédiaire de l'administration des Domaines. Leur statut de voiture de collection (puisqu'elles ont allègrement dépassé les vingt-cinq ans d'ancienneté), qui permet de ne pas s'acquitter de la vignette automobile et réduit au minimum la prime d'assurance, ne trompe guère. Régulièrement « *reconstruites* » (on ne dit surtout pas « *restaurées* ») de fond en comble, elles peuvent vivre plusieurs existences successives. Le moteur 2 litres ne dispose pas de neuf vies, comme les chats, mais de six : autant de cotes de réalésage sont prévues ! S'enquérir du kilométrage d'une Jeep est donc une question sans objet. L'entretien courant se limite à surveiller les niveaux d'huile et d'eau, et les pièces détachées ne sont pas hors de prix.

Une Jeep en très bon état et prête pour l'aventure, avec sa tenace odeur d'essence (le réservoir se trouve sous les fesses du conducteur), se négocie autour de 45 000 francs. Il faudra apprendre à se cramponner au volant à trois branches, à moins que l'on caresse simplement le désir de divaguer en cabriolet intégral, toile latérale repliée et pare-brise rabattu sur le capot horizontal. Destination : ramasser du bois ou des champignons, partir à la chasse ou respirer l'air des sous-bois, comme le font la plupart de ses propriétaires. Le jerrycan fixé à l'arrière n'est pas forcément superflu, car la consommation de carburant (13 litres aux 100 kilomètres sur route et 25 litres en usage tout-terrain) n'a pas grand-chose à voir avec les normes contemporaines.

« *La plupart des acheteurs sont des gens qui aiment la vie au grand air et ont la chance d'avoir une maison de campagne. Plus rares sont les fous de tout-terrain, les collectionneurs ou les nostalgiques qui réalisent un rêve d'enfant. Quant aux militaristes purs et durs, ils sont très minoritaires* », remarque Bernard Botella. « *Personnellement, le côté militaro-baroudeur me met un peu mal à l'aise. J'ai repeint ma Jeep en beige* », confie Christophe Delaune. « *Eté comme hiver,* poursuit ce jeune publicitaire d'Aix-en-Provence, *elle grimpe partout et se moque que je raye sa carrosserie. En retour, elle ne me ménage pas. Cet engin est tout sauf confortable, mais c'est aussi pour cela qu'on l'aime.* »

Si la plupart des admirateurs de la calandre à stries verticales se satisfont d'un rapide coup d'œil dans le rétroviseur de sa glorieuse histoire, les origines de la Jeep (terme argotique qui, dans l'US Army, désignait un nouveau matériel) restent bel et bien militaires.

En juin 1940, l'état-major américain met en place un comité technique dont l'objectif est de doter l'armée – dont le parc automobile ne dépasse pas trente mille véhicules, conséquence de la parcimonie des crédits accordés par un Congrès isolationniste – d'un engin léger tout-terrain, capable d'être utilisé comme instrument de liaison et qui devra impérativement disposer d'une transmission à quatre roues motrices, concept alors largement inédit. La France est envahie, la Grande-Bretagne résiste seule. Il faut faire vite. Tellement vite que le cahier des charges ne prévoit qu'un délai de onze jours pour la remise de l'offre, de quarante-neuf jours pour la livraison des premiers prototypes et de soixante-quinze jours pour la réalisation des premières préséries.

Trois constructeurs sont retenus (Bantam, qui avait déjà planché sur ce thème, Ford et Willys). Ce dernier l'emporte, mais les trois firmes seront chargées d'assurer la production de la Jeep, qui démarre au moment où les Japonais frappent à Pearl-Harbour. Entre fin 1941 et août 1945, 626 727 Jeep Willys auront été produites pour le compte du gouvernement américain. Toutes les armées alliées – y compris l'armée rouge – en seront dotées. Dès l'origine, les livrets d'instruction sont rédigés en anglais, espagnol, russe et chinois.

Malgré les vicissitudes de Jeep, marque déposée propriété de Chrysler depuis 1987, après la reprise de Willys par Kaiser en 1953, puis par American Motors Corporation (AMC), racheté par Renault en 1982, la fiche technique de l'héroïne des plages normandes n'a pratiquement pas évolué. Compacte et légère (1 054 kilos), la Willys est équipée d'un châssis « type échelle », d'une suspension à lames doublée d'amortisseurs et d'un moteur de quatre cylindres en ligne à soupapes latérales. Sur route, elle prétend aux 105 km/h – une vitesse qu'il est hautement déconseillé de fréquenter durablement – et, malgré une modeste puissance (60 chevaux pour une cylindrée de 2 199 cc), sa transmission à quatre roues motrices (la boîte de vitesses compte trois rapports) l'autorise à affronter une pente de 60 %. A condition de raccorder une tuyauterie spéciale au pot d'échappement et au carburateur, elle est capable de circuler dans 1,40 mètre d'eau pendant huit minutes... Universelle, la Jeep originelle a été produite – ou est parfois encore produite – aux Etats-Unis, au Canada, en France, au Brésil, en Inde, au Japon, au Mexique, en Iran, en Espagne, au Venezuela ou aux Philippines. Bien qu'aucune statistique précise n'ait été rendue publique, on estime entre 2,5 et 3 millions le total des exemplaires fabriqués.

Après guerre, la Jeep tente de s'affranchir des tâches ingrates qui avaient fait sa renommée. Mais la reconversion à la vie civile est décevante. Le Station Wagon comme le Jeepster (un cabriolet « *sportif* » *censé séduire les* conductrices) ne rencontrent qu'un succès limité, tout comme l'élégant break Wagoneer de 1963. Il faudra attendre le tournant des années 80 avec la mode du 4×4 bourgeois pour relancer le concept Jeep. Copiée à la campagne – le Toyota Land Cruiser en est le plus bel exemple –, la Jeep l'est aussi en ville, puisqu'il faut satisfaire aux besoins de citadins en quête de différenciation sociale mais très modérément attirés par les chemins de traverse et n'ayant pas les moyens de jouer les gentlemen farmers en Land Rover.

Alors que les japonais Suzuki, Nissan ou Mitsubishi se sont fait une spécialité de la « fausse Jeep » en élaborant de petits véhicules de loisirs à quatre roues motrices, la Willys a pu, sur le tard, assurer sa descendance. Sa progéniture a conservé ses suspensions à lames mais son éducation est parfaite. Si la Wrangler est la plus proche de l'esthétique Willys, le Cherokee et le Grand Cherokee apparaissent comme la forme la plus achevée de la théorie darwinienne de l'évolution des espèces appliquée à l'automobile.

Ces Jeep à calandre chromée, vitres teintées, intérieur cuir et air conditionné sauront se souvenir de leurs origines rustiques pour franchir un col sans attendre le passage du chasse-neige. Cependant, leurs conducteurs recherchent moins les émotions fortes que le sentiment de sécurité que procurent la hauteur de la voiture et sa carrure de footballer américain, même si une part de rêve colle toujours aux quatre lettres sobrement inscrites sur les ailes ou le capot.

Cette luxueuse reconversion sonne la fin des temps aventureux. Passe encore que l'armée française ait opté pour le P4, un tout-terrain dont le châssis Mercedes est animé par un moteur Peugeot. Mais que l'US Army ait elle aussi renoncé – c'est le Hummer et non pas la Jeep qui a participé à la guerre du Golfe – indique clairement que la page est tournée. Pourvu d'un équipement devenu trop lourd pour être embarqué sur une Willys, le fantassin moderne exige un matériel nouveau, une autre « jeep ». Bien qu'il ait un peu perdu la mémoire, le dinosaure Willys n'a pourtant pas fini de bondir.

Jean-Michel Normand

EQUIPÉE

Occasions

Les Jeep qui circulent en France proviennent généralement de l'armée qui les réforme après une trentaine d'années de bons et loyaux services et les met en vente par l'intermédiaire des Domaines. GSAA, *qui s'est fait une spécialité* de la révision et de la remise en état de ces véhicules mais aussi de la fourniture de pièces détachées, dispose de deux succursales : près de la Défense, dans les Hauts-de-Seine (88 *bis*, rue de l'Aigle, 92250 La Garenne-Colombes. Tél. : 41-19-23-03) et à Aix-en-Provence (56, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny. Tél. : 42-96-23-92). Le prix d'achat d'une Jeep Willys varie, selon l'état, le modèle et l'équipement, entre 25 000 et 120 000 francs.

Lecture

Pour tout savoir sur la Jeep, son histoire et les traces qu'elle a laissées en France, on peut se reporter à l'ouvrage très complet *Only in a Jeep, cinquante ans d'histoire d'amour franco-américain*, de Jean-Gabriel Jeudy (Massin éditeur, 198 francs).

Nouveaux modèles

La marque Jeep appartient aujourd'hui à Chrysler qui propose, sous ce label, trois modèles à quatre roues motrices.

- *Décapotable, la Wrangler (moteur* 2,5 ou 3,9 litres, quatre cylindres en ligne de 119 900 francs à 159 000 francs) est esthétiquement la plus proche de la Willys.
- Plus civilisé, le *Cherokee* est disponible en modèle trois ou cinq portes, avec un moteur à quatre cylindres en ligne, essence, 2,5 litres, 122 ch, ou turbo-diesel, 2,1 litres, 87 ch. Les prix s'échelonnent entre 126 900 et 173 900 francs.
- Enfin, le *Grand Cherokee* – version luxueuse, plus puissant et plus haut que le *Cherokee* – a été lancé en France début 1993. Deux motorisations (4 litres, six cylindres en ligne, 183 ch, ou V8, 5,2 litres, 215 ch) sont proposées avec une transmission intégrale et une boîte de vitesses automatique pour un prix qui va de 239 900 à 259 900 francs. Sans oublier l'air conditionné...

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex